Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured covers/ Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/ Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- ☑ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- ☐ Coloured pages/ Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/ Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☑ Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/ Pages détachées
- ☑ Showthrough/ Transparence
- ☐ Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/ Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

☑ Additional comments:/ Commentaires supplémentaires: Pagination irrégulière: [1] - 10, 15 - 213, 124 - 126, 227 - [374] p.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			✓								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

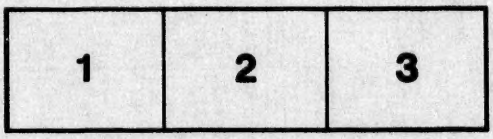

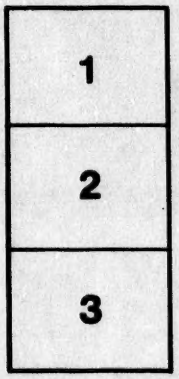

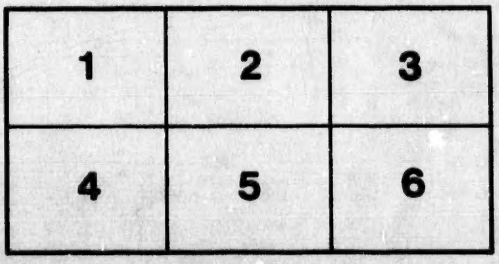

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

c Chij. Pfa. V....

18 gen. Xcarlo

Fl. B. 2. 16-17-17-51-52-64-67.
76-80-81-100-104-132
237-311-334-350

HISTOIRE
DE
LAMERIQUE SEPTENTRIONALE

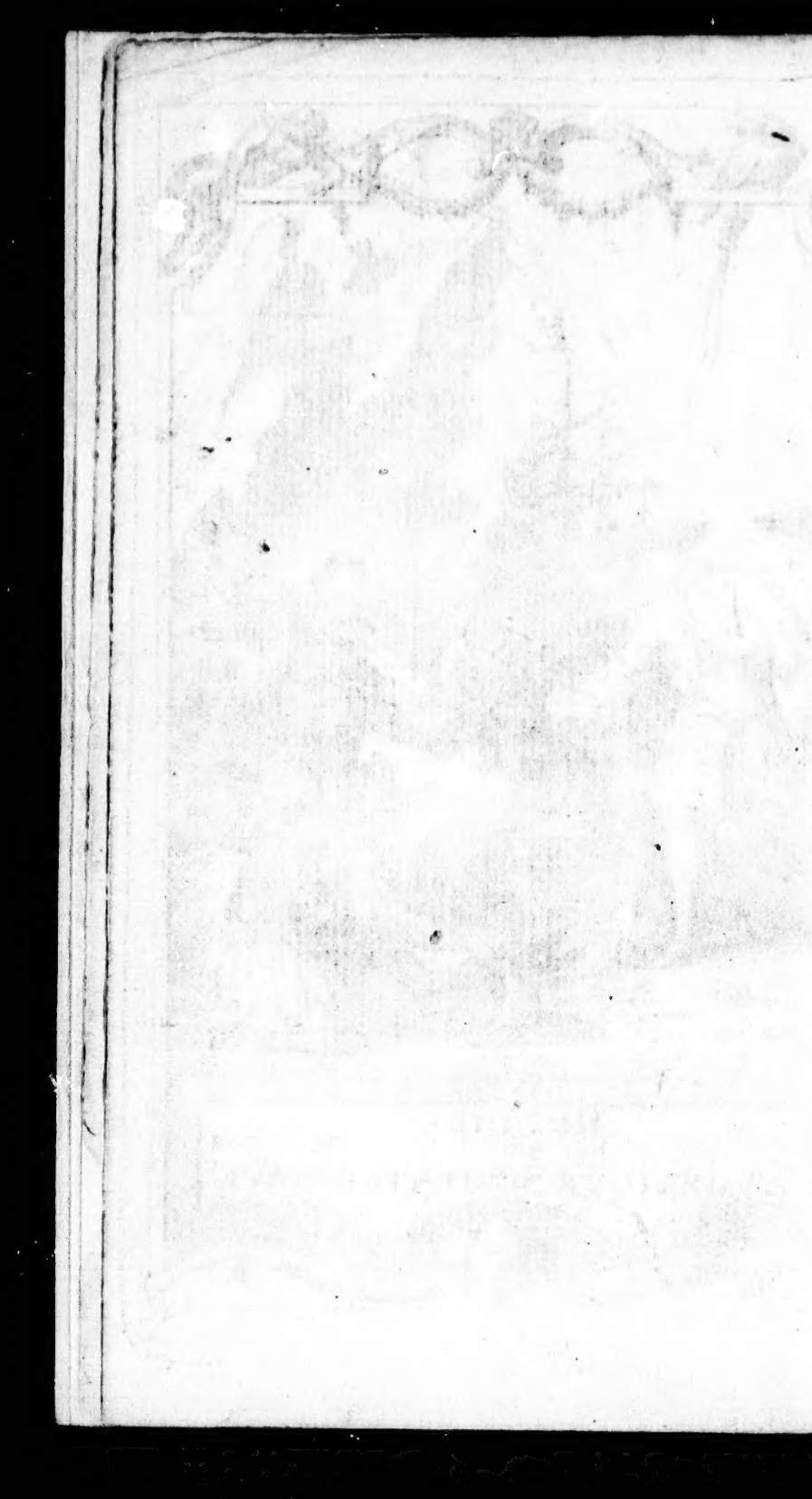

HISTOIRE
DE
L'AMERIQUE
SEPTENTRIONALE.

Diviſée en quatre Tomes.

TOME PREMIER.

Contenant le Voyage du Fort de Nelſon, dans la Baye d'Hudſon, à l'extrémité de l'Amerique. Le premier établiſſement des François dans ce vaſte païs, la priſe dudit Fort de Nelſon, la Deſcription du Fleuve de ſaint Laurent, le gouvernement de Quebec, des trois Rivieres & de Montreal, depuis 1534. juſqu'à 1701.

Par M. DE BACQUEVILLE DE LA POTHERIE, né à la Guadaloupe, dans l'Amerique Meridionale, Aîde Major de ladite Iſle.

Enrichie de Figures.

A PARIS,
Chez BROCAS, Quay de Conti, au Pavillon du College des Quatre-Nations, aux Armes de Mazarin.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

HISTOIRE
DE
L'AMERIQUE
SEPTENTRIONALE.

Divisée en quatre Tomes.

TOME PREMIER.

Contenant le Voyage du Fort de Nelson, dans la Baye d'Hudson, à l'extrémité de l'Empire. Le premier établissement des François dans ce vaste païs, la prise dudit Fort de Nelson, la Description du Fleuve de Saint Laurent, le Gouvernement de Quebec, des trois Rivieres & de Montreal, depuis 1534. jusqu'à 1701.

Par M. DE BACQUEVILLE DE LA POTHERIE, ne à la Guadaloupe, dans l'Amerique Meridionale, Aide Major de ladite Ile.

Enrichie de Figures.

A PARIS,

Chez THOMAS, Quay de Conti, au Pavillon du College des Quatre-Nations, aux Armes de Mazarin.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation, & Privilege du Roy.

A

MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLEANS, REGENT DU ROYAUME.

MONSEIGNEUR,

Le Voyage de la Baye d'Hudſon que j'ai l'honneur de preſenter à votre ALTESSE ROYALE, *& qu'Elle a bien voulu accepter, eſt un des plus ſinguliers qui ait encor paru : Elle n'y verra que Tempêtes, que Combats, que Naufrages.*

L'Eſcadre du Roi deſtinée en 1697. pour cette entrepriſe, a eû moins à combattre contre les Sauvages qui habitent cette partie de l'Amerique la plus Septentrionale, que contre

les Flots, les Tempêtes, les Glaces, les Bancs & les montagnes de Néges. C'eſt-là que la valeur des François ſe fit connoître toute entiere, & triompha des obſtacles les plus terribles que la nature puiſſe oppoſer à l'intrepidité des plus fameux Heros. En effet, pour arriver à la Baye d'Hudſon il falut traverſer une Mer immenſe que les Courans, les Bancs de Sable, les Orages continuels & les Glaçons rendoient inacceſſibles, même au plus fort de la Canicule. Toutes ces difficultez inſurmontables à toute autre Nation, n'ont fait qu'enflâmer le courage des François, qui à l'imitation des Heros qui les gouvernent ne trouvent rien qui ſoit capable de les rebuter. Quelle joye pour ceux qui compoſoient cette Eſcadre de revoir leur païs, aprés avoir eſſuyé tant de perils, & d'apprendre que votre ALTESSE ROYALE a bien voulu en agréer le recit! Perſonne ne juge mieux des faits extraordinaires énoncez dans les Rela-

tions que ceux qui ont fait eux-mêmes des actions toutes extraordinaires, ce qui m'a engagé à dédier à votre ALTESSE ROYALE cet Ouvrage, qui ayant été composé par le Sieur de la Potherie Commissaire pour le Roi dans cette Escadre, & qui s'est trouvé à toutes les expeditions qui y sont contenuës, ne peut être suspect d'aucune fausseté. Ce seroit ici le lieu de m'étendre sur les vertus Heroïques qui brillent dans votre ALTESSE ROYALE: mais ce n'est pas à un Ameriquain comme moi à prendre un essort si haut: je laisse donc aux plumes délicates des François à traiter une matiere si relevée. Trop heureux si mon zéle & mes profonds respects ne déplaisent pas à votre ALTESSE ROYALE, dont je suis

MONSEIGNEUR,

Le trés-humble & trés-obeïssant serviteur,
DE LA POTHERIE.

AVERTISSEMENT.

ON rend au Public ce qui lui eſt dû, en lui donnant cette nouvelle Relation de la Baye d'Hudſon, la fin des Navigateurs, & ſur tout de ceux qui ſont au ſervice du Roi; ne doit pas ſe terminer comme celle de la plûpart des autres Voyageurs, en vain plaiſir de faire une longue Hiſtoire de leurs Voyages, à leur Parenté ou à leurs amis, & de la deſhonorer ſouvent par une infinité de fauſſetez.

On laiſſe à ces ſortes de gens leur maniere d'égayer leurs Voyages, & l'on ne croit pas être obligé de les ſuivre. On croit au contraire devoir prendre une route toute oppoſée, & ſe propoſer dans cette Relation d'inſtruire plûtôt que de plaire. On ne

dit rien qui ne ſoit exactement vrai : tout ce que l'on rapporte à l'égard des glaces, des terres, des moüillages & des vents, eſt la pure verité ; telle qu'on l'a éprouvée parmi les plus effroyables tempêtes, ſans qu'on y ait rien ajoûté n'y changé, qui puiſſe en impoſer au Lecteur ; d'autant qu'il eſt d'une trop grande conſequence, & même contre la probité d'un Auteur de tromper par de honteux menſonges le Public qui à de la bonne foi & de la confiance en ſes Ecrits.

L'on n'a rien à ſe reprocher dans cet Ouvrage, où l'on a ſincerement raporté les differens hazards que l'Eſcadre a eſſuyez, ſoit pendant ſa route penible & laborieuſe, ſoit à ſon arrivée dans la Baye d'Hudſon, à l'extrêmité de l'Amerique Septentrionale, & dans les grands travaux qu'elle a ſurmonté au travers des glaces, avant la priſe du Fort de Nelſon par les François.

Le Lecteur remarquera aiſément que dans les Combats de Terre &

de Mer, on n'a flâté n'y blâmé perſonne, on a rendu Juſtice à tout le monde indifferemment, ſans aucune prédilection n'y haine. On eſpere auſſi que perſonne ne ſe plaindra, & que le Public ſera ſatisfait d'une naïveté qui ne ſe trouve pas ordinairement dans la pluſpart des Hiſtoriens, qui outrent le plus ſouvent leurs narrations, fondez ſur ce qu'ils ſavent que le Public ne peut aiſément s'éclaircir de leurs menſonges, à cauſe de l'éloignement des lieux dont ils parlent. Il n'en eſt pas de même de cette Hiſtoire, chacun s'y verra tel qu'il eſt, & qu'il a paru dans les occaſions où il s'eſt trouvé. Enfin on a ſuivi avec la derniere fidélité les deux caracteres eſſentiels de l'Hiſtoire; qui ſont de ne rien dire de faux, & de ne point taire la verité. *Nec falſa dicere, nec vera reticere.*

On ne fera pas de difficulté d'avoüer que la narration y paroîtra d'abord un peu ſeche & ſterile, & ceux qui la liront ne manqueront pas de

dire ce qu'à dit un des maîtres de l'Art, qu'on ne ſauroit trop égayer les narrations, qu'il faut quelque enjouëment pour empêcher qu'elles ennuyent le Lecteur. Tout cela peut être vrai, mais on changera aiſement d'avis ſi l'on fait reflexion qu'elles ne ſont pas toutes ſuſceptibles de ces agrémens, & que s'il y en à d'autres qui doivent être ſerieuſes pour inſtruire, celle que l'on donne au Public eſt de ce dernier genre, on n'a eû pour but que de lui faire part des découvertes qu'on a faites en ce païs, qui eſt ſi peu connu, cette Eſcadre étant la premiere qui ait penetré ſi avant dans l'Amerique Septentrionale.

Ce n'eſt pas qu'aprés tout on eût pû ſans beaucoup de peine y donner un tour de gayeté & d'enjouëment, s'il eût été abſolument neceſſaire, & ſi ç'eût été une faute de rapporter les faits naturellement & ſimplement; mais comme les Combats & les Naufrages ont quelque choſe de trop triſte & de trop affreux pour

leur devoir donner un air riant & enjoüé, on n'a pas crû devoir prendre pour une Loi indiſpenſable l'avis de ce maître de l'Art, ſur tout dans une Hiſtoire où l'on ne parle que de précipices cachez ſous des Bancs de Néges, de montagnes de Glaces, de bancs de Sable, de Rochers affreux, de Sauvages inhumains ; & de tout ce qui eſt le plus capable de donner de l'effroi aux plus intrepides, & dont l'image qui en reſte même aprés en être échapé, eſt trop vive & trop affligeante pour ſouffrir de ſemblables ornemens.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARE, à nos amez & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il apartiendra : SALUT. Notre bien-amé FRANÇOIS DIDOT Libraire à Paris, nous ayant fait remontrer qu'il ſouhaiteroit continuër à faire imprimer un Ouvrage qui à pour titre *Hiſtoire de l'Amerique Septentrionale*, mais craignant

craignant que d'autres Imprimeurs ou Libraires ne vouluſſent entreprendre de le faire imprimer, vendre ou debiter, ce qui lui cauſeroit une perte conſiderable : il nous auroit en conſequence trés-humblement fait ſuplier de vouloir lui accorder nos Lettres de Privilege ſur ce neceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Expoſant, nous lui avons permis & permettons par ces preſentes de faire imprimer ledit Livre en telle forme, marge, caractere, en un ou pluſieurs Volumes, conjointement ou ſeparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout notre Royaume, pendant le temps de huit années conſecutives, à compter du jour de la datte deſdites Preſentes : Faiſons défenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéïſſance. Comme auſſi à tous Libraires-Imprimeurs, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter, ny contrefaire ledit Livre en tout n'y en partie, ny d'en faire aucuns Extraits ſous quelque prétexte que ce ſoit d'augmentation, correction, changement de Titre ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & interêts, à la charge que ces Preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles : que l'impreſſion de ce Livre ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens

de la Librairie; & qu'avant que de l'expoſer en vente, le manuſcrit ou imprimé qui aura ſervi de Copie à l'impreſſion dudit Livre, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre trés-cher & feal Chevalier, Chancelier de France le Sieur Dagueſſeau, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre dit trés-cher & feal Chevalier, Chancelier de France le Sieur Dagueſſeau; le tout à peine de nullité des Preſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Expoſant, ou ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la Copie deſdites Preſentes qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Livre, ſoit tenuë pour dûëment ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers & Secretaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraire. CAR tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Paris le deuxiéme jour du mois de Mai, l'an de grace 1721. & de notre Régne le ſixiéme. Par le Roi en ſon Conſeil. CARPOT.

Regiſtré ſur le Regiſtre 4. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 734. No. 794. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conſeil du 13. Aouſt 1703. A Paris le 26. Mai. 1721.

Signé, DELAULNE, *Sindic.*

Ledit Sieur Didot a Aſſocié au preſent Privilege les Sieurs Jean-Luc Nion Libraire à Paris, & Jean Baptiſte Machuël Pere, Libraire Imprimeur à Roüen; pour en joüir conjointement ſuivant l'accord fait entr'eux.

HISTOIRE DE L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE.

LETTRE I.

PARTANCE DE LA ROCHELLE.

Circonſtances particulieres pendant la Traverſe, deſcription de Plaiſance dans l'iſle de Terre-Neuve, & de ſon Commerce.

MONSIEUR,

Si vous ne m'aviez permis de vous faire la relation d'une partie de mon Voyage de l'Amerique Septentrio-

nale, je n'aurois eû garde de prendre cette liberté. En effet, que pourrois-je vous dire que vous ne sachiez beaucoup mieux que moi, qui ne m'étant trouvé que rarement dans des tempêtes, viens ici vous en faire un recit qui paroît assez inutile pour vous, Monsieur, qui en avez essuyé de si rudes, & dans des occasions tout autrement considerables, & qui les avez affrontées avec tant d'intrepidité & surmontées avec tant d'habileté & de sagesse. Je vous avoüe que plus je fais reflexion à la liberté que vous m'avez donnée, plus je trouve qu'il y a de l'indiscretion à m'en servir, mais souvenez-vous, s'il vous plaît, que vous me l'avez permis. C'est pourquoi je commencerai cette Relation, en vous disant que les vaisseaux du Roi, le Pelican, le Palmier, le Weesph, le Profond, & le Violent, étoient à Chef de Baye aux rades de la Rochelle, prêts à faire voile lors que je reçûs un ordre de Sa Majesté pour m'embarquer Commissaire à la suite de cette Escadre.

Je réglai toutes mes affaires en moins de deux ou trois jours, & m'embarquai sur le Pelican : Comme je n'avois point été à l'armement je voulus faire la revuë generale, & prendre connoissance de l'Escadre avant la Partance. Je la fis donc le

jour de Pâques, qui étoit le sept Avril mil six cens quatre-vingt dix-sept, & nous fimes voile le lendemain à quatre heures du matin, d'un vent d'Est.

Serigni Lieutenant de Vaisseau, qui montoit le Palmier, se trouva le Commandant en l'absence de Monsieur d'Iberville son frere, Capitaine de Fregate, que nous devions prendre à Plaisance pour l'entreprise des Forts Anglois de la Baye d'Hudson, qui est au Nord du Canada.

Le Marquis de Château Morand, Capitaine de Vaisseau, Neveu de Monsieur le Maréchal de Tourville, qui s'en alloit aux Isles de l'Amerique, avec plusieurs Vaisseaux Marchands, nous convoya jusqu'au onziéme du même mois, vingt à vingt-cinq lieuës par de là le Cap de Finis-Terre, où nous nous separâmes les uns des autres.

Les vents d'Est nous furent tout-à-fait favorables pendant neuf jours, & s'ils eussent continué nous fussions arrivez en peu de jours à Plaisance, mais ils changerent le vingt & un avec une brume fort épaisse & un froid aussi rude que dans le mois de Janvier, & commencerent à être fort contraires avec des broüillards extrémement épais, en sorte que la Mer devint

tout-à-fait rude, & preſque impratiquable.

Il n'y eut que la mouſqueterie & le canon, que l'on tiroit de temps en temps l'eſpace de vingt & un jour, qui nous empêcherent de nous ſeparer : nous pouvions alors dire avec un juſte ſujet, que du Printemps nous étions rentrez dans le plus rude Hiver, & nous avions tout lieu de craindre un triſte naufrage, tant il eſt difficile de naviger ſur les Mers, ſans ſe trouver expoſez à de rudes coups de vents ; c'eſt ce que nous éprouvâmes bien-tôt : car le vingt-cinq du même mois le Weeſph que montoit Chatrier, Enſeigne de vaiſſeau, démâta de ſes deux huniers, & le lendemain le Pelican donna chaſſe d'un vent Sud-Sud-Oüeſt, ſur les quatre heures du ſoir, à une corvette Angloiſe, de quatorze canons, & déja nous nous propoſions à en faire le butin, mais la joye qui commençoit à naître parmi notre équipage, qui ne s'en voyoit qu'à une petite portée, fut bien tôt ralentie par un orage affreux & plein de nége, qui s'éleva tout d'un coup.

En effet, cette triſte conſtellation n'eût pas ſi-tôt paru, que tous les vents ſe mirent de la partie, & ſe déchaînant horri-

blement l'on eut vû dans le moment des gens tout troublez, lors qu'on entendit un bruit ſourd & confus, qu'excitoient les Manœuvres.

Le Ciel s'obſcurcit de telle ſorte, que nous ne pouvions nous reconnoître, & nous nous prenions les uns pour les autres.

Il ſembloit que cette vaſte étenduë de Mer, formoit une montagne eſcarpée, d'une hauteur prodigieuſe, ſur laquelle nous étions.

Puis venant tout d'un coup à s'écrouler, formoit des abîmes dans leſquels nous paroiſſions être engloutis.

Mais ils en furent raportez plus vîte qu'ils n'étoient montez. En vain nous efforcions-nous de ſortir de ces affreux abîmes, lorſque l'impetuoſité d'un autre flot nous élevoit juſques dans les nuës, où nous paroiſſions comme ſuſpendus & immobiles.

Tantôt la Mer paroiſſoit comme une vaſte & profonde Valée, entre deux montagnes eſcarpées, au pied deſquelles nous appercevions les flots entr'ouverts.

Le moment d'aprés les concavitez ſe rempliſſoient, & la Mer demeurant neanmoins toûjours agitée, on voyoit les va-

gues s'enfoncer avec fureur dans le ſable ; preſque juſqu'au centre de la terre.

Cette cruelle tempête dura deux jours entiers, pendant leſquels nous eſſuyâmes tout ce qu'on peut s'imaginer de fatigues, & nous nous vîmes pluſieurs fois à la veille de notre perte : Mais enfin il ne nous en couta que notre grand hunier, & ce fut un eſpece de miracle pour nous d'en être quitte à ſi bon marché. Ce fut auſſi un grand bonheur pour la corvette Angloiſe à qui nous avions donné chaſſe, car aprés l'avoir perdûë de vuë, nous l'aperçûmes enſuite au vent une demie-heure aprés démâtée de tous ſes mâts, ayant chaſſé à ſec.

Notre Eſcadre ſe trouva pour lors diſperſée juſqu'au vingt ſept, que nous trouvâmes le Profond, & le vingt huit ſur le ſoir, le Palmier vint nous ranger dans un aſſez pitoyable état.

Serigni nous dit que la nuit du Vendredi vingt ſixiéme au Samedi, le Palmier & le Weeſph s'étoient abordez : le premier avoit eû tout ſon éperon emporté, & ſa bouteille & ſon ancre de bas bord rompuës. Il n'avoit n'y mât de Hune, n'y Perroquets, n'y hune de Beaupré, point de Vergue de Civadiere, le Beaupré étant

tout dégarni ; rien n'étoit plus affligeant que ce ſpectacle, joint à celui de l'équipage qui étoit dans une extrême conſternation. En effet, le choc que s'étoient fait reciproquement les deux vaiſſeaux dans une grande obſcurité, avoit été ſi violent que dans le temps que le Weeſph rouloit, les canons de la ſeconde baterie, le frapoient entre la quille & la ligne de flottaiſon, & ſon Beaupré donnant debout au corps dans le mât d'Artimon, le caſſa en deux. Le coup fut d'autant plus favorable au Weeſph, qu'il l'empêcha de ſombrer ſous voiles. Dans le moment celui ci n'ayant plus paru, les Officiers du Palmier crûrent pour lors qu'il étoit coulé bas.

Quand nous n'aperçûmes plus le Weeſph revenir avec le Palmier, nous demandâmes à Serigni s'il ne l'avoit point vû, & il nous fit comprendre qu'il croyoit l'avoir vû perir.

Comme il ne parut plus, nous ne ſavions qu'en penſer, & flottans entre l'eſperance & la crainte, nous nous imaginions tantôt qu'il avoit relâché aux Acores, & tantôt qu'il s'étoit perdu dans la tempête.

Dans cette incertitude nous continuâmes le reſte de notre voyage, avec les trois autres.

La bonne conduite de Serigni étoit extrêmement utile dans cette conjoncture, où en vingt ſix jours à peine vîmes nous ſix fois le Soleil. Pendant ce temps-là les maladies ſurvenoient de jour à autre dans notre bord. Le ſcorbut commença à s'y inſinuër & y regner generalement.

Notre malheur ne ſe termina pas à cela, car les vents vinrent tout à fait contraires.

Les Pilotes ne ſavoient plus où ils étoient, il n'y avoit pas moyen de prendre hauteur ; enſorte que nous étions tous au deſeſpoir.

Toute notre conſolation étoit de voir quelquefois grande abondance d'oiſeaux, qui nous ſervoient comme de préſages pour nous faire conjecturer que nous n'étions pas loin du grand Banc : cependant nous ne pouvions y arriver.

Nous nous trouvâmes à la fin banquez le ſeptiéme Mai, ſur les quatre heures aprés midi.

Les Pilotes trouverent quarante cinq braſſes d'eau, fond de gravaille, noirâtre un peu pourri & plat, nous carguâmes nos voiles, pour avoir le plaiſir de pêcher de la Morüe Nous en prîmes une grande quantité qui ſervit de rafraîchiſſement à

nos équipages, la plûpart des volailles & des moutons qui avoient été embarquez pour cet effet, étans morts de froid ou des coups de Mer qui paſſoient continuellement ſur le pont, ou de maladie, comme nous avons dit ci deſſus.

Le Violent même que montoit Bigot enſeigne de Vaiſſeau, ſe trouva entre deux eaux pendant un temps aſſez conſiderable, juſques-là que des coups de Mer briſerent des épontilles en ſon fond de cale.

Nous apareillâmes deux heures aprés d'un vent d'Eſt quart Nord-Eſt, qui ne dura guere, car les vents changerent encore.

Pendant ce temps-là neanmoins nous arrivâmes ſur le Boulevard ; mais les brumes augmenterent toûjours.

Aprés treize jours de tempête nous connûmes terre ſur les quatre heures du ſoir, à quatre lieuës au Nord Oüeſt quart-Oüeſt.

Les ſentimens des Pilotes de l'Eſcadre furent partagez, l'on crût que ce pouvoit être le Cap de Saint-Laurent de l'iſle de Terre-Neuve: c'eſt pourquoi nous revirâmes de bord pour éviter cette Côte, & portâmes vers le Sud. Nous reconnûmes encore terre le ſeize, ſur les dix heures du matin ; mais les brumes empêcherent

de nous en trop approcher, de crainte de quelque naufrage. Les ſentimens furent derechef partagez. Nous fimes venir le Pilote du Profond, qui nous dit que c'étoit le Chapeau-rouge de l'iſle de Terre-Neuve, dont nous n'étions éloignez que de ſix lieuës tout au plus.

Nous nous retirâmes la nuit, & le dix-ſeptiéme le temps s'étant éclairci, nous vîmes du vent de Sud Oüeſt quart de Sud, le Cap de Sainte-Marie. C'eſt la premiere Terre que l'on reconnoît ordinairement pour entrer dans la Baye de Plaiſance. Il eſt au quarante ſixiéme degré, vingt min. de lat. Nord, à quatorze lieuës de Plaiſance.

Nous entrâmes dans cette Baye, laiſſant le Cap ſur les ſept heures du ſoir, au Sud-Sud Eſt, environ trois lieuës & demie, aprés avoir cargué nos baſſes voiles, & les huniers. Le calme nous prit ſur la minuit.

Le vent fraîchiſſant le dix huit, nous fimes trois bordées, aprés leſquelles nous moüillâmes ſur les dix heures du matin à la pointe verte, qui eſt habitée des François, à une lieuë de Plaiſance; & aprés beaucoup de fatigues & de mauvais temps que nous eûmes dans notre route, nous entrâmes enfin le même jour dans le Port, le Weeſph y arriva trois jours aprés, auſſi

en

en peine d'apprendre des nouvelles du Palmier, que le Palmier l'étoit d'apprendre des ſiennes.

Le radoub qu'il falut faire de ces deux vaiſſeaux, fut cauſe que nous ne pûmes aller à l'Acadie, ſelon les ordres que nous avions reçûës. Nous n'eûmes que le temps de nous diſpoſer pour la Baye d'Hudſon, qui étoit le ſeul ſujet de notre voyage.

Nous trouvâmes heureuſement Monſieur d'Iberville, qui deux jours aprés notre arrivée devoit continuër l'entiere deſtruction de la Colonie Angloiſe, qui eſt établie dans l'Iſle de Terre-Neuve : mais avant de vous en raporter les circonſtances, il eſt à propos de tracer ici la deſcription de Plaiſance, dont le Port eſt l'un des plus beaux qui ſe puiſſe voir, tant par ſa ſituation naturelle que par raport aux differens ouvrages dont il eſt fortifié : il eſt d'une ſi grande étenduë qu'il y peut moüiller plus de cent cinquante vaiſſeaux de Guerre tels qu'ils puiſſent être.

Son entrée eſt un Goulet, où il n'y a que le paſſage d'un navire. Le Pilote qui voudra y entrer tiendra le milieu le plus qu'il pourra, (ce qui n'eſt pas fort facile, à cauſe d'un grand Courant & des remonts de marée) & l'on porte une Auſſiere ſur la grande Grave, pour n e point ranger

le Fort, qui eſt tout bordé de Rochers.

Plaiſance eſt dans un païs plat, diviſé en deux parties par ce Goulet, dont l'une eſt la grande Grave & l'autre le quartier du Fort, qui eſt au pied d'une montagne d'environ cent trente toiſes de hauteur, ſur laquelle eſt une Redoute bien fortifiée, la nature ayant rendu le païs haut inhabitable, n'i produiſant que de la mouſſe & de petits ſapins, parce que l'on n'y trouve pas un demi pied de terre, a voulu former un païs plat de trois quarts de lieuë de long, que l'on apelle la grande Grave; elle eſt entre deux montagnes qui ſont à pic. Celle du Sud Sud-Oüeſt en eſt ſeparée par un petit courant d'eau qui venant du Goulet forme un Lac nommé la petite Baye, où il y a grande abondance de Saumons. Le long de ce courant ſont des échafaux qui ſont des cabanes où l'on ſale les Moruës; le toit & les murailles de ces échafaux ſont des feüillages de ſapins, auſſi-bien que les maiſons des habitans qui forment une ruë; ces maiſons ſont couvertes de mouſſe, les moutons paiſſent le plus ſouvent des herbes deſſus. La grande Grave eſt une étenduë de galets, ſur leſquels l'on met ſecher la moruë. On apelle galet de grandes pierres plates qui ſont en cet endroit.

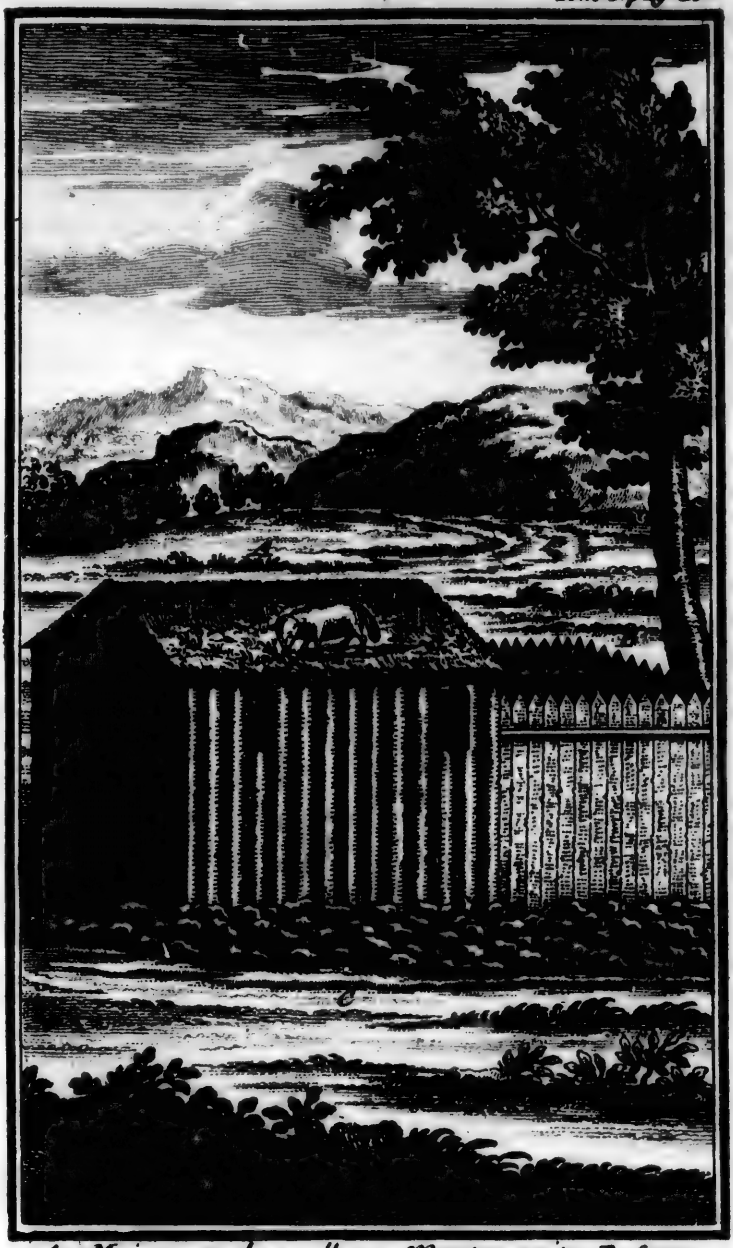

A. Maison sur la quelle un Mouton paits. B. Cour de la Maison. C. galets ou pierre.

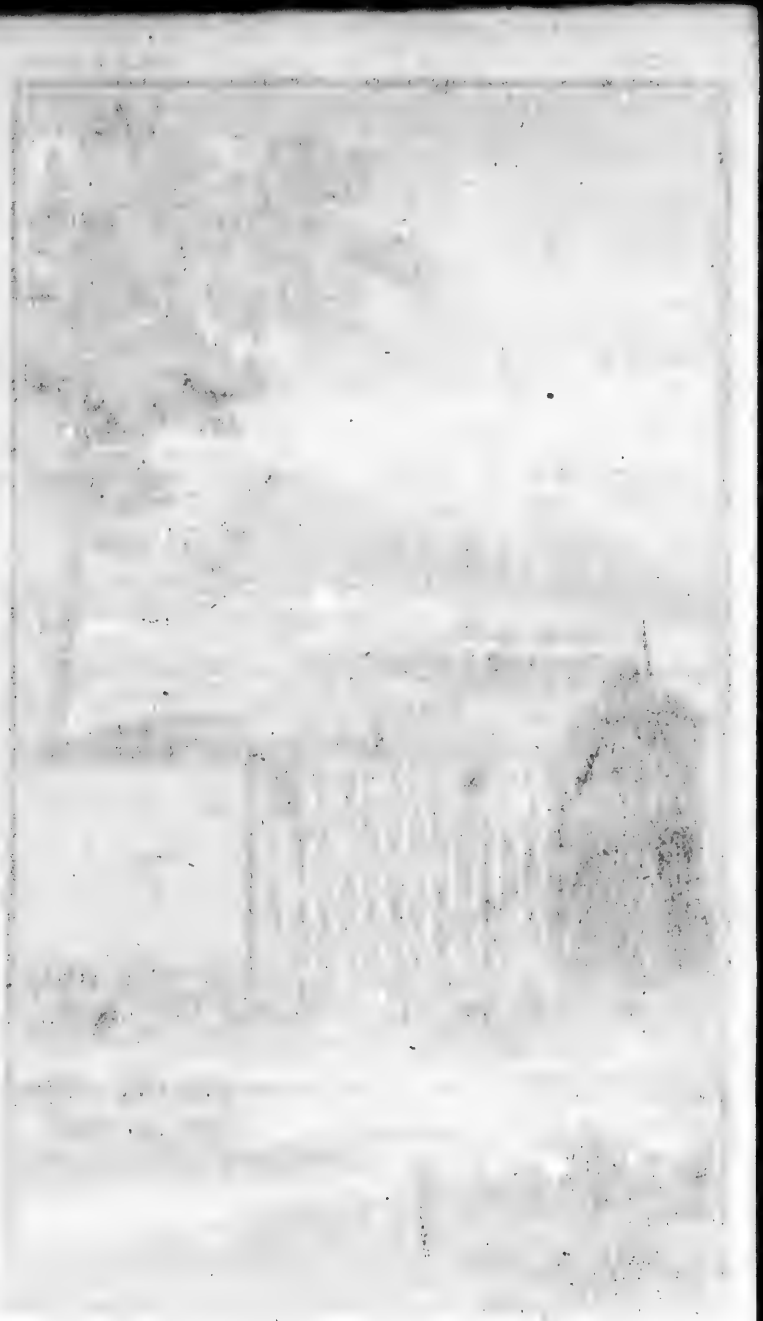

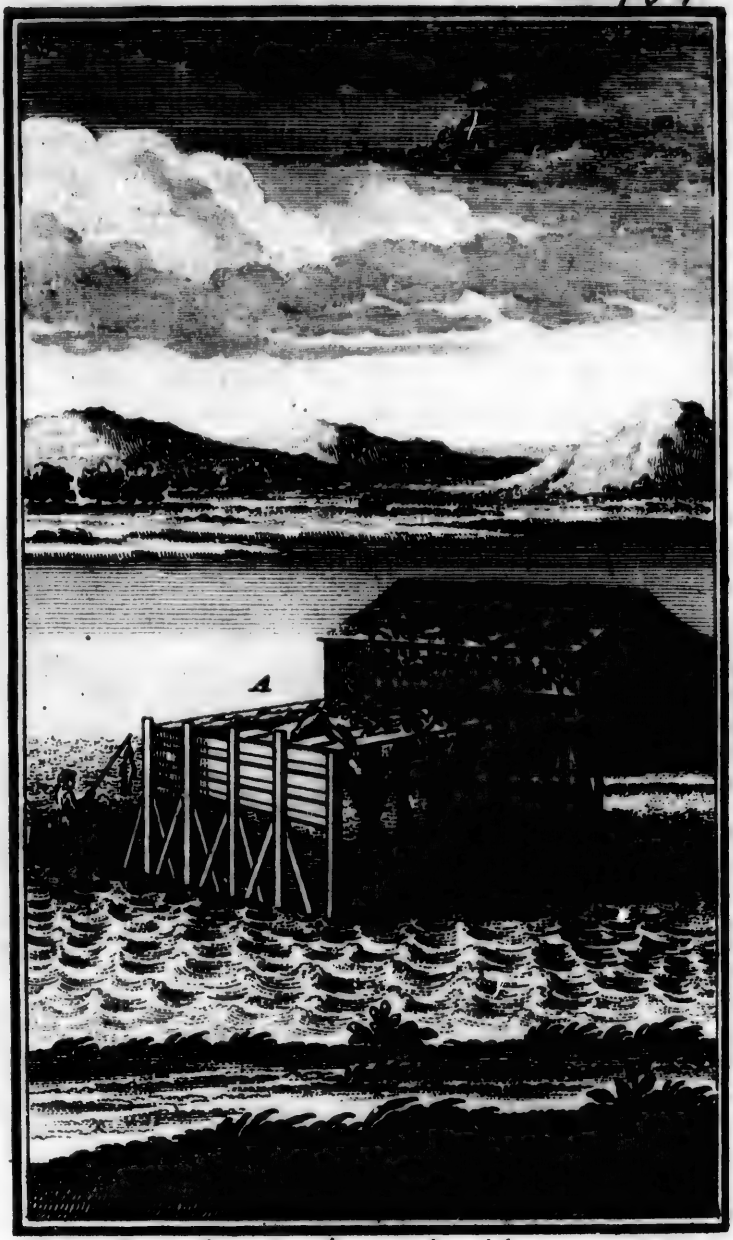

A. Endroit ou on jette dabord la morue.

Comme la moruë fait toute la richeſſe de Terre-Neuve, vous voulez bien Monſieur que je vous diſe de quelle maniere elle ſe prépare, les ſoins & les peines qu'il y faut aporter ſont grandes, je ne réïtere point ce que c'eſt qu'un échafaut, n'y comme il eſt bâti, il s'agit de ſavoir que c'eſt l'endroit où l'on habile les moruës. L'on y trouve un Piqueur, un Décoleur, un Trancheur, & un Saleur, qui y travaillent.

On peut dire avec raiſon de ces maiſons qu'elles ſont toutes la richeſſe des habitans de ce païs, & qu'elles reſſemblent parfaitement à celle à qui Virgile donne le titre de Royaume. *Pauper, & tugurii congeſtum cespite culmen.*

Pour connoître les fonctions des perſonnes qui y ſont employées, il faut ſavoir que le Piqueur ouvre la moruë.

Le Décoleur arrache les entrailles, le foye, & coupe la tête.

Le Trancheur lui ôte l'arête, & la fait gliſſer dans un Eſquipot, qui eſt un petit reſervoir qui va en pente.

Le Saleur la reçoit dans une brouëte, qu'il conduit en un endroit où il fait la Saline de la maniere que je le vai raporter.

Il étale une couche de moruë de neuf ou dix pieds de long, ſur laquelle il jette du ſel, & ſucceſſivement d'autres couches.

l'une sur l'autre, de l'épaisseur de trois pieds, elles demeurent en cet état cinq à six jours afin que le sel puisse s'imbiber, au bout desquels deux hommes les portent à la mer dans un lavoir, qu'ils frottent & lavent avec un goupillon pour en ôter le sel. On les met ensuite en pâte, c'est-à-dire en masse. Elles y reste..t deux jours, & aprés la saint Jean un seulement, à cause de la chaleur. On les étend aprés sur la Grave, le dos sur le galet, & on les retourne le soir, où elles demeurent jusques au lendemain à neuf heures du matin, & si le temps est beau on les retourne encore; ensuite on les retire de là pour les mettre en mouton, c'est à dire cinq ou six les unes sur les autres, la queuë dans la tête, & la tête dans la queuë. Aprés-quoi s'il fait beau temps on les étale comme je viens de dire, & sur le soir du même jour on les met encore en mouton pendant trois jours & trois nuits. On les met ensuite en pile, qui est faite à peu prés comme un pâlier de basse court, qui contient quelquefois trois cens quintaux. On les retire de cette pile pour les mettre de rechef sur la Grave, & l'aprés-dînée on les remet en pile l'espace d'un mois pour les faire suer, sans plus les éventer, c'est à-dire sans les étaler sur la Grave, & on en charge aprés les vaisseaux.

Il y a beaucoup de gibier dans toute l'Iſle : on y trouve du Caribou, de l'Orignac, du Caſtor, & des Renards ; les Perdris y ſont fort délicates. Lors que l'on va un peu loin à la chaſſe l'on porte une Bouſſole, car l'on court riſque trés ſouvent de ne plus trouver le lieu de ſa demeure. Les Fraiſes y ſont en ſi grande quantité qu'il y en a autant que d'herbe dans les bois ; au reſte il y a beaucoup de deſagremens dans cette Colonie.

Deux Barques longues, de quatre pieces de canon, avec trente hommes d'équipage chacune, peuvent deſoler & ruïner les Graves de la Baye, enlever ou couler bas toutes leurs Biſcayennes lors qu'elles reviennent de la Pêche. Les Habitans ne joüiſſent d'aucune douceur de la vie ; ils n'ont point de Jardinages parce que toute la terre n'eſt remplie que de galets, ſur leſquels ils font ſecher leurs Moruës dans les endroits où les pierres ne ſe trouvent point. La terre eſt une Mouſſe, où rien ne peut produire. Le bled n'y vient point, n'y ayant aucun fruit de France que des Fraiſes, ce qui dégoute la plûpart des Habitans, & fait qu'ils aimeroient mieux le Cap Breton, car je leur ay ſouvent entendu dire que ſi l'on connoiſſoit à la Cour le merite de l'Iſle du Cap Breton, & ſi

l'on vouloit le peupler, il n'y a point d'Habitans à Plaiſance qui ne quitta volontiers cette Ville, ſi on leur permettoit, pour s'aller établir dans l'Iſle du Cap Breton. En éfet, c'eſt une trés-belle Iſle, à la côte de l'Acadie, vis-à-vis la pointe du Sud de l'Iſle de Terre-Neuve, qui forme l'entrée du Golphe de ſaint Laurent. La terre y eſt admirable. Ce ne ſont que Plaines, que Prèries, que Forêts remplies de Chênes, d'Erables, de Cedres, de Noyers, & des plus beaux Sapins du monde, & des plus propres pour la Mâture. L'on pourroit y conſtruire des Moulins à ſcier pour faire des Planches de Sapins, de Noyers, & de bordages de Navires, qui ſeroient d'un grand Commerce pour la France.

L'on y feroit une ſeconde Normandie ſi l'on vouloit y planter des Pepins de Pommes, le Calvile ſur tout y ſeroit d'un goût exquis comme celui de l'Acadie. Le Chanvre y vient naturellement, & l'on y en trouve des campagnes toutes remplies. Le Bled y ſeroit plus beau qu'à Quebec : le Houblon y viendroit auſſi.

La chaſſe aux Outardes, aux Oyes ſauvages, aux Perdris de France, aux Gelinotes de bois, aux Tourterelles, aux Canards, aux Pluviers, aux Sarcelles, aux Beccaſſines, & à toute ſorte de Gibi

de riviere y régne de toutes parts. Je ne parle point de la Pelleterie du Canada, qui n'y manque point.

L'on n'auroit pas si loin à aller pour faire la Pêche de la Moruë comme à Plaisance, & l'on n'y courroit point le même risque, d'autant qu'elle s'y fait presque terre à terre tout le long de l'Isle.

Il ne me reste plus qu'à vous assurer que je suis trés parfaitement,

MONSIEUR,

Vôtre trés-humble, &c.

II. LETTRE

Deſtruction preſqu'entiere de la Colonie Angloiſe en l'Iſle de Terre-Neuve, en 1696, & 1697.

MONSIEUR,

Vous m'avez toûjours aimé dés ma tendre jeuneſſe, & je vous ai toûjours honoré. La parfaite amitié eſt comme un lien ſacré qui attache ſi étroitement le cœur de deux amis, que rien au monde n'eſt capable de le rompre. Pour moi qui vous ai conſacré le mien, je veux encor vous renouveller en cette occaſion ce que j'ai de plus cher par l'attachement inviolable que j'ai à vos interêts. Recevez je vous prie une deſcription de l'Iſle de Terre-Neuve que je vous envoye.

Il s'eſt fait pendant cette Guerre des actions ſi heroïques, que jamais Monarchie n'a ſoutenu la gloire de ſon Prince avec tant d'éclat que celle de la France. La réputation des armes du Roi s'étant répanduë juſques aux endroits de la terre les

plus éloignez, les Canadiens ont voulu faire voir de leur côté qu'ils n'étoient pas moins paſſionnez à ſoûtenir les interêts de Sa Majeſté que les autres ſujets. Et animez de cette noble ambition, ils ont donné en pluſieurs ocaſions des marques aſſurées de leur fidelité. Vous voulez bien, Monſieur, que je vous faſſe un recit de quelques actions particulieres où je les ai vûs occupez pour le ſervice du Roi dans le temps que j'arrivé à Plaiſance. Vous y trouverez une maniere de faire la guerre tout-à-fait differente de celle de l'Europe. Le climat & la ſituation du païs y contribuë beaucoup. Et quoi qu'elle tienne un peu du caractere des Sauvages avec qui ils ſont toûjours en guerre, ils ne laiſſent pas de venir glorieuſement à bout de leurs entrepriſes.

Les Anglois ont cette maxime, lors qu'ils s'établiſſent dans les Colonies, de mettre en uſage tout ce qui peut contribuer aux commoditez de la vie, autant que le climat des païs où ils ſe trouvent le peut permettre. Le grand nombre de Havres qu'ils occupoient en l'Iſle de Terre-Neuve, faiſoit voir que c'en étoit une des meilleures d'Angleterre. Monſieur d'Iberville connoiſſant la richeſſe de cette Iſle, crût qu'il étoit du ſervice du Roi d'en arrêter le cours, & qu'en détruiſant tous les endroits

qu'ils habitoient, le Commerce en ſeroit interrompu. Il prit la liberté de repreſenter à Monſieur de Pontchartrain qu'il étoit dangereux d'avoir de ſi puiſſans voiſins aux environs de Plaiſance, & s'offrit d'en faire l'entrepriſe.

Sa Majeſté lui accorda de prendre pour cet éfet des Canadiens, & lui commanda de ſe joindre l'Eté de 1696. avec Mr. du Brouillan Gouverneur de Plaiſance.

Les Vaiſſeaux le Pelican, le Comte de Toulouſe, le Phelipeaux, le Vendôme, l'Harcour, & deux Brulots, montez par des Maloüins, devoient faire les attaques par mer.

Monſieur d'Iberville étant occupé à faire des expeditions dans l'Acadie ſur les Anglois ne pût arriver aſſez à temps; ce qui obligea ce Gouverneur de faire voile avec ces Vaiſſeaux.

Il prit pluſieurs petits Havres, dans leſquels il ſe trouva pluſieurs bâtimens chargez de Moruës; mais il ſurvint entre lui & les Maloüins une mes-intelligence qui empêcha la priſe de ſaint Jean, qui étoit la Place la plus conſiderable de toute l'Iſle. Il fut obligé de s'en retourner à Plaiſance, où il trouva Mr. d'Iberville qui étoit arrivé de l'Acadie, prêt à partir pour le joindre, ne l'ayant pû faire plûtôt, parce que

que tous ſes Canadiens n'étoient pas encore arrivez du Canada.

Monſieur d'Iberville s'étant chargé de l'entiere deſtruction de ces Havres par Terre, ne le croiant pas ſi facile par Mer, ſe diſpoſa de partir pour en faire la tentative, mais Mr. du Brouillan voulant avoir part à une entrepriſe qui ne pouvoit être que fort glorieuſe, à laquelle il n'avoit pû réuſſir avec quinze à ſeize cens hommes, lui arrêta ſes Canadiens. Ceux-ci déclarerent ouvertement qu'ils ne vouloient point lui obeïr, voulant s'en retourner en Canada, & qu'ils ſe retireroient dans les bois plûtôt que de l'accompagner. Ils ſe plaignirent qu'en partant de Quebec on ne leur avoit point dit qu'ils dûſſent le reconnoître pour leur Commandant, & ils ſavoient même qu'ils étoient aux frais de Mr. d'Iberville, dont ils avoient reçû de l'argent.

Monſieur du Brouillan ſachant que Mr. d'Iberville avoit ordre de faire la Guerre ſeul en Hiver, (ce qu'il avoit toûjours regardé comme impoſſible) lui fit cependant parler Demuid, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie en Canada, qui étoit venu conduire le détachement des Canadiens, qui lui dit que Mr. du Brouillan vouloit ſeulement ſe trouver à la priſe de

ſaint Jean, avec de ſes Habitans, ſans entrer dans aucune prétention ſur les avantages qu'il en pourroit tirer. Lors qu'un Commandant poſſede le cœur de ceux qui ſont ſous ſon obeïſſance, il lui eſt aiſé de les manier, & de leur inſpirer ſes ſentimens autant qu'il le juge à propos. Je trouve que la conduite de Mr. d'Iberville fut tout à fait judicieuſe dans une conjoncture auſſi embaraſſante que celle où il ſe trouvoit. Il ſavoit d'un côté la conſequence qu'il y avoit de commencer par le Nord de l'Iſle; & d'ailleurs il étoit perſuadé que les Anglois ſe ſeroient fortifiez de nouveau, dans l'aprehenſion où ils pourroient être que les François ne revinſſent encore. Enfin aprés avoir calmé les eſprits irritez des Canadiens, qui ne ſont pas ſi maniables, il ſe détermina d'aller à ſaint Jean.

Monſieur du Brouillan s'embarqua ſur le Profond, & fit voile pour Rognouge, lieu du rendez-vous. Monſieur d'Iberville aprehendant quelques coups de vent aſſez frequens dans cette ſaiſon, qui le jettant au large auroit pû l'obliger d'aller en France avec ſix vingt hommes qui étoient à ſes frais & dépens, prit le chemin de terre.

La réputation qu'il s'étoit acquiſe parmi differens peuples Sauvages, obligea

Pierre-Jeanbeovilh, Chef de Guetre des Abenaquis, de quitter sa nation pour être témoin oculaire de ce qu'on disoit de lui. Ce Chef voulut savoir si Mr. d'Iberville faisoit mieux la guerre aux Anglois, que lui ne la leur faisoit, & aux Iroquois ses ennemis. C'est un homme d'une trés-belle taille, de trente-huit à quarante ans. Il a dans les traits de son visage un air tout à fait martial. Ses actions & ses manieres font connoître qu'il a les sentimens d'une belle ame. Il est d'un si grand sang froid qu'on ne l'a jamais vû rire. Il a enlevé seul en sa vie plus de quarante chevelures.

Il n'étoit point naturel de faire une campagne de cinq ou six mois sans avoir quelque Ecclesiastique. Monsieur l'Abbé Baudoüin, qui avoit été autrefois Mousquetaire, éleve de Mr. l'Abbé Tronson, & presentement Missionnaire dans l'Acadie, voulant donner des preuves de son zéle, accompagna Mr. d'Iberville.

Ils partirent tous de Plaisance le jour de la Toussaints de l'année 1696. pour aller au fond du Port, qui a prés de deux lieuës de profondeur. Ils monterent le lendemain dans les bois environ une demie lieuë, & le troisiéme jour marcherent dans un païs mouillé, couvert de mousses, où ils enfonçoient, cassant avec les jambes les glaces.

Cette marche dura neuf jours, dans des bois ſi épais qu'à peine pouvoit-on paſſer, étans obligez de traverſer des Rivieres, des Lacs juſques à la ceinture, dans un temps où le froid étoit fort rude. Ils arriverent le dix du même mois à Forillon, où Mr. d'Iberville ſe rendit le premier avec dix hommes qu'il détacha des autres. Les vivres commençoient à leur manquer depuis deux jours : Ils trouverent fort à propos une douzaine de Chevaux qui leur ſervirent de nourriture, dans l'attente où ils étoient des vivres qui étoient embarquées dans le Profond. Monſieur du Brouillan étant arrivé le premier à Rognouge, détacha Rancogne Officier de ſa Garniſon, avec quelques Soldats qui prirent un Anglois, lequel s'étant échapé en donna avis à ſaint Jean. Le Gouverneur de cette Place ne manqua pas d'envoyer au plûtôt un détachement conſiderable à la découverte. On rencontra l'Officier François; on en vint aux mains, & il fut obligé de ſuccomber ſous le grand nombre. On lui tua un homme, on en bleſſa un autre, & on lui fit quatre priſonniers. Cet Officier s'en revint à Forillon avec trois hommes demi-morts de faim & de froid.

Pendant que Mr. d'Iberville alloit en Canot joindre Mr. du Brouillan, il envoya

de Plene à Cabreüil, avec douze hommes, joindre deux Anglois qui avoient été découverts. Celui-ci enleva quantité de vivres, & emmena douze priſonniers, qui déclarerent qu'il y avoit cent hommes le long de la côte, juſques à Bayeboulle, qui commençoient à faire des habitations. Monſieur du Brouillan ayant renvoyé le Profond en France avec quelques priſonniers, arriva à Forillon avec cent hommes. Ce fut-là où ils prirent les expediens les plus ſeurs & les plus convenables.

Il falut pour cet éfet faire pluſieurs découvertes : c'étoit l'unique moyen de connoître la force des ennemis, & d'aprendre en même temps s'il ne leur venoit point d'Angleterre quelques vaiſſeaux de guerre. Mr. d'Iberville étant à la tête de cent vingt-quatre Canadiens, parmi leſquels ſe trouverent pluſieurs Gentilshommes, quatre Officiers, & le Chef de Guerre des Abenaquis, qui le ſuivoit toûjours dans tous ſes mouvemens, ſe mit en chaloupe pour Bayeboulle, qui eſt à ſix lieuës de Forillon. Ils prirent en arrivant un Vaiſſeau Marchand d'environ cent tonneaux, dont l'équipage s'enfuit dans les bois avec les habitans du lieu.

Vingt Canadiens partirent pour ſaint Jean. Dix autres courant les bois enleve-

rent cinq hommes, parmi leſquels ſe trouva le Capitaine de ce Vaiſſeau qui étoit parti d'Angleterre avec deux Vaiſſeaux de guerre de cinquante & ſoixante & douze pieces de canon, qu'il avoit quitté ſur le Grand-Banc, & qu'il croyoit devoir être arrivez à ſaint Jean. Deſchaufours ſe détacha avec ſix Canadiens pour Ouitſliſbaye : Six autres firent trois priſonniers & une femme. Quatre Matelots ſe jetterent du coté des François : Deux Canadiens du Parti qui étoit allé à ſaint Jean, revinrent. Le reſte obſervoit le Petit-Havre, qui eſt à cinq lieuës de Bayeboulle, avec un priſonnier, qui leur aprit qu'il n'i avoit à ſaint Jean que trois Navires Marchands, mais ils n'oſerent s'écarter de peur que les traces de leurs Raquetes ne les fiſſent découvrir.

Ces découvertes étant faites l'on va droit à ſaint Jean. Monſieur d'Iberville ayant choiſi Montigni, Lieutenant d'une Compagnie d'Infanterie en Canada, pour ſon Lieutenant, partit le premier avec ſept Canadiens pour ſe rendre maître des hauteurs d'où l'on pouvoit découvrir Mr. du Brouillan qui conduiſoit ſon détachement: & comme il étoit impoſſible d'avoir des chevaux & des chariots pour porter les bagages dans des chemins impraticables,

chaque Canadien étoit chargé de ſes munitions. Trois heures aprés cette marche, Mr. d'Iberville ayant rencontré ceux qui revenoient de la découverte de S. Jean, arrêta trente Anglois du Petit-Havre, qui avoient découvert les notres. Il les attaqua, & paſſant une Riviere trés rapide juſqu'à la ceinture ſe rendit maître de ce lieu, où il trouva de la reſiſtance par les retranchemens que les Anglois y avoient faits. Les ennemis y perdirent trente-ſix hommes, & il y eut quelques priſonniers. Le reſte gagna ſaint Jean. Les néges augmenterent beaucoup, & comme il s'agiſſoit de vaincre ou de mourir, l'on marcha le 28. Novembre en ordre de bataille.

Montigni marchant cinq cens pas devant la Troupe faiſoit l'Avant-garde avec trente Canadiens. Meſſieurs du Brouillan & d'Iberville ſuivoient avec le Corps. Les habitans de ce Gouverneur étoient à la tête, avec ordre cependant de laiſſer paſſer les Canadiens en cas d'attaque. Aprés deux lieuës & demie de marche, l'Avant-garde découvrit à la portée du piſtolet les ennemis, qui étoient au nombre de quatre-vingt, poſtez d'une maniere ſi avantageuſe dans un bois brûlé, qu'ils étoient à couvert derriere des rochers. Montigni ſe voyant découvert anima ſes gens, qui don-

nerent tête baiſſée deſſus. Monſieur l'Abbé Baudoüin exhorta en peu de paroles les Canadiens ; & leur ayant donné l'Abſolution Generale, chacun jetta les hardes dont il étoit chargé. Monſieur du Brouillan les attaque à la tête, Mr. d'Iberville ſe jette ſur la gauche, où il les prend en flanc à l'abri des rochers. Le Combat s'opiniâtre une demie heure. On en tuë pluſieurs ; les autres plient. Celui-ci l'épée à la main, avec le Chef des Abenaquis, donne deſſus ; les autres ſe battent en retraite. Ils ſe refugient à ſaint Jean ; il les y force. Ils ſe jettent dans deux Forts, il les leur fait abandonner, s'en rend maître & fait trente priſonniers avec quelques familles. Le reſte ſe ſauve dans un grand Fort, & dans une Quaiche qui étoit dans le Havre.

Sur ces entrefaites Mr. de Brouillan arriva avec la Troupe. Demuid ſe mit avec ſoixante hommes dans le Fort le plus proche du grand, qui en étoit éloigné d'une portée de canon, & le gros ſe campa dans la Ville.

Ce Fort étoit paliſſadé, revêtu d'une terraſſe de trois pieds de haut. La Quaiche profita d'un vent favorable. Les ennemis y mirent leurs meilleurs éfets, & y embarquerent prés de cent hommes. Ils perdirent dans cette pourſuite cinquante

hommes. Le Trompette de Mr. du Brouillan y fut tué. Trois de ſes gens & deux Canadiens y furent legerement bleſſez.

L'eſperance qu'avoient les Anglois que les deux Vaiſſeaux de Guerre arriveroient inceſſamment, étoit un obſtacle pour que l'on ſe rendit ſi-tôt maître du grand Fort, dans lequel deux cens hommes s'étoient jettez fort précipitamment, ſelon le rapport de quelques-uns qui avoient pris notre parti.

Il étoit à propos de ſe faire un chemin découvert pour reconnoître le Fort. Demuid & Montigni, avec ſoixante Canadiens, brûlerent pour cet éfet les maiſons voiſines. Ce Fort eſt ſur la côte du Nord-Oüeſt, à mi-côte, commandé par deux hauteurs, toutes deux diſtantes à une portée de fuſil. Il eſt de figure quarée, flanqué de quatre Baſtions, entouré d'une paliſſade de huit pieces de canon de quatre livres de balle, avec un Chemin couvert, mais pour lors plein de néges, un Pont-levis, une Terraſſe élevée, & épaiſſe de trois pieds. Il y avoit au milieu une petite Tour, éloignée d'une demie portée de fuſil d'un Ruiſeau, ſur laquelle étoient quatre pieces de canon de quatre livres de balle, & une cave au deſſous qui ſervoit de Magaſin à poudre.

Pendant que les Canadiens mettoient le feu à toutes ces maiſons, Mr. d'Iberville s'étoit avancé avec une trentaine proche le Fort pour les ſoûtenir, & Mr. du Brouillan reſta au poſte avancé avec les ſiens. Il ſe fit pluſieurs eſcarmouches dans le temps qu'on alloit reconnoître le Fort. Les ennemis n'y eurent qu'un homme tué.

Ceux-ci ne demanderent qu'à temporiſer, & comme ils étoient reſolus de ſe défendre, l'on envoya chercher à Bayeboulle un Mortier, des Bombes & de la poudre qu'on y avoit laiſſé.

L'on peut dire qu'une Place eſt à moitié renduë lors qu'un Gouverneur parlemente. Il ſortit le trente Decembre un homme avec Pavillon blanc pour parler d'accommodement. L'on convint de part & d'autre d'une entrevûë. Le Gouverneur Anglois ſe fiant à la probité des François y vint lui même, avec quatre des principaux Bourgeois, qui aprehendant que l'on ne vit le mauvais état où ils étoient réduits, ne voulut permettre que aucun des notres entrât dans ſon Fort. Ils inſiſterent à ne ſe rendre que le lendemain. Ils ſe flâtoient que le vent changeroit, & que les deux Vaiſſeaux de Guerre qu'ils avoient vûs l'obvoyer deux jours auparavant à deux lieuës au large, entre-

roit dans le Port. Belle eſperance pour des perſonnes accablées, mais vaine & inutile dans une conjoncture où l'on ſe voit preſſé de ſi prés, car on lui refuſa ce délai. L'aprehenſion où ils étoient d'être pris d'aſſaut les fit balancer. Ils s'étoient perſuadez que les Canadiens reſſembloient aux Iroquois, nation impitoyable à leurs ennemis. Ils s'attendoient qu'on leur enleveroit la chevelure. Maxime de guerre uſitée chez la pluſpart des Sauvages du Nord, qui ayant pris leurs ennemis leur enlevent la peau qui couvre le crâne, & c'eſt le Trophée le plus authentique de leur valeur. Trophée, dis je, qui ſert de monument à la gloire d'un Sauvage, qui paſſeroit pour un homme de peu de courage ſi venant de la guerre il n'en raportoit pluſieurs avec lui: Il falut donc capituler le même jour.

Enfin ils conclurent

Que la Place ſeroit renduë à deux heures aprés midi.

Que la Garniſon & les Habitans ſortiroient du Fort, ſans armes.

Qu'ils auroient la vie ſauve, & ne leur ſeroit faite aucune inſulte n'i à leurs Femmes & leurs Filles.

Qu'il ne leur ſeroit ôté aucun habillement qu'ils porteroient ſur eux.

Qu'il ſeroit fourni deux bâtimens pour les tranſporter en Angleterre.

Qu'il leur ſeroit donné des vivres pour deux mois du jour de leur embarquement.

Lhermite, Major de Plaiſance, porta la Capitulation à la Garniſon & aux Habitans, qui la ſignerent, & la raporta au Gouverneur Anglois, qui étoit reſté au Camp, qui la ratifia. L'évacuation de la Place ſe fit ſur le champ. Il en ſortit cent ſoixante hommes, ſans compter les femmes & les enfans. Demuid eut ordre d'i reſter avec ſoixante hommes de garniſon.

Comme Mr. d'Iberville devoit continuër la guerre le reſte de l'Hiver, il ne pût ſe défaire de ſes Canadiens. L'on ne voulut point expoſer à l'invaſion des Anglois un endroit que l'on n'avoit harcelé qu'avec peine & beaucoup de fatigues, qui à la ſuite du temps leur auroit pû ſervir de retraite. L'on fut contraint de démolir le Fort & de brûler toutes les habitations, à la reſerve de quelques maiſons qui furent conſervées pour les malades, qu'il fut impoſſible de tranſporter au travers des bois.

Saint Jean eſt un trés beau Havre, dans lequel il y peut tenir plus de deux cens Vaiſſeaux. Son entrée eſt large d'une petite portée de fuſil, entre deux montagnes trés-

trés hautes, avec une batterie de huit canons en cet endroit. Les habitans étoient au nombre de cinquante-huit, trés bien établis sur la côte du Nord, le long du Havre, dans l'eſpace d'une demie lieuë.

Il y avoit trois Forts, l'un du côté du bois à l'Oüeſt, un autre au milieu qui avoit pour Gouverneur un habitant qui l'abandonna à l'arrivée des François, & le troiſiéme étoit celui où les François s'attacherent.

Ce dernier défendoit l'entrée du Havre (quoique de loin) ſur lequel il commandoit entierement, & ſur une bonne partie des maiſons ſituées aux environs, dans leſquelles étoient les meilleurs éfets, que l'on fut contraint de brûler la veille de la Capitulation.

La terreur s'étant répanduë parmi les Anglois les obligea d'abandonner pluſieurs endroits, & de ſe refugier à Carbonniere. Leurs eſpions alloient & venoient pour aprendre la cataſtrophe de ſaint Jean.

Montigni eut ordre de Mr. d'Iberville de paſſer à travers les bois avec douze hommes pour ſe ſaiſir de Portugalcove, à ſix lieuës de ſaint Jean, en la Baye de la Conception. Il enleva une Chaloupe qui venoit de Carbonniere pour aprendre les nouvelles de ſaint Jean. Deux de ſon parti

raporterent qu'il avoit fait trente prisonniers, que la Quaiche sortie de saint Jean y étoit arrivée, & qu'il y avoit un Vaisseau Marchand.

Tous ces détachemens firent insensiblement cent prisonniers. Kividi se trouva trop proche de S. Jean pour qu'on le laissa si tranquille. Neuf habitans bien établis suivirent le même sort que leurs voisins.

L'expedition de saint Jean étant faite, Mr. du Brouillan se disposa de partir pour Plaisance. Il s'étoit trouvé hors d'état de continuër d'autres entrepriſes, & il faloit être d'une complexion vigoureuse pour resister plus long-temps aux fatigues que l'on souffre dans ce climat. Comme il étoit obligé d'éfectuer la Capitulation, il donna un Brulot à deux cens cinquante Anglois pour s'en retourner en Angleterre, & le Vaisseau qui avoit été pris à Bayeboulle dans lequel quatre-vingt autres devoient passer en France. Celui-ci se perdit à la côte d'Espagne, où les Espagnols firent une assez mauvaise reception aux François, qui furent dépoüillez.

Monsieur d'Iberville prit de son côté tous les moyens pour se rendre maître des autres Havres. Il est de la politique d'un Commandant de ménager le peu de monde qu'il a lors qu'il se trouve obligé de

faire plusieurs expeditions ; mais il n'est pas naturel que cent hommes dûssent triompher de mille. Les Canadiens s'étoient fait cependant une Loi d'en venir à bout : Et comme je veux développer toutes les attaques & les décentes qu'ils firent chez les Anglois, je les conduirai, Monsieur, insensiblement selon les differens mouvemens où ils se trouverent engagez. Il faut qu'un Canadien soit convaincu de la valeur de son Capitaine pour qu'il lui obeïsse. Il est vrai que tous les Officiers de Mr. d'Iberville ne respiroient que la gloire. Ils savoient parfaitement bien leur devoir, ainsi il pouvoit se fier à leur bonne conduite.

Aprés qu'un parti qui avoit été détruire à Portugalcove une batterie de huit pieces de canon qui étoient à l'entrée de son Havre, situation qui ne peut être forcée par mer, que la Periere fut de retour du Cap S. François & de Toscove, où il fit treize prisonniers ; que l'on eut brûlé environ quatre-vingt Chaloupes, & que l'on se fut rendu maître de trente-cinq lieuës de païs dans la Baye de la Conception, Mr. d'Iberville partit le treize Janvier 1697. avec tout son monde.

L'on eut le temps de faire des Raquettes pour le voyage, sans quoi il étoit im-

poſſible de marcher. Elles ont à peu près la figure de celles de Jeu de Paume, mais beaucoup plus grandes. Il y a deux petits bâtons en travers, un trou au milieu qui s'apelle l'œillet, large du bout de la plante des pieds, qui ſe trouvant à la rencontre d'un de ces bâtons donnent le mouvement pour marcher. Il y a à l'entour de l'œillet deux courroyes qui attache le ſoulier, qui eſt un eſcarpin, fait de peaux d'Orignac ou de Caribou, ſouple comme un gan. Par le moyen de ces Raquettes l'on peut tracer des précipices pleins de néges les plus inacceſſibles.

Il étoit à propos de frayer les chemins. Montigni ſe rendit pour cet éfet à Portugalcove, où les autres ſe rendirent enſuite. Ils y ſejournerent deux jours à cauſe de la quantité prodigieuſe de néges qui tomboient. L'on remarqua qu'il n'i avoit rien d'aprochant en Canada de cette abondance.

Montigni repart derechef avec trente hommes des plus vigoureux: l'on précipite la marche & on le joint en un jour, ce qu'il ne pût faire qu'en deux. L'on continuë ſon chemin, les verglats briſerent les Raquetes. Les uns tombent à faux, les autres ſont preſque enſevelis dans la nége, Montigni tombe lui-même dans une

Riviere, y laiſſe ſon fuſil & ſon épée pour n'i pas perdre la vie. Enfin l'Avant-garde arrive au fond de la Baye, qui eſt à vingt-cinq lieuës par terre de ſaint Jean, où elle prend douze Anglois, & dans l'attente de Mr. d'Iberville qui conduiſoit la troupe: Montigni alla par mer en canot au Havremen, où il en prit encore autant qui arrivoient de Carbonniere. Cette marche ne tendoit qu'à ce lieu-ci. C'étoit la retraite d'un grand nombre d'Anglois, qui par un petit trajet alloient & venoient à l'Iſle voiſine qui porte le même nom.

Le chemin étoit trop long par terre pour ſe rendre à Carbonniere; il eut fallu faire trente lieuës pendant que l'on y pouvoit aller par mer en deux ou trois heures.

Le radoub des Chaloupes ſe fit à Havremen pour la *Partance:* l'on en équipa trois, & un Eſquif, dans leſquelles cent vingt-quatre Canadiens s'embarquerent. Aprés avoir cinglé trois lieuës au large vent devant, l'on aperçût quatre Chaloupes, qui ſe doutant que les François venoient à l'Iſle de Carbonniere, revirerent de bord, & porterent l'alarme par tout. C'eût été une temerité de chaſſer plus loin. On laiſſa en paſſant Brige, habitation aſſez bien établie, où il y avoit environ ſoixante hommes, pour donner dans Por-

tegrave, que l'on prit. L'on y trouva cent dix hommes, la pluſpart bien armez, ſans compter les femmes & les enfans. Cet endroit eſt fort beau. Le grand nombre de beſteaux qu'il y avoit ſervit de rafraîchiſſemens à des gens qui ſçûrent bien en profiter. Ceux de Brige paroiſſoient être trop tranquilles. Comme ils ne venoient point au ſecours de leurs voiſins, Mr. d'Iberville les envoya ſommer, avec ordre aux trois principaux de le venir trouver à Carbonniere avec toutes leurs armes à feu. C'eût été un trop grand embarras de ſe charger de tant de priſonniers: la deſtruction de leur habitation ſuffiſoit.

Montigni fut détaché à la pointe du jour avec cinquante hommes, dans trois Chaloupes, pour ſe ſaiſir de Mouſquith, qui eſt entre le Havre-de-Grace & Carbonniere, & le reſte s'embarqua pour l'Iſle de Carbonniere en cinq autres, ſur les neuf heures du matin. Il falut ranger la côte de cette Iſle. Les Anglois crûrent que les François venoient y faire décente: ils tirerent pluſieurs coups de canon, & paroiſſoient environ deux cens hommes logez dans des baraques. L'on ne fit que doubler l'Iſle pour ſe rendre à Carbonniere, où Montigni avoit tué, fait pluſieurs priſonniers, & avoit pourſuivi les autres à travers les

bois, qui s'étoient jettez dans Nieuperlican, à ſix lieuës de Carbonniere. Ce Havre avoit vingt-deux habitans les mieux bâtis de Terre-Neuve : l'on y trouva des gens de cent mille francs de bien, qui avoient tout fait tranſporter ailleurs. Le Commerce y étoit conſiderable.

L'Iſle de Carbonniere tenoit fort à cœur à Mr. d'Iberville ; il ſavoit de quelle importance il étoit de s'en rendre maître, & il connoiſſoit en même temps qu'outre l'aſſiete du lieu la ſaiſon étoit un grand obſtacle à une pareille entrepriſe. C'eſt un Rocher à pic, eſcarpé de tout côté, qui commande la mer. Il n'i avoit qu'un petit débarquement à la pointe de l'Oüeſt, à portée de piſtolet d'un retranchement de Chaloupes, où il y avoit quatre canons de ſix livres : il faloit un calme pour y aborder, & encore c'étoit tout ce que pouvoit faire deux Chaloupes : on les ſomma de ſe rendre, & ils le refuſerent. Quand on ſe trouve un peu à l'abri de l'inſulte de ſon ennemi, & que l'on ſe void dans une ſituation aſſez forte pour diſputer le terrein, il n'eſt pas naturel de plier ſi tôt. Les meilleurs éfets de la colonie Angloiſe y avoient été tranſportez ; ils avoient donc dequoi paſſer le reſte de l'Hiver, dans l'eſperance qu'on leur envoyeroit du ſecours d'Angleterre.

Le temps devint rude plus que jamais. Mr. d'Iberville envoya ſur le minuit deux Chaloupes : l'on raporta que le *Reſſac* étoit toûjours gros à l'Iſle, & que l'on n'i pouvoit débarquer. La mer calma un peu le lendemain trente Janvier. Quatre-vingt hommes s'embarquerent du côté de l'Eſt & du Nord. Une Sentinelle demande d'une voix tremblante, qui vive ? Montigni ſans s'émouvoir fait doubler la rame, les autres le ſoûtiennent : ils veulent mettre pied à terre, le verglats & le *Reſſac* les en empêchent. Le Sentinelle tire deſſus ſans bleſſer perſonne, & ceux du Corps-de-Garde arriverent ſur ces entrefaites, poſtez ſur une hauteur capable d'arrêter mille hommes.

Une retraite faite à propos eſt plus avantageuſe à un Commandant que de ſacrifier mal à propos l'élite de ſes troupes, lors qu'il doit les ménager pour d'autres endroits dont il veut ſe rendre maître inſenſiblement.

Le Havre-de-Grace qui étoit un lieu auſſi conſiderable pour le commerce que Carbonniere, étoit trop ſuſpect. L'on y mit le feu. C'étoit le premier établiſſement de la Colonie Angloiſe. Il y mourut il y a trois ans un habitant âgé de quatre-vingt-trois ans, né dans le lieu, ce qui fait

connoître qu'ils habitent cette Isle depuis long-temps.

Pendant que Boisbriant Enseigne d'une Compagnie de Canada, faisoit plusieurs prisonniers, & que de Plene fit main basse à Saumoncove sur vingt hommes, entr'autres sur le second Gouverneur de saint Jean, dont j'ai déja parlé, la Perade sous-Lieutenant fut détaché pour tenir en bride ceux de Portugalcove & de Brige, qui avoient une trop grande relation avec l'Isle de Carbonniere. Le manque de paroles qu'ils eurent dans la suite du temps, leur attira Montigni & Boisbriant, avec quarante-cinq Canadiens, qui mirent le feu chez eux : il ne faloit plus se fier à leur bonne foi. On en ramena les habitans, qui la plûpart avoient encore des armes.

Le vent de Sud-Oüest étant favorable pour aller à Bayever, à dix lieuës du Nord de Carbonniere, entre les Bayes de la Trinité & de la Conception. Mr d'Iberville s'embarqua le 3. Février avec 50. hommes dans trois chaloupes. Ils partirent la nuit, & arriverent à la pointe du jour à trois lieuës en deçà. Ils la passerent fort desagreablement. Un Canadien eût même un doigt du pied gelé. Les meilleurs coureurs donnerent dans un bois où ils prirent deux Anglois qui s'en alloient au Vieux Perli-

con,& sept autres qui en revenoient. Comme ils déclarerent que l'on n'avoit point de connoissance de la marche des François, & qu'il y avoit plusieurs Chaloupes prêtes à partir pour l'Isle de Carbonniere, Mr. d'Iberville y alla attaquer quatre-vingt hommes, qui se rendirent à discretion. On les garda à vûë, à la reserve de deux qui allerent à Bayever de sa part, pour assurer les habitans qu'ils auroient le même quartier. Deux des principaux, sous la bonne foi de leurs Compatriotes, vinrent se rendre caution, mais trente à quarante des plus alertes se sauverent dans les bois & en Chaloupes. Monsieur d'Iberville y arrivant le sixiéme Février trouva les habitans fort soûmis. Il y prit une Chaloupe de six hommes qui arrivoient de l'Isle, que l'on avoit envoyé sçavoir s'il pourroient s'i rendre avec leurs biens. Boisbriant se contenta d'emmener les principaux à Carbonniere. Le reste des Canadiens attendoient Mr. d'Iberville au Vieux Perlican où il retourna. C'est un lieu trés considerable, où il y avoit dix-neuf habitans, plusieurs Magasins de moruës, & beaucoup de besteaux. On y laissa la plûpart des habitans, à la reserve de quelques-uns, fort contens tous de leur sort, mais qui oublierent facilement les

graces qui leur avoient été acordées. Celicove qui étoit à deux lieuës, ſervit d'aſile une nuit : l'on y trouva une trés grande quantité de beſteaux, ſans habitans, qui avoient tout abandonné.

A meſure que l'on ſe rendoit maître de tous ces Havres l'on y arboroit le Pavillon François. Nieux Perlican qui étoit à deux lieuës par delà fut auſſi entierement abandonné. Les habitans ſe crurent plus en ſureté en gagnant le Havrecontent, qui avoit donné aſile à ceux-ci. L'on y trouva un petit Fort, qui étoit une Maiſon fortifiée à l'épreuve du mouſquet, avec des Meurtrieres haut & bas. Ils ſe trouverent bloquez. Que pouvoient faire des gens qui ſe voyant dans des allarmes continuelles n'entendoient parler de moment à autre que des Canadiens, qui n'aimoient gueres à leur faire grace ? Ils ſavoient cependant que Mr. d'Iberville agiſſoit genereuſement avec eux. Cette confiance les obligea de lui envoyer un Irlandois qui commandoit en Chef, pour le prier de leur acorder la vie ſauve. Trente hommes ſortirent avec leurs femmes & leurs enfans de cette retraite, qui étoit munie de quantité de vivres. On y laiſſa Deſchaufours Gentilhomme de l'Acadie, avec dix hommes pour y commander.

Comme nous avions beaucoup de priſonniers, nous étions bien aiſe de faire un échange. Nous voulions avoir auſſi trois Irlandois qui avoient pris parti avec eux, que ceux de l'Iſle de Carbonniere avoient enlevez. Une Chaloupe fut détachée pour cet éfet. Ils refuſerent cette propoſition. On y envoya une ſeconde fois. Ils demanderent un Anglois pour un François, & trois pour un Irlandois. On le leur accorda. L'on choiſit pour l'échange un endroit hors de la portée du canon de l'Iſle & de terre. Montigni s'i rendit avec cinq François, & le nombre d'Anglois qu'ils avoient demandez, entr'autres le frere du Commandant de l'Iſle, qui auroit mieux aimé reſter chez les François que de riſquer derechef ſa vie. Un Eſquif de ſix hommes partit en même temps de l'Iſle ſans mener nos gens. Montigni leur demanda le ſujet de cet oubli? Ils propoſerent que le frere de leur Commandant allât juſques à l'Iſle, qui rameneroit les François : on le leur refuſa, & ils s'en retournerent. Le Commandant, le Lieutenant, & le Major, revinrent ſans aucun François. Montigni eût tous les ſujets du monde de ſe plaindre de leur procedé. Un de ces Officiers déchargea ſon ſabre ſur lui, il en para le coup, & toute la peine qu'il eût dans cette

cette rencontre fut de les faire paſſer bon gré mal gré dans ſon Canot, & d'emmener le leur. Ils donnerent d'aſſez mauvaiſes raiſons à Mr. d'Iberville, lui repreſentant qu'ils n'étoient pas les maîtres chez eux, & que s'il vouloit les renvoyer cela leur donneroit occaſion de faire l'échange avec plus d'autorité. Ils étoient en trop bonnes mains pour meriter que l'on eût derechef tant de créance en leur probité. On leur permit ſeulement d'envoyer de leur part des priſonniers, qu'on y retint encore preſque tous, menaçant de faire feu ſur les François qui y retourneroient. Deux Sauvages eurent beaucoup de ſoin de la conduite de ces trois Officiers, juſques au Havrecontent.

Quelque temps aprés ils propoſerent de faire rendre l'Iſle, & d'obliger ceux qui y étoient de reconnoître le Roi, pourvû qu'il leur fut permis de faire la pêche de la moruë pendant l'Eté. Montigni s'étant chargé d'eux en laiſſa partir un pour cet éfet, ayant obligé les deux autres de payer dix mille francs s'il ne revenoit point. Son voyage fut ſans ſuccez. Ils offrirent tous trois dix mille livres pour avoir leur liberté, ce qui leur fut refuſé. Pendant que Mr. d'Iberville fit un tour à Plaiſance pour y apprendre des nouvelles de France, Monti-

gni & la Periere eurent ordre de raſſembler à Bayeboulle deux cens des meilleurs priſonniers. Boiſbriant de ſon côté qui étoit au Havrecontent, avec un detachement, devoit obſerver les mouvemens que l'on feroit vers Carbonniere. Monſieur d'Iberville revint par mer de Plaiſance avec Mr. l'Abbé Baudoüin, au fond de la Baye de Cromwel. Il y rencontra la Periere, avec cinq Chaloupes & ſoixante priſonniers. Il étoit venu aux mains avec quantité de gens qui étoient décendus de l'Iſle. Le choc fut un peu rude. Il en tua onze dans cette occaſion, & prit trois femmes.

Le vieux Perlican, pour qui l'on avoit eu tous les égards poſſibles, avoit repris les armes pendant ce temps contre ſa parole. Ses habitans qui donnoient des avis ſecrets à l'Iſle de Carbonniere ſur tous les mouvemens des François, ſuivirent un ſort tel qu'ils ſe l'étoient attirez par leur indiſcretion. Monſieur d'Iberville y arriva la nuit du treize Mars, où il aprit qu'il y avoit un bâtiment de ſoixante tonneaux chargé de vivres, nouvellement arrivé d'Angleterre, dans lequel onze habitans s'étoient mis pour le défendre contre les François en cas d'attaque. Pendant que quatre chaloupes le ſerroient de prés, il y en eut qui donnerent avis à ceux de Ba-

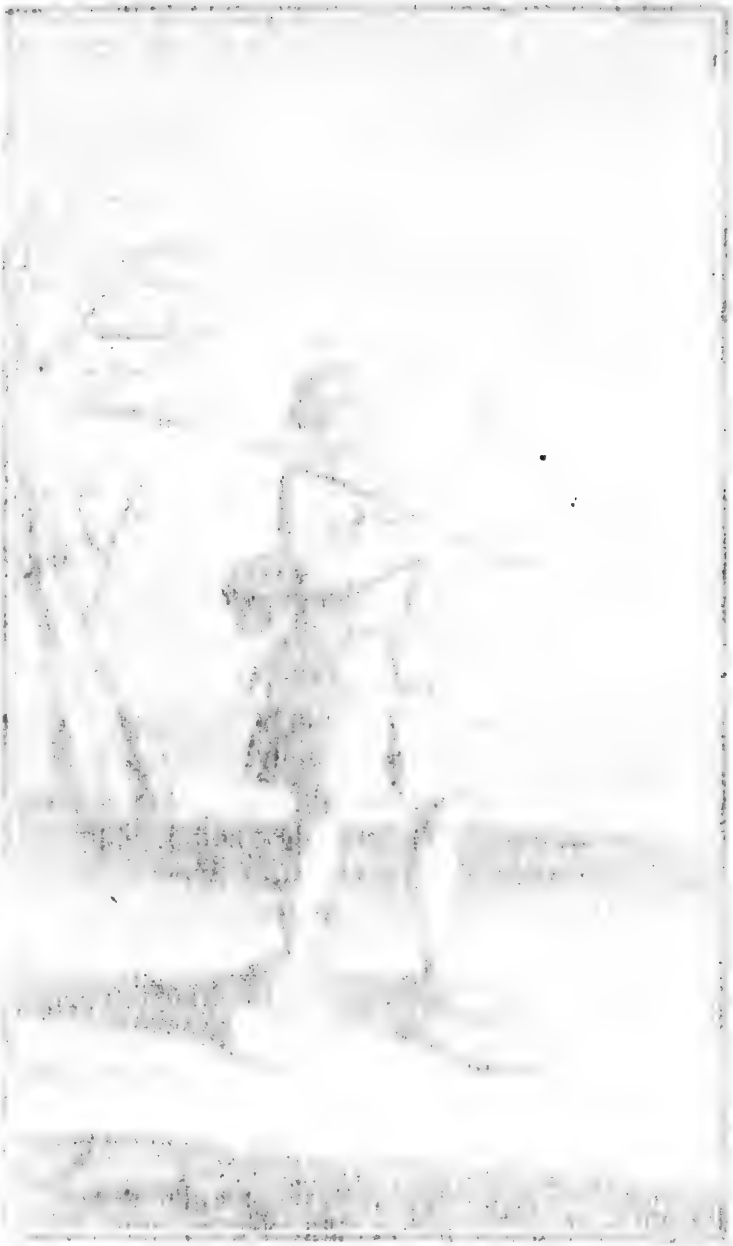

yever de l'arivée des François. Il s'y trouva un petit bâtiment où plusieurs s'embarquerent, qui ne respiroient qu'une occasion aussi favorable pour passer à l'Isle. On se rendit à la fin maître du bâtiment du vieux Perlican, dans lequel se trouverent 18. hommes bien armez, avec trois pieces de canon. L'on mit le feu à toutes les habitations, & à celles de Bayever, & l'on fit soixante prisonniers que l'on y trouva.

Monsieur d'Iberville se disposoit à achever de ruïner tout ce que les Anglois avoient de Havres en ce païs-là. Il ne leur restoit plus que Bonneviste qui eut suivi le sort des autres, mais notre arrivée interrompit ses desseins, & sauva par hasard cette derniere Place aux Anglois. Nous le trouvâmes à Plaisance, d'où il devoit partir pour cette derniere expedition. Mais, comme celle de la Baye de Hudson étoit tout autrement importante, & que c'étoit le sujet de notre voyage; il envoya retirer ses Canadiens pour s'embarquer sur notre Escadre.

C'est une chose admirable, Monsieur, que cent vingt-cinq Canadiens, tels que vous les voyez, se soient rendus maîtres d'une si grande étenduë de païs dans la saison la plus cruelle que l'on puisse s'imaginer. Le froid, la pluye, la nége, la faim

& la ſoif devoient être autant d'obſtacles. Ils firent cependant plus de ſept cens priſonniers, & tuerent en differentes occaſions plus de deux cens hommes, n'en ayant eu des leurs que deux bleſſez.

Les habitans de cette Colonie vivoient ſans aucune religion, & il leur auroit été difficile de dire celle qu'ils profeſſoient. Le Sexe y étoit entierement corrompu.

Vous verrez ici, Monſieur, un dénombrement des habitans de chaque Havre qu'ils poſſedoient, des Pêcheurs, des chaloupes qu'ils y avoient, & de la quantité de moruës qu'ils y pêchoient. Les Anglois ont avoüé eux-mêmes que le Commerce montoit à dix-ſept millions tous les ans. Il leur faudra pluſieurs années avant qu'ils reviennent à leur premier état. Je ſuis avec paſſion,

MONSIEUR,

Votre trés humble, &c.

	Hommes.	Habitans.	Chaloupes.	Quintaux de morüës.
Rognouge.	120	7	8	4000
Fremouze.	40	7	8	4000
Aigueforte.	25	4	5	2500
Forillon.	108	22	16	8000
Caplimbaye.	12	2	2	1000
Cabreüil.	5	1	1	1000
Brigue.	15	3	3	1500
Totheave.	30	5	5	2500
Oüitsliſbaye.	15	2	3	1500
Bayeboulle.	120	13	20	10000
Le petit Havre.	80	14	16	8000
Saint Jean.	300	59	125	62500
Kividi.	40	9	9	4500
	790	149	221	110500

Baye de la Conception & de la Trinité.

	Hommes.	*Habitans.*	*Chaloupes.*	*Quintaux de moruës.*
Torbaye.	18	3	4	2400

Baye de la Conception au Nord-Oüeſt.

Portugalcove.	25	3	3	2100
Havremen.	12	1	2	1000
Baye quinſcove.	11	2	2	1000
Brige.	70	11	12	6000
Portegrave.	116	14	20	10000
Hailinſcove.	18	3	3	1500
Bairobert.	10	3	3	1500
Briancove.	30	4	6	3000
Havre de grace.	100	14	15	7500
Mouſquith.	35	3	5	2500
Carbonniere.	220	22	50	22500
Croqueſcove.	30	4	5	2500
Kelinſcove.	22	3	4	2000
Bayever.	85	14	16	11000

Baye de la Trinité au Sud.

	Hommes.	*Habitans.*	*Chaloupes.*	*Quintaux de morues.*
Le Vieux Perlican.	130	19	27	13500
L'ance arbre.	30	4	5	3000
Celicove.	40	4	7	4700
Nieuperlican.	60	9	11	6600
Havrecontent.	20	4	4	2400

Au Nord.

Arciſſe.	12	1	2	1000
La Trinité.	24	2	4	2000
	1316	43	60	32800

Total des Quintaux de morues 188800.

III. LETTRE.

Deſcription du détroit de la Baye de Hudſon.
Evenemens conſiderables.
Nouvelle découverte.
Nouvelle alliance avec les Eſquimaux du Cap de Digue, au 62. degré 45. minutes latitude Nord.
Combat du Profond dans les glaces, contre les Anglois.

MONSIEUR,

Encore que je ſache que c'eſt un crime contre le bien public d'interrompre par de longs diſcours les occupations importantes d'une perſonne deſtinée à ſoûtenir ſeule les embaras & les fatigues inſeparables des grands emplois J'oſe croire neanmoins que vous ne blâmerez pas la liberté que je prends de vous faire le détail du Détroit de la Baye de Hudſon, de vous entretenir de l'Alliance que nous avons faite avec une Nation qui juſqu'ici nous étoit peu connuë, & de vous faire part de la Relation du combat du Vaiſſeau du Roi parmi

Tom. 1. pag. 56.

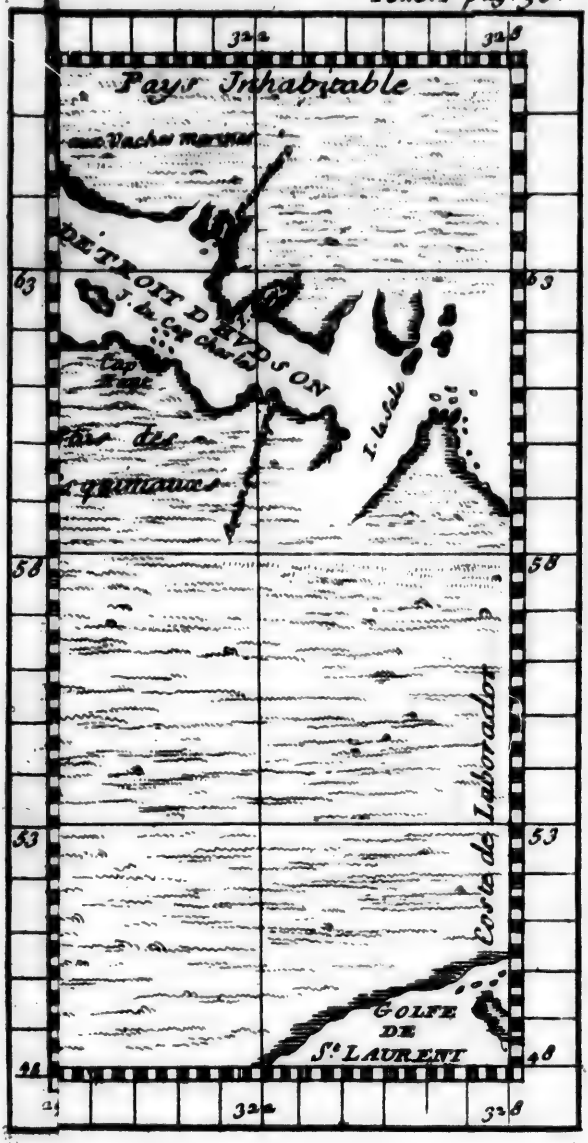
Pays Inhabitable
Vaches marines
DETROIT D'HUDSON
I. de Resolution
Côte des Esquimaux
Côte de Labrador
GOLFE DE St LAURENT
63
58
53
48
32d
32d

294
300
306
Pays Inconnus
Miller Isles
I. Nottingham
I. Mansfield
63
BAYE
I. du poinc de jour
58
DHVD
SON
I. Plow
I. agamesque
53
I. Charleston
I. Bic Bois
CARTE
de la Baye et Detroit
D'HUDSON
41
294
300
306

Pays Inhabitable
Miller Isles
I. Nottingam
I. Mansfield
DETROIT D'HVDSON
Cap Wrage
Pointe des Esquimaux
I. du point du jour
I. de la Demie
HVD
SON
I. Plat
I. Charleston
I. Digges
Coste du Labrador
GOLFE DE S.t LAURENT
53
58
48

les gla
que le
d'un tr
que to
leur M
quittan
une c
ſerieuſ
que vo
vous p
dances
vous la
ne le p
entrete
tres : &
de nou
d'entre
celui qu
mon V
de vou
Nou
d'un ve
Nous l
la Baye
Sainte
te d'un
il paroi
aprochâ
qui fait
vîmes à

les glaces contre les Anglois. Je ſçai Mr. que les grands Hommes ne ſe délaſſent d'un travail d'eſprit que par un autre, & que toûjours occupez des fonctions de leur Miniſtere, ils ne ſe divertiſſent qu'en quittant une occupation importante pour une occupation moins grande & moins ſerieuſe. C'eſt ce que tout le monde ſait que vous faites depuis ſi long-temps que vous portez ſeul le poids de deux Intendances conſiderables; & que quand elles vous laiſſent quelque loiſir, vous croyez ne le pouvoir mieux employer qu'à vous entretenir des Sciences & des belles Lettres: & il ſemble que votre eſprit prenne de nouvelles forces dans ces changemens d'entretien. Je me flâte, Monſieur, que celui que je vais vous faire d'une partie de mon Voyage, n'eſt pas tout-à fait indigne de vous occuper quelques momens.

Nous fîmes voile le huitiéme Juillet d'un vent de Sud Sud Oüeſt de Plaiſance. Nous l'obvoyâmes toute la journée dans la Baye, & aprés avoir doublé le Cap de Sainte Marie, nous rangeâmes cette côte d'un vent de Nord-Oüeſt, ſur laquelle il paroiſſoit d'agreables pâturages. Nous aprochâmes à une lieuë du Cap de Trepas, qui fait l'opoſite de Sainte Marie. Nous vîmes à la même diſtance au Nord-Eſt

quart-d'Eſt celui de Penne. Sur les quatre heures du matin le Cap de Raze nous parut à ſix lieuës au Nord-Oüeſt quart-d'Oüeſt, & ſur les huit heures celui de ſaint François nous reſtoit au Nord Nord-Oüeſt.

Plus nous élevions vers le Pôle, plus les jours croiſſoient, mais les chaleurs diminuoient, & le froid faiſoit inſenſiblement impreſſion.

Nous aperçûmes le dix-ſept, à trois lieuës, au vent, une Montagne flotante de glaces de trois cens pieds de hauteur, qui avoit la figure d'un pain de ſucre. Nous pouvions être au 53. deg. 56. minut. Je ne doute pas, Monſieur, que cela ne paroiſſe bien ſurprenant, mais la ſuite du Voyage fera connoître bien d'autres veritez auſſi ſurprenantes.

Rien n'eſt plus fâcheux que de ſe trouver dans une tempête, mais c'eſt quelque choſe de bien plus fort lors qu'elles arrivent dans ces quartiers. Nous eſſuiâmes le vingt-quatre un coup de vent au 60. deg. 9. min. de Nord Nord-Oüeſt, qui dura huit heures. Toutes nos manœuvres étoient couvertes de verglats, & nos équipages ſouffrirent beaucoup. Le Palmier eut ſon Beaupré rompu. Ce n'étoit cependant qu'un commencement des peines &

des fatigues que nous devions avoir dans la ſuite de la plus rude navigation. Nous connumes le vingt-cinq du courant que nous aprochions de la Zone Froide, & nous ne vîmes ce jour-là qu'objets affreux, car faiſant la route du Nord Nord-Oüeſt, nous commençâmes à donner ſur les huit heures du matin dans un Banc de glaces.

La premiere terre de ce climat que nous connumes le lendemain ſur les huit heures du ſoir fut l'Iſle de *Reſolution*. Elle eſt au 62. deg. 33. à 34. de variation Nord-Oüeſt. Elle fait l'embouchure du détroit de la Baye de Hudſon, avec les Iſles *Boutonnes*, qui ſont au 61. deg. 10. minut. Elles ſont Nord & Sud, diſtantes les unes des autres d'environ 14. à 15. lieuës.

L'Iſle de *Reſolution* peut avoir huit lieuës de longueur Eſt & Oüeſt. Quand on eſt du coté de l'Oüeſt, elle paroît avoir la figure d'un Croiſſant. Il y a deux petites Iſles à deux lieuës de diſtance du coté du bout de l'Eſt. Elle eſt éloignée de la Terre-Ferme du Nord d'environ ſix à ſept lieuës.

Comme nous fîmes la découverte de deux autres Iſles voiſines inconnuës aux François, parce que l'on a crû autrefois que ce n'étoit qu'une Iſle, au lieu que nous en avons connu deux autres. Nous apellâmes l'une l'Iſle la *Sale*, & l'on voulut

bien apeller l'autre *Lapotherie*, qui ſont Sud & Sud Sud-Oüeſt.

La *Sale*, qui a environ trois lieuës de tour, éloignée de trois de la *Reſolution*, forme une embouchure pour entrer dans le détroit.

Lapotherie eſt à trois lieuës de la *Reſolution*, dans l'Eſt de la *Sale*. Elle a environ quatre lieuës de tour.

Les vents depuis le Sud-Oüeſt juſques à l'Oüeſt qui nous étoient contraires, & les marées qui portoient beaucoup au Nord nous ayant jettez parmi ces Iſles, nous éloignerent de la veritable embouchure de ce détroit. Le paſſage entre la *Reſolution* & la *Sale* s'étant trouvé bouché par un Banc de glaces, nous fumes contraints de l'obvoyer deux jours pour en tenter quelqu'autre. La Mer étoit pour lors comme un Etang. Elle faiſoit cependant un bruit qui cauſoit un bouillonnement. Je voulus aprofondir la cauſe d'un éfet ſi admirable : & conſiderant la ſcituation de toutes ces côtes, je n'aperçûs aucun Rocher (car elles me paroiſſoient fort ſaines) & il faut que le Navigateur ſache que les bords de ces Iſles, & generalement de tout le Détroit, ſont à pique d'une élevation prodigieuſe. Je voulus en penetrer davantage l'origine. Enfin aprés pluſieurs reflexions,

xions, voyant que nous n'étions qu'à une demie lieuë de la *Sale*, je m'embarquai dans un Eſquif le vingt-huit pour y connoître le terrain. Cette découverte me donna occaſion de ſavoir d'où pouvoit naître la grandeur & la groſſeur prodigieuſe de tant de glaces, qui ſont veritablement des Iſles flotantes que l'on trouve dans tous ces climats.

Comme j'étois au pied de cette Iſle je vis une longue étenduë de glaces de 12. à 15. pieds d'épaiſſeur, attachées dans le Roc, qui étoient ſoûtenuës en l'air, & j'aperçûs quantité de Torrens qui aboutiſſoient à la Mer. Il eſt certain que quelque courant & quelques marées qui puiſſent être dans tous ces païs, le froid y eſt ſi violent qu'il arrête generalement le cours de la mer. La nége qui tombe en ſi grande abondance preſque toute l'année, forme pluſieurs petites montagnes à la faveur du vent, & s'endurcit inſenſiblement. Le dégel venant de temps à autre fait couler des néges fonduës de ces torrens. Le froid qui revient ſi ſubitement en arrête enſuite l'impetuoſité, & ſucceſſivement il s'éleve des hauteurs prodigieuſes de glaces, qui ſont des ſpectacles affreux, & il arrive que toutes ces Avalaſſes d'eau qui tombent de ces précipices, entraînent des

terres & des rochers, ce qui me fut confirmé dans la ſuite en voyant une des plus groſſes montagnes de glaces au Nord de l'Iſle de la *Reſolution*, ſur laquelle il y avoit quantité de terre & de rochers.

J'arrivai à la *Sale*, où il me falut grimper pour monter en haut; je n'i trouvai pas un pouce de terre. J'aperçûs quantité de ces précipices qui tendent à la mer, dans leſquels il y avoit beaucoup de néges, & je trouvai tout au haut un Etang d'eau douce d'environ trois cens pas de circuit.

Un Philoſophe auroit eû matiere de faire de beaux raiſonnemens ſur le boüillonnement qui s'excite ſur la mer entre ces Iſles. Je croirois, Monſieur, que l'embouchure du détroit, fermé par les Barcs de glaces ordinaires, qui ont quelquefois plus de quarante pieds d'épaiſſeur, arrête le cours du Flot qui vient de l'Ocean avec impetuoſité pour y entrer: Et comme les bords de ces terres qui ſont à pique ſont extraordinairement élevez, il ne ſe peut que ces hauts précipices n'ayent une pareille ſuite juſques au fond de la mer, car l'on y trouve juſques à cent quarante braſſes. Ainſi la mer trouvant de la reſiſtance entre ces creux cachez où il faut qu'il y ait auſſi beaucoup de Nitre qui ſe trouvant émû par tous ces remouls de marées, ex-

cite ce boüillonnement, qui n'eſt proprement qu'une fermentation, & le Nitre y eſt en ſi grande abondance, que je le ramaſſois tous les matins ſur les plaques de plomb de nos canons ; & même dans le moment que l'on ſeignoit nos malades, l'ouverture de la veine en étoit toute bordée.

Un Pilote experimenté doit connoître le fort & le foible de tous les parages où il ſe trouve, & il eſt quelquefois fort à plaindre lors qu'une nouvelle experience doit lui aprendre l'endroit où il eſt. Ceux de notre Eſcadre ſavoient leur métier, mais ils n'étoient jamais venus dans ces climats. Nous demeurâmes en Pane la nuit ſous l'Iſle la *Sale*, & nous fîmes voile à la pointe du jour le trente Juillet pour paſſer entr'elle & la terre ferme. Cet eſpace qui a environ deux lieuës de largeur, fut nommé Détroit d'Iberville. Nous ſommes les premiers François qui ayons faits cette découverte. Nous entrâmes dans ce petit paſſage d'un vent de Sud Oüeſt, qui vint aprés ſur les huit heures du matin au Sud Sud Eſt, lequel nous porta dans le Détroit, & à une demie lieuë en dedans ſur une diſtance de la terre-ferme du Nord, notre Vaiſſeau rangea une Roche à une portée de piſtolet, qui étoit cachée à fleur

d'eau, qu'un Remoul de marée nous fit apercevoir. La mer étoit tout à fait unie. Elle le fut toûjours juſques au débouquement. Cette ſerenité vient de tous les Bancs de glaces qui ſervent d'abri contre les vents; ſans cela il n'i auroit point de vaiſſeau qui ne fut briſé, pour peu que la mer s'élevât, & il y a aſſez d'autres dangers à eſſuyer. Nous aperçûmes en entrant des montagnes de néges extrémement élevées ſur la terre, qui avoient plus de huit lieuës de longueur, & nous donnâmes dans un Banc de glaces qui avoit une étenduë de toutes parts, autant que la vûë pouvoit porter. Le Pelican frayant toûjours ce chemin le premier, lorſque d'un vent d'Oüeſt Nord-Oüeſt, nous commençâmes pour la ſeconde fois à donner dans des Bancs de glaces.

Les differentes bordées que nous étions obligez de faire pour éviter les abordages, donnoient occaſion de faire autant de mouvement dans le maniement des manœuvres, & quelque adreſſe qu'euſſent nos Pilotes il étoit impoſſible de les éviter.

Rien n'étoit donc de plus affreux que de ſe voir dans cette vaſte étenduë, où à peine pouvions-nous diſcerner l'eau d'avec autant de Rochers de glaces, contre leſquels nos Vaiſſeaux heurtoient à tout mo-

ment. Aprés les avoir doublez pendant trois heures nous aperçûmes un Eclairci, c'eſt-à-dire un eſpace d'eau où il n'i avoit point de glaces. Nous donnâmes dedans, & mîmes en Pane bord ſur bord, juſques à trois heures du matin. Cet Eclairci dura peu. Plus nous avancions, plus il ſe preſentoit encore devant nos yeux de ces prodigieuſes étenduës. Le Pelican qui étoit toûjours à la tête (les trois autres nous ſuivant de file) faiſoit de ſon côté tous ſes éforts pour adoucir nos amertumes. Il fit bon gré mal gré des ouvertures à travers, mais ceux-ci n'ayant pû nous ſuivre ſe trouverent renfermez. Ils nous firent ſignal à une lieuë que les glaces n'ayant plus de courant, leurs éforts devenoient vains & inutils. Il étoit, Monſieur, aſſez touchant de nous voir hors d'état de pouvoir leur donner aucun ſecours. Ils grapinerent ſur le champ. Nous le fîmes auſſi en nous mettant à côté d'une glace de quatre à cinq cens pas de longueur, ſur laquelle nous envoyâmes des Matelots porter des Grapins pour tenir en arrêt notre Vaiſſeau. Il n'i avoit pour lors point de nuit, aiant le plaiſir de voir coucher & lever le Soleil preſque en même temps, & on liſoit facilement à minuit.

Les courans ſont fort rapides dans les

commencemens de ce détroit. Ils nous porterent d'un vent de Nord Nord-Eſt vers l'Iſle du *Poli* & de la *Salamande*, qui ſont Eſt & Oüeſt, prenant un quart du Nord-Oüeſt, que nous aperçûmes fort facilement de ſix grandes lieuës en dedans, & à deux de la côte du Sud, au 62. d. 7. m. 37. d. de variation Nord-Oüeſt, portant leurs noms de deux Vaiſſeaux Françcis qui les rangerent en 1694. Nous ne pûmes faire dans la ſuite des routes aſſurées. Les vents devinrent variables, & toutes ces groſſes glaces que nous apercevions à tout moment nous en faiſoient faire autant de differentes.

Les courants & les vents du Sud-Oüeſt aſſemblerent une infinité d'Iſles flotantes à la côte du Nord. Tous ces objets pleins d'horreur tenoient l'eſpace de trois lieuës de largeur, ſur quatre à cinq de longueur. Il ſembloit que ç'eût été une des plus grandes Villes du monde qu'un tremblement de terre eut miſe ſans deſſus deſſous. Je m'entretenois quelquefois avec un Pilote qui avoit été aux 80. degrez Nord; il m'avoüa que rien n'aprochoit de ces horreurs. Il s'étoit trouvé à la verité parmi des glaces à la pêche de la Baleine, avec cette difference qu'elles étoient ordinairement toutes unies à la ſurface de l'eau.

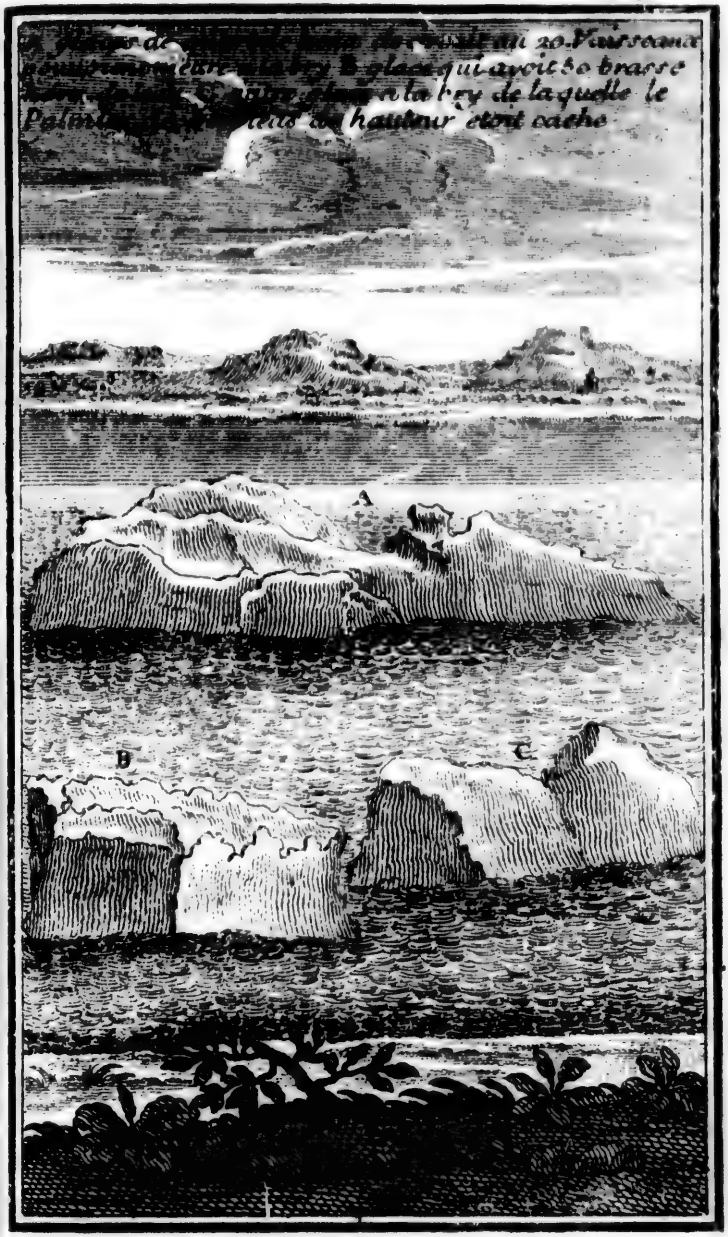
A
B
C

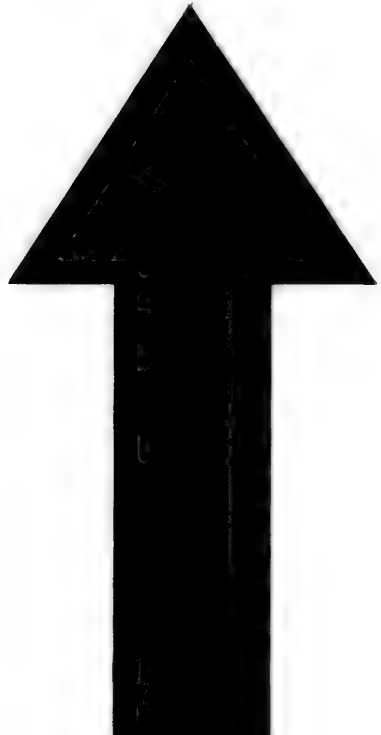

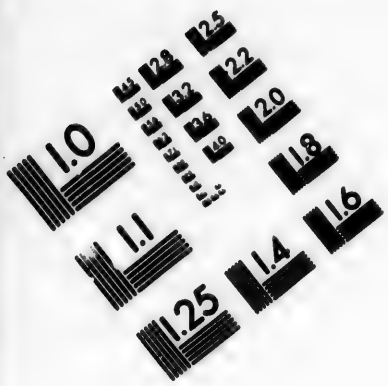

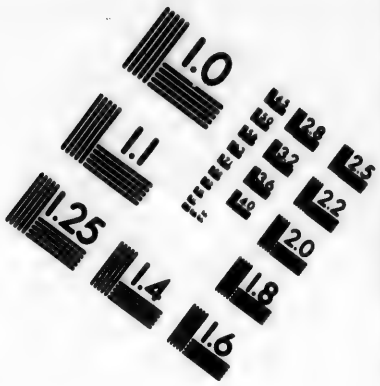

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

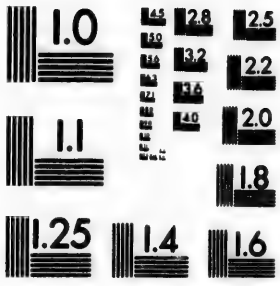

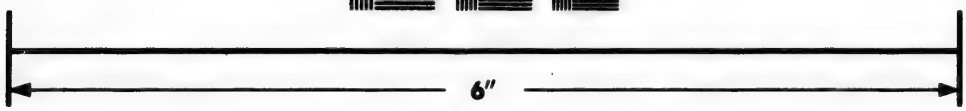

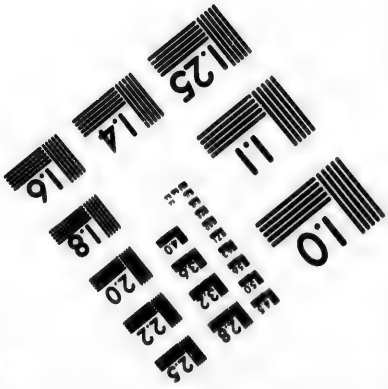

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.0
2.8
3.2
3.6
2.5
2.2
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

Matelots grapinez fait alliance aux les Eskimaux sur les glaces **A.** *Matelots*
C. *Calumet de paix presenté aux Eskimaux* **D.** *loup Marin* **E.** *Matelots*

...e glauce A. Matelots qui font la Lessive. B. font de l'eau douce
...darin E. Matelots qui jouent pour s'abreuver.

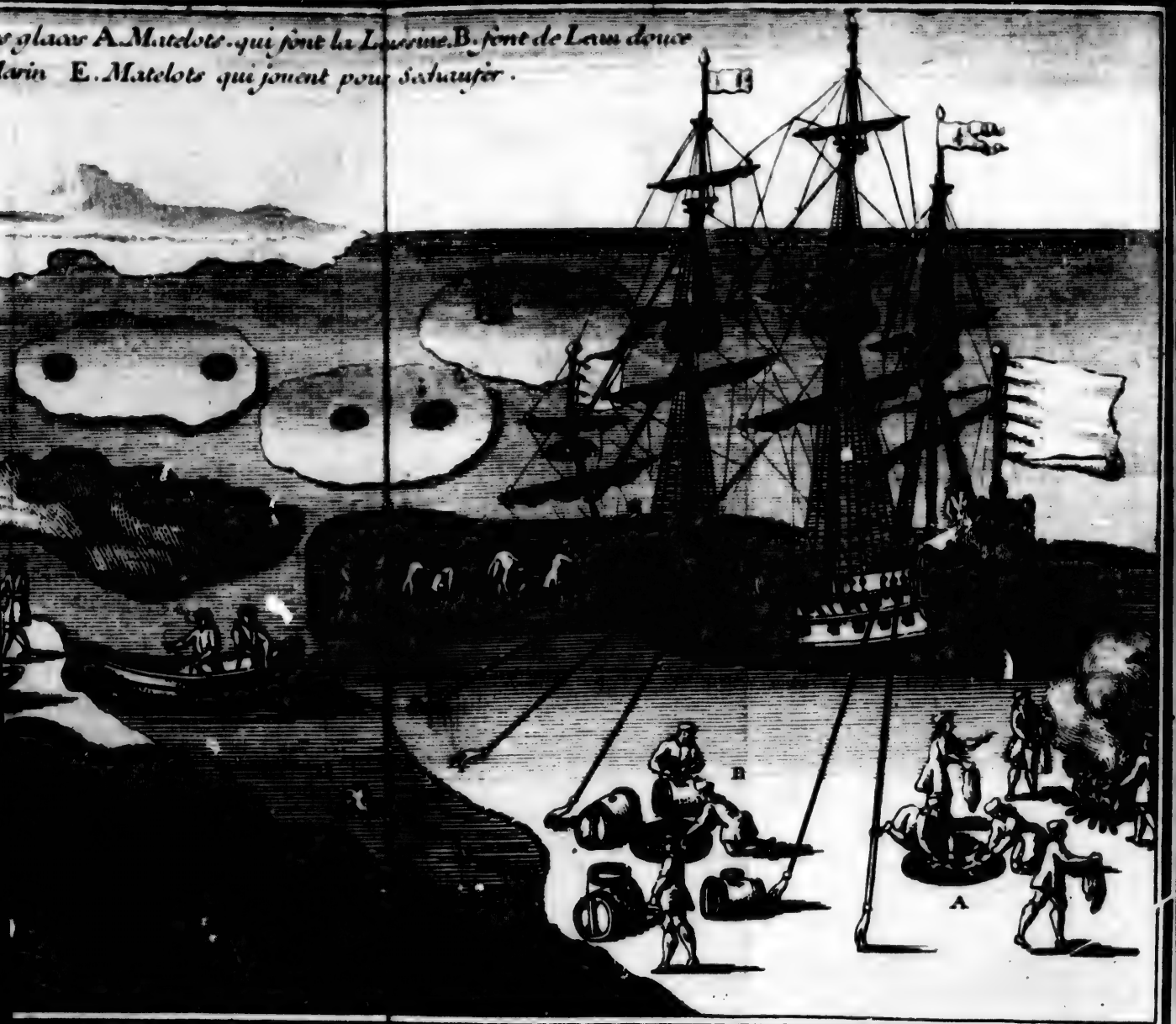

Les
le Cap
C'eſt
fort él
à l'Oü
wande
res du
Cap C
te Iſle
eſt au
tion
douze
le dé
Il
ne pas
tres.
Août
cher d
proche
mie de
glace
heures
Digue
nous,
de *S*
Oüeſt.
nez no
douce
Monſi
que de

Les vents du Sud nous porterent vers le Cap Haut, qui est au 62. deg. 30. mins. C'est une pointe de terre ferme du Sud, fort élevée, que l'on découvre de 15. lieuës à l'Oüest des Isles du *Pelé* & de la *Salamande*. Nous laissames ce Cap à huit heures du soir le deux Août à l'Est de l'Isle du Cap Charles ; & le bout du Oüest de cette Isle est environ à six lieuës de terre qui est au 63. deg. 8. m. 37. d. 30. m. de variation Nord Oüest, qui peut avoir dix ou douze lieuës de tour, à cent lieuës dans le détroit.

Il étoit de la derniere consequence de ne pas trop nous éloigner les uns des autres. Notre Vaisseau apareilla le quatre Août sur les cinq heures du soir, pour tâcher de joindre le Palmier qui étoit le plus proche, les autres étant à une lieuë & demie de nous. Nous ne pûmes aborder la glace où il étoit que le lendemain à sept heures du matin, ayant laissé le Cap de *Digue* au Sud Sud-Oüest, à six lieuës de nous, & l'Isle de *Natingan* qui est à l'Oüest de *Salsbré* nous restoit au Nord Nord-Oüest. Pendant que nous y étions grapinez nous y fimes quarante bariques d'eau douce, trés-bonne à boire. Ce n'est pas, Monsieur, une chose surprenante, parce que les pluyes tombant sur les glaces y

font comme une espece de Citerne, & vent[illegible] à fondre les néges, ces eaux fonduës ne se sentent point de l'acreté & de la salure de celle de la mer. Il faut cependant, pour leur ôter la crudité, mettre de l'eau de vie dans les futailles : sans cela il seroit dangereux de les boire pures, & l'on courroit risque d'avoir des tranchées violentes.

Il survient quelquefois tout à coup de si grands débordemens de glaces, que dans le moment que l'on croit être bien *grapiné*, tout s'ouvre. Comme nous étions dans l'attente de quelque moment favorable pour pousser notre route, la glace sur laquelle nous étions se rompit malheureusement par les grands courants. Notre Vaisseau fut entraîné sans pouvoir se gouvernet, & aborda poupe en poupe le Palmier sur les quatre heures du matin. Cette saillie fut suivie d'un incident bien plus cruel, car notre Brigantin l'Esquimau de trente tonneaux, qui nous avoit toûjours suivi entre les glaces, fut écrasé proche de ce dernier : & à peine les douze hommes de son équipage purent se sauver. La perte de ce petit Bâtiment nous coûta cher dans la suite. Surcroît d'embarras, car à peine eûmes nous apareillez une heure après d'un vent de Sud Sud-Oüest, ayant

trouvé à la sonde soixante brasses d'eau, que parmi tout ce cahos & cet enchaînement, les courants nous entr'aînerent, quoique *grapinez*, en moins d'une demie heure, à une portée de fusil boucanier, de trois Roches, qui étoient à une demie lieuë de Natingan; & le moindre petit vent qui nous eut affalé à la côte nous eut fait perdre sans resource. Quel espoir à des gens *dégradez* sur une Isle sterile, où il n'i avoit pas un pouce de terre. Il nous fallut *regrapiner* au plûtot sur une autre glace, mais le Palmier chassa toûjours à terre. Le *Zuzan* nous reporta derechef le lendemain sur Natingan, quoique *grapinez*; & nous nous trouvâmes engagez entre des glaces échouées sur des Rochers. Nous fûmes extrémement embarassez, car pour éviter d'être jettez tout à fait à la côte, d'où nous n'étions qu'à une petite portée de canon, à quatorze brasses, nous forçames les glaces d'un vent d'Est Sud-Est. Il y a deux bâtures d'une lieuë de longueur, & l'on trouve le long de cette côte plusieurs petites Isles bordées de Rochers, couverts à Marée basse, sur lesquels des glaces s'échoüent qui ne le paroissent pas être, ce qui trompe beaucoup. Les vents varierent ensuite. Les courants nous rapporterent sur *Salsbré*, qui est une autre Isle

à trois lieuës à l'Est Sud-Est de Natingan. La mer y baisse sept heures & en monte six. Les courants paroissent Sud Est, Nord-Oüest : & ces deux lisses sont Est Sud-Est, Oüest Nord-Oüest.

Nous *grapinâmes* encore le sept sur une même glace, pendant que le Weesph & le Profond demeurerent engagez le long de *Natingan*. Le Palinier eut le temps de radouber à côté d'une glace son Gouvernail & la Gorgere de son Eperon qui avoient été rompuës, & il n'i avoit point de vaisseau qui n'eut des pieces emportées.

Les courants nous portoient & raportoient, avec un petit vent qui nous soûtenoit contre ceux du *Zuzan*, qui sont beaucoup plus rapides que le *Flot* : & au lieu de nous faire débouquer pour entrer dans la Baye, ils nous faisoient rentrer dans le Détroit.

Il n'est pas surprenant, Monsieur, qu'un Vaisseau fasse dans un Voyage de long cours plusieurs fausses routes. Les vents contraires en sont la cause, mais tous les differens mouvemens que nous faisions n'eussent pas fait impression dans le temps que nos Vaisseaux étoient toûjours grapinez, si nous n'eussions découvert de moment à autre les terres du côté du Nord & du Sud.

Les éfets que la nature produit dans ces climats sont, Monsieur, dignes d'admiration. Il s'éleve tout à coup la nuit dans le temps le plus serein des nuages plus blancs que l'albâtre, & quoiqu'il ne fasse pour lors aucun souffle de vent, ils volent avec tant d'agileté qu'ils prennent dans le moment toutes sortes de figures. Il paroît au travers de ces nuages une lumiére si belle & si éclatante qui les fait joüer, pour ainsi dire, avec ressort que tout s'agite. Ils s'étendent comme des Cometes, ensuite se ramassent, & s'évanoüissent à l'instant. Il semble même que ce soit une gloire celeste. Plus les nuits sont obscures plus l'éfet en est admirable, & sans exageration l'on peut lire aisément à la faveur de ces Phenomenes.

Tantôt le Cap de *Digue* qui fait l'extremité du Détroit avec *Salsbré* & *Natingan*, nous restoit à quatre à cinq lieuës à l'Oüest Sud-Oüest, & tantôt le bout de l'Est de celle-ci nous restoit au Nord Est-quart de Nord, ensuite nous étions jettez sur le travers des Isles *Turbes*, que les Anglois apellent *Isles Vertes*. Elles sont à l'Est du Cap de *Digue*, à dix sept lieuës en dedans au 62. d. 55. m. & 40 d. 8. min. de variation Nord Oüest. Nous apercûmes à cinq ou six lieuës delà une grande

pointe qui nous restoit au Sud du Compas, & dans l'Oüest de cette pointe environ à une lieuë & demie est le *Haure François*.

Les courants nous faisoient dériver de deux lieuës de cette côte du Sud. Nous découvrîmes un grand païs au Sud, quart du Sud Est du Compas. Comme il faisoit de la brume nous ne pûmes connoître si c'étoit le *Cap Charles*; du moins nous vîmes une grande Baye, dans laquelle il y en avoit quantité d'autres petites. Nous en reconnumes encore une autre au Sud Sud Est, & aprés nous être éloignez de la premiere, le *Cap-Charles* nous parut alors fort clair: c'est une pointe de la côte du Sud, extrémement élevée, à 22. lieues de *Salsbré*: il fait avec celui de *Digue* Est & Oüest, éloigné de 30 à 32. lieuës l'un de l'autre. Le vent de Nord-Est qui est tout à fait favorable pour débouquer, nous obligea de *dégrapiner*. Nous l'obvoyames parmi les glaces depuis quatre heures du matin jusques à trois aprés midi. Les abordages de toutes ces glaces faisoient rudement craquer notre Vaisseau, & nous chassames à trois lieuës proche de terre. Nous connumes le quinze, jour de l'Assomption, par un Cap fort élevé, que nous avions encore beaucoup dérivé, ne nous trouvant qu'à une lieuë de terre, pendant que nos trois

Vais-

Vaisseaux se trouverent prêts à échoüer à la côte.

Lorsque nous nous voyons toûjours jettez d'une terre à l'autre sans pouvoir débouquer de ce détroit, il me sembloit, Monsieur, que je suivois la mauvaise destinée d'Enée, aprés l'Incendie de *Troye*. Nous nous trouvions dans un accablement à peu prés comme ces Dames Troyennes, qui embarquées sur la Flotte de ce Prince souffroient tant de peines & de fatigues, sans pouvoir se rendre au païs Latin.

Heu ! tot vada fessis
Et tantum superesse maris, vox omnibus una
Urbem erant,

Aprés avoir été entr'aînez l'espace de dix jours le long de la côte, nous nous trouvâmes tout proche le Cap de *Digue*.

Cum freta cum terras omnes, tot inhospita saxa,
Sideraque emensi ferimur,

Le Cap de Digue est un endroit trop remarquable pour ne vous en pas donner une idée. Il fait l'extrémité du détroit avec les Isles de *Salsbré* & *Natingan*, qui en sont éloignées de douze à treize lieuës. Il est au 63. d. 45. min. & s'apelle Owelsingan par les Anglois. Il y a trois petites Isles à l'Oüest de ce Cap, que l'on apelle *Isles Digue*, environ d'une ou deux lieuës

de toute chacune, dont la premiere n'en est éloignée que d'une. Ce Cap en prend le nombre. L'on compte des Isles *Bancaines* qui font l'embouchure de ce Détroit jusques à ce Cap 15. lieuës de long, Est Sud-Est, Oüest Nord-Oüest. Toute cette côte est extrémement haute, coupée par des criqs qui sont des vallons escarpez, lesquels forment au pied de la mer de petites anses. Elle court Est & Oüest pendant vingt lieuës, & les autres terres plus à l'Est courent le Sud-Est quart de Sud; mais elle baisse en doublant vers le Sud, quoique ce que nous ayons vû ait plus de 130. toises à pic. Je remarquai que pendant le *Flot* la Marée étoit beaucoup plus forte qu'au *Zuzan*, car nous fîmes au premier plus de trois lieuës & demie, au lieu que nous n'en fîmes qu'une à celui-ci. Les Marées retardent donc beaucoup plus qu'en tous les autres endroits que nous ayons connus jusques à une heure & demie en vingt-quatre heures, car le dix-huit que nous nous trouvâmes dans ce passage, la marée commença à nous dériver vers l'Est à deux heures après midi, qui étoit le deuxiéme de la Lune, & le dix-neuf elle ne commença qu'à nous dériver à quatre heures après le *Zuzan*. Je croirois que la quantité prodigieuse de Bayes

& de Rivieres qui sont dans le N & le Sud de ce détroit venant à se dégorger, concourent au mouvement précipité du Flux ; au lieu que ce passage de douze à treize lieuës entre *Digue*, & *Saisoré*, *Natingan*, s'étant trouvé bouché par les glaces, arrêtoit le courant de la grande Baye qui retardoit le Flux.

Il y avoit trop long-temps que nous respirions aprés les Esquimaux. C'est une Nation trés cruelle, avec qui personne jusques-là n'avoit jamais eu de commerce. Cependant nous en aperçûmes sur les glaces le dix-neuf, qui de fort loin nous faisoient de grands cris, sautans avec des habits de Peaux de Caribous & d'autres animaux qu'ils nous montroient.

L'occasion étoit trop favorable pour la laisser passer. Martigni ayant pris toutes ses suretez pour n'être point leur victime, s'embarqua dans un Esquif avec quatre à cinq hommes bien armez. En abordant la glace où ils étoient il les trouva au nombre de neuf, avec leur canot qu'ils avoient mis dessus. Il presenta en arrivant le Calumet à deux qui s'étoient avancez, pendant que les autres se tenoient au bout.

Lorsque les Sauvages de l'Amerique Septentrionale veulent faire quelque traité de Paix, ils ont cette maxime qu'ils ne

font jamais de convention qu'ils n'ayent vûs auparavant des presages qui puissent les assurer & les confirmer dans l'union que l'on veut faire avec eux. Cette ceremonie s'observe differemment, car lors que les Sauvages qui tirent vers le Sud veulent annoncer la Paix, ils mettent en terre un bâton, ou un pieu, ou envoyent des colliers.

Le Calumet est donc quelque chose de fort mistérieux parmi les Sauvages du Nord : il est le simbole de la paix. C'est une espece de grande Pipe à fumer, comme vous voyez, Monsieur, faite de Marbre rouge, noir ou blanc. La tête en est bien polie, & a la figure d'un marteau d'armes. Il y a un tuyau orné de poils de Porc-épic, & de petits fils de peaux de plusieurs couleurs.

Martigni leur presenta donc à cet abord une Pipe en façon de Calumet, & une Boëte à tabac, fuma un petit moment, & leur donna à fumer. Les sept autres qui se tenoient toûjours à l'écart, voyant la bonne foi avec laquelle l'on agissoit avec eux, vinrent à lui avec des acclamations de joye, faisant des cris d'un ton de voix fort clair, sautans & se frotans l'estomac, qui étoient les marques les plus convaincantes d'amitié & du bon Commerce qu'ils

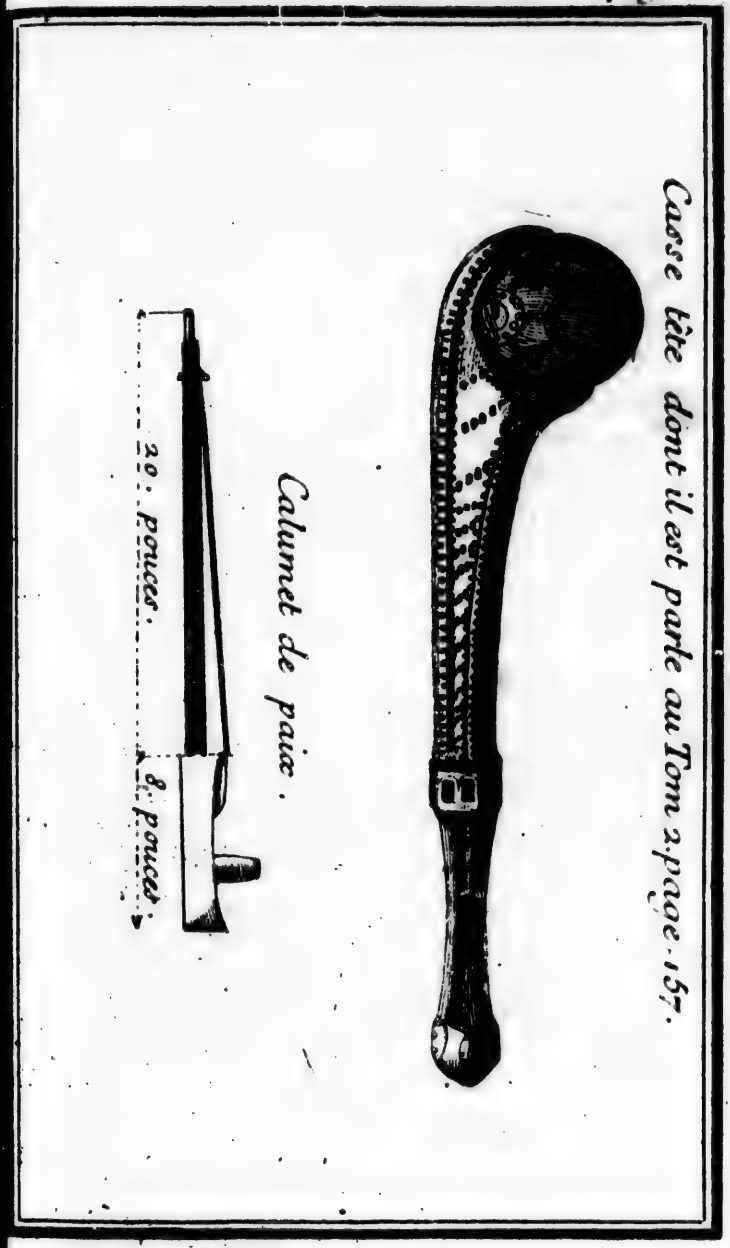

Casse tête dont il est parlé au Tom 2. page 157.

Calumet de paix.

20. pouces.

8. pouces.

vouloient avoir avec nous. Il leur donna un couteau, & ils lui firent present d'un habit de peaux. Ils firent comprendre qu'ils avoient dequoi faire la traite : Mais, comme nous étions bien aise de les avoir dans notre vaisseau, il leur donna à entendre qu'il n'avoit rien, les priant de venir avec lui. Quelques instances & quelque acueil qu'on leur fit, ils ne voulurent jamais s'i fier. Martigni se coucha sur la glace, leur montrant par là qu'il se donnoit pour ôtage, à condition qu'ils nous envoyassent un des leurs. Ils voulurent en avoir deux pour un, & Grandville Garde de la Marine resta aussi pour ôtage.

L'Esquimau étant tout au haut de l'échelle de notre vaisseau, aperçût un homme habillé de noir, dont il eut une si grande frayeur qu'il balança s'il se jetteroit en bas. Celui-ci s'en étant aperçû lui montra un couteau, ce qui le détermina d'entrer. Se voyant parmi cette foule d'équipage il ne parut point déconcerté, sautant, faisant toûjours ses cris dans l'admiration d'une Machine qui lui paroissoit si surprenante ; Et lors qu'il vit du feu allumé dans la cuisine il fit un cri éfroyable, ne pouvant s'imaginer qu'un pareil élement se trouvant renfermé ne causa une incendie. Mais autant que nous l'avons pû conjecturer, il

faut que ces gens là ſe chauffent rarement, car il n'i avoit pas un pouce de terre dans le détroit, n'i le moindre arbriſſeau ; ou s'ils le font ils brûlent de la graiſſe de Loups Marins & de Vaches Marines. L'on ſervit à l'Eſquinau un pâté : il faiſoit tous ſes éforts pour en témoigner ſa reconnoiſſance. Je ne croi pas qu'il y ait de Nation qui parle plus vîte. Il avoit l'accent Baſque ne deſſerrant point les dents, & articulant neanmoins fort diſtinctement. On lui preſenta un petit morceau de pain, qu'il gliſſa adroitement ſous ſon menton, entre ſon habit & ſa chair, affectant de manger. Nous ne fîmes pas ſemblant de nous en apercevoir, & nous vîmes bien qu'il avoit peur d'être empoiſonné. Nous mangeâmes d'un autre morceau qu'on lui donna, qu'il mangea aprés. Nous oubliâmes de boire dans un verre de vin, qu'il coula encore ſous ſon menton. Il falut en boire, & gouter auparavant tout ce qu'on lui vouloit donner. Le ſon d'une fourchette d'argent lui plût ſi fort, qu'il la cacha fort ſubtilement entre une piece de pâté & un morceau de pain. Je m'embarquai avec lui, & lorſque nous fumes arrivez ſur la glace où étoient ſes camarades, ils vinrent tous m'entourer, crians, ſautans. Je leur fis pluſieurs liberalitez,

& bon gré mal gré ils vouloient ſe mettre tout nuds pour me donner leurs habits, mais je voulus ſavoir dans la ſuite s'ils étoient fort ſenſibles au froid. Ces gens-là étoient de belle taille, ſe portant bien, paroiſſans vigoureux, bien nerveux, la peau du corps fort blanche, la jambe trés-belle, le viſage baſané & aride, ce qui provient du grand froid, les dents fort larges & fort mal propres, les cheveux noirs, avec un toupet au deſſus du front, ayant la barbe de trois doigts, ce qui eſt une choſe tout à fait ſinguliere, car generalement tous les Sauvages du Nord & des païs chauds, n'en ont point. Leur Juſte-au-corps eſt comme un *Domino* de Chanoine avec des manches, dont le bout leur vient à l'extremité du dos, fait de peaux d'animaux, comme d'Ours, de Loups Marins, de Caribous & de peaux de Godes, qui ſont des Oiſeaux de mer, couſu d'une delicateſſe achevée, (nos Couturieres n'en aprochent point) avec de petits nerfs d'animaux trés-fins. Leurs aiguilles ſont aparemment d'arrête de Poiſſons. Le haut de chauſſe eſt de même, avec des bandes de peaux d'Hermines & d'autres animaux: & pour chauſſure ils mettent d'abord un Chauſon de peaux, le poil en dedans, & une Botte de même, avec un ſecond Chauſ-

ſon & une autre Botte ; de maniere qu'ils ont les jambes preſque auſſi groſſes que le corps : cela ne les empêche pas d'être bien alerte. Ils ſe ſervent de Fléches, dont les bouts ſont armez de dents de Vaches Marines, au bout deſquelles il y avoit du fer. Il faut qu'il s'i ſoit perdu quelques vaiſſeaux Anglois à leur côte.

La reception que nous leur avions faite les engagea d'envoyer deux autres à notre bord avec des ôtages : ils furent reçûs auſſi agreablement que le premier. Ils ſe dépoüillerent nuds comme la main, & je remarquai que s'étans vûs en cet état ils eurent de la pudeur. On leur donna des haut-de-chauſſe, & ils ne firent aucun mouvement pour témoigner qu'ils avoient froid. Ils avoient pourtant trois lieuës à ſe rendre aux Iſles *Digue*, & il y en eut un en s'en allant qui me donna un morceau de Gode toute cruë, que je voulus bien manger devant lui. Il fit un cri de joye, & ſucça en même temps un cœur de bœuf tout ſeignant, que nous lui avions donné. Leurs Canots ſont de peaux de Loups Marins, paſſées & bien huilées, de douze à quatorze pieds de long, quelquefois de vingt, large de deux au milieu, tirans trois à quatre pouces d'eau, tout couverts ſur la ſurface, à la reſerve d'un trou au mi-

Esquimeau en canot de 12. pieds A. la soude B. la rame C. endroit ou il attache son gibie.

autre canot A trou dans lequelle lesquimeau seplace

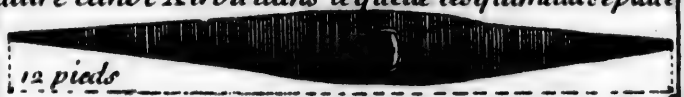

Datd pour prendre des Loup marin A. trou dans le quel on passe La Corde B. trou pour mettre la fleche

Bouts de fleche desquimeaux

le dents de Vaches marines dans leurs proportions

Canot de corce de Bouleau

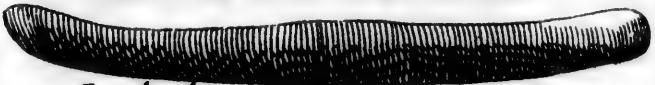

Le de dans dun canot de corce

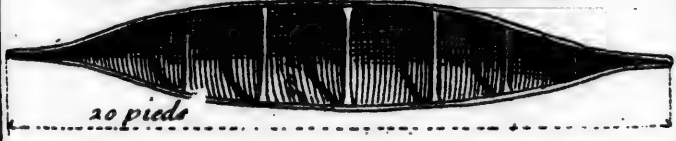

lieu dans lequel ils se mettent, qui est relevé tout au tour d'un bord de cinq à six pouces, autour duquel ils mettent une peau qui est comme une bourse, avec autant de justesse, que quelque orage qu'il fasse il n'i entre jamais d'eau, & pour nager ils se servent d'un aviron de quatre pieds qu'ils tiennent par le milieu; & donnant le mouvement à droit & à gauche pour voguer, ils vont si vîte avec cela qu'il n'i a point de mers qu'ils n'affrontent, n'i de chaloupes qui puissent les joindre. Lors qu'ils trouvent leur chemin bouché de glaces ils portent leur Canot sur les épaules jusqu'à ce qu'ils ayent trouvé de l'eau. Quand ils s'en retournerent chez eux ils promirent de nous aporter des Canots, & en s'en allant c'étoient des cris de joye qu'ils faisoient retentir sur la mer, tant que l'on pouvoit les apercevoir.

Il en vint deux autres l'aprés-dînée, un propos déliberé, sur une glace où nous étions à la chasse, qui traiterent aussi leurs habits pour des Couteaux, des Ciseaux, des Aiguilles, des Grelots, des Deziers, des Cartes de jeu, de méchant Papier de Musique, & generalement tout ce qu'on leur donnoit leur étoit précieux, Comme ces gens-là n'ont point de commerce avec qui que ce soit, ils n'aporte-

rent aucune peau : cependant il faut qu'il y ait les plus belles Pelleteries du monde dans ce climat. Il y a quantité d'Ours blancs. Nous fumes deux ou trois fois à la Chaſſe ſur pluſieurs qui s'étoient trouvez *dégradez* à plus de quatre lieuës. Ils ſont bien dangereux, s'élançans de glace en glace, & viennent même affronter les Canots en mettant leurs pattes deſſus pour les faire virer : auſſi nous portions des Haches-d'armes.

L'arrivée de ces deux Eſquimaux me donnerent lieu de faire pluſieurs reflexions. Il y en avoit un de vingt-deux à vingt-trois ans, fort bien fait. Il avoit une Phiſionomie tout à fait heureuſe, & un air d'innocence paroiſſoit peint ſur ſon viſage.

Il y a une trés-grande quantité de Godes dans tous ces quartiers : Elles nous furent d'un grand ſecours dans tous les preſſans beſoins où nous étions de rafraîchiſſemens, car le froid fit mourir toutes nos volailles dans le détroit. Pendant que nous étions grapinez entre le Cap de *Digue* & *Salſbré*, il y en avoit un mouvement continuel qui venoient ranger notre vaiſſeau. Elles partoient le matin de ce Cap pour Salſbré, où elles pêchoient de petits poiſſons qu'elles raportoient le ſoir à leurs petits ſur les glaces. Nous en tuâmes une

quantité surprenante. Ces oiseaux sont gros comme des Canards : ils ont le ventre blanc, le dos & les aîles noires, & le bec de Corbeau. Ils ne peuvent marcher, ayant les pieds en dehors, & ils font leurs petits sur les glaces.

Quoique nous nous trouvassions à l'entrée de la Baye, il nous fut impossible d'i entrer. Toutes les glaces qui étoient dans cette vaste étenduë se dégorgeoient dans ce détroit. Les mouvemens continuels que les courants leur faisoient faire, nous obligeoient aussi d'en suivre le caprice. Nous fumes entraînez au bout des Isles *Digue*. Je remarquai qu'en étant à cinq à six lieuës le vingt & un d'Août vers l'Oüest, les courants portoient au large vers l'Est ; & au contraire lors que nous raprochions de terre ils portoient à l'Oüest. Et, comme j'ai dit, le *Flot* a beaucoup plus de force le long de la terre que le *Zuzan* ; au contraire, lorsque nous étions à six lieuës au large, le Zuzan avoit beaucoup plus de force que l'autre.

Dans le temps que nous crumes debouquer, les courants firent rentrer notre vaisseau à plus de huit lieuës dans le détroit, par un grand circuit qu'ils nous firent faire, étant toûjours attachez sur les glaces, & nous nous trouvâmes à la

place des autres qui furent portez le long de terre, à l'endroit où nous étions.

Dum per mare magnum
Italiam sequimur fugientem, & volvimur undis.

Enfin il s'éleva des brumes que le vend d'Est Sud Est dissipa. Nous *dégrapinames* à quatre heures du matin le vingt-cinq Août, & forçames de voile au travers des glaces, parce que comme nous étions tout de l'arriere des trois autres vaisseaux qui étoient au bout du détroit, nous voulions les joindre; mais à mesure que nous avancions la brume s'élevoit, & les courants les entr'ainerent à plus de cinq lieuës en dedans, où ils resterent seuls, pendant que nous trouvâmes à la fin la Baye dégagée de toutes les glaces.

Ils furent obligez de *grapiner* à une lieuë du Cap de *Digne*. Les brumes commençans à se dissiper, le Profond aperçut trois vaisseaux. Du Guai qui le montoit crut d'abord que c'étoit les trois de notre Escadre. Ceux-ci arriverent insensiblement sur lui à cause des courants. Il fut surpris de voir tout à coup une pareille métamorphose, car c'étoient trois Anglois de 56, 36, & 32 pieces de canon. Il dégrapina dans le moment, & donna à tout hasard dans un Banc de glaces plûtot que de

de ſuccomber : il avoit même toutes nos munitions de guerre & de bouche pour l'expedition du Fort de Nelſon. Les Anglois lui donnerent chaſſe. Serign & Chaſtrier voulurent venir à ſon ſecours, mais les glaces le reſſerrerent. Le Profond ſe trouva auſſi renfermé avec le Dering & l'Hudſonſbaye. Le Combat commença donc le vingt-ſix Août ſur les neuf heures du matin. Duguai les attaqua, les autres le criblerent de coups, lui ayant haché toutes ſes manœuvres, parce qu'il ne pût ſe battre que de deux pieces de canon qui avoient été miſes dans l'arriere de la ſainte Barbe. Saint Aubin Pilote du Roi, Jourdain & Vivien, qui faiſoient tous trois fonctions d'Officiers, ſe diſtinguerent d'une maniere particuliere.

L'Hamshier de 56. pieces ne pût les joindre que le ſoir ; & aprés dix heures de Combat qui ſe donna par intervalle, ils lui envoyerent tous trois leurs bordées & le laiſſerent dans cet état, croyant qu'il dût couler à fond. Il y eut quatre hommes tuez dans le Profond. Il ne ſe peut que les Anglois n'en ayent eû des leurs, puiſque l'on trouva des bras d'homme ſur une glace. Pour ce qui eſt de nous, nous ne nous trouvâmes point dans cette occaſion qui étoit tout à fait glorieuſe, & l'on

peut dire que c'eſt le premier Combat qui ſe ſoit jamais donné dans les glaces.

Les courants firent donc débouquer ſeul le Pelican dans la Baye, & les Matelots avoient lieu pour lors d'être contens de ne ſe voir plus enchaînez par les glaces. Il s'éleva une petite fraîche qui nous fut d'un grand ſecours.

Jubet ocius omnes
Attolli mâlos, intendi brachia velis.

Monſieur d'Iberville fit hiſſer auſſi-tôt les Huniers. L'équipage ſe trouva prompt à lui obeïr. C'étoit à qui ſe mettroit le premier à ſon devoir. Les uns amuroient la grande Voile, les autres bordoient la grande Ecoute & l'Artimon. Les uns braſſoient les Huniers, & les autres la Civadiere.

Una omnes fecere pedem, pariterque ſiniſtros
Nunc dextros ſolvere ſinus; una ardua
Torquent,
Cornua, detorquentque.

La premiere terre que l'on trouve, Monſieur, dans la Baye, pour faire la veritable route du Fort de Nelſon eſt l'Iſle *Phelipeaux*, dite Mansfeld par les Anglois, qui eſt en prenant au bout du Nord, au 62. d. 56. m. à 29. lieuës du Cap de *Digue*, faiſant l'Oüeſt quart Sud-Oüeſt. C'eſt une terre plate qui peut avoir vingt-

neuf lieuës de long ſur neuf à dix de large. Il y a quantité de Vaches Marines dans ces quartiers, dont les dents ſont plus blanches que l'ivoire. Elles ont cette proprieté qu'elles ne jauniſſent jamais.

Le vent *fraîchit* de plus en plus, & nous porta vers le *Cap-Nord*, qui eſt au 63. d. 55. min. C'eſt une terre des plus hautes que nous ayons vûs, que l'on peut découvrir de quinze à vingt lieuës. Il eſt au Nord Oüeſt quart-d'Oüeſt, corrigé du Cap de *Digue*, éloigné l'un de l'autre de trente-ſept lieuës, & de cinquante-cinq de Natingan. C'eſt l'endroit où nous ayons le plus élevé dans le Nord. Je ne croi pas que l'on peut aller plus loin dans l'Amerique Septentrionale, à moins que de vouloir s'expoſer à chercher un des bouts du monde, ou d'entrer dans le Oüeſt du détroit de *David*, qui a communication à ce que l'on prétend au Japon.

L'on peut dire, Monſieur, que ces Mers-ci ont quelque choſe de bien affreux. Si Horace en avoit eu connoiſſance il auroit donné à ſon ami Valguis une idée bien differente de celle de la Mer Caſpienne. Elle paſſoit de ſon temps pour la plus dangereuſe. En éfet, Pomponius Mela dit qu'elle eſt toute farouche, cruelle, ſans Ports, expoſée de tous côtez aux tempê-

tes ; plus remplie de monstres que toutes les autres, & par cette même raison moins navigable que les autres. *Mare Caspium omne atrox, sævum, sine portubus, procellis undique expositum, ac belluis magis, quam cætera refertum, & ideo minus navigabile.*

Vous voulez bien me permettre, Monsieur, de finir ici cette longue Lettre, & de vous demander pardon de vous avoir détourné de beaucoup d'occupations plus importantes. Le temps vous est trop cher pour n'être pas fâché de vous l'avoir fait perdre à une qui n'aura peut-être manqué de vous ennuyer. Je suis avec passion,

MONSIEUR,

Votre très-humble, &c.

IV. LETTRE.

Combat du Pelican contre l'Hamshier de 36. le Dering de 36. & l'Hudsonsbaye de 32. pieces de Canons.
Victoire remportée sur ces trois Vaisseaux.
Naufrage du Pelican par la tempête.
Bombardement & prise du Fort de Nelson.

MON COUSIN,

Il y a peu de personnes qui ne se fassent un merite de faire l'éloge de sa Patrie. J'aurois eu assez de matiere à décrire les mouvemens des guerres des Caraïbes, qui se sont faits dans la Guadaloupe notre patrie, dont mon Cousin votre Pere a été le Seigneur & le Gouverneur, si la destinée ne m'en eut éloigné pendant plusieurs années. Nos Compatriotes ont eu du moins la satisfaction de suivre ses traces qui leur ont servi de guides. Vous voulez bien que je vous fasse part de plusieurs évenemens fort tragiques qui sont arrivez dans mon Voyage, mais qui n'en ont été que plus glorieux aux armes du Roi.

Nous ne ſommes point nez pour nous-mêmes, & rien n'eſt plus glorieux que de mourir pour ſa patrie. Quiconque aime ſon Prince ne doit reſpirer que ſa gloire, & l'on eſt trop heureux de pouvoir ſacrifier ſa vie pour ſon ſervice.

La conjoncture dans laquelle je me ſuis trouvé avec quelques Officiers, où l'honneur des armes de Sa Majeſté paroiſſoit intereſſée, nous a donné occaſion d'avoir ces mêmes ſentimens. Si d'un côté le haſard nous a conſervé, nous avons du moins fait paroître de l'autre que nous étions prêts d'immoler ce que nous avions de plus cher. La gloire du Roi nous engagea donc à la ſoûtenir dans une occaſion où il s'agiſſoit de vaincre ou de mourir. Le premier nous réüſſit, mais notre bonheur fut preſque auſſi tôt traverſé par le plus cruel élement de la nature. Et quoi qu'il nous ait fait ſuccomber en nous obligeant de nous ſauver l'épée à la main au milieu de ſes flots, il ne diminua en rien de notre fermeté, puiſque nous fîmes voir dans la ſuite que tout étoit poſſible quand il s'agiſſoit du ſervice de Sa Majeſté. Voici comme la choſe s'eſt paſſée.

Nous arrivâmes le troiſiéme Septembre 1697. à la vûë du Fort de Nelſon, dit Bourbon, d'où les Anglois tirerent

quelques coups de canon, qui étoient aparemment les ſignaux de reconnoiſſance pour les Vaiſſeaux qu'ils attendoient d'Angleterre. Nous mouillâmes à trois lieuës & demie au Sud-Oüeſt quart-d'Oüeſt de ce Fort, à la pleine mer d'un fond de ſable vaſart, étant ſurpris de n'i pas trouver le Palmier, le Weefph, & le Profond, qui naturellement devoient avoir debouqué devant nous, parce qu'ils étoient au bout de ce Cap, & que nous étions en dedans engagez dans les glaces.

Nous aperçûmes le cinq, à la pointe du jour, trois Vaiſſeaux ſous le vent, que nous crûmes les nôtres. Aprés avoir levé l'ancre ſur les ſept heures du matin nous chaſſames ſur eux, & leur fîmes les ſignaux de reconnoiſſance, auſquels ils ne répondirent point, ce qui nous fit juger qu'ils étoient Anglois. Il eſt vrai que l'un étoit l'Hamshier de 56. canons, 250. hommes d'équipage, le Dering de 36. & l'Hudſonſbaye de 32.

La partie n'étoit pas égale. Nous leur fîmes cependant connoître dans la ſuite que les armes du Roi s'immortaliſoient avec autant d'éclat & de gloire dans les Mers Glaciales que dans les autres endroits les plus écartez de la terre. Comme il étoit de la prudence de ſe tenir toûjours

en état de n'être point la victime de ses ennemis, nous nous trouvâmes tous disposez à soûtenir le Combat. Nos forces étoient tout à fait médiocres, car nous avions à la découverte une Chaloupe de vingt-deux hommes, avec Martigni & de Villeneuve Enseigne de Vaisseau, qui étoient allez à terre pour aprendre quelques nouvelles des Sauvages sur l'arrivée des Anglois dans leur Fort, & sur la quantité de monde qui étoient en garnison. Nous avions quarante Scorbutiques hors d'état d'agir, & vingt-sept Matelots qui avoient passé sur le Profond en partant de Plaisance, sans compter quelques morts que nous eûmes dans notre traversée, de sorte que nous n'avions que cent cinquante combatans de deux cens cinquante que nous étions en partant de France, & quarante quatre pieces montées, en ayant donné deux autres à ce Vaisseau,

Chacun se trouva dans son poste. La Sale Enseigne de Vaisseau, & Grandville Garde de la Marine, commandoient la batterie d'en bas. Bienville, frere de Mr. d'Iberville & le Chevalier de Ligondez Garde de la Marine celle d'enhaut Mr. d'Iberville me pria de commander le Château d'Avant, & de soûtenir l'abordage à la tête d'un détachement de Canadiens qu'il me donna.

Les ennemis se mirent en ligne. L'Hamshier étoit à la tête, le Dering le suivoit, & l'Hudsonsbaye de l'arriere, tous trois fort proche les uns des autres. Le Combat commença donc à neuf heures & demie du matin. Nous fumes droit sur l'Hamshier, qui croyant que nous voulions l'aborder laissa tomber sa grande Voile, & éventa son petit Hunier. Aprés ce refus nous fumes sur le Dering, & lui coupames les Itaques de sa grande Voile: & l'Hudsonsbaye venant de l'avant nous lui envoyames le reste de notre bordée. L'Hamshier revirant de bord au vent, fit une décharge de mousqueterie sur le Château d'avant, & envoya une bordée à mitraille qui donna deux coups de canon à l'eau, un autre à la Civadiere, coupa les bras & la fausse Drisse du petit Hunier, un Galauban du petit Mats de Hune, & le faux Etai de Mizaine. Le Combat s'opiniâtra avec un feu continuel que ces trois Vaisseaux faisoient sur nous, qui s'attachoient à nous démâter. Ils desagréerent une trés grande partie de maneuvres, dont le recit seroit trop long. L'Hamshier voyant qu'il ne pouvoit nous engager entre une *Basse* & ses deux Vaisseaux, & que tous les éforts qu'ils avoient faits pendant trois heures & demie étoient

inutils, ſe détermina pour nous couler bas, & pour cét éfet prenant ſon air pour nous gagner le vent (ce qu'il ne pût faire) nous le prolongeâmes vergue à vergue. Comme nous étions ſi proche l'un de l'autre, je fis faire une décharge de mouſqueterie ſur ſon Château d'avant, où il parut beaucoup de monde qui nous crioit de ſauter à bord. Ils nous envoyerent auſſi tôt la leur avec une bordée de canon à mitraille, qui hacherent preſque toutes nos maneuvres & bleſſerent bien du monde. A meſure qu'ils prolongeoient notre Vaiſſeau nous tirâmes nos batteries, mais nos canons étoient pointez ſi à propos qu'ils firent un éfet admirable, car nous ne fûmes pas plutôt ſeparez l'un de l'autre, que l'Hamshier ſombra dans le moment ſous voile. Le Dering qui nous tenoit de prés nous envoya ſa bordée, mais ce fut une cruelle cataſtrophe pour eux, car l'Hudſonſbaye emmena pavillon, & le Dering prit la fuite. Nous eûmes quatorze hommes bleſſez à la batterie d'en bas de la derniere bordée de l'Hamshier, entr'autre le Chevalier de Ligondez, de deux éclats qui y étoit décendu, lequel fit paroître toute la valeur & la fermeté que l'on pouvoit ſouhaiter. Les autres Officiers firent auſſi parfaitement leur de-

voir. Nous eûmes ſept coups de canon à l'eau qui entroient à gros boüillon, ſans pluſieurs qui paſſerent de bord en bord.

Si tout autre que moi avoit commandé ce poſte, je dirois de lui ce que la modeſtie m'empêche de dire. Toute la Marine de Rochefort a avoüé que ce Combat a été un des plus rudes de cette guerre. Nous étions ſi accablez de leur mouſqueterie & de leurs bordées à mitraille qu'ils nous tiroient à portée de piſtolet & à demi portée de fuſil, que notre Mât de Mizaine étoit *farci* de tout côté de balles de mouſquets de la hauteur de dix à douze pieds; & ſi je n'avois diſpoſé mon monde, ſur tout dans le moment que je voyois mettre le feu aux canons, il ne ſe ſeroit pas ſauvé quatre perſonnes ſur le Château-d'avant. J'en fus quitte à bon marché d'avoir eu à la derniere bordée mon juſte-au-corps tout haché, & mon tapabord percé d'une balle. La Carboniere Canadien, qui étoit auprés de moi, eut le coude caſſé, ſaint Martin la main fracaſſée, & pour éviter un plus long détail de tous mes bleſſez, je fus celui qui fut le plus heureux en fait de bleſſures.

Je croi que je n'aurois pas été faché de me montrer devant Mr. de Pont-Chartrain avec une écharpe au bras. Cela frape à la

verité, mais si ces marques sensibles décident de la valeur d'un Officier, je me suis trouvé aussi sain & d'un aussi grand sens froid aprés le Combat, que lors que Mr. d'Iberville nous fit mettre en lice, hors que l'on m'auroit pris pour un veritable Maure, tant j'étois barbouillé de poudre au visage. Je croi que les Anglois me prirent à l'abordage pour quelque Prince de Guinée, car j'entendis une voix qui dit; *à ce beau visage de Guinée.*

Nous donnâmes chasse au Dering, & nous l'eussions pris si trois jours auparavant nous n'avions eû notre grande Vergue cassée en deux par le milieu d'un coup de vent. Notre prise qui étoit à une lieuë de nous auroit pû gagner l'entrée de la Riviere de Penechiouetchiou, dite sainte Therese, qui est celle du Fort de Nelson. Nous revirâmes de bord, & aprés l'avoir amariné nous chassames vers l'Hamshiere dans le dessein de sauver son équipage. Nous le trouvâmes échoué sur la *Basse*, où il avoit voulu nous engager, & le temps devint si rude aprés le Combat, qu'il nous fut impossible de mettre le Canot à la mer. Nous n'avions point de Chaloupe, parce qu'elle ne pût revenir de la découverte. Nous moüillames assez prés, avec l'amertume de ne pouvoir donner la

conjon-

ſecours que nous étions obligez dans une conjoncture auſſi embaraſſante, & auſſi fâcheuſe qu'étoit celle-là. L'Hudſonſbaye ne pût même le faire. Celui-ci avoit des éfets pour la traite du Fort de Nelſon qui auroient pû produire la valeur de cinquante mille écus en Caſtors, & le Dering étoit deſtiné pour le Fort de Kichichouanne, qui eſt au fond de la Baye.

J'apris des priſonniers qu'il y avoit cent hommes embarquez ſur l'Hamshier, & le Dering pour la garniſon de ces Forts, & qu'un Brûlot avoit été écraſé par les glaces dans le détroit. Nous envoyâmes le ſix, à bord de l'Hudſonſbaye un mortier & des bombes dans l'eſperance de le faire entrer dans la riviere ſainte Thereſe.

Le vent d'Eſt Nord-Eſt qui régnoit alors ſe fortifia de plus en plus. La mer devint affreuſe, nous chaſſant toûjours à la côte juſques au lendemain matin entre neuf à dix heures que notre gouvernail donna deux coups de talon. Le Flot commença à monter, foible eſperance pour des perſonnes dont la deſtinée devint ſi cruelle. Nous fûmes contraints de couper à midi un cable pour appareiller, & chaſſâmes juſques à quatre heures du ſoir. Le grand froid qu'il faiſoit, la nége, & le verglats qui avoient couvert toutes nos manœu-

vres étoient de cruels obſtacles. Comme nous ne pûmes élever la côte ; nous mouillâmes à neuf braſſes d'eau. Nos ancres tinrent juſques à huit heures du ſoir, & en ce temps la grande rompit. Je ne ſçaurois vous exprimer, Monſieur, la deſolation où ſe trouva l'équipage. Les uns languiſſoient de maladies. Les plus vigoureux étoient aux abois. Il étoit nuit, & l'horreur des tenebres ne faiſoient qu'augmenter celle de la mort. Le cahos & le deſordre ſe mêlerent bien vîte parmi des gens accablez ; & quand la terreur ſe fut répanduë, nous ne pûmes plus les raſſûrer, & dans cet état déplorable je me ſouvins plus d'une fois de ce qu'Horace a dit avec tant de raiſon, quoiqu'il ne ſe fût jamais trouvé dans une ſi fâcheuſe conjoncture.

Illi robur, & æs triplex,
Circa pectus erat, qui fragilem,
Truci commiſit pelago ratem,
Primus, nec timuit præcipitem Africum,
Decertantem aquilonibus,
Nec triſtes Hyadas, nec rabiem nôti.

Le Vaiſſeau étant apointé debout au vent, l'ancre de touée & un Greſlin rompirent. Celle d'affourche ne pouvant tenir, nous fûmes contraints d'en couper le cable. Une vague fit ſauter nôtre galerie,

& briſa une table & ſes bancs qui étoient dans la grand'-chambre. Nous perdimes notre gouvernail ſur les dix heures du ſoir, & nous nous crûmes entierement perdus. A meſure que la marée montoit, notre Vaiſſeau qui étoit entraîné par ſon cours, talonnoit inſenſiblement. Tous ces differens mouvemens faiſoient dreſſer les cheveux aux plus inſenſibles. Enfin il creva par le milieu de la Quille ſur le minuit, & emplit d'eau par deſſus l'entre-deux ponts. Nous paſſâmes la nuit en ce pitoyable état, & nous vîmes à la pointe du jour la terre à deux lieuës.

Dans quelque cruelle ſituation où nous étions, nous conſervâmes toujours quelqu'eſperance de ne pas perdre la vie. Mr. d'Iberville qui eut toute la prudence que l'on peut avoir dans une pareille cataſtrophe, ſongea à ſauver ſon équipage. Il me pria de m'embarquer dans le canot pour tenter l'endroit où nous pourrions le faire avec quelque ſureté.

Il ne s'agiſſoit pas ſeulement de conſerver la vie; il falloit encore ſoûtenir la gloire que l'on s'étoit acquiſe deux jours auparavant; & perir pour perir il valoit mieux ſacrifier ſa vie aux pieds d'un baſtion du Fort de Nelſon, que de languir dans un bois où il y avoit déja un pied de

néges. Je m'embarquai donc le huit Septembre, jour de la Nativité de la Vierge, dans le canot avec des Canadiens : & aprés nous être jettez à la mer juſques aux épaules avec notre mouſquet, une corne à poudre ſur la tête, & des balles, je le lui renvoyai, pendant qu'il faiſoit faire des *Rats d'eau* & des *Cayeux* pour ſauver les malades. Martigni arriva auſſi avec un eſquif. Nous nous tirâmes le mieux que nous pûmes de l'eau qui étoit extrêmement froide.

Quelque vigueur & quelque preſence d'eſprit que j'euſſe, la nature pâtiſſoit en moi d'une maniere ſenſible : & comme je me trouvai extrémement accablé, je ſouhaitai trouver un endroit pour me repoſer. Il me prit une faim cruelle, avec un deſeſpoir qui m'obligea de manger de l'herbe qui flottoit ſur la mer. Je ſouhaitai, Monſieur, plus d'une fois ce repos dont parle le même Poëte, que ſouhaitent ceux qui ſont ſurpris d'une affreuſe tempête.

Otium divos rogat in patenti,
Prenſus Ægeo, ſimul atra nubis
Condidit lunam, neque certa fulgent
Sydera nautis.

Aprés avoir traverſé la mer plus d'une lieuë, nous trouvâmes un Banc de néges épais de plus de deux pieds, ſous lequel

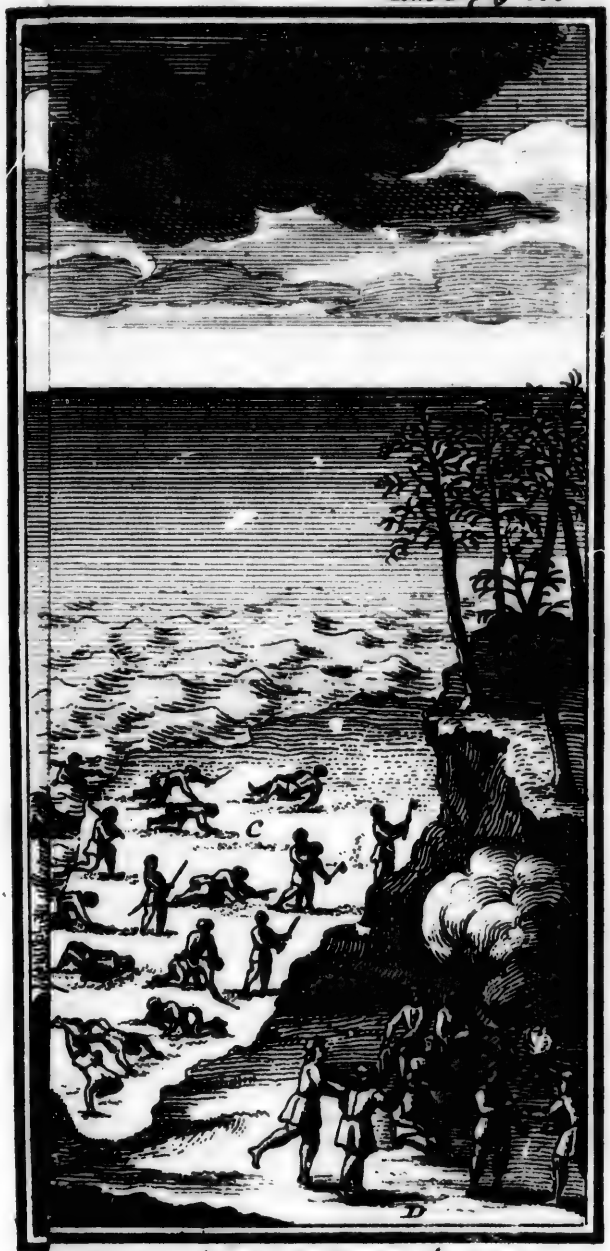

A, C. Banc de nege, D. Camp. de grace,

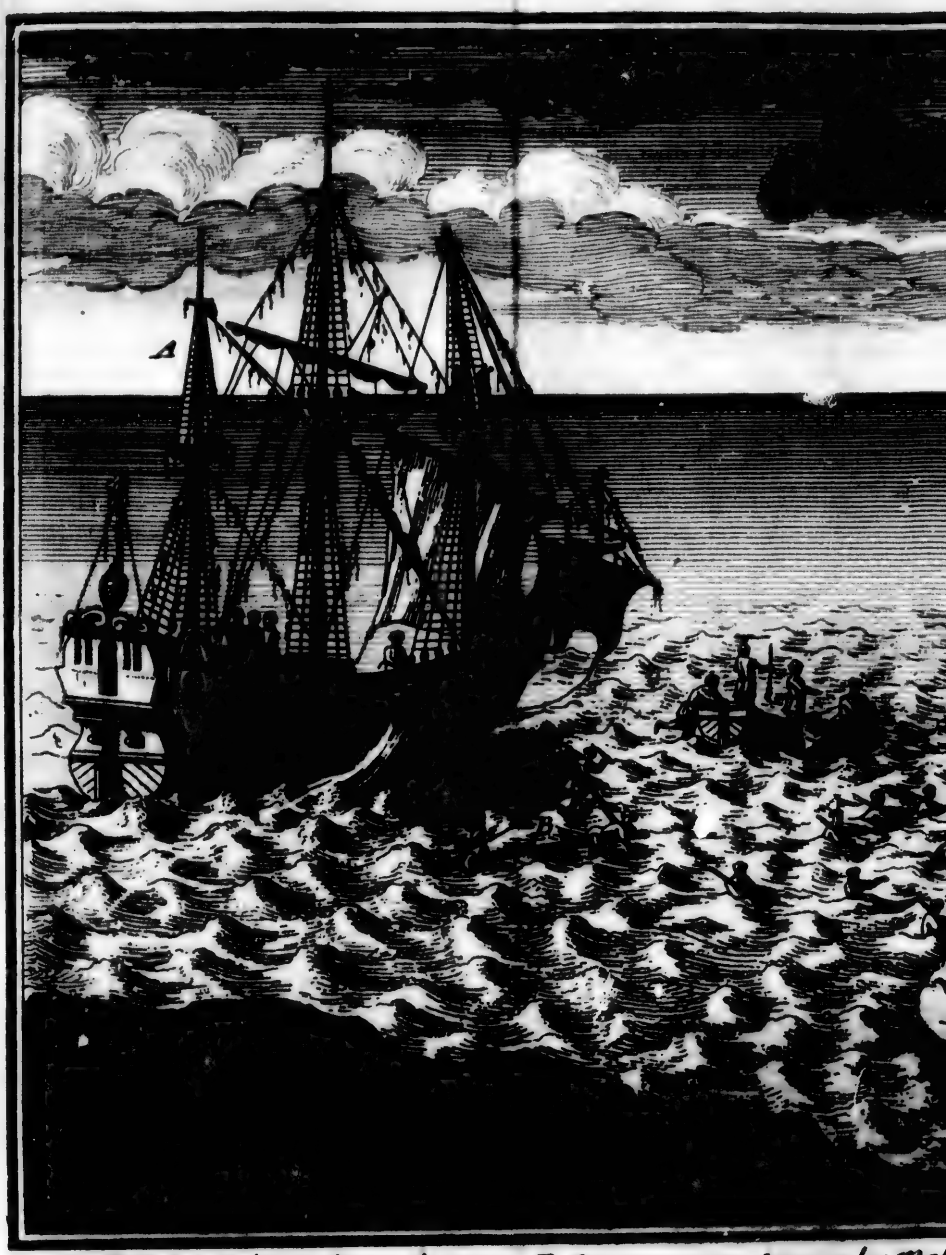

A. Le Pelican perit a 2. lieux de terre, B. Cayeux pour sauver les Mat

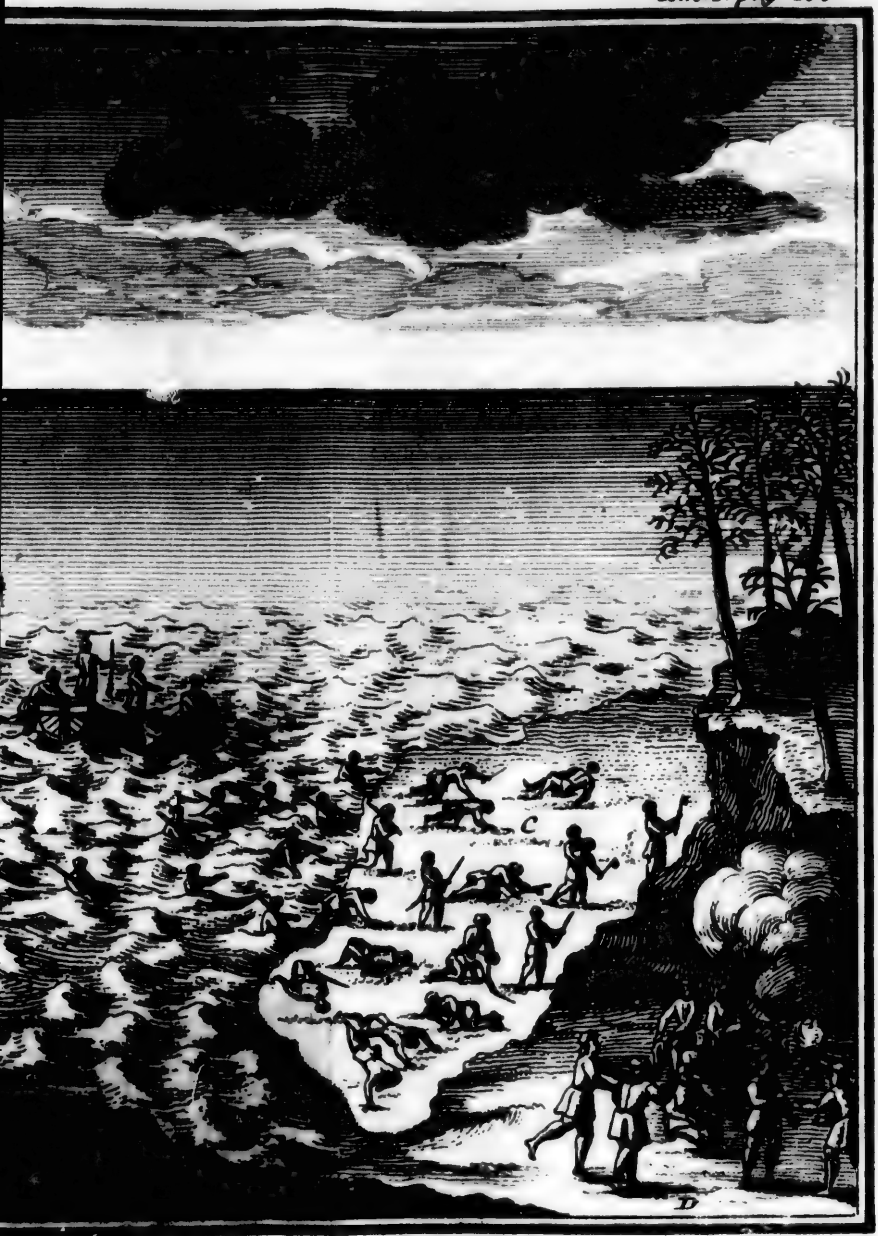

e pour Sauver les Malades, C. Banc de Nege, D. Camp. de grace,

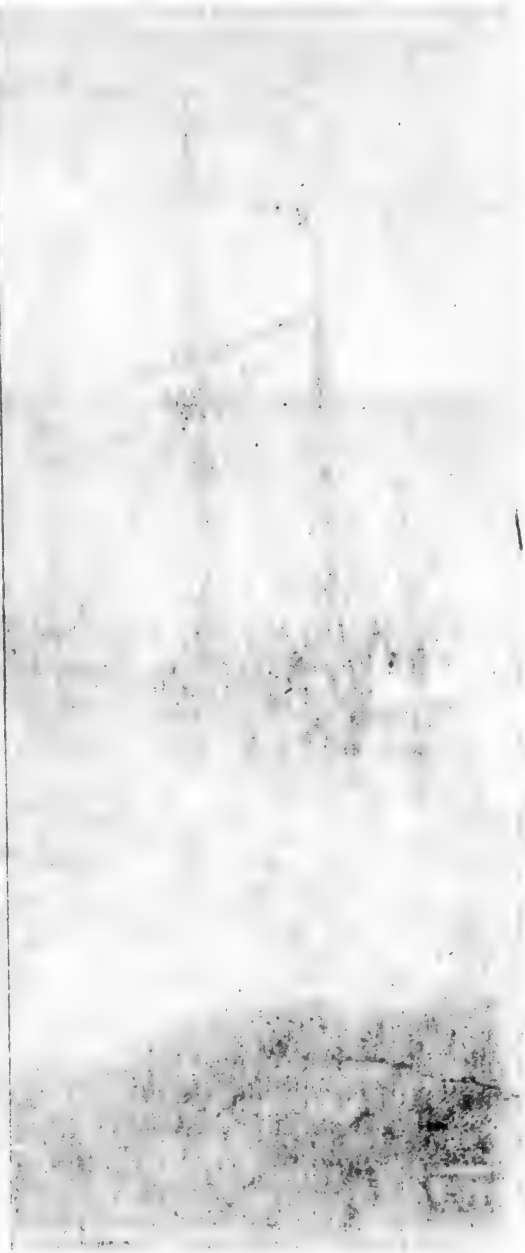

étoit de la vase. Ce trajet fut bien rude qui coûta la vie à dix-huit soldats qui moururent de froid en se sauvant, & j'aurois succombé sans le secours de quelques Canadiens qui me trouverent couché sur la nége. Mr. Fiche-Maurice de Kieri, de la maison du Milord Kieri en Irlande, qui étoit notre Aumônier, soulagea avec beaucoup de charité plusieurs de nos gens qui n'avoient pas la force de se traîner. Il ne les abandonna pas qu'ils ne fussent arrivez dans un bois.

Nous avions lieu d'aprehender que les Anglois n'eussent fait des embuscades, car ils virent nôtre Vaisseau perir, & ils pouvoient être témoins oculaires de nôtre décente sur leur terre, puisque nous n'étions qu'à deux lieuës du Fort.

Nous campâmes dans un bois & fimes de grands feux, qui nous furent d'un grand secours, car nous étions tous sans autre habit qu'un casaquin assez leger, & tout dégoutant de nôtre naufrage.

Nous décampâmes le lendemain du Camp de Grace (tel fut son nom) & passâmes par un marais d'où les chevaux n'auroient pû se tirer. Cette marche dura plus d'une lieuë & demie, & fimes un second Camp à un endroit que l'on apelle le *Postau*. Je passerai sous silence que

l'Hudsonsbaye eut le même sort que nous, s'étant perdu à huit lieuës plus Sud.

Sur ces entrefaites le Palmier, le Weesph & le Profond arriverent à l'embouchure de la riviere de sainte Therese. Le premier avoit perdu son gouvernail dans la riviere de *Manotcousibi*, dite Danoise, qui est à quarante lieuës plus Oüest que celle-ci, ayant gouverné pendant quarante lieuës avec des avirons & des bout hors. Ils furent bien-heureux de ne s'être point trouvez moüillez avec nous, car leur destinée auroit été aussi fatale que la notre.

Nous décampâmes derechef le onze, devant le jour, & fimes un troisiéme campement à la portée du canon du Fort, dans un bois tailli, qui fut nommé Camp de Bourbon. M'étant trouvé au poste avancé je fis faire du feu, car le temps étoit rude. La fumée nous attira plusieurs coups de canon au travers des arbres. Je fis faire du feu davantage, afin que les Anglois croyans que nous voulions y faire des retranchemens, nous pussions faciliter à nos gens de défiler plus aisément le long de la riviere. La grande obscurité qu'il faisoit pour lors fut cause que le Fort nous paroissoit plus éloigné. Nous commençâmes peu de temps aprés les escarmouches à la faveur de plusieurs petits

ruiſſeaux & de quelques troncs d'arbres brûlez. Il ſe fit de part & d'autre un grand feu. Les fauconeaux, & les canons à mitraille eurent dequoi s'exercer.

Monſieur d'Iberville alla reconnoître la Place ſur les onze heures du matin. Nous ne pûmes le faire ſi à propos, qu'ils ne nous tiraſſent quelques coups de mouſquets, & l'euſſent fait à mitraille, ſi nous n'avions défilé par de petits ſentiers. Nous ne laiſſâmes pas de reſter à couvert preſqu'au pied du Fort. Il envoya querir Martigni, & lui donna ordre d'aller reclamer deux Iroquois & deux François, qu'il ſçavoit être dans cette Place, qui n'avoient pû s'y rendre l'année derniere, avant que les Anglois l'euſſent priſe ſur les Canadiens. Lorſque Martigni fut arrivé aux portes du Fort avec pavillon blanc, qu'il fit porter avec lui. Le Gouverneur lui fit bander les yeux, & le fit conduire dans la Place. Il tint conſeil de guerre. La déciſion fut qu'il étoit impoſſible de les rendre dans une pareille conjoncture. Une partie de l'Hudſonſbaye s'y étoit jettée aprés le naufrage, ce qui augmentoit leurs forces. Le Capitaine Semithſemd qui commandoit ce Vaiſſeau avoit aſſez d'autorité pour pouvoir donner à la Garniſon telles impreſſions qu'il vouloit. Il crût que Mr.

d'Iberville avoit été tué dans le combat. Il ſçavoit qu'aprés la priſe de ſon Vaiſſeau nous envoyâmes quinze perſonnes pour l'amariner, perſuadé que preſque tout notre équipage avoit été tué dans le combat; il s'imaginoit que nous ne tentions ce Fort que comme des gens deſeſperez. Il eſt vrai que, ſans la poudre que nous ſauvâmes dans le naufrage qui nous fit vivre de quelque gibier, nous euſſions été contraints de brouter de l'herbe juſques à l'arrivée de nos autres Vaiſſeaux.

On dreſſa l'aprés-dîné dans le bois à deux cens pas du Fort la batterie pour un mortier, ſans que les ennemis s'aperçuſſent de nos mouvemens. Comme la plate-forme étoit preſque finie, ils entendirent le bruit de deux ou trois coups de maſſe que l'on donna ſur des clouds, ce qui nous attira bruſquement trois coups de canons dont l'on penſa tuer Mr. d'Iberville, & les deux autres me rangerent de ſi prés que nous trouvâmes le boulet à quatre pas de moi. Ce travail étant fini, nous revinmes au camp. Ils nous tirerent du canon dans notre retraite, étant obligez de paſſer le long de la riviere où ils nous découvroient facilement.

Nous fûmes occupez le reſte de la journée à debarquer nos munitions de guerre

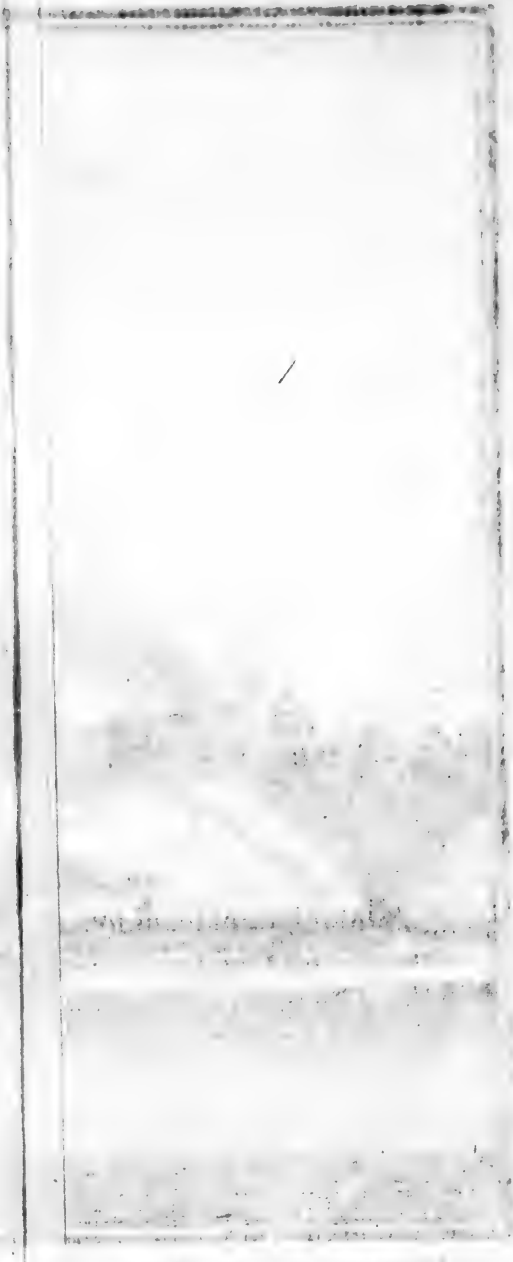

A *Debarquem.t des Munitions de guerre et de Bouche* . B. *Camp de Bourbon* . C

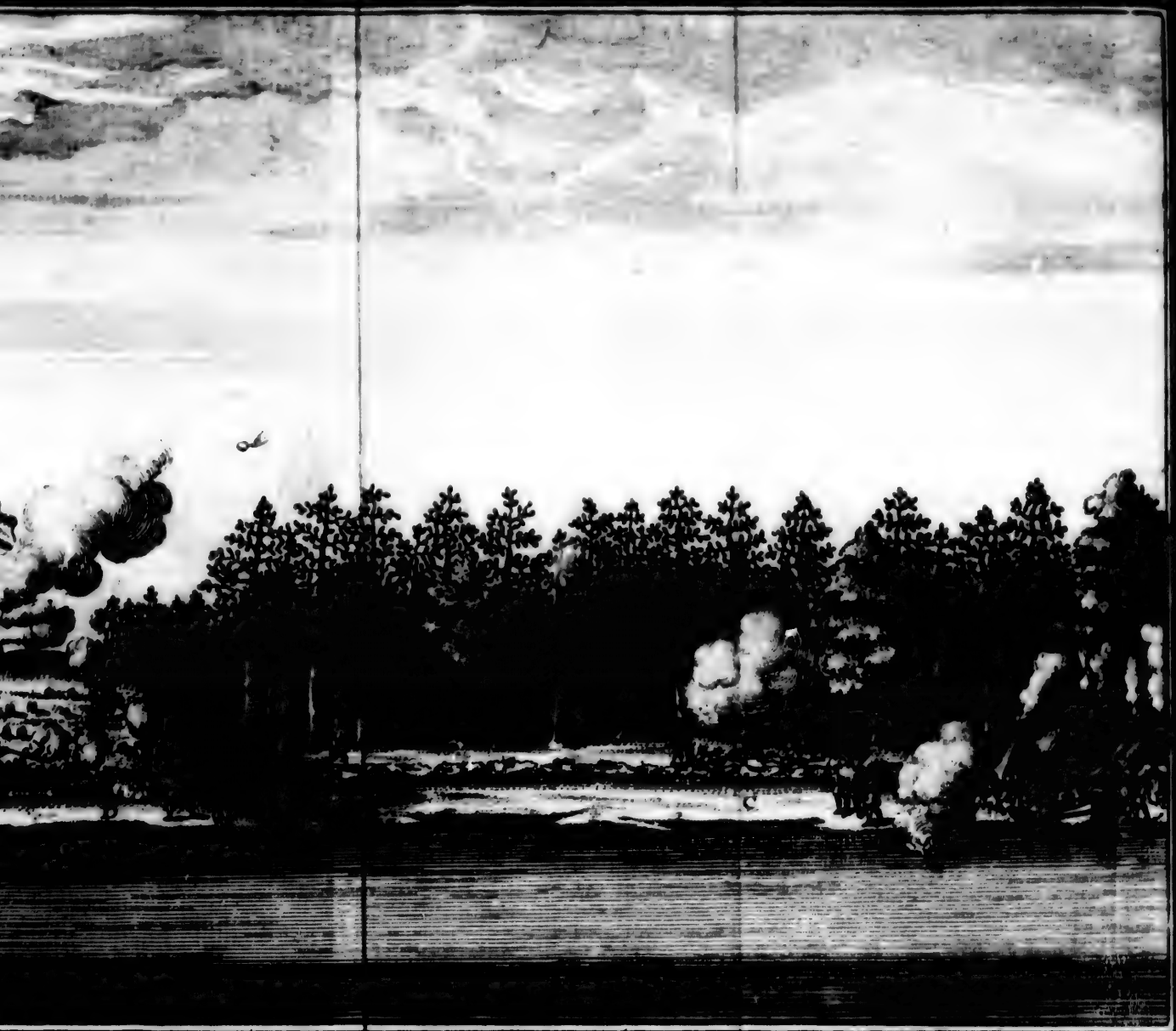

Camp de Bourbon . C . Mortié cachéé dans le Bois D Escarmouches . E . Fort de Nelson .

Anouches. E. Fort de Nelson.

& de bouche. Le Weesph envoia le mortier dans une chaloupe que commandoit le Chevalier Montalamber de Serre, garde de la Marine. C'eſt un Gentilhomme qui s'attache extrémement à ſon métier. Il a l'honneur d'apartenir à Monſieur le Marquis de Vilete. On mit ce mortier à terre, & quelque temps aprés ſur ſa batterie. Les ennemis tirerent beaucoup pendant ce débarquement dans le camp & ſur les chaloupes.

L'on coupa chemin la nuit du onze au douze aux Anglois, qui alloient & venoient querir les Matelots de l'Hudſons-baye qui arrivoient de moment à autre. Le Commis de la compagnie de Londres y fut tué, & le douze il ſe fit encore une eſcarmouche qui dura deux heures.

Nous commençâmes à bombarder le Fort ſur les dix heures du matin. Comme nous vîmes que la troiſiéme bombe étoit tombée au pied, Serigni fut ſommer le Gouverneur de ſe rendre. Celui-ci témoigna qu'il ne vouloit point ſe faire couper le col, aimant mieux ſouffrir l'incendie de ſa Place que de la rendre. Il avoüoit qu'il étoit hors d'état de recevoir aucun ſecours d'Angleterre, & que, s'il ſe trouvoit forcé de Capituler, ce ſeroit un éfet de ſa mauvaiſe deſtinée. Nous ſçûmes

aprés, qu'il animoit extrémement sa garnison, promettant de lui faire donner une augmentation de solde. Nous leur tirâmes encore quelques bombes.

Nous recommençâmes entre une heure & deux. Ils nous firent un feu continuel de canons & de deux mortiers. Ils avoient de trés-habiles canoniers. Il n'y avoit que le bruit de nos bombes qui pouvoient leur faire conjecturer l'endroit où nous étions, parce que le bois taillis où étoit notre batterie leur ôtoit la juste connoissance de sa situation. Cela n'empêcha pas que deux coups de canon ne donnassent dans le parapet, & qu'un autre ne nous couvrit de terre. Nos escarmouches se redoubloient avec toute l'ardeur possible, & ils blesserent à mort St. Martin un Canadien. Nos bombes parurent avoir fait quelques effets par les *Sassakués* * que nos Canadiens faisoient retentir, car pendant que nous les bombardions, ceux-ci les harceloient dans les escarmouches. Serigni les alla sommer derechef sur les quatre heures, & dit au Gouverneur que ce seroit la derniere fois qu'il le feroit. La resolution étant prise de leur donner un assaut general, & quand il voudroit pour

* Cris de Guerre & de Réjoüissance à la façon des Sauvages du Canada.

lors faire des propositions, on ne les recevroit pas, l'assurant même, que, quoique la saison ne permit pas à nos Vaisseaux de demeurer en ce climat plus de dix à douze jours, il lui resteroit des forces plus que suffisantes pour le prendre l'Hyver. Je vous avouë, Monsieur, que s'il fut arrivé quelques accidens à nos Vaisseaux que nous avions quittez dans le détroit, qui les eussent empêchez d'arriver au Fort, nous n'avions pas d'autre parti à prendre. Le desespoir où nous eussions été de vivre comme des bêtes dans les bois, nous eut obligé de pousser les choses à l'extrêmité. Nous avions résolu de le forcer la nuit. Nous eussions pour cet éfet environné le Fort, & à force de haches-d'armes nous eussions sapé leurs Palissades & leurs Bastions, & ils pouvoient s'attendre que les forçant l'épée à la main, il n'y auroit point eu de salut pour eux.

Una salus victis nullam sperare salutem.

Le Gouverneur lui témoigna qu'il n'étoit pas tout-à-fait le maître, & qu'il lui donneroit réponse au Soleil couché. Nous ne laissames pas de dresser la batterie de *Phelypeaux* en deçà du Sud Sud-Oüest, qui auroit fait un furieux desordre, si sur les six heures du soir, le Gouverneur n'eut envoié Mr. Morison aporter une

Capitulation dans laquelle il demandoit tout le Castor qui apartenoit à la Compagnie de Londres. Je voulus servir d'Interprête, mais je vis bien que je perdois mon Latin avec ce Ministre qui à peine pouvoit décliner *Musa*. Je n'en fus pas surpris dans la suite, puis qu'il y avoit peu de Ministres Ecossois qui le sçussent. Cette proposition étoit trop avantageuse à des gens qui étoient à notre discretion, & le ménagement que nous étions bien aise d'avoir pour eux étoit plûtôt l'effet de la generosité naturelle aux François. On leur refusa donc cette demande. Ce Ministre s'en retourna avec Caumont qui faisoit fonction de Major. Il avoit ordre de sçavoir de Mr. Baylei Gouverneur du Fort, s'il vouloit accepter les conditions qu'on lui prescrivoit, & en cas qu'il eut été dans ces sentimens, qu'il nous envoia trois ôtages. Ils tinrent conseil de guerre, & le Gouverneur envoia sur les huit heures du soir Mr. Henri Kelsei le * Député Gouverneur, avec une lettre par laquelle il demandoit deux mortiers de fonte & quatre pieces de canon de cinq livres de même métail, qu'ils avoient aportez l'année derniere d'Angleterre. Nous ne voulumes point les leur accorder. Enfin le

* Lieutenant de Roi.

le lendemain treize, le Gouverneur nous envoya trois ôtages nous dire qu'il rendroit la Place, nous priant d'en laisser faire l'évacuation à une heure aprés midi.

Les ordres que Mr. Bégon m'avoit donné en partant de Rochefort, d'agir de concert avec Mr. d'Iberville, si l'on faisoit quelque entrepriſe par terre, m'obligerent, Monſieur, de me rendre d'abord dans ce Fort. Le Gouverneur à la tête de ſa garniſon, & d'une partie de l'équipage de l'Hudſonſbaye ſortit une heure aprés, tambour battant, balles en bouche, méches allumées, enſeigne déployée (qu'ils avoient abbatuë bien vîte à la troiſiéme bombe que nous leur tirâmes, s'étant aperçus qu'elle nous ſervoit de but) & armes & bagages. Boiſbriant enſeigne de Compagnie en Canada, ſe trouva à leur rencontre à la tête des Canadiens.

Je remarquai que, quoique le Fort étoit petit, preſque toutes nos bombes étoient tombées à ſes pieds, & que de vingt-deux que nous leur tirâmes, il y en étoit tombé quatre, deux dans le Baſtion du Sud Sud-Oüeſt qui l'avoient fait ſauter avec la forge, la troiſiéme emporta une galerie qui entouroit un corps de logis, & la quatriéme tomba dans la plateforme qui bleſſa pluſieurs perſonnes.

Ce Fort eſt au 57. d. 30. m. lat. Nord. C'eſt la derniere place de l'Amerique Septentrionale. Il a la figure d'un trapeze, flanqué de trois baſtions & demi. L'un eſt au Nord, le ſecond à l'Eſt Sud-Eſt, le troiſiéme au Sud Sud-Oüeſt. Celui du Nord, & le demi-baſtion, ſont revêtus d'un chemin couvert. Il y avoit dans le baſtion du Nord un fauconeau, quatre pieces de quatre livres de balle, qui nous avoient beaucoup incommodez. Dans celui de l'Eſt Sud-Eſt étoient deux de quatre, au deſſous une plateforme dans laquelle il y avoit un mortier de fonte & deux canons de huit. Dans celui du Sud Sud-Oüeſt qui fut ruïné par deux bombes, il y avoit un fauconeau & une piece de quatre. Entre celui ci & celui de l'Eſt Sud-Eſt, il y a une courtine qui bat la riviere, en laquelle il y avoit dix pieces de huit, y compriſes les quatre de fonte, & au milieu de la Place, étoit un mortier de fonte, & une plateforme à l'entour d'un corps de logis ſur laquelle il y avoit ſix pieces d'une livre, & au demi-baſtion trois canons de quatre, & un fauconeau. En un mot il y avoit dans ce Fort deux mortiers de fonte & 34. canons, ſans parler de ſept autres petites pieces d'une livre qui étoient à droit & à gauche, & pluſieurs pierriers.

La ſituation du païs paroît aſſez agrea-

ble, tout couvert de bois taillis, & beaucoup marécageux; d'ailleurs la terre eſt ingrate. Le froid commence des le mois de Juin, mais il ne quitte pas pour cela. Il n'i a point de milieu entre le froid & le chaud dans ce temps-là, où les chaleurs ſont exceſſives, où le froid y eſt perçant. Les vents de Nord qui viennent de la mer diſſipent cette chaleur, & quiconque a bien ſué de chaud le matin eſt glacé le ſoir. Il y pleut rarement. L'air y eſt pur & net preſque tout l'Hiver. Il y nége même peu à proportion, neuf pieds tout au plus. Je vous avouë Mr. que le merite d'un homme Apoſtolique eſt grand lorſqu'il s'attache aux Miſſions dans ces quartiers-là, J'ai entendu parler du Pere Gabriel Marais Jeſuite, qui vint en 94. dans le Poli. Le zele qu'il avoit à travailler au ſalut des Matelots de ſon équipage pendant l'hivernement étoit grand; mais celui qui l'animoit à prêcher le vrai Dieu aux Sauvages de ces lieux, étoit quelque choſe de bien plus fort. Que de peines & de fatigues n'a-t'il point ſouffert. Traverſer des ruiſſeaux & de petites rivieres à mi-corps dans des ſaiſons rigoureuſes, c'étoit un de ſes moindres embarras. Les marais pleins de fange & de bouë étoïent ſes chemins les plus praticables. Il importe peu en quel état l'on eſt lorſqu'il

s'agit de la gloire de Dieu. Ces conjonctures-là touchent même ſenſiblement les Sauvages, puiſqu'ils connoiſſent que l'on ne va chez eux que par un eſprit de deſintereſſement, & la maniere avec laquelle cet homme de Dieu venoit dans leurs cabanes étoit un éfet de ſa charité. Ils l'écoutoient & ils l'aimoient. Il ſe faiſoit donc une joye de tout ſacrifier pour leur inſinuer la connoiſſance du vrai Dieu. Ses leçons faiſoient impreſſion ſur leur eſprit, & aprés avoir un peu goûté ce qu'il leur enſeignoit ils le conjuroient de les venir voir. C'eſt beaucoup à un Idolâtre lors qu'il ouvre les yeux pour développer les tenebres de l'ignorance. Et comme ce ſaint homme s'apercevoit qu'ils avoient quelque diſpoſition pour ſe faire Chrétiens, il mettoit tout en uſage pour leur enſeigner les premiers élemens de la Foi. On le voyoit ſouvent harcelé de fatigues & de miſeres. Il paſſoit dans des néges, il enfonçoit dans des glaces qui ſe rompoient ſous ſes pieds, d'où à peine pouvoit-il ſe tirer, & malgré tous ces froids inſuportables qui la plûpart du temps cavent les joüës, font tomber le nez & les oreilles de ceux qui demeurent trop long-temps à l'air, il regardoit tous ces obſtacles comme des attraits qui lui faiſoient prendre plus à cœur les

interêts de la maison du Seigneur, & ce ne seroit pas sans raison qu'on lui attribueroit ces paroles du Prophête Isaïe. *Factus est in corde meo quasi ignis æstuans in visceribus meis.* Quoique ce païs soit si froid, la Providence divine n'a pas laissé que d'y remedier pour la subsistance des peuples de ces quartiers. Les rivieres sont fort poissonneuses. La chasse y est abondante. Il y a des perdrix en si grande quantité, qu'il passeroit pour fabuleux, si j'avançois que l'on en peut tuer des quinze à vingt mil dans un an. Elles sont toutes blanches presque toute l'année, grosses comme des gelinotes, beaucoup plus delicates qu'en Europe. Elles ont les pieds patûs, & dans le mois d'Août elles ont une partie des ailes grises avec plusieurs taches rouges.

Les Outardes & les Oyes sauvages y abondent si fort au Printemps & en Automne, que tous les bords de la riviere de sainte Therese en sont tous remplis. L'Outarde est un trés-bon manger qui ressemble assez à l'Oye, mais beaucoup plus grosse & d'un autre goût. Le Caribou se trouve presque toute l'année, principalement au Printemps & en Automne, en bandes de sept à huit cens. La viande en est plus délicate que celle du Cerf. Lors qu'un chasseur en tuë quelqu'un sur la place, les autres

s'arrêtent tout-à-coup ſans s'émouvoir du bruit de l'arme à feu; mais lors que le Caribou n'eſt que bleſſé, il court avec une grande vîteſſe, & tous les autres le ſuivent.

Il y a beaucoup de pelleteries fines comme des marthes fort noires, des renards de même, des loûtres, des ours, des loups dont le poil eſt fort fin & principalement du Caſtor qui eſt le plus beau de tout le Canada. Je fis embarquer dans l'Albermale celui qui ſe trouva dans le Port. Comme nos Pilotes ne connoiſſoient pas bien la riviere; ce bâtiment échoua ſur une petite roche qui le fit ouvrir. Ce fut un cahos trés-grand parmi nos gens & les Anglois qui s'y étoient embarquez. Cette barque emplit d'eau. On voulut l'alleger en jettant beaucoup de caiſſes & de paquets. Il faiſoit une nuit trés-obſcure. Les uns ſe jettoient à l'eau; d'autres voulant ſe ſauver à terre, reſtoient dans la vaſe. Voici Monſieur, les circonſtances les plus particulieres qui nous ſont arrivez en moins de vingt jours que nous avons été dans ces quartiers, qui n'ont pas laiſſé de nous ocuper. Je ſuis avec paſſion,

MONSIEUR;

Vôtre trés-humble, &c.

V. LETTRE.

Mœurs des Sauvages, qui viennent faire la traite au Fort de Nelson.

MONSIEUR,

J'ai connu peu d'hommes de guerre aimer plus la lecture que vous l'aimez. Vous avez sçû ménager la lire & le fer en même-temps toute votre vie. Les longs services que vous avez rendu au Roi vous donnent un relief dans le monde d'un des plus anciens & fidels serviteurs qu'ait Sa Majesté, & l'estime que vous avez pour les personnes qui n'aiment pas tout à fait l'oisiveté, aprés ce qu'ils ont accordé au Prince par leur devoir, doit leur faire plaisir, quand ils sont assez heureux lors que vous vous entretenez avec eux de matieres sçavantes, ou de ce qui vient d'au delà les mers. J'en ai bien passé depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir en Flandres. Il faut donc vous rendre compte aujourd'hui, Monsieur, de quelques particularitez de mes voyages.

Le plaiſir de voyager donne beaucoup d'ouverture à l'eſprit. Le changement des païs diverſifie agreablement toutes ſes idées. Ce mélange d'objets réveille en lui ſes ſentimens, & lors qu'un homme eſt aſſez heureux pour ſe trouver dans des climats où les peuples ont de la delicateſſe, il doit en étudier les bonnes manieres. Cet aſſaiſonnement qu'il doit faire de tout ce qu'il trouve de meilleur, doit en même tems lui inſpirer les ſentimens d'une belle ame, & lors qu'il a fait un diſcernement judicieux du bon & du mauvais de ce qu'il voit, il doit être regardé comme un homme élevé au deſſus du commun. La vertu ſur tout doit être ſon partage; car que lui ſert de connoître les bonnes mœurs des uns, s'il ne s'aplique à les imiter. Il voyageroit ſeulement par une vaine curioſité qui ne laiſſe en lui que beaucoup d'idées vagues de tout ce qu'il a vû.

Pour nous, Monſieur, qui allons & venons ſur mer, nous ne goûtons point ces plaiſirs. Le Ciel & la mer qui ſe preſentent continuellement à nos yeux, ne laiſſent à notre imagination qu'un dégoût, mais des lors que nous arrivons en des païs éloignez, il ſemble que nous reſpirions un air qui nous donne un peu plus de ſatisfaction.

Comme je n'ai rien trouvé d'agreable dans ce voyage, & que tout ce que j'y ai vû ne ſont qu'objets triſtes & affligeans, je me ſuis du moins conſolé par les ſerieuſes reflexions que j'ai faites ſur tout ce qui s'eſt rencontré de particulier. Les mœurs des nations differentes qui viennent faire la traite au fort de Nelſon, m'ont un peu occupé, & j'ai été ſenſiblement touché de l'état malheureux où ſe trouvent ces peuples. Ce ſont des hommes comme nous qui ne manquent pas de bon ſens, & qui ſont capables de recevoir plus facilement que bien d'autres, les impreſſions de la veritable Religion.

Le climat de ces païs qui eſt naturellement fort froid les rend ſteriles & infructueux, ce qui oblige la plûpart de tous ces Sauvages à être errans pour trouver dequoi vivre. Il y en a cependant quelques-uns qui ont des Villages. Leurs tentes ſont faites de branches d'arbres couverte de peaux de Caribous, avec une ouverture en haut pour laiſſer paſſer la fumée. Ils étendent des robes de Caſtors ſur des feuillages de ſapin qui leur ſervent de lit. Ils habitent à peu prés comme l'on faiſoit dans le Siecle d'or.

Sylveſtrem montana thôrum cum ſterneret

hyem

Frondibus, & culmo vicinarumque ferarum, Pellibus.

Le pere de famille pourvoit aux besoins & aux necessitez de la vie. Il se leve des la pointe du jour & se met en campagne pour la chasse. Lors qu'il trouve un endroit propre pour cabanner, il y laisse un grand nombre de feuillages, qui est une preuve qu'il veut que sa famille y sejourne. Pour lors la femme suit les traces du mari à la faveur de la nége qui est presque toute l'année sur terre, & donne tous ses soins pour le recevoir à son retour.

Sacrum vetustis extruit lignis focum,
Lassi sub adventum viri.

Ce genre de vie paroît tout-à-fait pénible & laborieux. Ils s'en font cependant une habitude, & auroient de la peine d'en mener une autre plus douce & plus tranquille. Le mari ou le chasseur étant de retour, la femme connoît dans le moment s'il a tué quelque bête, car le Sauvage parle peu naturellement, & lors qu'il le fait, ce sont autant d'expressions décisives. L'air serieux qu'il affecte en entrant dans sa cabane, lui donne à connoître qu'il y a du gibier. Elle sort, & le trouvant aux environs, l'aporte; ou s'il n'a pû tout aporter, il lui dit quelque temps aprés l'endroit où il est, & elle s'

obligée de l'aller chercher, dût ce être à deux lieuës ; mais lors qu'il n'a rien tué, il fait quelquefois un soûpir, ce qui est une mauvaise augure.

Ce chasseur ne peut qu'il ne soit fort fatigué au retour de la chasse. Sa femme le déchausse, & on lui donne une robe de castor en façon de robe de chambre. Lors qu'il se trouve un peu délassé, il se met à fumer, & fait le recit de sa chasse à sa famille. S'il a des enfans un peu grands ce sont autant de leçons qu'ils aprennent insensiblement, parce que ces gens-là font consister tout le bonheur de la vie en la destruction de quelques bêtes fauves. Leurs conversations sont le reste de la journée fort succintes, & la passent à faire bonne chere, s'ils ont dequoi.

Ils n'ont nulle délicatesse dans leur manger. J'ai vécu quelques jours à leur maniere. Ils prennent un morceau d'orignac, de castor, ou d'autres animaux qu'ils passent dans une broche de bois qu'ils fichent en terre devant le feu. Lors qu'il est rôti d'un côté, ils le retournent de l'autre, s'ils ont des outardes ou d'autre gibier, ils les suspendent avec une petite corde attachée à un petit pieux, & lui donnent un mouvement pour les faire cuire de tout côté. Ils font boüillir la viande avec de la nége

quand les rivieres & les lacs ſont glacez, en boivent la graiſſe avec autant d'appetit que ſi nous prenions le meilleur conſommé, & lors qu'ils veulent ſe deſalterer, ils remettent de la nége dans le boüillon. Il ne faut donc point chercher de délicateſſe chez eux. Ils ne vivent que pour ne pas ſe laiſſer mourir, & ne donnant rien qu'à la ſeule neceſſité de la nature, ils trouvent qu'un homme peut aiſement ſe paſſer de peu.

Bene eſt, cui Deus obtulit,
Parca, quod ſatis eſt manu.

Quand le gibier eſt abondant dans l'endroit qu'ils ont connu, ils y ſejournent. S'il n'i en a point, ils changent de cabanes. Il arrive, que la famine les ſurprend ſouvent, & qu'ils patiſſent beaucoup. La nature y ſuplée quelquefois, parce que ces gens-là ſont fort ſobres. J'en ai vû un exemple en deux Iroquois que nous avons paſſé en France. Ils furent quatre jours ſans manger, parce qu'on leur dit mal à propos que le biſcuit manquoit, croyans être obligez par cette abſtinence d'entrer dans la peine commune où pouvoit être notre équipage.

Cette vie errante & libertine éloigne naturellement l'eſprit du Sauvage de la connoiſſance de Dieu. L'on ne ſçait à la

verité

verité s'ils le connoiſſent, & les tenebres de l'ignorance offuſquent trop leur entendement pour en développer la verité.

Ils ne ſont point inſenſibles au bonheur & aux diſgraces qui leur arrivent. Ils ſemblent avoir quelque principe du Manicheïſme. Ils reconnoiſſent comme ces anciens heretiques un bon & un mauvais eſprit. Ils apellent le premier le *Quichemanitou*. C'eſt le Dieu de proſperité. C'eſt celui dont ils s'imaginent recevoir tous les ſecours de la vie, qui préſide dans tous les effets heureux de la nature. Le *Matchimanitou* au contraire eſt le Dieu fatal. Ils l'adorent plus par crainte que par amour, & ils ne reſſemblent pas mal aux anciens Romains qui avoient élevé un Temple à la Fiévre, non pas pour le bien qu'ils en recevoient, mais de peur du mal qu'elle leur pouvoit faire. Ces deux Eſprits ſelon la croyance de la plûpart, ſont le Soleil & la Lune. Il y a de l'aparence qu'ils reconnoiſſent le premier pour le Souverain maître de l'Univers : auſſi quand ils ſe trouvent dans quelques afflictions publiques, ils lui font des ſacrifices.

Les Chefs des familles s'aſſemblent dés la pointe du jour chez quelqu'un des principaux pour *faire fumer*, & *fumer* eux même le Soleil. Le Chef allume le calu-

met, le presente par trois fois au Soleil levant, & pendant qu'il le conduit avec ses deux mains selon le cours du Soleil, jusques à ce qu'il arrive au point où il a commencé, il lui fait l'aveu le plus soûmis, le plus respectueux, & le plus touchant qui se puisse faire, le supliant d'être favorable dans leurs entrepriſes, & lui recommande toutes les familles; ensuite le Chef fume un petit moment, & donne le calumet aux autres qui tour à tour *fument le Soleil* jusques à la consommation du tabac, & à son défaut ils se servent de *Sagacomi*, qui est une herbe assez agreable à la bouche.

Les *Oüenebigonhelinis* qui habitent les côtes de la mer se trouvans dans quelque tempête ont cette croyance que l'esprit de la Lune se met au fond de la mer, qui excite l'orage, & pour l'apaiſer, ils lui sacrifient ce qu'ils ont de meilleur dans le canot, jettans tout à la mer, même le tabac, estimans que c'est le plus grand holocauste qu'ils lui puissent immoler. * Sacrifice même semblable à celui que fit Enée, lors qu'il prit congé d'Aceste pour faire voile ensuite vers le païs Latin.

Stans procul in prora, pateram tenet, extaque salsos,
Porricit in fluctus, ac vina liquentia fundit.

* Virgile. l. 5. v. 775.

Un Sauvage de cette nation qui vint nous voir le 6. Septembre aprés le combat que nous avions soûtenu contre les Anglois le jour auparavant, se trouva dans une conjoncture tout-à-fait fâcheuse, & s'il avoit pû prévoir la suite de son arrivée à notre bord qui lui fut aussi funeste qu'à nous, il se seroit bien donné de garde de nous rendre visite. Je lui vis faire des sacrifices dans le temps d'une tempête qui nous fit faire naufrage. Il chantoit, & larmoyoit d'un ton de voix languissant. Il souffloit de temps en temps dans l'oreille de sa femme, parce que, disoit-il, je veux chasser le mauvais esprit qui nous environne.

Faire fumer le Soleil ne se pratique guere que dans des occasions de grande consequence, & pour ce qui regarde leur culte ordinaire, ils s'adressent à leur *Manitou*, qui est proprement leur Dieu tutelaire. Ce *Manitou* est quelquefois un ongle de castor, le bout de la corne d'un pied de Caribou, une petite peau d'hermine. J'en vis une attachée derriere le dos d'un Esquimau lorsque nous étions dans le détroit qu'il ne voulut jamais me donner, quoiqu'il me traita generalement tous les habits dont il étoit vétu, un morceau de dents de vache marine, de nageoire de

loup marin, & la plûpart reçoivent des Jongleurs ce *Manitou* qu'ils portent toûjours avec eux.

Le démon paroît s'être emparé de l'esprit de ces infortunez qui voulant sçavoir l'évenement de quelques affaires, s'adressent à leurs Jongleurs, qui sont, si je peux me servir de ce terme, des Sorciers. La Jonglerie se fait differemment. Elle se fait de cette maniere parmi la plûpart des Sauvages qui viennent faire la traite. Le Jongleur fait une cabane en rond, faite de perches extrémement enfoncées dans la terre, entourée de peaux de Caribou ou d'autres animaux, avec une ouverture en haut assez large pour passer un homme. Le Jongleur qui s'y renferme tout seul, chante, pleure, s'agite, se tourmente, fait des invocations & des imprécations, à peu prés comme la Sibille dont parle Virgile, qui poussée de l'esprit d'Apollon rendoit ses Oracles avec cette même fureur, *At Phœbi nondum patiens, immanis in antro, Bacchatur vates, magnum si pectore possit, Excussisse Deum: tanto magis ille fatigat, Os rabidum? fera corda domans, fingitque premendo.* Vir. l. 6. v. 77.

Il fait au *Matchimanitou* les demandes qu'il souhaite. Celui-ci voulant donner réponse, l'on entend tout à coup un bruit

sourd comme une roche qui tombe, & toutes ces perches sont agitées avec une violence si surprenante, que l'on croiroit que tout est renversé. Le Jongleur reçoit ainsi l'oracle : & cette confiance qu'ils ont aux veritez qu'il prononce souvent, sont autant d'obstacles à tout ce que l'on peut leur reprocher sur la fausse erreur où ils sont : aussi se donnent-ils de garde, qu'aucun François n'entre dans l'endroit où se fait la *Jonglerie*.

La plus grande consolation que puisse avoir un Pere de famille est d'avoir beaucoup de filles. Elles sont le soûtien de la maison, au lieu qu'un Pere qui n'a que des garçons se voit à la veille d'en être un jour abandonné, lors qu'ils deviennent grands. La chasse étant la seule ressource de la plûpart des Sauvages qui ne peuvent cultiver la terre qui est si sterile dans tous ces païs, fait donc toute leur richesse.

Quoi que les Filles fassent tout le bonheur du Pere & de la Mere, elles n'en sont quelquefois pas plus heureuses. Ils ne leur donnent point la permission de consulter leur inclination, & si le cœur d'une Fille se trouve malheureusement engagé par un amour reciproque avec celui de son amant, & qu'il n'ait pas la réputation d'être bon chasseur, il faut qu'elle en fasse un sacrifice.

Lors qu'un jeune Sauvage ſe veut marier, il témoigne à ſon Pere qu'il a de l'eſtime pour une telle. Celui-ci la va demauder en mariage. Si cela convient aux parens, le Sauvage rend viſite à ſa maîtreſſe l'eſpace de cinq à ſix jours. Il couche dans la même cabane, en preſence du Pere & de la Mere, où tout ſe paſſe avec bien-ſeance. La Fille pleure ſa virginité, & ne trouvant point quelquefois à ſon gré ſon prétendu mari, verſe beaucoup de larmes. Ses parens tâchent de la conſoler, lui repreſentant que ſon Amant eſt un grand Chaſſeur, ou qu'il eſt d'une grande Famille; c'eſt-à-dire qu'il a beaucoup de parens, ce qui eſt encore une conjoncture des plus fortes pour faire une alliance; parce que ſi la miſere les attaquoit, ils auroient recours dans leurs beſoins aux parens de leur Gendre.

La ceremonie du Mariage ſe fait avec peu de formalité. Les parens ſe trouvent de part & d'autre, & le jeune Sauvage dit à ſa maîtreſſe qu'il la prend pour ſa femme. Celui-ci eſt obligé de demeurer avec le Beaupere, qui eſt le maître abſolu de la chaſſe, juſqu'à ce qu'il ait des enfans. Il demeure ordinairement le reſte de la vie avec lui, à moins qu'il n'en reçoive quelque chagrin; mais la politique du Pere de

famille eſt de ménager l'eſprit de ſon Gendre. Si la jeune mariée devient à la ſuite du temps ſterile, ſon mari ne fait point difficulté de la quiter, ſans qu'il en arrive d'autres inconveniens, & d'en prendre une autre. La Poligamie eſt permiſe parmi ces Nations, où elle ne paſſe pas pour un *cas pendable*.

Les Sauvageſſes ſont d'un temperamment ſi robuſte, que ſi par haſard elles ſe trouvent obligées de faire leur couche dans le tranſport de leurs cabanes, elles ſe repoſent une heure ou deux, & enveloppent l'enfant dans une peau de caſtor, & continuënt leur voyage. Il faut qu'elles ſe trouvent extrémement accablées pour reſter un jour ou deux en chemin. J'en vis une au Fort de Nelſon qui portoit ſon fils derriere le dos dans ſon berceau. C'étoit une petite planche de bois de ſapin fort minſe, aſſez grande & aſſez large pour le contenir. Il étoit emmailloté dans du caſtor, ſans beguin, nonobſtant que le froid étoit tout à fait rude. Il étoit parfaitement beau, & avoit un air de ſanté admirable.

La premiere fois qu'une Fille commence à ſe ſentir malade d'une maladie ordinaire à ſon ſexe, elle ſe retire dans une cabane l'eſpace de trente jours. Elle ſe

matache pendant ce temps de charbon, ou de pierre noire. Une femme ou ſa mere lui aporte à manger, & la laiſſe enſuite toute ſeule, s'occupant à quelques petits ouvrages particuliers pour ſe deſennuyer. Si elle ſe trouve en marche auprés d'un Lac ou d'un Ruiſſeau glacé, où elle auroit envie de boire, elle fait un trou pour y puiſer de l'eau, & met aux environs quelques marques, qui font aſſez connoître ce qui en eſt à ceux qui voudroient y boire, & les paſſans ſe donnent bien de garde de boire au même endroit, qui ſelon leur maxime eſt réputé ſoüillé & impur. Si cette incommodité arrivoit à une femme, elle garderoit la retraite juſqu'à ce que ſon infirmité fut paſſée, & lors qu'elle revient dans la cabane de la famille, elle éteint tous les feux qu'elle y trouve par une éfuſion d'eau, & le rallume de nouveau.

Lorſque le Pere & la Mere meurent, les Enfans ou les plus proches brûlent le cadavre. Ils envelopent les oſſemens dans de l'écorce d'arbres qu'ils mettent en terre, & lui dreſſent un mauſolée entouré de perches auſquelles ils attachent du tabac pour *faire fumer* l'eſprit qui aura ſoin d'eux en l'autre monde, avec des arcs & des fléches pour continuër la chaſſe, ſi c'eſt un chaſſeur.

Si un jeune enfant meurt, le Pere ou la Mere coupe une partie de ſes cheveux dont ils font un petit paquet avec tout ce qu'ils ont de plus beau & de plus précieux. Ils en font une maniere de poupée qu'ils apellent le *Tebipaye*, & le mettent en un endroit le plus aparent de la cabane. La Mere porte le deüil de cet enfant qui conſiſte en pleurs & en larmes fort ameres, qu'elle verſe le ſoir auprés du feu l'eſpace de vingt jours, & lorſque leurs amis les viennent voir, elle leur fait le recit de ſes douleurs. Le mari donne auſſi tôt à fumer à ceux-ci, qui pour le conſoler dans leurs afflictions leur font des preſens. Ce mari ne manque point de faire des feſtins, où ils ſont obligez par droit & par bienſeance de tout manger, & ce Pere par un eſprit de reconnoiſſance de la part qu'ils prennent à ſa douleur ne mange point, ſe contentant de fumer, ou s'il avoit faim il prendroit plutôt d'autre viande que celle qu'il ſert à ſes amis.

Rien n'eſt plus ſenſible à un jeune Sauvage que l'eſperance qu'il a de pouvoir devenir un jour grand chaſſeur. Lors qu'il ſe trouve aſſez fort pour y aller, il s'y diſpoſe par un jeûne de trois jours ſans boire ni manger, ſe *matachant* le viſage de noir. C'eſt un ſacrifice qu'il croit être obligé de

faire au Grand Eſprit, & pour le rendre encore plus autentique, il adopte dans chaque eſpece de bêtes fauves un morceau qu'il lui conſacre comme la langue & le muſle. Ce morceau s'apelle l'*Oüetchitagan*, c'eſt à dire morceau reſervé, & il eſt ſi précieux à ce Sauvage, que, quelque grande que puiſſe être la famine, & quelque diſgrace qu'il arrive, perſonne de la famille n'oſe y toucher que le chaſſeur même, & les Etrangers qui le viennent voir. Ils ont cette fauſſe croyance qu'ils mouroient, s'ils en mangeoient. Martigni qui a vécu quinze mois parmi la plûpart de toutes les nations de ces païs, voulut un jour manger de *l'Oüetchitagan* d'un orignac. Des Sauvageſſes ſe jetterent ſur lui, le priant avec la derniere inſtance de ne le point faire; mais, comme il trouvoit, que ce morceau étoit aſſez délicat, il paſſa outre & n'en mourut point. Elles lui dirent qu'étant François, elles ne s'étonnerent point qu'il n'en fut pas mort. Quoique ces Sauvages donnent tout à leur inclination naturelle, ils ne laiſſent pas d'être fort ſobres quand ils le jugent à propos. Lors qu'ils ſe trouvent dans la diſette, ils promettent au grand eſprit que la premiere bête qu'ils tuëront, ils n'en mangeront point qu'ils n'en ayent fait

part à quelqu'un des plus considerables de la nation, & il arrive qu'ils garderont quelquefois cette bête deux mois, jusques à ce qu'ils ayent trouvé une personne de remarque, s'étant seulement reservé les pieds & les endroits les moins bons : si pendant ce temps, la bête venoit à se gâter, ils la brûlent pour en faire un Sacrifice. D'autres qui ne veulent rien offrir au grand esprit se mettant seuls auprés du feu, prennent leur pipe, & la presentent trois fois à leur *Manitou*, disent des chants lugubres, font des lamentations, & lui recommandent leurs familles.

La droiture est le partage de ces nations. S'il y en a de particulieres qui ayent guerre les unes contre les autres, il faut qu'il y ait eu de grands sujets de divorce, ce qui provient la plûpart du temps pour les droits de chasse.

Ces Peuples donnent rarement des Batailles en pleine campagne. Ils partent d'un sang froid de chez eux, se cachent dans des endroits où ils jugent que leurs ennemis doivent passer. Lors qu'ils tombent entre leurs mains ils leur enlevent la chevelure. Ils arrachent la peau qui couvre le crane, & ils mettent autant de marques sur eux qu'ils ont enlevé de chevelures. Je vis trois *Oüenebigonchelinis* qui

avoient des plumes d'Outardes attachées à leur bonet proche l'oreille, qui étoient les Trophées des victoires qu'ils avoient remportées ſur leurs ennemis.

Ils ignorent la Fourbetie, & le Menſonge eſt en horreur chez eux. Celui que l'on reconnoît tel eſt repris publiquement. Ainſi la Verité, la Droiture & la Valeur, ſont leurs trois qualitez les plus eſſentielles. Il s'enſuit qu'un Sauvage qui a reconnu la maiſon d'un Caſtor, peut s'aſſurer qu'un autre ne lui fera point l'injuſtice d'en faire la pourſuite. Ils mettent aux environs de ſa maiſon quelques marques qui donnent lieu de croire qu'elle eſt déja reconnuë. Mais ſi par haſard un Sauvage qui paſſeroit par là ſe trouvoit fort preſſé de la faim, il lui eſt permis de tuër le Caſtor, à condition d'en laiſſer la peau & la queuë, qui eſt le morceau le plus délicat.

Je ne ſaurois vous parler, Monſieur, de cet animal, qui fait toute la richeſſe de ce païs, que je n'avouë en même temps que c'eſt celui de tous les animaux qui paroît avoir le plus de raiſonnement, & je ne ſçai ce qu'en penſeroient les Carteſiens s'ils avoient vû l'adreſſe avec laquelle il bâtit ſa maiſon, elle eſt ſi admirable que l'on reconnoît en lui l'autorité d'un maître abſolu, le veritable caractere d'un Pere

de

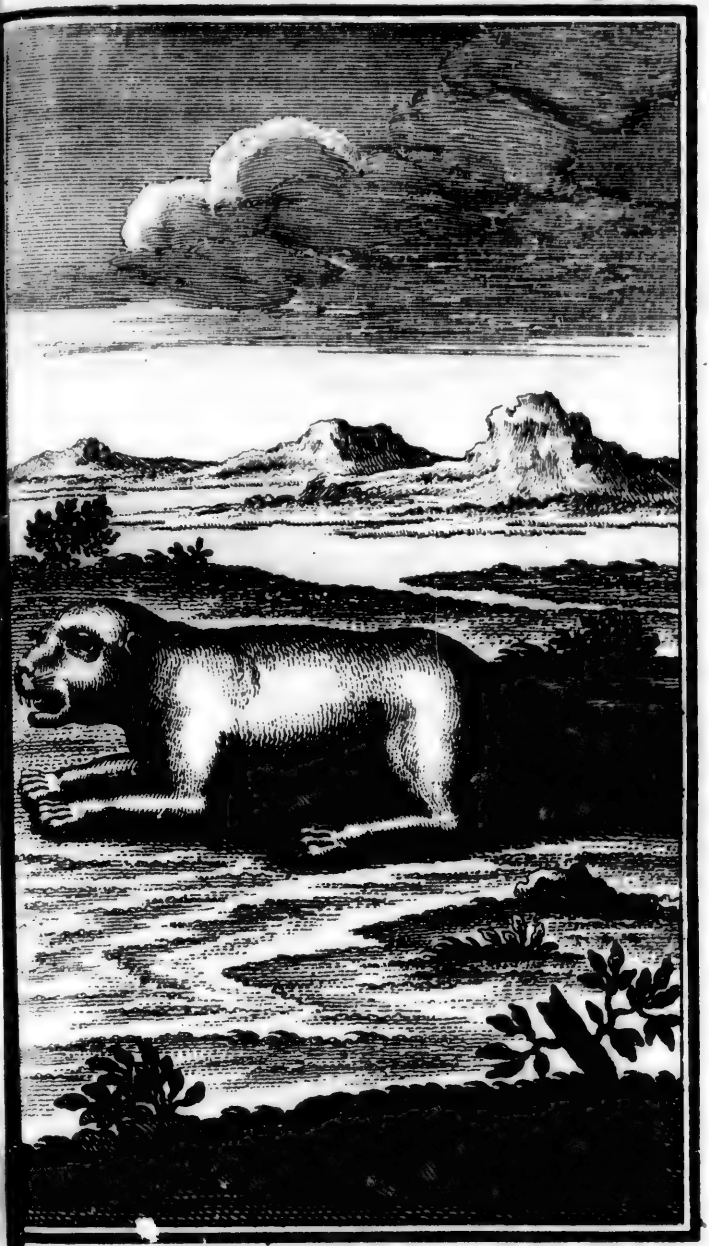

Figure dun Castor.

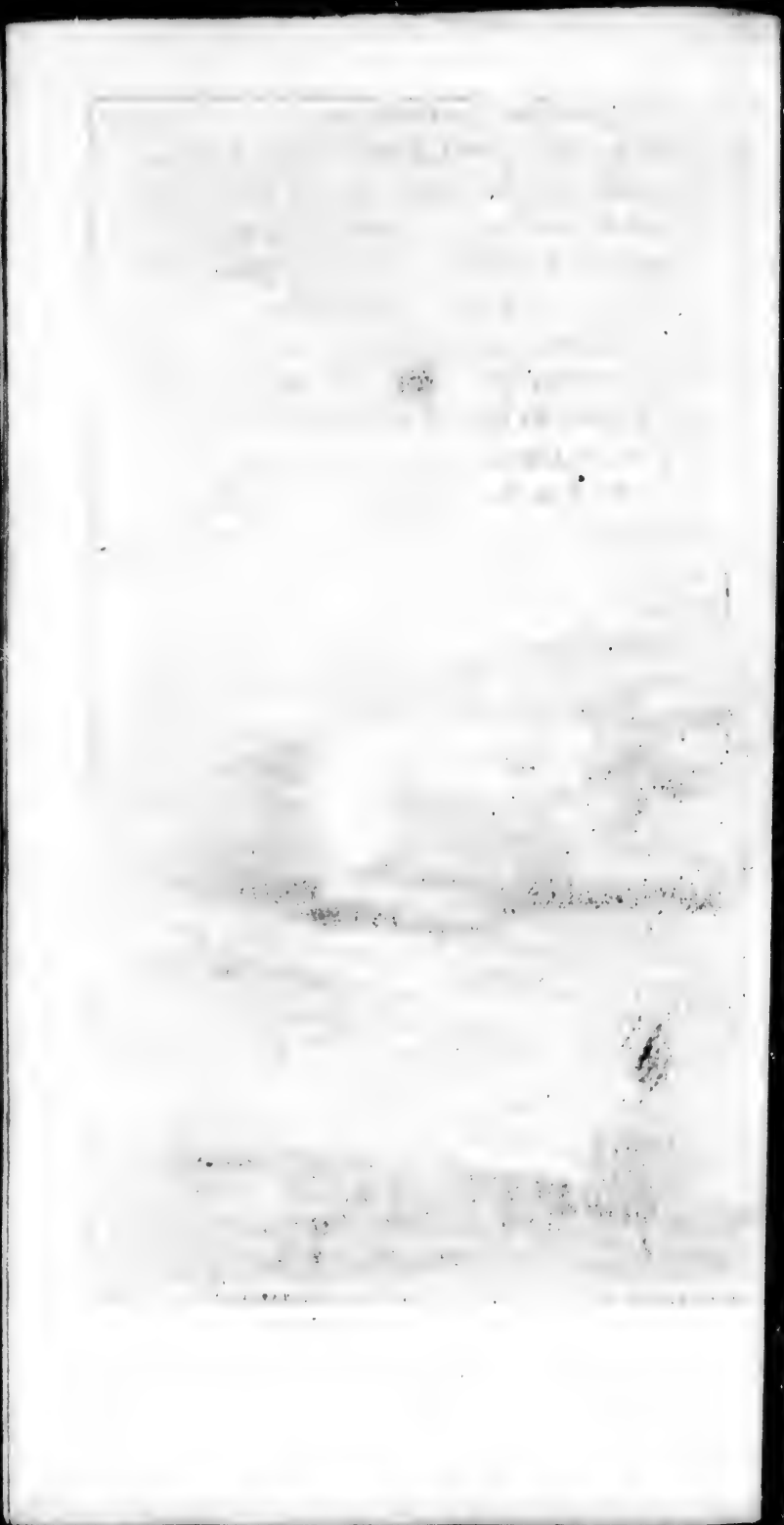

de famille, & le genie d'un habile Architecte ; auſſi les Sauvages diſent que c'eſt un eſprit & non pas un animal. Il juge de la longueur de l'Hiver, & il y pourvoit avec toute la précaution poſſible.

Les Caſtors s'aſſemblent pluſieurs enſemble, ordinairement neuf, & connoiſſent la bonté de leur établiſſement par rapport à la quantité d'eau qu'ils trouvent, & ils ont aſſez de penetration d'eſprit, ſi je peux me ſervir de ces termes, pour arrêter cours d'un propos déliberé à de petits torrens, dans l'aprehenſion où ils pourroient être qu'ils ne tariſſent, ou qu'en ſe débordant leurs maiſons ne fuſſent renverſées.

Lors qu'il s'agit de faire la charpente, il y a un Caſtor qui commande & décide de tout : c'eſt lui qui eſt le premier mobile, & lors que l'arbre qu'ils coupent avec leurs dents eſt prêt de tomber du côté où il le juge à propos, il fait un cri qui eſt un ſignal à tous les autres d'en éviter la chute. Le travail d'un Charpentier & l'aplication d'un Maſſon y ſont obſervez avec Art. Les uns taillent les arbres, d'autres font les *fondations* avec une force qu'un *mouton* ne pourroit faire entrer la piece de bois avec plus de ſolidité, & les autres prenant du limon avec leur queuë, en façon

de truelle, en font le ciment des murailles, qui ſe trouvent à l'épreuve des injures du temps.

Leurs maiſons ſont faites de bois, de joncs, & de boüe. Elles ont environ ſix à ſept pieds hors la ſurface de l'eau. Elles ont trois ou quatre étages. Les planchers ſont faits de branches d'arbres groſſes comme le bras, dont ils bouchent le vuide avec de la terre & de la mouſſe. Il y a pluſieurs paneaux pour humecter la queuë, car ces animaux ſont amphibies. Cette chambre eſt toûjours d'une grande propreté. Lorſque les eaux groſſiſſent, ils montent à proportion à leur apartement. Leurs proviſions qui ſont des écorces de bois de tremble ſont la plus grande partie au fond de l'eau, tout autour de lui, quelquefois au dernier étage. Quand ils bâtiſſent ſur les rivieres, elles font un demi cercle afin de rompre le fil de l'eau, & lorſqu'ils le font dans les lacs, elles ſont en rond, & elles n'ont aucune entrée ni ſortie par dehors.

Les Caſtors s'établiſſent ordinairement ſur les rivieres, les lacs, & les ruiſſeaux. Les Sauvages voulant les prendre dans les rivieres, examinent à peu prés la quantité de ſortes qu'ils ont; car c'eſt un éfet de la ſubtilité du Caſtor. Ils coupent la glace,

afin que l'eau ait son cours, qu'ils entourent de perches & de pieux pour les empêcher de passer outre, & laissent au milieu un filet de peaux de quelques bêtes fauves au lieu de chanvre.

Quand les Castors ne passent point par là, ils jugent qu'ils ont des trous sous terre, & pour les connoître ils frapent en certains endroits de la glace qui puissent rendre un son clair, aussi-tôt ils y font un creux, & connoissent au mouvement de l'eau que le Castor fait agiter par sa respiration qu'il n'en est pas éloigné : à peu prés comme le mouvement de petites ondes qu'exciteroit une petite pierre que l'on jetteroit dans un étang. Le Sauvage dresse des pieux aux environs de cette embouchure un peu au large pour lui faciliter le passage, & y met deux petites bucheres de bois qu'il faut de necessité que ce petit mouvement d'eau fasse agiter ; & lorsque le Castor y arrive, le Sauvage le prend par la pate de derriere ou par la queuë, & l'enleve sur la glace où il lui casse la tête.

Si les Sauvages veulent les prendre dans les lacs, ils entourent des filets un peu au long leurs maisons ordinaires, & vont raser celle de la campagne qui est environ à quatre cens pas, car ceux qui habitent les lacs en ont, celles-ci ne sont point rem-

plies de proviſions comme les autres. Elles ne leur ſervent pour ainſi dire, que pour s'égaier, & prendre le bain avec plus de tranquilité. La maiſon de campagne étant donc abatuë, les Sauvages y jettent quantité de pouſſiere de bois pouri pour les offuſquer lorſqu'ils voudroient s'enfuïr par ce paſſage. Cette déſtruction étant faite, les Sauvages ravagent la premiere maiſon, d'où les Caſtors veulent les uns ſe ſauver, & s'embaraſſent dans les filets qui ſont déja tendus, & les autres croyant trouver un plus grand aſile, s'en fuyent à leur maiſon de campagne où ils ſubiſſent le même ſort.

Enfin lorſque les Sauvages veulent les prendre dans le ruiſſeau, ils détruiſent leurs chauſſées pour les deſſecher. Le Caſtor croyant que la violence de l'eau rompt ſa digue, veut y donner ſecours; pour lors les Sauvages les tuent à coups de dards & de fléches.

L'uſage du Caſtor eſt conſiderable en Europe, principalement chez les Etrangers. Il trouve huit eſpeces qui ſe reçoivent au Bureau de la Forme.

La premiere eſt le Caſtor gras d'Hiver, c'eſt-à dire Caſtor tué pendant le cours de l'Hiver, qui a été mis en robes & porté un nombre de temps ſuffiſant par les Sauva-

ges pour l'engraiſſer. C'eſt la meilleure qualité, & elle ſe payoit cinq livres cinq ſols la livre.

Le gras d'Eté eſt celui qui ſe tuë pendant l'Eté, que l'on met auſſi en robes, & que l'on engraiſſe à force de porter comme le précedent, il valoit deux livres quinze ſols la livre.

Le ſec d'Hiver & le bardeau ſont de même nature, & valoient également trois livres dix ſols; mais la difference en eſt que le bardeau eſt bien d'un plus gros cuir que le ſec d'Hiver, par conſequent coute moins & ne raporte pas tant de profit au Chapelier, parce qu'il a moins de duver.

Le ſec d'Eté valoit une livre quinze ſols la livre; mais il a été rejetté des Receptes, ne valant à proprement parler aucune choſe.

Le veûle eſt du Caſtor qui aprés avoir été mis en robe quelque temps par les Sauvages eſt à demi engraiſſé. Ainſi il n'a pas la même qualité que le gras d'Hiver, c'eſt-à dire qu'il ne lie pas ſi bien. Il valoit quatre livres dix ſols.

Le Moſcovite eſt Caſtor ſec, d'un cuir fin & couvert tout par tout d'une grande ſoye. Celui-là s'envoye en Moſcovie où les peuples de ces quartiers l'acheptent pour faire des Tapiſſeries & autres ouvrages à leur

usage. Pour cet effet ils le peignent avec certaines grattes qu'ils ont, & en ôtent tout le duvet, & ne reste sur la peau que cette grande soye. Cela est considerable chez eux. Il valoit au Bureau quatre livres dix sols.

Les rognures & les mitaines sont des morceaux que l'on ôte des robes grasses pour les tailler à sa commodité, & les mitaines sont effectivement des mitaines que les Sauvages font pour se garantir du froid, qui s'engraissent à force d'être portées. On les prenoit sur le pied d'une livre quinze sols la livre.

C'est trop abuser de vos bontez, & vous me permettrez de vous assurer que je suis avec passion,

MONSIEUR,

Vôtre trés-humble, &c.

VI. LETTRE.

L'origine des établiſſemens du Nord du Canada, dite Baye d'Hudſon, avec les differens mouvemens qui ſe ſont paſſez entre les François & les Anglois.

MONSIEUR,

J'ai pour vous les mêmes ſentimens que j'ai, & que j'aurai toûjours pour Monſieur le Marquis de Pomereuil * vôtre parent. La reception que vous m'avez faite à la Cour a été ſi gracieuſe, que je me croi obligé de répondre à toutes vos honnêtetez par un trait d'Hiſtoire qui regarde l'établiſſement du Nord du Canada. Vous y remarquerez, Monſieur, pluſieurs évenemens ſinguliers. Penetrer dans un païs ſi éloigné par tant de peines, de fatigues, & d'embarras: y briller avec autant d'éclat, vous avoûrez, Monſieur, que quand il s'agit de la gloire du Roi,

* Meſſieurs de Livri & de Pomereuil ſont Couſins Germains.

l'on franchit avec ardeur quelques obſtacles qui puiſſent s'y opoſer.

Ce ſeroit, Monſieur, une trés-grande diſcuſſion, ſi je voulois aprofondir l'origine de l'établiſſement du Canada. Il me faudroit pour cet effet recevoir à quantité de relations & aux avenuës du Conſeil ſouverain de Quebec.

Mais pour éviter cet enchaînement de traits d'Hiſtoire, je me contenterai de vous dire, Monſieur, que Jacques Cartier Pilote de ſaint Malo, viſita en 1534. toutes les côtes de ce vaſte païs, & que ſix ans aprés il hiverna avec Roberval Gentilhomme de Picardie, à dix lieuës au deſſus de Quebec, qui eſt encore connuë ſous ſon nom. Et pour ne pas entrer dans tous les mouvemens que l'on fit en 1524. par le Commandement & aux dépens de François I. le long de la Caroline, la Virginie & la Floride, que les Anglois uſurperent pendant les troubles qui étoient alors en France, s'étant emparez dans la ſuite de la côte de l'Acadie.

Pour ne pas entrer, dis je, dans ces circonſtances qui regardent le Sud du Canada; je veux m'attacher uniquement à en découvrir le Nord.

Alphonſe natif de Xaintonge voulut pouſſer ſa découverte plus loin que Car-

ſer. Il courut en 1545. la côte du Nord ; mais Jean Bourdon penetra encore plus loin ; car côtoyant en 1656 avec un bâtiment de 30 tonneaux toute la côte de Laborador, il entra dans un détroit, & arriva au fond de la Baye, aprés avoir fait un circuit de ſept à huit cens lieuës par mer, qui n'eſt cependant qu'à 130. de Quebec par terre, qui fut nommée dans la ſuite Baye d'Hudſon par les Anglois. Jean Bourdon lia donc commerce avec les Sauvages de ce quartier. Ceux-ci ſçachant qu'il y avoit une Nation étrangere dans leur voiſinage, envoierent en 1661. par les terres à Quebec des Députez aux François pour faire un commerce, & demanderent un Miſſionnaire au Vicomte d'Argenſon qui en étoit pour lors Gouverneur. Il leur envoia le Pere Dablon Jeſuite, avec Mr. de la Valliere Gentilhomme de Normandie, accompagné de Denis Guyon, Deſprez Couture, & François Pelletier, qui s'y rendirent par terre. Des Sauvages de la riviere de Saguenée, qui ſe perd à 40. lieuës de Quebec, dans le fleuve ſaint Laurent leur ſervoient de guides ; mais la reflexion qu'ils firent en chemin faiſant ſur l'entrepriſe des François leur parut préjudiciable. Aprés les ſerieuſes reflexions qu'ils firent ſur ce ſujet,

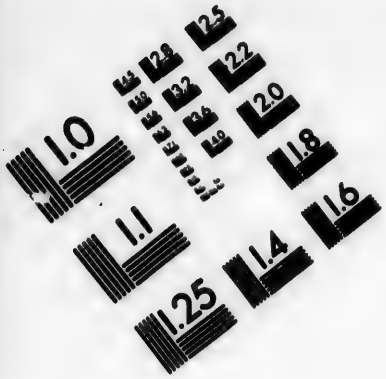

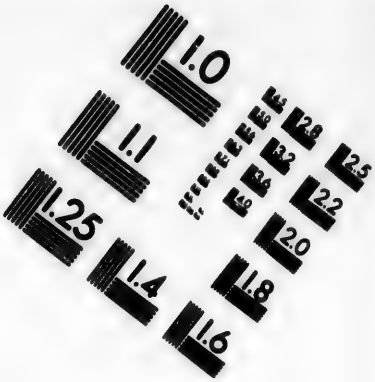

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

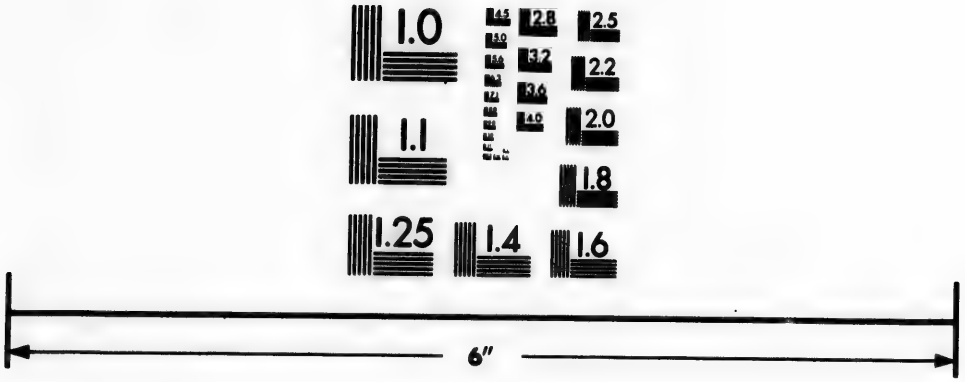

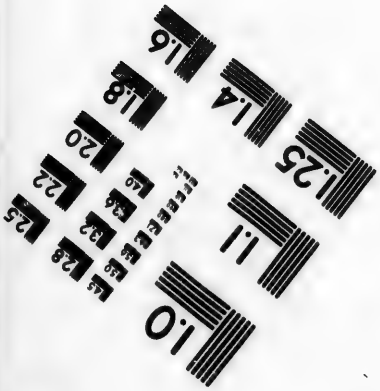

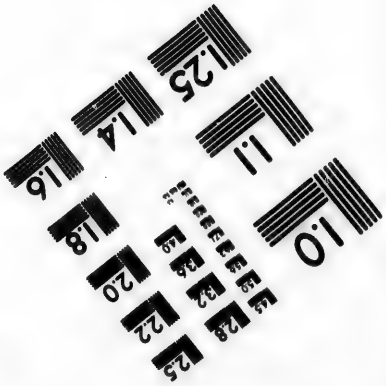

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

ils dirent que ne sçachant pas bien les chemins ils n'osoient se hasarder davantage à les conduire. Ils furent contraints de s'en revenir.

Les Sauvages de la Baye renvoierent à Quebec en 1663. & prierent Mr. d'Avangour qui en étoit Gouverneur, de leur donner encore des François. Il y renvoya la Couture avec cinq hommes, lequel en vertu de l'ordre de son General, s'y transporta par les terres, & étant arrivé à la Baye il en prit possession. Il prit hauteur pour cet éfet à un endroit où il planta une Croix. Il mit en terre au pied d'un gros arbre les armes du Roi, gravées sur du cuivre, envelopées entre deux plaques de plomb, & de l'écorce par dessus.

Desgrozeliers & Radisson habitans de Canada se formerent des idées assez chimeriques sur la possession de quelques endroits de cette Baye; mais voyant qu'ils n'étoient pas en état de soutenir une dépense si considerable, ils passerent à Baston, & de là à Londres où ils firent des propositions d'établissement.

Les Anglois les écoutant volontiers sans se mettre en peine des mécontentemens qu'ils avoient eûs à Quebec, y arriverent avec eux à la riviere qui prend son nom du lac de Nemisco, qui est au

fond de la Baye qu'ils apellerent Rupert, du nom du Prince Robert. Ce premier projet les engagea de s'établir enſuite à Monſipi & à Kichichoüanne.

L'on n'eut point de connoiſſance à Quebec de l'entrepriſe & du ſuccés des Deſgrozeliers & de Radiſſon. Les Anglois demeurerent les maîtres de ces quartiers pendant quelque temps, juſques à ce que l'on en eût avis à la Cour de France. Mr. Colbert qui s'attachoit beaucoup à l'augmentation des Colonies écrivit à Mr. du Chêneau Intendant du Canada, une lettre datée du 15. Mai 1678. par laquelle il lui mandoit, qu'il étoit avantageux au ſervice du Roi d'aller vers la Baye d'Hudſon pour en pouvoir conteſter la proprieté aux Anglois qui prétendoient s'en mettre en poſſeſſion.

Deſgrozeliers & Radiſſon s'étant repentis dans la ſuite des fauſſes démarches que ils avoient faites revinrent en France, & ayant obtenu leur pardon de Sa Majeſté repaſſerent en Canada.

La Colonie commençant à devenir un peu conſiderable, il ſe forma une compagnie pour la Baye. Deſgrozeliers & Radiſſon eurent le commandement de deux petits bâtimens pour ces païs. Ils arriverent à la riviere de Penechioüetchiou dite

sainte Thereſe qui eſt au 57. d. 30. m. lat. Nord, où ils bâtirent un petit Fort. Il arriva trois jours aprés une barque de Baſton, montée de dix hommes que les François reçûrent comme amis, leſquels ſe mirent dans la riviere de Poaoüinagaou dite Bourbon, qui eſt à ſept lieuës de l'autre, & quatre autres jours aprés l'on vit paroître au bas de Bourbon un vaiſſeau de Londres de quatre-vingt hommes. Ceux de Baſton qui étoient venus en *Interlops* dans la Baye ſur ceux de la même nation, aprehendant d'être pris ſe mirent ſous la protection des nôtres.

Les Anglois du vaiſſeau de Londres prétendoient faire décente à terre, & y prendre poſſeſſion de quelqu'endroit. Ceux du Fort s'y oppoſerent, & ſur ces conteſtes les glaces heurterent ſi rudement l'Anglois qu'elles couperent ſes cables, l'emporterent au large, & fit naufrage avec quatorze hommes. Une partie de l'équipage s'étant ſauvé à terre dans des chaloupes implora le ſecours des François. L'on eut pitié d'eux. On leur donna même une grande barque & des vivres, & ils firent voile vers le fond de la Baye.

Deſgrozeliers & Radiſſon ayant fait la traite avec les Sauvages, laiſſerent huit hommes ſeulement au Fort pour la continuer

nuër juſques à l'année ſuivante. Ils emmenerent l'Interlop Anglois à Quebec que Mr. de la Barre Gouverneur renvoya ſans le confiſquer. Deſgrozeliers & Radiſſon ne furent pas contens de leurs aſſociez. Le chagrin les prit, & ils vinrent à Paris. Milord Preſton Ambaſſadeur d'Angleterre, ſçût qu'ils y étoient. Il ſe ſervit de toutes ſortes de moyens pour les atirer encore à Londres. Il promit à Godet l'un de ſes domeſtiques de le faire nommer Secretaire perpetuel de l'Ambaſſade, pourvû qu'il engagea Radiſſon dans ſon parti; & pour y réüſſir plus facilement Godet promit de lui donner ſa fille en mariage, qu'il épouſa.

L'ambition commençant à s'emparer de ſon cœur, il voulut profiter de la bonne opinion que l'on concevoit de ſon merite. Aprés tous les agrémens qu'il eut en Angleterre, & la poſſeſſion du Fort de Nelſon, dit Bourbon, qu'on lui accorda, il les aſſûra qu'il les en rendroit maîtres. Il n'eût pas de peine à y réüſſir, puiſqu'il avoit laiſſé Chouard ſon neveu, fils de Deſgrozeliers.

La retraite de ces deux perfides obligea les aſſociez de prendre d'autres meſures. Elle voulut continuër ſon commerce, & elle y envoia l'année ſuivante deux petits

bâtimens. Mr. de la Martiniere qui les commandoit fut bien surpris en arrivant d'une pareille métamorphose ; & voyant que les Anglois s'en étoient rendus maîtres, il fut contraint d'entrer dans la riviere de Matsciſipi, dite la Gargouſſe, qui eſt tout vis à-vis le Fort de Bourbon. Il y hiverna dix mois, & aprés avoir fait une traite fort mediocre avec les Sauvages il fit voile pour Quebec le 16. Juillet. Il propoſa à douze de ſes gens de reſter avec lui à trois lieuës audeſſus des Anglois, dans une Iſle ou le Gardeur avoit hiverné. Elle étoit fortifiée d'elle-même, eſcarpée, & acceſſible que par un petit endroit, d'où l'on pouvoit empêcher ſans peine l'abord des canots, & il y avoit un marais impraticable à l'entour. La chaſſe y eut été abondante, & le bois pour ſe chaufer n'y manquoit pas. Mr. de la Martiniere eut beau repreſenter toutes ces raiſons, perſonne ne voulut y conſentir dans l'apprehenſion où ils étoient de manquer de vivres, & que l'année ſuivante on ne vint point leur donner du ſecours, ce qui arriva effectivement. Tant d'obſtacles l'obligerent de mettre le feu à ſon Fort & de s'en retourner à Quebec. Il prit dans ſa traverſée une Quaiche Angloiſe à la côte de Labrador, qui venoit à la Baye, & il eut pris

encore un autre bâtiment, s'il ne s'étoit trouvé foible d'équipage qui avoit le Scorbut.

La nouvelle de l'uſurpation du Fort de Bourbon ne laiſſa pas de toucher ſenſiblement la Compagnie. La perte qu'elle faiſoit montoit à trois cens mil livres, & elle voulut en avoir encore raiſon.

Les aſſociez aiant remontré trés humblement à Sa Majeſté l'injuſtice que les Anglois leur faiſoient, obtinrent en propre la pleine joüiſſance de la riviere ſainte Thereſe par un Arrêt du Conſeil du vingt May 1685.

Le Chevalier de Troyes Capitaine d'Infanterie à Quebec vint donc par terre l'année ſuivante avec ſainte Helene, d'Iberville & Maricour, trois freres Canadiens ſuivis de pluſieurs autres, dans le deſſein de faire la conquête des forts de Monſipi, Rupert, & Kichichouanne. Le Pere Silvie Jeſuite, Miſſionnaire d'un merite conſommé, voulut bien y venir.

Ils partirent de Montreal au mois de Mars 1686, traînerent & porterent ſur le dos leurs canots avec leurs vivres une bonne partie du chemin dans le bois, où ils trouverent les rivieres qui avoient chariées. Cette marche dura juſques au vingt Juin, acompagnée de beaucoup de fati-

gues, & il falloit être Canadien pour supporter les incommoditez d'une si longue traverse.

Ils arriverent au nombre de quatre-vingt-deux vers Monsipi qui est au fond de la Baye, au 51. d. 17. min. latitude Nord. Lorsque ce Capitaine s'en vit proche, il prit toutes les précautions d'un habile homme : mais pour vous donner une idée juste de la maniere avec laquelle il fit les attaques de ce Fort, je croi Monsieur qu'il faut auparavant vous en décrire le plan.

Il étoit de figure quarée, à trente pas du bord d'une riviere, sur une petite hauteur relevé de grosses palissades de dix sept à dix-huit pieds, flanqué de quatre bastions revêtus en dedans de Madriers, avec une terrasse d'un pied d'épaisseur.

Il y avoit dans chaque bastion qui regardoit la riviere, trois pieces de canon de six à sept livres de bale, & deux dans les deux autres qui regardoient un desert de vingt arpens. Une grande porte au milieu de la courtine, épaisse d'un demi-pied, garnie de gros clous, de pentures & de barres de fer par derriere, faisoit face à la riviere, & une autre du côté du desert. L'on voioit au milieu de la Place une redoute bâtie de piece sur piece de trente

pieds de long du côté de la riviere sur vingt-huit de large, haut de trente pieds à trois étages avec un parapet tout autour sur lequel il y avoit à chaque face quatre embrasures, & sur le haut de la redoute, trois pieces de deux livres & une petite de huit de fonte.

Le Chevalier de Troyes ayant examiné les dehors fit en même temps un détachement pour garder tous les canots. L'on en emmena deux qui étoient chargez de Madriers, piques, pioches, pelles, gabions, & d'un belier.

Sainte Helene & d'Iberville furent nommez pour l'ataque des deux flancs qui défendoient la courtine du bois La Liberté Sergent devoit faire une fausse attaque, & placer trois hommes à chaque flanc, qui défend la courtine de main droite, avec ordre que l'un des trois couperoit la palissade, & que les deux autres tireroient dans les embrasures au moment qu'ils apercevroient remuër le canon.

Le Chevalier de Troyes qui s'étoit réservé la principale attaque, fit trois détachemens commandez chacun par un Sergent. Deux devoient se jetter à chaque flanc, & le troisiéme avoit ordre d'enfoncer la porte avec le belier. Tous ces détachemens étant donc reglez par sa sage

conduite. Sainte Helene & d'Iberville arriverent à un bastion où ils firent lier deux pieces de canon par la volée, & attacherent le bout de la corde à une fourche pour empêcher qu'ils ne se maniassent, & en cas que les assiegez eussent voulu y mettre le feu, ils y avoient fait acommoder de gros cordages, de maniere que l'effort des coups de canon auroit arraché la moitié d'une palissade. L'on se servit de ce stratagême dans tous les endroits où il paroissoit du canon. Sainte Helene & d'Iberville suivis de cinq ou six autres se trouvtan les plus alertes, escaladerent la palissade, ouvrirent la porte du bois qui n'étoit point fermée à clef, & gagnerent la porte de la redoute pour la briser. Nos gens tirerent malheureusement sur eux du côté de la riviere par de petites ouvertures, en blesserent un, croyans qu'ils étoient Anglois. Le belier arriva sur ces entrefaites devant la grande porte, lequel fit son effet. Le chevalier de Troyes se jetta aussi-tôt dans le corps de la Place, & fit faire feu dans toutes les embrasures & les meurtrieres de la redoute. Cette saillie fut accompagnée, Monsieur, de tous les cris de guerre à l'Iroquoise. L'on proposa bon quartier aux assiegez, mais il parut un Anglois qui répondit avec assez de temerité qu'ils vou-

loient ſe batre, & dans le moment qu'il pointa une piece de canon ; ſainte Helene lui caſſa la tête d'un coup de fuſil. L'on aprocha le belier auprés de la porte de la redoute qui la démonta. D'Iberville l'épée à la main, & ſon fuſil de l'autre ſe jetta dedans ; mais, comme elle tenoit encore à une penture, un Anglois qui s'étoit trouvé derriere la referma. D'Iberville qui ne voyoit ni ciel ni terre ſe trouva aſſez embaraſſé. Il entendit du monde qui décendoit d'un eſcalier, il tira deſſus. On le ſecourut à la hâte, car le belier ayant fait un dernier effort, nos gens entrerent en foule l'épée à la main, & trouverent les Anglois nuds en chemiſes qui ne s'étoient point aperçûs des premiers mouvemens que l'on avoit fait auparavant que d'attaquer leur Fort.

Cette premiere expedition étant faite, le chevalier de Troyes réſolut de paſſer outre. Il étoit en ſuſpens, s'il iroit à Rupert, ou à Kichichouanne. Il avoit aprîs qu'un bâtiment étoit parti la veille de ſon arrivée à Monſipi pour Rupert, qui auroit augmenté leur force. Il faloit faire quarante lieuës le long de la mer pour s'y rendre. Les chemins en étoient trés-difficiles ; au lieu qu'il n'y en avoit que trente pour Kichichoüanne. Il ſçavoit que

l'on ne faiſoit point de garde au premier, & que dans l'autre elle s'y obſervoit fort regulierement ; mais l'attaque de l'un lui paroiſſoit plus difficile, parce que ce vaiſſeau ne manqueroit pas de moüiller à bout touchant du Fort ; ainſi, qu'il ſeroit obligé de le couler à fond pour ſe faciliter quelques ouvertures favorables. Toutes ces circonſtances ne laiſſerent pas de l'embaraſſer. Il ſe détermina à la fin d'aller à Rupert. L'on conſtruiſit une chaloupe pour embarquer deux petites pieces de canons. Les préparatifs étant donc faits, ils partirent le vingt-cinq Juin au nombre de ſoixante & arriverent devant Rupert le premier Juillet. Sainte Helene eut ordre de faire la découverte de ſa ſituation. Il raporta que le Fort étoit un quaré long, flanqué de quatre baſtions, n'y ayant point de canon, qu'il y avoit une redoute dedans qui n'étoit pas tout-à-fait au milieu de la Place, de pareille conſtruction que celle de Monſipi, à la réſerve qu'elle étoit couverte d'un toit plat ſans parapet, qu'il y avoit une échelle contre le toit pour du feu, que la redoute avoit quatre petits baſtions élevez de terre de la hauteur d'homme, n'étant ſoûtenus d'aucun pillier, mais ſeulement de pieces de bois qui ſortoient hors de la redoute, & qu'il paroiſſoit au-

dessus huit pieces de canon. Cette découverte ne laissa pas d'être faite à propos.

L'on fit des affuts aux canons. L'on prépara toutes les grenades. L'on fit faire des Madriers pour attacher le Mineur. Quatorze hommes d'élite soûtenus par d'Iberville avoient pour partage le vaisseau. Un Sergent avec un détachement devoit se tenir en embuscade pour faire feu sur ceux qui paroîtroient sur le pont, & sainte Helene avec ses gens devoit faire enfoncer la porte du Fort avec le belier. L'on étoit prés d'un côté pour faire agir le canon, & de l'autre un Grenadier devoit monter à une échelle. Ils arriverent en bon ordre la nuit du trois au pied du Fort, où le chevalier de Troyes fit faire alte. D'Iberville & Maricour rangerent dans le moment le vaisseau à petites rames. Ils trouverent un Anglois envelopé dans sa couverture dessus le pont qui en s'éveillant voulut se mettre sur la défensive, & on ne lui en donna gueres le temps. D'Iberville frappa du pied pour réveiller les autres, comme c'est l'usage dans les vaisseaux. Lorsqu'il faut qu'un équipage se leve quand il arrive quelque chose d'extraordinaire. L'un qui vouloit passer la tête au dessus de l'échelle pour voir dequoi il étoit question, reçut un coup de sabre par

le milieu de la tête ; un autre qui avoit monté de l'avant perit de même. L'on força la chambre à coups de haches, & l'on fit main baſſe par tout. On leur donna quartier, principalement à Brigueur Gouverneur de Monſipi qui venoit relever celui de Kichichouanne, & qui avoit de plus la qualité de general de la Baye d'Hudſon.

Pour ce qui eſt du Chevalier de Troyes, ſon belier enfonça ſans peine la porte du Fort dans lequel ils entrerent tous l'épée à la main. Le Grenadier gagna auſſi-tôt le haut de la redoute. Il jetta force Grenades dans le tuyau de la cheminée d'un poële qui prenoit du haut en bas au milieu de la redoute. Tout creva. Il n'y eut pas moien de ſe tenir dans cet endroit. Une femme qui entendoit faire des trous au deſſus du plancher de ſa chambre crût être plus en ſureté dans un autre. Un éclat de grenade la frapa en ſe ſauvant. Tous les Canadiens faiſoient un feu continuel dans toutes les embraſures & les meurtrieres. C'étoit un deſordre effroyable dans cette place. Dans le temps qu'on y dreſſa au milieu une baterie pour détruire la redoute, le belier fit ce qu'il pût pour renverſer la porte. Le canon ſupléa à ſon defaut ; mais ce qui étoit encore de plus embaraſſant pour les

assiegez, c'est que le Mineur avoit tout disposé & n'attendoit plus que l'ordre pour faire sauter la redoute. Les Anglois voyant qu'il n'y avoit plus moyen de resister, demanderent heureusement quartier. On mit tous les prisonniers dans un Yacq qui étoit échoüé un peu loin du Fort. L'on fit sauter ensuite la redoute, & couper la palissade, parce qu'il eut fallu trop de monde pour la garde de ce lieu. Sainte Helene & d'Iberville y resterent. Le Chevalier de Troyes ayant donné ordre que l'on radouba le Yacq, se mit en canots avec une partie de son monde pour retourner à Monsipi. Il y trouva la prise qui étoit arrivée devant lui. Il fit mettre les prisonniers de Rupert de l'autre bord de la riviere de Monsipi avec des vivres, des filets pour pêcher, deux fusils, de la poudre & du plomb : défense à eux sous peine de la vie de passer outre ; & que, si par hasard ils avoient quelque chose d'importance à communiquer aux François, ils pouvoient venir de marée basse sur une bature de sable avec deux hommes seulement, qui mettroient un mouchoir au bout d'un bâton pour signal. Le Chevalier de Troyes voyant que tout lui avoit réüssi jusques-là voulut terminer ses attaques par le Fort de Kichichouanne. Il pria le

pere Silvie de vouloir l'y accompagner, lequel étoit reſté à Monſipi, lorſqu'il alla à Rupert.

Les chemins n'étoient gueres praticables pour s'y rendre. Perſonne ne ſavoit au juſte ſa ſituation. Toute cette côte eſt un Platin peu navigable. On étoit contraint de doubler des pointes de bature à trois lieuës au large. Lors que la marée étoit baſſe il faloit porter tout ſon bagage & ſes canots à une lieuë au loin. Quand elle étoit haute l'on ſe trouvoit engagé dans des glaces. Parmi toutes ces difficultez l'on ne pouvoit encore trouver cet endroit. Des Sauvages qui s'étoient flatez de le bien connoître ne ſavoient où ils en étoient. Ils avoient cependant ſujet de bien conduire la Troupe, car les mécontentemens qu'ils avoient eûs des Anglois leur inſpiroient trop de reſſentiment pour en demeurer-là. L'on entendit dans ce contre-temps ſept à huit coups de canon. C'en fut aſſez pour pouvoir tenter d'y arriver, & l'on jugea bien qu'il y avoit quelque réjoüiſſance.

On arriva, Monſieur, à un endroit où il y avoit une maniere d'Eſtrapade à deux lieuës du Fort, au haut de laquelle étoit un ſiege pour poſer un Sentinelle, où les Anglois venoient de temps en temps à la découv-

découverte de leurs vaiſſeaux. Saint Helene alla encore reconnoître l'aſſiete de la Place. D'Iberville arriva ſur ces entrefaites avec ſa barque à l'embouchure de la riviere, avec tous les Pavillons de la Compagnie d'Angleterre, ayant eû bien de la peine de ſe tirer des glaces.

Le Fort étant reconnu le Chevalier de Troyes ſe rendit proche. Comme il ne trouvoit point de poſtes avantageux pour dreſſer ſes batteries, il crût qu'en envoyant ſommer de prime abord le Gouverneur, qu'il ſavoit n'être pas homme de guerre, cela pourroit l'ébranler, qui d'ailleurs n'ignoroit point la reddition de Monſipi & de Rupert. Il prit prétexte outre cela qu'ayant arrêté il y avoit du temps trois François qu'il avoit même fort maltraitez, il vouloit les ravoir, faute dequoi il ſe rendroit maître de ſa Place Ce Gouverneur reçût fort civilement ceux qui avoient été envoyez le ſommer, ne parlant n'y de la rendre, n'y de ſe battre. Le Chevalier de Troyes jugea bien qu'il y avoit de la foibleſſe en ſon fait.

Il falut cependant travailler de force à faire une batterie. Le Fort étoit à quarante pas du bord de l'eau, dans un terrain marécageux, entouré d'un foſſé ruïné, ſeparé de la batterie des Canadiens par un

ruiſſeau d'une portée de fuſil. Il y avoit un grand corps de logis de piece ſur piece, qui ſervoit de cloture à une Courtine de cinquante pieds, laquelle faiſoit face à la riviere où demeuroit la garniſon, celle qui regardoit le bois étoit de même maniere, & les deux autres étoient de 42. pieds. Les quatre Baſtions étoient auſſi de piece ſur piece de dix-huit pieds de haut, dont les flancs étoient de quatre & huit pouces, les faces étant de vingt-deux & demie. Ils avoient une plate forme par deſſus, ſur laquelle il y avoit quatre pieces de canon à chaque baſtion, & vingt-cinq dans les flancs miſes par étage. Il y en avoit deux autres au milieu de la Place, vis-à-vis les portes.

Le bâtiment entra heureuſement dans la riviere. L'on débarqua le vingt trois Juillet dix pieces de canon pendant la nuit. On les pointa enſuite ſur la chambre du Gouverneur. L'on fit feu dans le temps qu'il paroiſſoit fort tranquille avec ſa famille. L'éfet du canon ne laiſſa pas de mettre tout ſans deſſus deſſous, ſans qu'il y eut neanmoins perſonne bleſſé. L'endroit n'étoit donc pas tenable, le reſte du Fort le fut encore moins dans la ſuite. La batterie étoit cachée dans un bois ſur une hauteur qui commandoit, & le canon en

fut si bien servi qu'en moins de cinq quarts d'heures l'on tira plus de cent quarante volées, qui crible rent tout le Fort. Les Canadiens voyant que tout alloit bien se mirent à crier vive le Roi. L'on entendit en même temps du Fort des voix sombres qui en firent autant. Il est vrai que les Assiegez s'étoient tous renfermez dans une cave, & l'on aprit dans la suite que personne n'ayant voulu se risquer d'amener le Pavillon, ils avoient fait unanimement ce signal pour faire connoître qu'ils vouloient se rendre.

Les boulets manquerent, mais l'on s'étoit pourvû en partant de Monsipi d'un moule pour en faire de plomb. Je vous avoüe, Monsieur, qu'il paroît extraordinaire que l'on attaque des Forts avec des boulets de canon de ce métail. Quand ils sont de pieces de bois raportées, & de terrasses palissadées, ils peuvent faire cependant leur même éfet.

Le Chevalier de Troyes se trouvoit assez embaraſſé. Dans le temps qu'il reflechissoit sur les moyens de faire un dernier éfort, on lui vint dire que l'on battoit la chamade, & qu'il paroissoit un homme avec Pavillon blanc, qui s'embarquoit dans une chaloupe.

Ce présage heureux donna de la joye

dans le Camp. Il y avoit déja du temps qu'on y languiſſoit. Le grand froid & la famine avoit accablé tout le monde. L'on étoit même réduit à ne manger plus que du perſil de Macedoine, que l'on trouvoit ſur les bords de la mer. Le Miniſtre de ce Fort fit un long compliment au Chevalier de Troyes, d'une voix peu raſſurée. Celui-ci lui demanda aſſez bruſquement qui l'amenoit ? Monſieur le Gouverneur ſouhaiteroit, Monſieur, vous parler. Si votre Gouverneur, lui répondit-il, veut me parler, il y peut venir avec aſſurance. Le Chevalier de Troyes aprehendant neanmoins qu'ils ne creuſſent qu'il étoit homme ſans aveu, voulut bien accepter la propoſition que le Miniſtre lui fit de ſe rendre à une certaine diſtance. Le Gouverneur y vint avec du vin d'Eſpagne : & aprés avoir bû à la ſanté des deux Rois, il pria le Chevalier de Troyes de lui dire ce qu'il ſouhaitoit ? L'autre lui répondit, que puiſque il n'avoit pas voulu lui rendre ſes trois François, il vouloit avoir ſa Place. Le Gouverneur lui dit qu'il la lui donneroit volontiers, mais qu'il lui demandoit quelque grace. Ce fut, Monſieur, la Capitulation qu'en voici.

Articles accordées entre Mr. le Chevalier de Troyes, commandant le détachement du parti du Nord; & le Sieur Henri-Sergent, Gouverneur pour la Compagnie Angloiſe de la Baye de Hudſon, le 16. Juillet 1686.

PREMIEREMENT.

IL a été accordé que le Fort ſeroit rendu avec tout ce qui apartient à ladite Compagnie, dont on doit prendre une facture pour notre ſatisfaction particuliere, & pour celle des deux parties en general.

Il a été acordé que tous les Domeſtiques de la Compagnie qui ſont à la riviere Albani, joüiront de ce qui leur apartient en propre.

Que ledit Henri-Sergent Gouverneur, joüira & poſſedera tout ce qui lui apartient en propre, & que ſon Miniſtre, ſes trois Domeſtiques & ſa Servante, reſteront avec lui & l'attendront.

Que ledit Sieur Chevalier de Troyes renvoyera les Domeſtiques de la Compagnie à l'Iſle de Charles-Eſton, pour y attendre les Navires qui doivent venir d'Angleterre pour les y paſſer. Et en cas que leſdits Navires n'arrivent point, le Sieur

Chevalier de Troyes les assistera d'un vaisseau tel qu'il pourra, pour les renvoyer en Angleterre.

Que ledit Sieur Chevalier de Troyes donnera audit Henri-Sergent Gouverneur, ou à son Commis, les vivres qu'il croira lui être necessaires pour lui & pour son monde, pour le reconduire en Angleterre, si les bâtimens n'arrivent pas à bon port, & pendant ce temps-là leur donnera des vivres pour attendre leurs vaisseaux.

Que les Magazins seront fermez & scellez, & les clefs seront delivrez au Lieutenant dudit Sieur Chevalier de Troyes, afin que rien ne soit détourné pour en prendre une facture, suivant le premier Article.

Que le Gouverneur & tous les Domestiques de la Compagnie qui sont à la riviere Albani, sortiront hors du Fort, & se rendront audit Sieur Chevalier de Troyes, & tous seront sans armes, excepté le Gouverneur & son Fils, qui auront l'épée au côté.

Ces Articles furent signez de part & d'autre. Sainte Helene & d'Iberville entrerent aussi-tôt dans le Fort. Celui-ci emmena le Gouverneur & sa suite à l'Isle de Charles-Eston, & le reste des Anglois se rendirent à Monsipi. Cette Isle est au

gt. d. dans l'Oüest Nord-Oüest de Kichichouanne à 29. lieuës. Les Anglois y tenoient un Magasin. C'étoit leur premier abord devant que d'arriver à ce lieu-ci, où l'on transportoit les Castors dans une barque qui étoit destinée pour cet effet.

La conduite du Chevalier de Troyes fut tout-à-fait judicieuse dans toutes ses entreprises. Les bons conseils du Pere Silvie lui servirent beaucoup pendant le sejour qu'il fit dans ces quartiers. Aprés qu'il eut mis bon ordre par tout il partit le dix Août 1686. pour Montreal.

D'Iberville envoia les Anglois par mer en France, & six mois aprés vint par terre à Montreal ayant laissé son frere Maricour pour commander dans ces endroits. Il revint en 1690. avec la sainte Anne & les armes de la Compagnie, dans le dessein de prendre le Fort de Nelson. Il mouilla le vingt-quatre Septembre proche la riviere sainte Therese. Il mit pied à terre avec dix hommes pour faire quelques prisonniers, & sçavoir en quel état se trouvoit le Fort. Il apercût un Sentinelle à un endroit que l'on apelle le *Postan*, qui est à une demie lieuë de l'embouchure, lequel porta l'alarme. Les Anglois détacherent aussi-tôt un bâtiment de trente six pieces. D'Iberville se rembarqua assez précipi-

tamment dans sa chaloupe & fut poursuivi de deux autres qui firent feu sur lui. Il gagna son bord & apareilla. Le Juzant vint sur ces entrefaites qui fit échouër l'Anglois sur des roches. D'Iberville fit exprés fausse route pour leur faire croire qu'il s'en retournoit la nuit en France, & revirant de bord il gagna la riviere de Koüachaoüg dite des saintes Huiles, parce qu'il s'y en perdit une boëte où il trouva le saint François commandé par Maricour. Ils se rendirent maîtres du Fort de Nieusavanne qui étoit à trente lieuës du Fort de Neison. Les Anglois voyant qu'ils ne pouvoient le conserver, y mirent le feu, & se refugierent dans celui-ci, n'ayant pû bruler leurs Castors. D'Iberville transporta tous ces effets à Kichichouanne dans la Sainte Anne, les Armes de la Compagnie & le St. François. Il y hiverna avec le premier, envoya le troisiéme à Monsipi pour y porter des vivres & des éfets pour la traite, avec quarante hommes de renfort. Le commerce le plus commun du fond de la Baye consiste en menuës Pelleteries, qui sont des Martes les plus noires de tout le Nord.

Aprés que ce Vaisseau eut été quelque temps à Monsipi, il alla hiverner à Rupert, & les armes de la Compagnie moüil-

la à Charles-Eſton. D'Iberville ayant pris la Pelleterie de ſaint François, qui étoit arrivé à Kichichouanne repaſſa à Quebec, devant lequel il y avoit une Eſcadre Angloiſe. Longueuil ſon frere lui donna avis aux Iſles aux Coudres de leur arrivée, ce qui l'obligea de faire voile pour France avec tout ſon Caſtor. Les Anglois voulurent, Monſieur, avoir leur revange en 1693. Ils vinrent devant Kichichouanne avec trois vaiſſeaux. Ils ne trouverent point de reſiſtance, parce que la garniſon Canadienne étant dépourvûë de toutes ſortes de munitions de guerre & de bouche gagna le Canada par terre, à la réſerve de trois ſeulement qui tinrent tête à cent Anglois dont ils en tuërent trois, & voyant qu'il falloit ſuccomber ils aimerent mieux s'enfuir la nuit dans les bois que d'être à leur diſcretion, & paſſerent à Quebec. La ſainte Anne arriva, Monſieur, quatre jours aprés cette expedition. Le Capitaine mit du monde à terre pour ſçavoir en quel état ſe trouvoient les Canadiens. Les Anglois détacherent un vaiſſeau pout le prendre, mais celui ci gagnant le vent obligea les Anglois de rentrer dans la riviere, & s'en retourna en Canada.

D'abord que Kichichouanne fut pris, Rupert & Monſipi ſuivirent le même ſort;

mais en 1694. Sa Majesté prêta à la Compagnie de Quebec, le Poli & la Salamandre. D'Iberville qui en étoit le Commandant vint à Quebec, où il prit cent vingt Canadiens pour faire l'expedition du Fort de Nelson. Il partit le huit Août, & arriva heureusement le vingt-quatre Septembre, devant que la riviere commença à prendre. Il forma le Siege qui dura huit jours, & aprés l'avoir bombardé il s'en rendit le maître, le 12. Octobre.

Il y trouva cinquante pieces de canon, cinquante-six hommes de Garnison sans Pelleteries, parce que les vaisseaux d'Angleterre ne faisoient que de partir.

Il y demeura quinze mois & repassa en France avec sa traite, aprés y avoir laissé la Forêt pour Gouverneur, avec la Plaque chef de Guerre chez les Iroquois, qui a eû l'honneur d'être connu du Roi.

Les Anglois revinrent, Monsieur, en 1696. avec quatre vaisseaux de guerre & une galiote à bombe, devant le Fort de Nelson. La Forêt disputa le terrain le mieux qu'il pût, lequel faute de vivres fit une capitulation fort honorable, s'étant reservé tout le Castor. Serigni Lieutenant de vaisseaux, frere de d'Iberville, arriva sur ces entrefaites avec le Dragon & le Hardi; mais ceux qui arrivent devant ce

fort, ont, Monſieur, cet avantage qu'ils peuvent diſputer ſans peine l'entrée de la riviere comme je vous le feral voir dans la ſuite. Les Anglois n'obſerverent point la capitulation, s'emparerent du Caſtor qu'ils tranſporterent en Angleterre, & emmenerent le Chef de guerre des Iroquois, qu'ils ont tenu priſonnier juſques à la paix. Enfin le Roi renvoia nôtre Eſcadre en 1697. pour l'expedition du Fort de Nelſon, ou ſes armes ont été pleines de gloire. Je n'ai pas été ſurpris, Monſieur, de la maniere avec laquelle les Canadiens ſe ſont diſtinguez dans ces quartiers.

Monſieur le Comte de Frontenac donna à ces jeunes Conquerans tant de preuves de ſon experience au fait de la Guerre, qu'ils avoient ſucé inſenſiblement cet air martial qu'il leur avoit inſpiré depuis tant d'années que le Roi les lui avoit confié. Ils ne pouvoient donc ſe démentir de ce qu'il leur avoit apris, & il lui étoit d'autant plus glorieux de voir que les armes du Roi ont penetré les climats les plus rudes de l'Univers ſous l'étenduë de ſon *Generalat*, que malgré tous les contretemps qui nous y ſont arrivez, il pouvoit dire avec juſtice qu'il falloit être Canadien, ou avoir le cœur d'un Canadien pour être venu à bout d'une telle entrepriſe.

Aprés que Jean Bourdon eût le premier connu la Baye du Nord du Canada, & qu'il eut fait ſon établiſſement, les Danois voulurent y venir en 1668. La premiere terre qu'ils y connurent fut la riviere de Manotcouſibi au 59. deg. lat. Nord, qui prend ſa ſource dans le païs des Atticmoſpicayes, & l'apellent encore la riviere Danoiſe, que les Anglois ont nommez Cherchel. Les diſgraces qu'ils eurent dans ce païs par les miſeres & les maladies pareilles à celles que nous avons eûës, firent mourir ſoixante hommes de ſoixante & quatre d'équipage qu'ils étoient ſur deux vaiſſeaux, ayant été obligez de laiſſer le plus grand pour ramener le petit. Cette mortalité donna de trop mauvaiſes impreſſions au Roi de Dannemarx pour y faciliter dans la ſuite une traite avec les Sauvages.

La premiere riviere que l'on trouve aprés la Danoiſe en tirant vers le Sud eſt celle de Poaoürinagou, dite Bourbon, découverte par Deſgrozeliers. Cette riviere eſt trés-belle, large d'une lieuë à ſon embouchure habitée par les Mashxegonhyrinis, autrement Savanois, qui ſont guerre avec les Haxouhirmious. A cinq lieuës en dedans l'on trouve deux petites Iſles d'une lieuë de tour chacune, où il y a de grands arbres. Cette riviere n'eſt qu'à cinq lieuës par

par terre de Penechiouetchiou, dite ſainte Thereſe, & de ſept par mer. C'eſt à la vûë de ces deux rivieres où nous ſoûtinmes dans le Pelican la gloire des armes du Roi, par le premier combat qui ſe ſoit donné dans ces mers glaciales, contre l'Hamshier, l'Hudſonſbaye & le Dering, ayant coulé le premier à fond, pris le ſecond, & mis en fuite le troiſiéme, aprés un combat de quatre heures. Toute cette côte a environ cent lieuës de platin, & l'on ne trouve que neuf braſſes d'eau à ſix lieuës au large. Elle eſt tout-à-fait dangereuſe, lorſque les vents de la mer regnent, principalement ceux d'Eſt, Eſt-Sud-Eſt, Eſt-Nord-Eſt, d'où vient que les Vaiſſeaux qui viennent au Fort de Nelſon gagnent d'abord une Foſſe que l'on apelle le *trou*. Ce *trou* eſt un moüillage Eſt & Oüeſt, entre deux Bancs, à une lieuë de l'embouchûre de la riviere Sainte Thereſe. Il y a dix-huit pieds d'eau marée baſſe, & trente marée haute, larges de deux cens braſſes ſur ſix cens de long. Lors qu'un Vaiſſeau arrive, il doit ranger plûtôt la bature du Nord que celle du Sud.

A une lieuë dans cette riviere eſt ſur le bord de la rive à ſtribord le Fort de Nelſon. Cette riviere prend ſa ſource d'un grand Lac qui ſe nomme Michinipi, qui

est le veritable païs des Kricqs, d'où il y a communication aux Assiniboüels, quoi qu'extrêmement éloignez les uns des autres.

La riviere Mathisipi, dite Legané, du nom d'un François qui étoit avec Desgrozeliers, se dégorge à Babord vers l'embouchûre, & environ une lieuë au-dessus vis-à-vis du Fort est Matschisipi dite la Gargousse, aussi Canadien. Par le moyen de ces deux rivieres les Sauvages vont au Fort de Nieusavanne dont je vous ai, Monsieur, parlé, qui est sur le bord d'une grande riviere qu'ils apellent Koüachouc.

A douze lieuës au-dessus du Fort est la riviere Oüjuragatchousibi, & à deux lieuës plus haut que celle-ci est Apithsibi, dite riviere aux pierres à fléches, qui est le chemin par lequel les Sauvages vont à un grand lac qu'ils apellent Nameousaki, dite riviere à Esturgeon où sont les Nakoukouhirinous.

A vingt lieuës au dessus d'Apitsibi est Kichematoüami, dite grande Fourche de riviere, par où l'on va à Kichichouanne, qui est au fond de la Baye.

Je n'ai rien épargné comme vous voyez, Monsieur, à connoître à fond tout ce païs, qui est pour ainsi dire à l'extrémité de l'Amerique Septentrionale, du

moins le plus éloigné qui ſoit connu & pratiqué par les nations de l'Europe.

Il ne me reſte plus qu'à vous aſſurer que je ſuis avec paſſion ,

MONSIEUR ,

Vôtre trés-humble, &c.

VII. LETTRE.

Détail des Peuples qui viennent faire la traite au Fort de Nelſon.

Ceremonie que l'on fait pour ouvrir le Commerce des Pelleteries.

MONSIEUR,

Porter un grand nom, & ſe ſoûtenir par ſon merite perſonel doivent être deux choſes inſeparables. Auſſi, ſe trouvent-elles en vous parfaitement réünies. L'on ne peut entendre parler dans le monde du nom de Duquêne, que l'on ne parle en même tems d'un des boucliers de la France, de la terreur, & du foudre des mers. Ruiter, ce Heros ſi recommandable dans la Hollande, redoutoit le grand Duquêne votre oncle, de glorieuſe memoire, dont la valeur & l'intrepidité vous ont été un modéle dans toutes les nations d'éclat où vous vous êtes ſignalé. L'eſtime que Sa Majeſté fait de votre merite en vous donnant le Gouvernement general des Iſles de l'Amerique eſt une preuve convaincante

qu'il reconnoit tous vos travaux militaires. Il vous fait même ſucceder * à Mr. Phelipeaux qui étoit un general des plus conſommez dans le métier de la guerre. Nous avons perdu dans ce general un pere & un protecteur de l'Amerique : mais nous eſperons le retrouver en vous, & que vous aurez pour les Ameriquains les ſentimens qu'il avoit. Trop heureux en mon particulier de vous donner des marques de mon attachement pour votre perſonne, vous priant en même-tems de recevoir un détail d'une partie d'un voyage que j'ay fait en un païs bien opoſé à ma patrie.

Le païs circonvoiſin du Fort de Nelſon eſt extrémement plat. Il eſt rempli de forêts dont les arbres ſont fort petits à cauſe du grand froid. Il y a de grands marais peu praticables le long de la côte. J'eûs extrémement de peine à en paſſer un qui avoit une lieuë de long. Le Chevalier de Ligondez qui étoit beaucoup plus vigoureux que moi ſe trouva même aſſez embarraſſé. Un jeune Pilote de vingt ans qui nous avoit ſuivi nous devint fort à charge. Un Iroquois que nous avions lui fut d'un grand ſecours qui lui porta ſon fuſil. La nuit approchoit, & nous apprehendions de rencontrer quelques ours ou des loups,

* Ambaſſadeur en Savoye.

qui ſont fort carnaſſiers. Nous arrivâmes à la fin au bord de la mer.

Les peuples les plus voiſins de ce Fort ſont les *Oüenebigonhelinis*, c'eſt-à-dire, gens des bords de la mer. Ils vivent de chaſſe & de pêche. Les Loups marins y abondent, & ils ſont beaucoup plus gros qu'en Canada. Ils en font fondre la chair, dont ils font des huiles qu'ils traitent au Fort. Elle eſt plus claire & meilleure que celle de noix.

C'eſt quelque choſe de ſurprenant de voir la quantité prodigieuſe d'Outardes, & d'Oyes ſauvages le long du rivage. Ces peuples commercent le duvet de ce gibier qu'ils ramaſſent à leur ponte, & la garniſon Angloiſe ou Françoiſe n'a point d'autre but. Tel Lit vaudroit en France trois à quatre cens francs. Les perdrix blanches y ſont admirables, & il n'y en a point d'autres. Elles ont les pieds patûs, les yeux bordez d'un plumage de couleur de feu, & elles ſont groſſes comme de petits chapons.

L'on trouve dans ces quartiers des Renards blancs, & des Martes Zebelines plus belles qu'en Moſcovie.

Les *Monſaunis*, gens de marais, habitent un païs plus haut que les *Oüenebigonhelinis*, qui eſt fort rempli de marais. Comme il y a quantité de ruiſſeaux, & de

petites rivieres qui ſe perdent inſenſiblement dans de grands Fleuves, ces peuples tuent beaucoup de Caſtors ; car ces animaux qui ſont amphibies cherchent ordinairement les rivieres pour y faire leurs maiſons. L'on y en trouve de trés noirs : qualité aſſez rare, car les Caſtors ſont ordinairement de couleur un peu roux. Ces peuples vouloient empêcher les autres nations plus éloignées d'aporter leurs Pelleteries au Fort, mais les Anglois les obligerent de leur donner le paſſage libre ſur leur terre, s'ils vouloient eux-mêmes commercer avec la nation Angloiſe.

Les *Savanois*, gens de Savanes, ſont plus loin en montant vers le Sud Ce ne ſont que ſavanes, prairies, & de beaux côteaux dans ce païs-là. L'Orignac, le Chevreuil, le Squenoton, & le Caribou y ont dequoi courir.

Le Squenoton reſſemble au Chevreuil ; il eſt plus haut, la jambe plus fine, & la tête plus longue & plus pointuë.

Le Caribou a la tête ſemblable à un Veau. Il en a la chair & le goût.

Les *Chriſtinaux* ou *Kricqs*, c'eſt-à-dire Sauvages, qui habitent les Lacs, demeurent à cent ſoixante lieuës. Ils ont l'uſage des calumets de Paix. C'eſt une nation nombreuſe dont le païs eſt vaſte. Ils

s'étendent jusques au Lac superieur. Ils vont quelquefois en traite au saût de Ste Marie & de Michilimaxinak. Ce sont gens fort vifs, toûjours en action, dansant ou chantant. Ils sont avec cela guerriers, & ils ont assez les manieres des Gascons.

Les *Migichihilinious*. C'est-à-dire, Sauvages, qui ont des yeux d'Aigles, demeurent à deux cens lieuës.

Les *Assiniboëls* habitent dans l'Oüest & le Nord. Ils ne sont réputez qu'une même nation, à cause du grand raport qu'ils ont en leur langue. Ce mot veut dire hommes de roche. Ils se servent aussi de Calumets, & demeurent à deux cens cinquante lieuës. Ils ont de grands traits marquez sur le corps. Ils sont posez & paroissent avoir beaucoup de flegme. Ils aprochent assez du caractere des Flamands.

Les *Oskquisaquamais* ne vivent ordinairement que de poissons. Ils tuent peu de Castors. Les robes qu'ils en portent sont cependant les meilleures, & le Castor en est plus gras. Cette bonté vient de leur malpropreté, s'essuyant leurs mains graisses à leurs robes de Castor.

Les *Michinipicpoets*, c'est-à-dire hommes de pierre du grand Lac, demeurent à trois cens lieuës. Cette nation habite Nord & Sud.

Les *Netaouatsemipoets*, c'eſt-à-dire hommes de pointe, demeurent à quatre cens lieuës.

Les *Attimoſpiquaies*. Ce mot ſignifie côte de chiens. L'on n'a pas encore eû un commerce ouvert avec eux, parce qu'ils n'oſent paſſer ſur les terres des *Maskegonehirinis*, avec qui ils ſont en guerre. Il y a chez eux des bœufs d'une grandeur prodigieuſe, dont les teſticules ſentent le muſc, & le poil eſt auſſi fin que celui de Caſtor, dont on peut faire même des chapeaux. Leurs cornes font un circuit à la tête comme celles de beliers. L'on aprend de ces gens là qu'il y a un détroit, au bout duquel eſt une mer glaciale qui a communication à celle du Sud.

Ceux d'entre ces nations qui viennent de loin pour faire la traite avec les François s'y diſpoſent au mois de Mai. Lorſque les lacs & les rivieres commencent à charier, ils s'aſſemblent quelquefois douze à quinze cens ſur le bord d'un Lac, qui eſt un rendez-vous où ils prennent pour cet effet tous les expediens neceſſaires pour leur voyage.

Les Chefs repreſentent les beſoins de la nation, engagent les jeunes chaſſeurs de prendre les interêts publics, les conjurans de ſe charger des Caſtors au nom

des familles. Quand ils ont jetté les yeux ſur un certain nombre, ce ſont des feſtins que chaque famille leur fait. Pour lors la nation ſe donne mutuellement toutes les marques d'eſtime que l'on peut ſouhaiter. C'eſt un renouvellement d'alliance qui ſe fait. La joye, le plaiſir, & la bonne chere regnent alors & pendant ce temps l'on conſtruit des canots pour le départ. Ils ſont faits d'écorce de bouleau, & ces arbres ſont d'une groſſeur plus conſiderable que ceux que nous avons en France. Les fondemens ſont des varangues ou petites pieces de bois blanc de la largeur de quatre doigts, qui en font le gabari. Ils attachent au haut des bâtons d'un pouce de large, qui ſoûtiennent l'ouverture des deux côtez. Ces petits bâtimens font une diligence ſurprenante. L'on peut faire en un jour plus de trente lieuës ſur les rivieres. On s'en ſert auſſi pour la mer. Leur grandeur n'eſt pas reglée. On les porte facilement ſur le dos. Ils ſont fort volages à l'eau. Lorſque l'on veut ramer il faut ſe tenir debout, à genoux, ou aſſis dans le fond, parce qu'il n'y a point de ſieges.

Lors que les Sauvages ſont prêts de décendre, l'on choiſit outre ces chaſſeurs quelques chefs qui viennent lier commerce de la part de la Nation. Je ne ſaurois

faire un juſte dénombrement de la quantité de Sauvages qui décendent, parce qu'il y a des années qu'ils ſont occupez à la guerre, ce qui les détourne de la chaſſe. Il peut y arriver ordinairement mille hommes, quelques femmes & environ ſix cens canots. Ils ont, Monſieur, cette politique qu'ils ne prennent point leur poſte en arrivant, que quelqu'un ne leur ait limité auparavant un endroit. Et lorſqu'ils ſont à une certaine diſtance du Fort, ils ſe laiſſent aller inſenſiblement au courant, afin que l'on ait le temps de les appercevoir, & ils font enſuite des cabanes ſur le bord de la riviere.

Le Chef d'une Nation entre au Fort avec un ou deux de ſes Sauvages les plus qualifiez. Celui qui commande dans cette place leur fait d'abord preſent d'une pipe & du tabac. Ce Chef lui fait un compliment fort ſuccint, le priant d'avoir quelque conſideration pour ſa Nation. Le Commandant l'aſſure qu'il en ſera ſatisfait. Le Chef ayant fumé fort de ſang froid ſans prendre congé de qui que ce ſoit. L'on ne s'en formaliſe même pas. Il aſſemble ſes gens, leur fait le recit de l'acueil qui lui a été fait, & rentrant enſuite au Fort fait preſent au Commandant de quelques Pelleteries, le priant derechef

d'avoir en memoire ſa Nation ; c'eſt ; Monſieur, leur expreſſion ordinaire, & de ne point traiter ſes marchandiſes auſſi cher qu'aux autres nations, car c'eſt à qui aura bon marché. Le Commandant le raſſure de ſa bienveillance, lui fait encore preſent de pipes & de tabac pour faire fumer tous ſes députez. La traite ſe fait aprés hors du Fort par une fenêtre grillée, car l'on ne ſouffre point que le commun des Sauvages y entre. Lors qu'elle eſt faite avec le Chef d'une Nation, on lui fait un feſtin hors du Fort. L'on aporte une grande chaudiere ſur l'herbe dans laquelle il y a des pois, des prunaux, & de la melaſſe. Lorſque les Sauvages ſont aſſemblez, une perſonne de la part du Commandant les voyant dans cette ſituation, les prie de continuër toûjours la même alliance, preſente le calumet au Chef, & fait fumer tous les autres. Aprés que ce repas eſt fait, on les prie de faire une danſe ; ce qu'ils font avec plaiſir. Le Chef commençant le premier, dit un air ſur le champ ſur l'agreable acueil qui lui a été fait. On lui donne à ſon départ du tabac pour faire fumer ceux des autres nations qu'il rencontrera, & les engager de venir faire la traite, en cas qu'elles ne ſoient point encore venuës. Le tabac eſt le preſent

sent le plus considerable dont on puisse les régaler. Tel a été l'usage pratiqué par les François, qui ont été maîtres du Fort de Nelson, auparavant que Sa Majesté y ait envoyé nôtre Escadre. Je suis avec passion,

MONSIEUR,

Vôtre trés-humble, &c.

VIII. LETTRE.

Retour en France.
Description d'une Maladie qui régne à la Baye d'Hudson.

MONSIEUR,

Qu'un Monarque comme notre Roi nous est précieux. Que la prolongation de ses jours doit nous être à cœur. La France vous a des obligations infinies de l'attachement continuel, & des soins que vous prenez de sa conservation. J'en rendrai bon compte à mon retour dans notre Ameriqne, dont le trajet ne se peut faire qu'avec beaucoup de risques, car les perils, les hasards, mon naufrage, & d'autres disgraces qui m'ont suivi dans le Voyage que j'ai fait à la Baye d'Hudson, ne s'effaçent pas aisement. En effet, la Mer est un élement si terrible, qu'elle n'a égard à qui que ce soit. Elle n'épargne pas plus l'honnête-homme que le scelerat, le pauvre que le riche, le lâche que le brave, & quand on se trouve comme moi réchapé

de ſa colere, l'on compte cela comme un bonheur infini.

Nous partîmes du Fort de Nelſon le 24. Septembre 1697. qui eſt le tems que les rivieres & la mer ſe glacent ordinairement, ou qu'il ſurvient des vents trés-cruëls. Nous n'avions pû le faire plûtôt à cauſe du temps conſiderable que nous fûmes engagez dans les glaces du détroit, ce qui nous empêcha d'arriver de bonne heure devant le Fort de Nelſon.

Nous apareillâmes d'un vent de Sud Sud-Oüeſt, à une heure aprés midi. Le Profond, ſur lequel avoit paſſé notre équipage, du Pelican qui s'étoit perdu, une partie de l'Hudſonſbaye, & de la garniſon de ce Fort, échoüa une heure aprés à onze pieds d'eau ſur les Bancs, du côté du Nord. Comme il nous reſtoit encore prés d'une heure de *Flot*, nous nous élevâmes, & nous fimes route d'un vent de Sud-Sud-Oüeſt, ſans cela nous aurions été obligez de faire paſſer une partie de nos trois cens hommes ſur le Weeſph, qui ne ſe trouva pas dans le même malheur que nous, & renvoier l'autre au Fort. Il eſt certain que nous y aurions mis la famine, & dans le Weeſph, parce que celui-ci n'avoit tout au plus que ce qui lui falloit de vivres pour ſon équipage, & l'autre unique-

ment pour la garniſon que nous y avions laiſſée.

Les vents furent le lendemain fort rudes. Le froid augmentoit, parce que nous élevions vers le Pole. Les jours devenoient trés-courts. Le Soleil ne paroiſſoit plus, par conſequent point de hauteur. Tempête manifeſte. Nous faiſions route ſans ſçavoir où nous étions, il nous falloit cependant donner dans le détroit. C'étoit une pierre d'achopement pour pouvoir y entrer, puiſque nous étions renfermez dans une Baye dont le bout du Nord eſt inconnu. Nous étions errans dans un climat plein d'écueils.

Le mouvement continuel de toutes les maneuvres accabloit nos Matelots. La miſere dans laquelle nous nous trouvions tous faute de linge & d'habits, à cauſe de notre naufrage, cauſa tout-à coup le Scorbut, & je n'oſerois vous dire, Monſieur, que nous étions tous rongez de vermine, juſques-là que de nos Scorbutiques qui étoient devenus paralitiques en moururent. Quand les Matelots décendoient des hunes ils tomboient roides de froid ſur le pont, & il n'y avoit que les fomentations qui pouvoient les faire un peu revenir.

Les uns ſe faiſoient à la côte du Nord; les autres vers l'Iſle *Phelypeaux*. Quand

nous nous en vîmes à 35. à 40. braſſes, fond de ſable dans le Nord Oüeſt, nous connûmes qu'en étant à deux ou trois lieuës il y avoit grand riſque, car c'eſt peu de chemin quand on ſe voit forcé d'un coup de vent, qui dure deux fois vingt-quatre heures.

Comme nous courions pour lors à l'Eſt, nous nous trouvâmes heureuſement dans le détroit, ayant aperçû ſur les dix heures & demie du ſoir l'Iſle de Salſbré au vent à nous, qui paroiſſoit toute blanche, parce qu'elle étoit couverte de néges. Elle demeuroit au Nord Eſt du compas environ trois lieuës. Les vents de Nord quart de Nord-Eſt exciterent encore de gros temps. Nous portâmes à l'Eſt avec les deux pacſis le long de cette côte, & le 2. Octobre nous vîmes à la pointe du jour celle du Nord du Cap-Charles par ſon travers, qui nous paroiſſoit du côté du Oüeſt-Nord Oüeſt, toute hachée en petites Iſles, & les terres qui couroient à l'Eſt Sud Eſt du côté des Iſles Bonaventure, paroiſſoient hautes, fort unies, auſſi couvertes de néges. Nous connûmes ces Iſles à deux lieuës & demie de nous, ſur les neuf heures du matin. Elles ſont à la côte du Nord, au 63. ſix m. par eſtime, 43. d. de variation Nord-Oüeſt, à 55.

56. lieuës de l'Iſle de Salſbré. Elles ſont à l'entrée d'un grand enfoncement dont on ne voit pas le bout. Elles portent le nom d'un Canadien, Capitaine de Fregate legere qui monta un vaiſſeau il y a quelques années pour la compagnie du Canada.

Nous ne trouvâmes plus de Bancs de glaces dans le détroit. Il y avoit encore des Iſles flotantes extrêmement hautes, échouées à une lieuë ou deux des terres qui n'avoient pû ſuivre le courant. Les glaces qui ſont dans la Baye & dans le détroit tiennent plus de quatre cens lieuës. Elles vont ſe dégorger dans la mer quand elles commencent à ſe détacher. Les débris en ſont ſi grands que cinq à ſix mille hommes pourroient ſe mettre en ordre de bataille fort aiſément. Elles ſe détachent ordinairement au mois de Juillet, & elles vont quelquefois ſept cens lieuës au large, avant d'être tout-à fait fonduës. On en trouve aſſez ſouvent ſur les açores du grand Banc, & qui y ſont encore ſi hautes que des Corſaires avides & affamez les ayant priſes pour des Vaiſſeaux leur ont donné chaſſe; mais ils ne ſont pas peu ſurpris, quand prêts de venir à l'abordage, ils voyent fondre tout d'un coup à leurs yeux leurs vaiſſeaux imaginaires, & évanoüir par là leurs fauſſes eſperances. La

mer étoit donc libre. Il faiſoit un froid ſi perçant, que nôtre équipage en fut entierement acablé. Preſque tous nos Matelots devinrent Scorbutiques, & il nous en reſtoit ſi peu en état d'agir que nous nous trouvâmes contraints de nous ſervir de nos priſonniers Anglois.

Nous vîmes le 5. Octobre à midi les Iſles Sauvages qui nous reſtoient au Nord Eſt. Elles ſont à la côte du Nord, loin d'une à deux lieuës de la Terre Ferme, qui font un grand enfoncement, dont l'embouchure peut avoir quatre à cinq lieuës.

Nous aperçûmes le ſix le Cap-Dragon, à cinq lieuës. Il eſt au ſoixante-deux deg. 10. m. 38. de variation Nord Oüeſt, & nous connûmes ſur les huit heures du matin à l'Oüeſt-Sud-Oüeſt le Cap d'Amanquamanca qui eſt à la côte du Sud, & le neuf faiſant la route du Sud Eſt quart de Sud, les Iſles *Boutonnes* nous parurent au nombre de huit. Elles paroiſſent beaucoup plus hautes que celles de la *Reſolution*. On les peut voir de treize à quatorze lieuës. Elles ſont à deux lieuës de la Terre-Ferme, entre laquelle il y a un bon paſſage dont le Cap s'apelle Fleuri. Elles font l'embouchure du détroit avec la *Reſolution* dont les courans portoient au Nord.

Nous commençâmes donc à nous trou-

ver hors des dangers, exemts de toutes ces inquietudes qui nous avoient fait apprehender de perir à tout moment.

O ſocii (neque enim ignari ſumus ante malorum)
O paſſi graviora, dabit Deus his quoque finem.

La derniere terre que nous laiſſâmes fut un endroit du païs de Laborador, que nous aperçûmes à 25. lieuës, qui paroiſſoit encore d'une hauteur prodigieuſe, & l'on peut dire que cette vaſte côte qui commence depuis le Cap de *Bel-Iſle* qui eſt au 59. d. 8. m. juſques aux Iſles *Boutonnes*, ce qui fait 202. lieuës en droite ligne, eſt la terre la plus haute qui ſoit au monde, que l'on découvre quelquefois de 40. lieuës en mer. Tous ces objets pleins d'horreur s'évanoüirent enfin à nôtre vûë.

Jam ſatis terris nivis atque diræ,
Grandinis miſit pater.

Nous n'avions plus qu'à prier le Ciel de nous être favorable dans le reſte de nôtre traverſée & de nous écrier

Ventorumque regat pater,
Obſtrictis aliis, præter Japiga.

Je ne doute pas, Monſieur, que ſi vous m'aviez vû dans cet état vous ne m'euſſiez fait le même ſouhait que faiſoit Horace à ſon ami Virgile, lors qu'il

partit d'Italie pour Athenes. Il eſt vrai que ce vent d'Yapix étoit un vent d'Oüeſt Nord-Oüeſt, qui étoit largue pour arriver en France, & à meſure que nous faiſions route, il ſembloit que nous approchions de la Zone torride. Comme les vents forcerent; nous nous trouvâmes tout à-coup en un autre climat. Ce changement ſi ſubit cauſa tant de mortalitez dans nos vaiſſeaux que l'on jettoit des cinq ou ſix Matelots par jour à la mer.

C'étoit une maladie qui avoit infecté nos Vaiſſeaux. Vous ne ſerez peut-être pas faché ſi je vous en donne une idée. Vous allez voir que je ſuis devenu grand Medecin dans ce voyage, & que je n'ai pas tout-à-fait oublié l'anatomie que j'ai apris pendant ma Philoſophie.

Vous ſçaurez donc, Monſieur, que le changement ſi ſubit où l'on ſe trouve en arrivant dans ce climat, lorſque l'on quitte la ſaiſon la plus douce & la plus agreable de l'année, cauſe tout à-coup une révolution dans le corps humain, qui contracte une maladie attachée à ces païs, que l'on apelle le Scorbut. Quoiqu'il attaque les perſonnes qui vont dans les païs chauds auſſi-bien que ceux qui vont à la Baye d'Hudſon, les ſymptomes qui en arrivent me paroiſſent tirer leur origine

d'une cauſe differente, puiſque les effets le ſont auſſi.

L'extrême froid & principalement la quantité prodigieuſe de Nitre qui régne dans le détroit, forment des ſels fixes qui arrêtent la circulation du ſang. Ces eſprits ſi mordicans cauſent des acides qui minent petit à petit la partie à laquelle ils s'attachent, & le Chile qui devient viſqueux, acide, ſalé & terreſtre, cauſe l'épaiciſement au Sang dont le mouvement circulaire ſe trouvant interrompu, produit en même-tems des douleurs que l'on reſſent aux extrêmitez inferieures, comme aux jambes, aux cuiſſes, & aux bras: l'on ſe ſent d'abord attaqué par ces endroits.

Ces obſtructions étant dans les veines qui portent le ſang de ſa circonference au cœur qui en eſt le centre, étant comme un obſtacle, procurent des tumeurs œdemateuſes.

Ces parties deviennent inſenſibles, noirâtres, & lors qu'on les touche il y reſte des creux tels que l'on feroit dans une pâte molle. Et comme les exoſtoſes qui ſe rencontrent dans la partie du tibia ne ſont produites que par les acides qui cauſent des douleurs entre les os & le perioſte qui eſt une membrane cinereuſe, laquelle ne peut être émûë ſans recevoir une ex-

trême douleur, il ne faut pas s'étonner ſi les malades ſont de grands cris, quand on les touche.

C'étoit, Monſieur, une choſe digne de compaſſion de voir des gens tout paralitiques qui ne pouvoient ſe remuër dans leurs branles, qui avoient cependant l'eſprit ſain & net.

Le peu d'exercice contribuë beaucoup à cette maladie ; car comme nous fûmes vingt ſix jours grapinez ſur des glaces, l'inaction aſſoupiſſoit les ſens : Et, déslors que l'on ſe ſent les jambes peſantes il faut courir & aller deſſus pour diſſiper cet engourdiſſement.

Mais, comme la mer geloit tous les jours de deux pouces dans le plus fort de la canicule, d'abord que le Soleil ſe couchoit, il étoit difficile que les équipages ne ſe laiſſaſſent aller à une pareſſe qui étoit une diſpoſition prochaine à les rendre malades.

Les nouritures que l'on eſt contraint de prendre ſur mer n'y contribuent pas peu. Auſſi ; la quantité d'acides qui ſont dans les viandes ſalées qu'on leur donne, comme le bœuf & le lard, cauſe un gonflement aux gencives & une obſtruction dans les glandes ſalivales qui n'ont d'autre uſage qu'à filtrer la limphe d'avec le ſang &

de l'aporter dans la bouche par de petits conduits qui ſervent de premier diſſolvant à la coction. Et, comme tous ces petits canaux ſe trouvent offuſquez par l'abondance de ces ſels qui ſont ſi penetrans, il ſe répand pour lors dans toute la bouche une humeur épaiſſe, gluante & viſqueuſe. Le ſang trouvant alors ſes conduits bouchez, il ſe forme un amas de matiere pourie qui corrompt les gencives, déchauſſe les dents, & les fait toutes tomber.

Il y en a qui ont un flux de bouche, d'autres un flux diſſenterique. Les premiers bavent. La matiere viſqueuſe qui ſort de leur bouche cauſe la cangrene dans les glandes & aux gencives. Il faut pour lors qu'un Chirurgien leur donne de bons gargariſmes déterſifs qui puiſſent détacher cette matiere épaiſſe. Le jus de citron feroit d'un grand ſecours.

Ceux qui ont le flux diſſenterique ſont beaucoup plus en danger de la vie. Il ſe forme en ces perſonnes une humeur extrémement corroſive dans le mézentaire. Et comme les veines ſoûclavieres reçoivent le chile pour le porter au ventricule droit du cœur, qui concourt à la nutrition du corps par l'Aorte, dés lors que ce ſuc ſe trouve corrompu, il faut de neceſſité qu'il arrive des ſincopes & des défaillances de

cœur,

cœur, parce que celui-ci ne pouvant ſubſiſter que par la circulation d'un ſang pur, net & vif, toute autre matiere qui s'y formeroit ne peut qu'en détruire le cours ordinaire : d'où il ſurvient aux uns des Fiévres, des Sinoches ſimples, aux autres tierces, double tierces, même quelques accez de quarte. Et la cangrene ſe formant dans le meſentaire, aux inteſtins, arrête les Loix de la circulation du ſang. Les Polipes que j'apercevois à l'ouverture d'un Cadavre faiſoient le même effet. Ce ſont des morceaux de ſang caillé que produit cette grande corruption, qui s'attachent aux ventricules du cœur, leſquels venant à offuſquer ce mouvement réglé, cauſent des morts ſubites.

Le cerveau ne ſe trouvant plus humecté de ſes douces influences, reçoit des vapeurs qui lui cauſent des délires, des tranſports, & la mort enſuite. J'en ai vû pluſieurs qui paroiſſoient avoir la voix ferme, l'œil bon, la langue ſaine, ſans noirceur n'y excoriations, qui cependant mouroient en parlant.

Il faut donc ſe ſervir d'alimens qui puiſſent diſſoudre la maſſe du ſang, comme de Diſſolvents ſudorifiques & diaphoretiques, qui par leurs parties ſulphureuſes

& volatiles, entraînent par une inſenſible tranſpiration les Acides, conſomment les cruditez de la maſſe, & puiſſent faire rallier enſemble les Fibres du ſang par de bons alimens, leur donnant peu de viande ſalée, mais du Ris, des Pois, des Fayols, des Lavemens un peu déterſifs, de l'Opiat aſtringent où les cordiaux entrent ; les changeant auſſi de linge ; ce qui eſt un grand ſoulagement dans ces occaſions.

Cette Maladie ne fait qu'augmenter l'apetit. Les Malades ont des faims canines. Il faut que ce ſoit la force des Acides qui ſe trouvent dans les glandes de la troiſiéme tunique du ventricule, qui l'irritent.

Je ne fus pas ſurpris, Monſieur, que nous trouvant tout à coup en un autre climat à nôtre retour, ce changement cauſa tant de mortalitez dans nos vaiſſeaux. Il ſe faiſoit pour lors une fermentation dans la maſſe du ſang, qui cauſoit une corruption cangreneuſe. Le chaud voulant dilater ce que le froid avoit retréci ; ce ne pouvoit donc être en ce moment qu'un combat. Et la nature ſe trouvant affoiblie par la dilatation des pores, cauſoit un débordement qui mettoit en deſordre toute cette Machine.

La difference qu'il y a du Scorbut des païs chauds vient de la puanteur de l'eau

qui cauſe une corruption dans la bouche, & s'inſinuë inſenſiblement dans les parties nobles. Et par un contraire du climat des païs froids, lorſque les vaiſſeaux retournent en France de ceux qui ſont chauds, le changement de climat qui eſt froid en arrivant reſerre les pores, leſquels étant bouchez arrêtent la circulation du ſang déja corrompu, alors il ſe fait un cahos & un deſordre qui ſuffoque un homme.

Enfin aprés tant de peines, de fatigues & de maux, nous arrivâmes à Belle-Iſle le huitiéme Novembre. Nous allâmes mettre à l'Hôpital du Port-Loüis nos Scorbutiques, & nous partîmes de là pour Rochefort, où nous deſarmâmes.

Hic labor extremus, longarum hæc meta viarum.

Graces au Seigneur, je ſors, Monſieur, du plus affreux païs du monde. Je ne croi pas que l'on m'y *ratrape*, moi ſur tout qui ſuis né ſous la Zone torride. Il eſt juſte que chacun faſſe ſon Noviciat.

L'entrepriſe que nous venons de faire ne peut être que fort glorieuſe aux armes du Roi. Cette deviſe eſt bien juſte: *Quæ non maria.* En effet, l'activité & l'ardeur avec laquelle notre Miniſtre enviſage tout ce qui peut contribuër à la gloire du Roi, l'engagerent de faire partir cet-

te Escadre pour la pousser & l'étendre jusques au Pole Antartique. Tout a contribué à ses desseins, malgré tant de disgraces qui nous sont arrivées.

Au reste, quand la France ne garderoit point ce quartier-là, le Commerce de la Pelleterie du Canada n'y perdroit pas, au contraire il en vaudroit mieux. Cette abondance de Pelleterie de surcroit de la Baye d'Hudson, ne peut faire que du tort à celui-là, si dans la suite l'on conservoit ce Fort, sur tout dans un temps de Paix. Les Marchands du Canada seroient pour lors obligez de vendre aux Sauvages leurs marchandises à vil prix. L'on commence à se passer en France de beaucoup de Pelleteries, & on néglige même de porter des Palatines par une mode toute nouvelle que l'on a trouvée d'en faire de petits rubans.

D'ailleurs ce Voyage-là ne se fait qu'avec des peines extrêmes, des travaux & des fatigues presque insurmontables, & les vaisseaux ne retournent en France que tout rongez, mangez, froissez par les glaces, & presque tous les équipages y periſſent du Scorbut. Comme Rochefort fut la fin de notre navigation, ce sera aussi celle de ma Lettre, vous assurant que l'on ne peut être avec plus de passion que je le suis,

MONSIEUR,

Votre trés humble, &c.

IX. LETTRE.

Deſcription du Fleuve ſaint Laurent juſqu'à Quebec, Capitale de la nouvelle France.

De quelle maniere les François ont connu ce Continent, & le progrez que l'on y a fait pour la Foi.

MADAME,

Toutes vos manieres ſi gracieuſes, ce cœur ſi genereux que j'ai trouvé en vous pour tout ce qui me regardoit lors que j'ai employé votre crédit à la Cour, me fait des impreſſions ſi vives & ſi fortes ſur mon eſprit, que ma famille qui à l'honneur de vous apartenir avoit bien raiſon de me dire que je trouverois encor en vous, Madame, beaucoup plus que ce qu'ils m'en ont dit. Pour moi qui ai perdu depuis pluſieurs années le goût, la délicateſſe, & la politeſſe de la France, je ne ſçai plus la methode de m'énoncer avec graces ſur tous les remerciemens que je devrois vous faire.

Vous me permettrez, Madame, de vous dire que je ſuis devenu un veritable Iroquois. Souffrez donc que je vous introduiſe dans le nouveau monde par la Lettre que j'ai l'honneur de vous écrire.

De toutes les navigations de long cours, celle de la Nouvelle France, juſqu'à l'embouchure du Golphe de S. Laurent eſt la plus aiſée, parce que les Pilotes qui reconnoiſſent d'abord le Grand-Banc ont occaſion de tenter facilement ſon entrée qui eſt entre le Cap de Retz dans l'Iſle de Terre-Neuve, & le Cap du Nord dans l'Iſle du Cap-Breton, apellée aujourd'hui l'Iſle Royale. Entre ces deux Iſles l'on trouve l'Iſle de S. Paul, éloignée du Cap de Retz de dix-huit lieuës, & de cinq du Cap de Nord, les vaiſſeaux paſſent entre ces deux Caps.

Le Golphe de S. Laurent a pour barriere du côté de l'Orient la grande Iſle de Terre-neuve, qui eſt preſqu'auſſi grande que l'Angleterre, de ſorte qu'il peut avoir cent lieuës de large.

Les Eſximaux habitent le côté du Nord, qui eſt la terre de Laborador, laquelle a plus de cinq cens lieuës de côte juſques au Cap Digue, au 62. d. 45. m. à l'entrée de la Baye d'Hudſon. Ces côtes ſont les plus élevées de tout l'U-

nivers. On les aperçoit dans un beau tems de quarante lieuës. Ces peuples ſont tout-à-fait cruels, avec leſquels il n'eſt pas poſſible d'avoir aucun commerce. Ils mangent la viande & le poiſſon crûs.

Le côté du Sud habité par les Abenaguis eſt un beau païs. Il y croît du bled; mais comme je ne veux pas m'arrêter, Madame, à décrire les quartiers les plus agreables par les rivieres, les grandes prairies, les beaux arbres, l'abondance d'outardes, d'oyes, de canards, ſarcelles, pluviers, becaſſines, tourtres, liévres, perdrix, gelinotes de bois, & d'autres ſortes de Gibiers que l'on ne voit point en Europe, comme canards branchus qui perchent ſur les arbres, ſans parler auſſi des poiſſons & de la pêche de la Moruë. Je vous dirai ſeulement, Madame, que les Vaiſſeaux qui veulent entrer dans le fleuve viennent ordinairement reconnoître l'Iſle Percée, qui eſt à l'extrémité de ce vaſte païs.

Cette Iſle eſt un rocher proche le Cap de Gaſpée, qui peut avoir trois cens ſoixante pieds de haut, eſcarpée à pied droit des deux côtez, & vingt quatre de baſſe mer. On va de Terre-Ferme à pied ſec tout autour. Elle peut avoir de long environ quatre cens pas. Elle étoit autrefois

plus longue, allant juſques au Cap Montjoli, qui eſt à une portée de fuſil ; mais la mer l'a ſapée par le pied & en a fait tomber une partie. Il y a un trou en forme d'arcade par lequel une chaloupe Biſcayenne peut paſſer à la voile. Lors que je rangeai cette Iſle, je m'imaginois que c'étoit l'antre dont parle Virgile, où Protée ſe retiroit quand il gardoit les troupeaux & les bœufs marins de Neptune.

Il y a, dit ce Poëte, une grande grote dans un roc, où les vents repouſſent pluſieurs vagues qui ſe briſent en tournoyant. Les Navires qui ſont en danger s'y mettent quelquefois à l'abri, & Protée ſe cache dedans au fond de cet antre.

L'Iſle percée eſt un endroit trés conſiderable pour la pêche de la Moruë qui y eſt trés-abondante. Les Vaiſſeaux y moüillent tout proche à quatre cables, & y mettent des flottes pour les ſuporter de crainte des Roches qui ſont au fond. Les Pêcheurs font le long de la côte de la Terre-Ferme leur échafaux dans lequel ils *habillent* les Moruës. Il y avoit aux environs un Convent de Recolets qui a été brûlé par les Anglois dans ces dernieres guerres.

On n'a pas plûtôt quitté cette Iſle, que peu de tems aprés on aperçoit le Cap des Roziers, qui fait le commencement du

fleuve saint Laurent qui est le plus beau de toute l'Amerique.

Si Virgile l'eût connu il l'eut apellé sans doute le Roi des fleuves, & n'eut pas tant exageré le Po par le titre qu'il lui doit de *Fluviorum Rex Eridanus*. Il a vingt-cinq lieuës de large à son embouchure & court du Sud Oüest au Nord Est.

Les monts Nôtre-Dame sur le sommet desquels il y a toûjours de la nége dans la plus grande chaleur de l'année, se découvrent de loin du côté du Sud. Cet aspect donna tant de frayeur aux Espagnols qui ont découvert les premiers le Canada, qu'ils lui donnerent en même temps le nom de Capo-Dinada, qui veut dire Cap de rien, & ils conçûrent une si mauvaise idée de ce vaste païs, qu'ils ne daignerent pas pousser plus loin leur découverte.

Jacques Cartier l'un des plus habiles Pilotes de son tems, fut plus heureux que Jean Verrazans, Florentin de nation, qui par ordre de François I. découvrit en 1524. toutes les côtes de la mer qui sont depuis la Floride jusques à l'embouchure du fleuve saint Laurent. Cartier voulant signaler son courage par la découverte de quelque nouvelle terre, partit de Saint-Malo le 20. Avril 1534. Il reconnut les côtes & les terres qui sont au Nord & Sud

de l'embouchure de ce fleuve. Le recit avantageux qu'il en fit à son retour la même année, obligea François I. de l'y renvoyer pour penetrer le plus qu'il pourroit dans ce païs inconnu. Il eut l'avantage d'entrer le premier dans le fleuve, donnant des noms qui subsistent encore aujourd'hui aux Isles, aux Caps, aux moüillages, & aux terres les plus considerables jusques à Montreal, qui est à cent quatre-vingt lieuës de l'embouchure du fleuve.

Le froid excessif, la saison de l'Hyver extraordinairement rigoureuse, & le Scorbut, l'avoient entierement desolé. Toutes les mesures qu'il avoit prises pour jetter les premiers fondemens d'une Colonie furent ainsi rompuës, ce qui fut cause que la Cour negligea pendant quelques années ce glorieux dessein.

Toutes les démarches que l'on fit dans la suite du temps pour ne pas laisser infructueux ce que Cartier avoit si bien commencé, me meneroient insensiblement à un trés-grand détail. En un mot Mr. Champlain Geographe du Roi & un de ses Capitaines de Vaisseaux, qui fut soûtenu du credit & des biens de Mr. de Monts Gentilhomme ordinaire d'Henri IV. termina glorieusement ce que plusieurs autres avoient tenté. Il jetta donc

les premiers fondemens dans l'endroit qui devoit être, comme il eſt aujourd'hui la Capitale de la Nouvelle France, où il bâtit en 1603. une maiſon qui lui ſervit de Magaſin & de Fort pour ſe défendre contre les inſultes des Sauvages.

Il n'y a point de navigation plus dangereuſe que celle du Fleuve, & quelque experience que puiſſent avoir les Pilotes qui le frequentent, ils ont encore aſſez de peine à ſe tirer d'affaire. Les bâtures de Manikoüagan qui ſont à la côte du Nord ſont à craindre. J'y fis naufrage en 1698. Nous vîmes dans un tems de brume le feu de quatre coups de canon que l'on tira fort précipitamment des Vaiſſeaux du Roi, que nous avions joints trois jours auparavant. Notre Capitaine jugea bien qu'ils avoient peur d'échoüer, & ſe croyant proche la côte du Sud il *revira de bord*. A peine cette manœuvre fut faite que nous échouâmes dans le moment à toute voile ſur le minuit. Je ne ſçaurois vous exprimer, Madame, l'effroi où ſe trouva l'équipage, & une douzaine de Marchands qui venoient trafiquer. Il eſt vrai que les perſonnes qui ne ſont pas accoûtumez à ces ſortes de contretems, patiſſent beaucoup. Ce fut un cahos & un deſordre ſi ſubit, que ne vo-

yant ni le Ciel ni la mer, on n'entendoit que des cris & des gemiſſemens. Un peu de preſence d'eſprit & de fermeté eſt d'un grand ſecours dans ces triſtes momens. J'avois fait naufrage trois fois cette même année. Je m'en tirai plus heureuſement qu'à la Baye d'Hudſon. Je ſçavois donc la conduite qu'il faloit tenir dans ces occaſions. Je raſſurai tous ces eſprits effrayez, & nous mîmes la chaloupe à la mer avec bien de la peine. Nous n'étions échoüez que ſur une pointe de ſable mouvant, & la mer qui avoit été fort rude toute la nuit ſe calma. Nous demeurâmes dans cet état cinq à ſix heures, éloigné d'une grande lieuë de terre, toute bordée en cet endroit de chaînes de rochers, contre leſquels la mer ſe briſe. Enfin nous nous retirâmes de là ſans autre mal.

On voit dans le fleuve une trés-grande quantité de Baleines. Les Baſques y avoient une pêche ſedentaire il y a quelques années, & s'ils ne s'étoient pas amuſé à enlever ſecretement toutes les pelleteries de Tadouſſac & des environs, ils ne s'en ſeroient pas vûs fruſtrez dans la ſuite.

Il eſt difficile d'arriver à Quebec de prime abord, à moins d'avoir un bon Nord Eſt. Les Vaiſſeaux moüillent ordinairement à Tadouſſac qui eſt à quatre-vingt

vingt lieuës de l'embouchure du fleuve Saint Laurent. La riviere du Saguenaï vient s'y décharger. Les bords en ſont tous remplis d'arbres. On n'y trouve point de fond quelques lieuës en remontant, & lorſqu'un Vaiſſeau eſt contraint d'y relâcher, on l'amare aux arbres quand il ne peut aborder dans quelques petites ances.

Lorſque la marée eſt haute à l'embouchure de cette riviere, elle l'eſt à la même heure à Chikoutimi, qui eſt à vingt-cinq lieuës dans la profondeur. Cette marée irreguliere en aparence ſembleroit extraordinaire, ſi l'on n'en connoiſſoit pas la cauſe qui eſt tout-à fait naturelle. Elle monte ſix heures à Tadouſſac. Quand le demi-flot eſt à ſon entrée deux heures aprés qu'elle a commencé à monter, elle ne fait alors que commencer à Chikoutimi, où elle en eſt quatre à monter : ainſi la rapidité du courant de la riviere refoulant la marée ne lui donne que le tems de monter inſenſiblement pendant deux heures & demie, pour ſe trouver en équilibre de Chikoutimi avec l'entrée de la riviere, de ſorte que, quand la marée eſt haute à Tadouſſac, elle l'eſt en même-temps à Chikoutimi. Cette grande rapidité vient de ce que la riviere ſe trouve retraiſie par la chûte d'une montagne qui a été ren-

verſée par un tremblement de terre, laquelle forme une Peninſule que l'on appelle Chixoutimi ; & comme il y a déja un rapide au-deſſus qui contribuë d'ailleurs à la grande violence du courant, il ne faut pas s'étonner ſi la marée a tant de peine à monter. Tadouſſac eſt trés-conſiderable par la traite de la plus belle Pelleterie du Canada, ſur tout des Marthes. Il y a une compagnie de Marchands à Quebec qui payent tous les ans un certain prix aux Fermiers Generaux de la Compagnie du Canada pour avoir la permiſſion de commercer ſeuls avec les Sauvages du Saguenai. Les *Montagnais* habitent ces quartiers. Ils regardoient autrefois les autres Nations avec mépris, s'eſtimant les vrais Gentilshommes du païs. Ils étoient ſuperſtitieux au dernier point, attachez à leurs Jongleries, & ſans forme d'aucune Religion. Quand on leur demandoit qui avoit fait le Ciel & la terre, ils ne pouvoient dire qui en étoit l'Auteur. Si nous y avions été, nous en pourrions ſçavoir quelque choſe, répondoient-ils. Pour la terre c'eſt *Michaboche* qui l'a faite. Ils rendoient raiſon de ſa creation avec un mélange de fable qui reſſentoient quelque choſe du Deluge. Ils croyoient qu'il y avoit certains eſprits dans l'air qui ont la puiſſance de

prédire les choſes, & lorſque l'on vouloit leur donner la connoiſſance du vrai Dieu, à qui nous devions demander tous nos beſoins, ils répondoient qu'ils voudroient bien le connoître, pour ſçavoir s'il auroit le pouvoir de leur donner des Orignaux & des Caſtors. La converſion de ces peuples a été l'ouvrage du Ciel par les ſoins des zélez Miſſionnaires.

Dans la diſtribution des premieres Miſſions que le Pere Denis Jamai, premier Superieur des Recollets, établit dans la Nouvelle France, avec Mr. Champlain, le Pere Jean Dolbeau fut choiſi pour annoncer l'Evangile à ces Peuples. Il bâtit dans ces quartiers un petit logement où il ménagea une Chapelle en maniere de Cabane, pour y aſſembler les Sauvages. Il acquit en trés-peu de tems l'intelligence & l'uſage de la langue de ces Barbares.

Il ſoûtint de grands travaux par tous les ſoins qu'il ſe donna à chercher ces peuples & à les viſiter dans les lieux où ils étoient quelquefois aſſemblez (car ils ſont errans & vagabonds, n'ayant point de demeure fixe.) Il pouſſa même juſques aux Betſiamites, Papinanchois, & Eskimaux, arborant par tout le ſigne du ſalut, de ſorte que beaucoup d'années aprés on

a trouvé des marques du zéle de ce premier Miſſionnaire.

Les Jeſuites ſont preſentement en poſſeſſion de cette Miſſion qui eſt à Chikoutimi. Le climat y eſt beaucoup plus rude qu'à Quebec, quoi qu'il n'y ait que quarante lieuës de diſtance en remontant le fleuve. Si le bled d'Inde, autrement bled de Turquie, & le bled de France pouvoient y venir en maturité, pluſieurs nations s'y établiroient. On peut aller de là à la Baye d'Hudſon, par des rivieres & des lacs, en faiſant quelques portages qui ſont des eſpaces de terre pour aller d'une riviere à l'autre. Cette communication n'eſt que de quatre-vingt lieuës par ce chemin, & il en faudroit faire ſept à huit cens par mer, ſi l'on vouloit côtoyer le bas du fleuve, la terre de Laborador, traverſer le détroit d'Hudſon, qui a cent trente-ſix lieuës de long, montant juſques au ſoixante-trois degrez, & redécendant vers le cinquante & un au fond de la Baye, où eſt Kichichoüane, Port apartenant aux Anglois.

Ce fleuve eſt rempli de quantité de belles Iſles remplies d'arbres, leſquelles ſont aſſez dangereuſes par les Bancs de ſable. Le paſſage de l'Iſle aux Coudres qui eſt à trente-cinq lieuës au-deſſus de Ta-

douſſac, eſt aiſé à connoître, n'étant qu'à une petite demie-lieuë de Terre-Ferme. Les Pilotes tiennent le milieu à vûë, ou un peu plus prés de l'Iſle que de la Grand' Terre. Il eſt fort difficile de ſuivre le Chenail qui eſt étroit en tournant, & extrêmement rapide. C'eſt un Goufre où il y a un grand fonds, de ſorte qu'il faut avoir bonne marée & un vent forcé pour franchir ce paſſage, ſans quoi un Vaiſſeau ne pouvant gouverner fait la piroüete par la vîteſſe du courant, & eſt porté dans des rochers qui ſont à fleur d'eau, & dans les *remoules* de la côte du Nord. Les tremblemens de terre ont cauſé de grands deſordres dans cette Iſle & dans la Terre-Ferme, par la chûte de groſſes montagnes, qui ſont tombées dans la mer. C'eſt ſans doute ce qui a formé en partie ce Goufre.

Aprés que l'on a fait ce trajet, on range la Baye S. Paul qui apartient à Monſieur de Laval, premier Evêque de Quebec. Elle eſt conſiderable par les plus beaux mâts du Canada.

J'en ai viſité les *Pinieres* qui ſont inépuiſables. Je remarque trois ſortes de Sapins. Les uns ont la feüille de la longueur & largeur d'un fer d'aiguillete, en pointe rangée le long de la branche. Cette eſpe-

ce a auſſi la feüille tout au tour ; mais plus claire & éloignée, qui ne pique point.

On l'apelle Pruſſe. Son grain eſt beaucoup plus ſerré que les autres. La mâture de Norwegue a paſſé pour la meilleure, à cauſe de ſon grain qui eſt ſerré, ce qui vient de ce que ſes arbres qui croiſſent ſur des montagnes ont le pied ſec, de ſorte que les grands froids qu'il fait en ces quartiers reſſerrant le bois empêchent que la ſéve ne lui donne trop de nourriture pour en faire enfler le grain. Celle de l'Acadie n'eſt pas bonne depuis la Haive qui eſt au 44. d. juſques à l'entrée du fleuve ſaint Laurent, parce que le païs qui eſt temperé rend le grain bien plus gros.

Mais celle qui vient en la Nouvelle France, principalement à la Baye ſaint Paul, a toutes les qualitez neceſſaires pour être trés bonne. Les arbres croiſſent ſur le penchant des montagnes extrêmement élevées, dont les eaux coulent dans la mer & dans une petite riviere. Le climat eſt froid ; mais le Soleil deſſechant par ſa force l'humeur ſuperfluë de ces arbres, les tient plus ſerrez, & leur donne une liaiſon bien plus forte, qui les rend de meilleure qualité que celle qui eſt communiquée à ceux de la Norwegue par le froid.

Il y a encore une qualité de bois bien meilleure que ceux-ci, qui ſont les Pins rouges. Ils ne deviennent pas ſi gros que les autres, quoi que l'on y en trouve de trente pouces de diametre à douze pieds du gros bout, & ils ſont ſi ſouples qu'ils caſſent rarement dans les tempêtes. Monſieur de Laval y a un moulin à ſcie, où l'on fait quelquefois par an vingt milliers de planches. Il y a un village à deux lieuës au-deſſus à la petite riviere que l'on apelle les habitans de la Baye ſaint Paul. Ils ont cent cinquante terres en valeur, ſur leſquelles ils ont recueilli en 1699. neuf cens minots de bled, cent minots de pois & quarante d'avoine. Ils ont la chaſſe & la pêche en abondance, ſur tout celle du Loup-marin.

La Nouvelle France ne commence point encor à cette Baye, quoiqu'elle ne ſoit qu'à quinze lieuës de Quebec, & à cent cinq de l'embouchure du fleuve, & qu'il y ait des Habitans en pluſieurs endroits, & une Paroiſſe à la Malbaye, qui eſt à ſix lieuës plus bas que la Baye.

Jacques Cartier place la terre ou Province du Canada à huit lieuës au-deſſus de ſaint Paul, à des Iſles qui ſont par le travers du Cap-Tourmente, d'où l'on découvre Nord & Sud de ce Cap les habita-

tions qui forment aujourd'hui la Colonie.

Ce promontoire eſt ſi haut, que l'on pourroit le voir de plus de vingt lieuës, s'il étoit ſur le bord de la pleine mer. Il fait une partie d'une chaîne de montagnes de cinq à ſix cens lieuës de long.

Parmi toutes les Iſles qui ſont vis-à-vis, l'Iſle aux Oyes eſt trés recommandable, par le meilleur beure du païs, & à cauſe des pâturages qui ſont ſur les rivages, & à cauſe des Outardes & des Oyes qui y viennent aux mois d'Avril & de Septembre en nombre infini.

Il ſe trouve un conflit au Cap Tourmente de l'eau douce avec celle de la mer. La traverſe y eſt fort dangereuſe. Quelque connoiſſance qu'en puiſſent avoir les Pilotes, le plus ſûr eſt de la faire à la ſonde en montant, d'attendre vent & marée, & qu'elle ſoit haute en décendant de Quebec.

La premiere terre que l'on découvre au pied de ce Cap eſt la Seigneurie de Beaupré, qui apartient en proprieté à Monſieur de Laval.

Elle a cinq lieuës de long. Son domaine eſt de deux lieuës, qui conſiſte en prairies, bois, & a une lieuë de terres labourables. J'y ai vû un trés beau Château de pierre de taille, de cent cinquante pieds de long, qui a coûté ſoixante mil livres à

bâtir. La grange & les étables ſont de la même grandeur. Il paroît une muraille de ſix cens pieds de face ſur deux d'épaiſſeur, qui n'eſt pas encor finie, & tous ces bâtimens ſont eſtimez cinquante mil écus. Les pâturages y ſont admirables. On y compte deux cens cinquante bêtes à corne.

Cette Seigneurie a trois Paroiſſes, dans leſquelles il y a plus de mille habitans. Les terres ſont bonnes. Il y en a deux mil quatre cens ſoixante & deux en valeur. On y a recueilli en 1699. quatorze mil cinq cens quinze minots de bled, quoiqu'il y eût une famine par tout le Canada, ſans compter huit cens quatre-vingt un minots de pois, & trois mil deux cens ſoixante & dix d'avoine. Il y a onze cens quarante quatre bêtes à corne. Il ne m'a pas été facile de ſçavoir le revenu de cette terre, parce que le Seminaire à qui ce bien eſt annexé tire toutes ſes proviſions en eſpeces. Autant que j'en peux juger, elle vaudroit douze à quatorze mille livres de rente.

L'Iſle d'Orleans eſt entre cette côte & celle du Sud. Elle a ſix lieuës de long ſur deux de large. Elle a été érigée en Comté ſous le nom de ſaint Laurent en 1676. en faveur de Mr. Berthelot Commiſſaire general d'artillerie, des poudres & ſalpêtres

de France. Il y a haute, moyenne, & baſſe Juſtice. Les habitations qui ſont tout autour ſur les bords font d'agreables points de vûës, avec les bois & les campagnes qui vont inſenſiblement en montant. Les terres y ſont bonnes. Il y en a plus de quatre mille en valeur, ſur leſquelles on a recueilli ces dernieres années prés de douze mille minots de bled.

Quebec eſt au bout de l'Iſle d'Orleans, à deux lieües dans le Sud-Oüeſt. Il y a une riviere à une petite demie-lieüe de là, apellée Cabir Coubat par les Sauvages, à raiſon des tours & détours qu'elle fait. Jacques Cartier lui donna le nom de Ste. Croix, parce qu'il y arriva un pareil jour. C'eſt le premier endroit où il ait hiverné. Elle s'apelle preſentement ſaint Charles, en memoire de Mr. Charles Des Boües Grand-Vicaire de Pontoiſe, fondateur de la premiere Miſſion des Recolets de la Nouvelle France. Ils y bâtirent en 1620. un Convent ſous le titre de Nôtre-Dame des Anges, dans une eſpece de petite Iſle entourée de grands bois où de trés-belles eaux ſerpentent.

Monſieur l'Evêque a achepté cet emplacement de ces Religieux où il a mis des Hôpitalieres qui y ont ſoin de l'Hôpital general qu'on y a bâti avec une grande magnificence.

La Comté d'Orſainville eſt dans cette riviere. Sa Majeſté voulant gratifier Mr. Talon Intendant du païs des ſervices qu'il lui avoit rendus, réünit en 1671. le Bourg Royal, le Bourg la Reine, & le Bourg Talon en la Baronie des Iſlets, qui fut érigée en 1675. en Comté d'Orſainville. Ses heritiers l'ont vendu à Mr. l'Evêque, qui l'a réüni à l'Hôpital general.

A deux lieües en remontant cette riviere eſt le village de la Nouvelle-Lorette, habité par des Hurons, qui ſont gouvernez par les Jeſuites.

L'Egliſe eſt bâtie ſur le modéle de celles d'Italie. Ils étoient il y a deux ans dans un autre endroit aſſez voiſin qu'ils ont quitté, parce que le terrain commençoit à être ingrat pour leur bled d'Inde.

Cette Nation eſt originaire d'un grand lac qui s'apelle Huron, à trois cens ſoixante lieües de Quebec. Elle étoit la plus fiere & la plus redoutable de tous ces quartiers; les Iroquois même l'aprehendoient. Ils l'ont cependant ſubjuguée & preſque détruite. Ils affecterent de faire alliance enſemble; mais les Hurons donnerent trop aveuglement dans toutes leurs proteſtations d'amitié. Les Iroquois trouverent le moyen de les ſurprendre dans la ſuite, & cauſerent chez eux un grand de-

sordre, contraignant les uns de s'enfuïr à Quebec, & les autres dans le Sud.

Tous leurs voisins apprirent avec effroi leur défaite, ne trouvant plus de seureté à cause des incursions que les Iroquois faisoient dans le temps qu'ils s'y attendoient le moins. Quoiqu'ils se vissent dispersez ils ne laisserent pas de faire des tentatives pour trouver encore des voyes propres à continüer la premiere alliance qu'ils avoient faites avec les François du temps de M. Champlain. Ils firent un établissement à l'Isle d'Orleans, où les Iroquois vinrent encore porter le fer & le feu à la veüe de Quebec, sans que le Gouverneur general pût leur donner du secours, apprehendant même qu'ils n'y fissent une décente. Les familles qui en rechaperent se mirent entierement sous la protection des François.

Il y en a de la même Nation qui demeurent à Michilimakinak parmi les Outaoüaks. Ils sont du nombre de nos alliez. Ils nous ont cependant fort embarrassé dans ces dernieres guerres contre les Iroquois & les Anglois. Ils souhaitoient l'alliance des Anglois pour pouvoir établir un commerce ouvert avec eux, se persuadant qu'ils en tireroient plus de profit de celui-ci, qu'avec les François, dont ils ont

ont toûjours trouvé les marchandiſes plus cheres, & ils étoient bien-aiſes en même tems d'avoir pour amis les Iroquois, afin de n'être pas inquietez dans leur chaſſe, & dans les meſures qu'ils vouloient prendre avec les Anglois. Le Baron qui a été un des plus politiques Chefs de cette Nation, nous a donné bien de la peine par toutes ſes ruſes & ſes ſtratagêmes. Tantôt il étoit de nos amis, & tantôt il renverſoit tous les projets des autres alliez qui ne reſpiroient que la deſtruction des Iroquois. On peut dire qu'ils ſont extrêmement politiques, traîtres dans leurs mouvemens, & extrêmement orgueilleux. Ils ont beaucoup plus d'eſprit que les autres Sauvages. Ils ſont genereux, ils ont de la délicateſſe dans leurs entretiens, ils parlent avec juſteſſe, ils ſont inſinuants, & il eſt rare qu'ils ſoient la dupe de qui que ce ſoit. Le Chriſtianiſme a beaucoup corrigé de leurs defauts dans ceux de Lorette, qui vivent avec une grande ſubordination à leurs Miſſionnaires.

Ce Village eſt contigu à Charles-Bourg qui eſt vis-à-vis de Quebec, à l'Oüeſt Nord-Oüeſt, à deux lieües dans la profondeur des terres. Les Jeſuites en ſont Seigneurs. C'eſt un des grands Villages de la Nouvelle France.

Je ne vous parlerai point, Madame ; de pluſieurs Villages qui ſont aux environs de Quebec, ni de la Seigneurie de Bauport qui eſt à la côte du Nord, ſeparée de celle de Baupré par le ſaut de Montmorenci, qui eſt une trés-belle chute d'eau de plus de deux cens cinquante pieds de haut. Sa Nape qui eſt fort large tombe à pic dans un abîme & ſur un gros rocher qui forme une pluye continuelle, on paſſe un *ance* de trois cens pas où il eſt renfermé, n'y ayant qu'un petit filet d'eau qui vient du baſſin lors que la marée eſt baſſe.

Voilà une idée de ce qu'il y a de plus particulier juſques à Quebec. Je ſuis avec un profond reſpect,

MADAME,

Votre trés-humble, &c.

X. LETTRE.

Gouvernement de Quebec, ville Capitale de la Nouvelle-France.
Idée du Commerce.
Caractere des Canadiens, & la maniere dont ils font leur établissement par les Castors.

MADAME,

La vertu se trouve dans toute sorte d'états. Il y en a où elle s'acquiert sans peine. Chacun s'anime pour lors les uns & les autres par un feu de charité, qui est comme forcé de s'entretenir avec eux ; mais la Cour est un sejour qui me paroît un peu plus épineux. Je vous avouë que depuis neuf mois que j'y suis j'ai trouvé en vous, Madame, des qualitez si éminentes, que je peux dire que vous avez réünies en votre personne, & toute la politesse du cœur & toutes les vertus les plus parfaites. Mon silence respectueux m'arrête sur cet article. Vous ne serez peut être pas fâchée, que je vous fasse voir, en vous parlant du

Gouvernement de Quebec, la Capitale de la Nouvelle-France, qu'il y a beaucoup de pieté dans ce nouveau monde. Vous ſerez peut-être ſurpriſe qu'un païs auſſi froid que celui-là ait donné une émulation auſſi grande à l'établiſſement de la Foi par l'aplication des Miſſionnaires & des Religieuſes, qui n'ont rien épargné à donner des preuves de leur zéle pour la gloire de Dieu.

Nous n'avons point de connoiſſance de l'éthimologie de Quebec. Les Sauvages qui y habitoient, lorſque les François vinrent s'y établir, l'apelloient *Stadaka*. On tient que les Normands qui étoient avec Jacques Cartier à ſa premiere découverte de la Nouvelle France, appercevant au bout de l'Iſle d'Orleans, dans le Sud Oüeſt, un Cap fort élevé qui avançoit dans le fleuve s'écrierent *Quel bec*, & qu'à la ſuite du temps le nom de *Quebec* lui eſt reſté. Je ne ſuis pas garand, Madame, de cette étimologie. Quoi qu'il en ſoit, ce lieu eſt devenu la Capitale de la Nouvelle France. Sa ſituation eſt trés-incommode par l'inégalité du terrain, mais la vûë eſt des plus belles qui ſe puiſſe voir, & la ſituation des plus commodes pour le Commerce. Il y a un grand Canal large d'une lieuë & demie, qui s'étend depuis

la côte de Beauport jusqu'à la pointe de Levi, qui est dans la Seigneurie de Lauson, qui tire son nom d'un Conseiller d'Etat, qui a été Gouverneur general du païs. La Ville a une bonne Rade & un bon Port.

Le Fleuve a quatre bras vis à vis de cette Ville. L'un va au Sud de l'Isle d'Orleans, qui a prés d'une lieuë de large; le second au Nord de cette Isle; qui décend au Cap-Tourmente: la riviere saint Charles fait le troisiéme, & le quatriéme vient de Montreal, à soixante lieuës au dessus de Quebec.

Ce fut-là où Monsieur Champlain fit d'abord alliance avec les Algonkins. L'union devint si étroite qu'il se trouva obligé de prendre leurs interêts contre les Iroquois, qui faisoient la guerre à toutes les nations de l'Amerique Septentrionale, & il y bâtit une maniere de Fort à mi-côte.

Les Algonkins qui étoient les maîtres de tous ces quartiers étoient fort nombreux; ils ont été insensiblement détruits par les Iroquois; nous en avons encor quelques familles qui sont errantes. Il y a une jalousie & une inimitié irreconciliable entre ces deux nations. Les Algonkins sont mieux faits que les Iroquois. Ils ont les traits du visage assez reguliers pour des Sauvages, un air doux, une phisionomie

revenante, & l'on remarque dans leur entretien une délicatesse que les autres Sauvages n'ont pas. La Langue Algonquine est une Mere-Langue de laquelle beaucoup d'autres dérivent, & qui se parle & s'entend dans une grande partie de l'Amerique Septentrionale.

Quebec est au 46. deg. 40. min. de latitude Nord : il est le Siege d'un Evêque immediat de Rome, le sejour du Gouverneur General, la résidence de l'Intendant, le Tribunal d'un Conseil souverain, & la retraite de plusieurs Communautez Religieuses ; il y a haute & basse Ville. Celle-ci est sur le bord du fleuve, au pied d'une Montagne de quatre-vingt toises de haut, & d'une Falaise de vingt-huit, nommée le Saut au Matelot, parce qu'il en tomba un du haut en bas. Les maisons y sont de pierre de taille bien bâties ; les Marchands y demeurent pour la facilité du Commerce. Elle est si bornée de ce côté-là qu'elle ne peut s'agrandir. Elle est défenduë par une Plate-forme dans le milieu qui bat à fleur d'eau, de sorte qu'il est difficile aux vaisseaux de passer sans être incommodez.

On y voit la Chapelle de Notre-Dame des Victoires, qui fut bâtie en action de graces de la levée du siege des Anglois. Le General Phips y vint en 1690. avec

A. Le Fort
B. les Recollets
C. La plate forme
D. Les Jesuittes
E. La Cathedralle
F. Le Seminaire
G. l'Hostel Dieu
H. L'eveché
I. La Redoute
K. Le magasin a poudre

QUEBEC

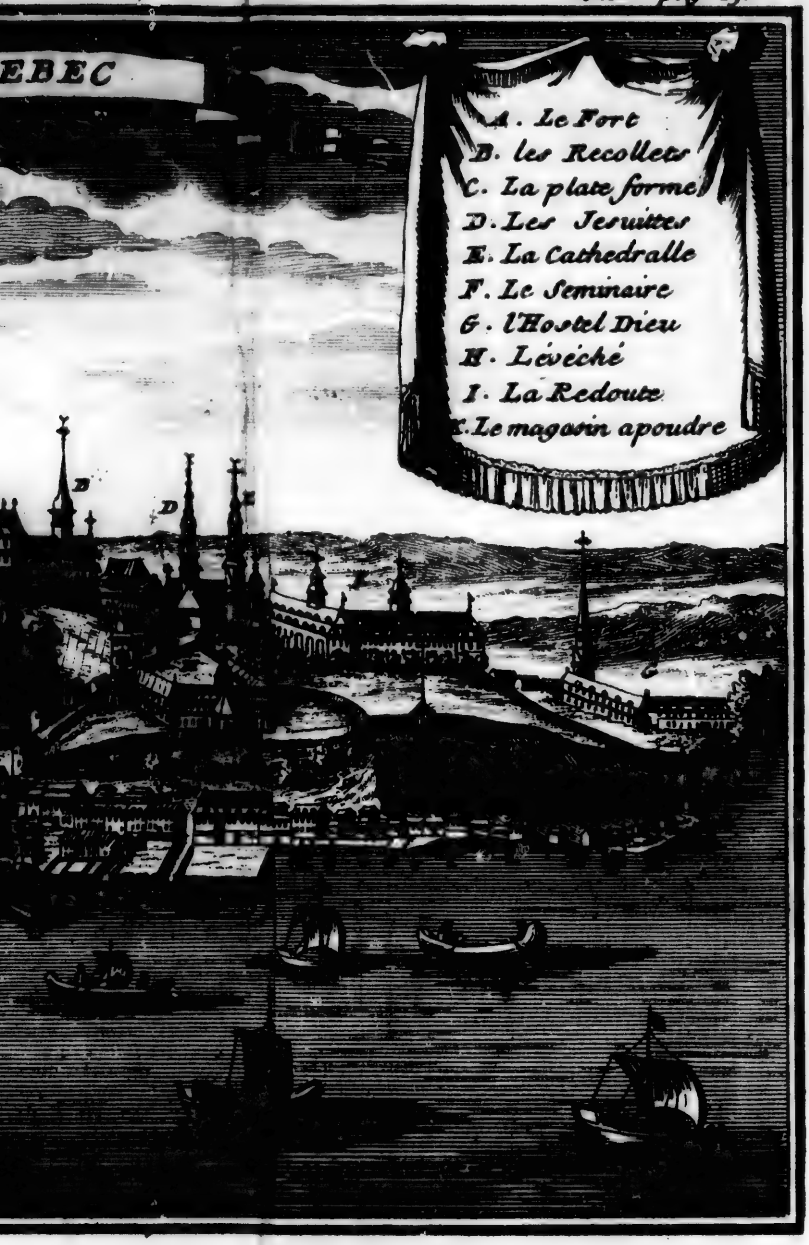
EBEC
A. Le Fort
B. les Recollets
C. La plate forme
D. Les Jesuittes
E. La Cathedralle
F. Le Seminaire
G. l'Hostel Dieu
H. L'eveché
I. La Redoute
K. Le magasin apoudre
D
D
C

l'
toutes l
re ; ma
nac, qu
neral, c
que fire
fit lever
te de pl
de huit
fleuve.

Il y a
Ville, q
les Cha
ont bien

Le Pal
fieur de
du Roi e
autre qu
Evêque
mis de so
aprés avo
sement de
me un fin
minaire.

Pour le
Bâtiment
cipal corp
doit faire
acompagn
ze pieds d
bout, form

toutes les forces de la nouvelle Angleterre ; mais Monſieur le Comte de Frontenac, qui étoit pour lors Gouverneur General, défit ſes Troupes dans une décente que firent les Anglois à Bauport, & lui fit lever honteuſement le ſiege, avec perte de pluſieurs de ſes vaiſſeaux, & de plus de huit cens hommes d'équipage, dans le fleuve.

Il y a un chemin de la baſſe à la haute Ville, qui va inſenſiblement en tournant, les Charettes & les Caroſſes neanmoins ont bien de la peine à monter.

Le Palais Epiſcopal eſt ſur la côte. Monſieur de ſaint Vallier, ci-devant Aumônier du Roi en eſt l'Evêque. Nous en avons un autre qui eſt Monſieur de Laval premier Evêque de la Nouvelle France, il s'eſt démis de ſon Evêché il y a pluſieurs années aprés avoir beaucoup travaillé à l'établiſſement de la Foy. Il vit preſentement comme un ſimple Eccleſiaſtique dans ſon Seminaire.

Pour le Palais Epiſcopal c'eſt un grand Bâtiment de pierre de taille, dont le principal corps de logis avec la Chapelle qui doit faire le milieu regarde le Canal, il eſt acompagné d'une Aîle de ſoixante & douze pieds de longueur, avec un Pavillon au bout, formant un avant-corps du côté de

l'Eſt. Et dans l'Angle que fait le corps de logis avec cette Aîle, eſt un Pavillon de la même hauteur, couvert en forme d'Imperiale, dans lequel eſt le grand Eſcalier. Le Rez de Chauſſée de la principale court étant plus élevé que les autres courts & le Jardin, fait que dans cet Aîle le Refectoire, les Offices & les Cuiſſines ſont en partie ſous terre, toutes voûtées de brique, & ne prennent jour que du côté de l'Eſt.

La Chapelle eſt de ſoixante pieds de longueur, ſon Portail eſt de l'ordre compoſite, bâti de belle pierre de taille, qui eſt une eſpece de Marbre brute. Ses Dedans ſeront magnifiques par ſon retable d'Autel, dont les Ornemens ſont un racourci de celui du Val de Grace. Il y auroit peu de Palais Epiſcopaux en France qui puſſent l'égaler en beauté s'il étoit fini. Tous les Curez de la campagne qui ont des affaires particulieres à la Ville, y trouvent leur chambre, & mangent ordinairement avec Monſieur l'Evêque, qui ſe trouve preſque toûjours au Refectoire.

La Cathedrale eſt à la haute Ville. C'eſt un aſſez grand Vaiſſeau. Le Chapitre étoit compoſé dans ſon commencement de douze Chanoines & de quatre Chapelains. Il eſt réduit preſentement à neuf, ſans Chapelains à cauſe du peu de revenu : la réü-

nion d'une Abbaye à ce Chapitre n'étant pas encore bien reglée. Il y a Doyen, grand Chantre, Theologal, grand Penitencier, & grand Archidiacre.

Le Seminaire eſt tout proche; Monſieur de Laval en eſt le Fondateur. Il eſt ſur la Place-forme de la pointe qui donna le nom de Quebec. La face qui regarde le Canal, accompagnée de deux Pavillons, forme la plus belle veuë de la Ville. L'Aîle gauche où eſt renfermée la Chapelle a deux cens vingt pieds de long, & la largeur du bâtiment eſt de trente pieds en dehors.

La Chapelle avec la Sacriſtie a quarante pieds de long. La Seulpture que l'on eſtime dix mille écus en eſt trés-belle; elle a été faite par des Seminariſtes qui n'ont rien épargné pour mettre l'ouvrage dans ſa perfection. Le maître Autel eſt un ouvrage d'Architecture à la Corinthienne; les murailles ſont revétuës de Lambris & de Sculpture, dans leſquelles ſont pluſieurs grands Tableaux, les Ornemens qui les accompagnent ſe vont terminer ſous la corniche de la voûte qui eſt à pans, ſur leſquels ſont des compartimens en Lozange, accompagnez d'ornemens de ſculpture peints & dorez.

Cette Maiſon a coûté environ cinquante mille écus. Lorſque Mr. de Laval en

fit l'établiſſement en 1663. il lui reſerva les Dixmes de toutes les Paroiſſes, à la charge de nourrir & d'entretenir tous les Curez tant dans les Cures que lorſqu'ils ſeroient apellez au Seminaire, ayant le droit de les retirer comme il le jugeroit à propos & d'en faire venir de France aux frais de la Communauté, les Curez étant pour lors amovibles & révocables ; Sa Majeſté les a fixez depuis par les dixmes dont ils joüiſſent ; de ſorte que confirmant la même année l'établiſſement de ce Seminaire, le Roi lui en accorda le treiziéme pour les faire ſubſiſter. Mais comme par la ſuite du temps les Curez ont eu bien de la peine à vivre de leurs dixmes, Sa Majeſté leur donne huit mil francs tous les ans ſur les fonds du Treſorier general de la marine, que Mr. l'Evêque leur diſtribuë ſelon leurs beſoins.

Ainſi les Curez ſont preſentement fixes, ils joüiſſent du revenu de leurs dixmes, & ceux qui ont de la peine à ſubſiſter ont un ſupplément.

Monſieur de Laval prévoyant que la Nouvelle France ne pourroit peut-être pas fournir aſſez de ſujets pour remplir toutes les Cures, réünit ſon Seminaire avec celui des Miſſions étrangeres de la ruë du Bac à Paris, ce que le Roi confirma en 1676.

Le champ du Seigneur eſt vaſte dans ce païs. Il y a dequoi s'occuper. Il n'eſt pas toûjours neceſſaire d'y enviſager le martyre.

De jeunes Eccleſiaſtiques remplis d'une ſainte ardeur n'ont point d'autre ambition en partant de France que d'être ſacrifiez par les Iroquois. Il faut être comme Samüel dans une parfaite reſignation à tout ce qu'il plaît au Seigneur, en ſe dépoüillant de ſes propres ſentimens, & ſe conformant en même-tems aux intentions d'un Evêque qui ſçait ce qui convient à un chacun.

Il y a trente-deux Eccleſiaſtiques attachez à cette maiſon, ſept Miſſionnaires dans le Miſſiſipi, quatre dans l'Acadie, huit freres & autant de Donnez, qui ſont des perſonnes attachées pour toute leur vie à une Communauté, où ils font les fonctions de Domeſtiques.

Le revenu fixe n'eſt que de treize cens livres de rente. Mr. de Laval y a attaché la Seigneurie de Baupré, ce qu'un Arrêt du Conſeil d'Etat confirma en accordant au Seminaire dans ce temps les dixmes de toutes les Cures. Les penſions de quelques Eccleſiaſtiques, & le revenu des Chanoines qui vivent en commun contribuent auſſi à la ſubſiſtance. Ils ont quatre-

vingt Penſionnaires qui vont au College des Jeſuites. Leurs habits ſont uniformes, ayant un capot bleu à la Canadienne, ſur lequel il y a un paſſe-poil blanc, d'étofe.

Les caves ſont d'une grande beauté. On diroit en hiver que ce ſeroit un jardin où toutes les legumes ſont par ordre comme dans un potager.

Permettez-moi, Madame, que je faſſe ici une petite diſgreſſion qui vous donnera une idée de la vertu & du zéle Apoſtolique de ces Eccleſiaſtiques qui ont porté l'Evangile à plus de ſix cens lieuës d'ici.

Nous aprîmes avec plaiſir, il y a un an, le progrés que fit Mr. de Montigni Grand-Vicaire de Monſieur l'Evêque de Quebec dans le Miſſiſipi, par tous les ſoins qu'il ſe donna à y publier l'Evangile. Il a viſité inſenſiblement ce fleuve en trés-peu de temps, juſques à l'embouchure où il a trouvé le Fort de Maurepas. Nous ne voyons point de François aprés Monſieur de la Sale qui ait fait cette découverte ſi heureuſement, au travers de tant de nations qui y ſont établies. Tout y eſt en guerre. Quelques nations commencent cependant à vivre en bonne intelligence par ſon entremiſe.

Ces peuples comprennent aſſez que la paix

paix eſt un moyen pour vivre plus heureux, & que pour acquerir cette tranquilité il faut quelquefois calmer les juſtes reſſentimens que l'on peut avoir contre ſon ennemi pour qu'il donne une ſatisfaction qui ôte tout ombrage.

Depuis qu'ils ont apris qu'il y a un nouvel établiſſement François au bas du fleuve d'où ils peuvent tirer pluſieurs avantages, ils ne reſpirent que les occaſions d'y pouvoir aller; mais les Natchets qui ont guerre avec quantité de nations du haut du fleuve, ſont un grand obſtacle pour en permettre le commerce.

La paſſion qu'ils ont d'être inſtruits des Miſteres de notre Religion a diſſipé leurs partis contre les Tonicas, les Taenſas, & pluſieurs autres nations, dans l'eſperance qu'ils ont que ce Miſſionnaire doit paſſer une partie de l'année chez eux. Il ſe chargea d'aſſurer ces peuples de leur part, qu'ils vouloient vivre d'orénavant dans une parfaite union.

Cette Nation eſt la plus nombreuſe du fleuve.

Elle habite des côteaux qui ne ſont jamais inondez.

Le Miſſiſipi a cela d'incommode, qu'il ſe déborde fort loin dans les terres.

Les Natchets executerent leur parole

trois jours aprés qu'il fut arrivé chez les Taenſas, auſquels ils envoyerent des Députez que l'on reçût avec tout l'acueil poſſible. On les conduiſit avec ceremonie vis-à-vis la porte du Temple où le Grand Chef & les principaux de la Nation les reçûrent. Ils preſenterent au Temple ſix robes de Rats muſquez bien travaillées.

Un ancien qui étoit comme le Grand Prêtre, harangua à l'entrée ſur une petite hauteur, adreſſant la parole à l'Eſprit, & exhortant les deux Nations à oublier le paſſé & à vivre dans une paix inviolable.

Quoique les Sauvages de l'Amerique Septentrionale, vivent ſans culte & ſans aucune forme de Religion, ceux-ci ont des mœurs & des maximes qui les diſtinguent des autres. Ils ont des Temples dans leſquels ils entretiennent un feu perpetuel qui eſt conſacré à l'Eſprit. Ils en reconnoiſſent pluſieurs; mais ils adorent particulierement celui qui préſide à la nature.

Les Etrangers ne leur font point de preſens un peu conſiderables qu'ils ne les portent en même temps au Temple, avec beaucoup de reſpect, comme un hommage qu'ils rendent à l'Eſprit.

On les reçoit pour lors avec des ceremonies, ſe tournant du côté du Temple, levant les mains au Ciel, ſe les mettant ſur

la tête, & regardant les quatre coins du monde. Lors qu'ils viennent chez eux pour y traiter d'affaire ils vont au Temple où tout ce qu'ils offrent eſt diſtribué à la Nation devant la porte. Il n'y a que ceux qui en ont le ſoin qui oſent y entrer, ayant cette opinion ridicule, que ſi quelqu'autre y entroit, il mouroit. On y voit des figures d'hommes & d'animaux en relief aſſez mal travaillées, & pluſieurs caiſſes d'os des Chefs les plus conſiderables.

Ils croyent que l'on ſe trouve aprés la mort dans un païs fort éloigné, ils mettent pour cet éfet dans le Tombeau du défunt tout ce qu'il avoit de plus précieux. Les parens & les amis y contribuent auſſi par un petit nombre de corbeilles pleines de farine, afin qu'elle lui puiſſe ſervir dans ſon voyage.

Les Natchets & les Taenſas ont une Loi bien cruelle. Lorſque le Grand Chef meurt, pluſieurs ſe font un principe de Religion de mourir avec lui; mais lorſque le nombre n'eſt pas ſuffiſant, on porte un preſent à une famille qui ſe fait un honneur d'y envoyer quelques-uns qui ne font aucune difficulté de ſacrifier leur vie.

Il y a trois à quatre ans que trente Natchets ſouffrirent la mort pour acompagner leur Chef.

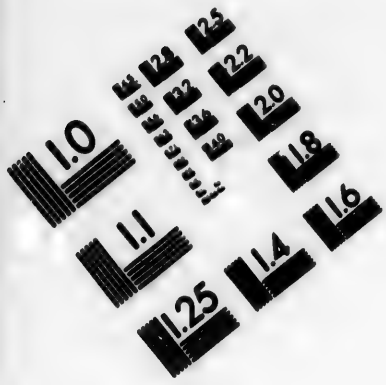

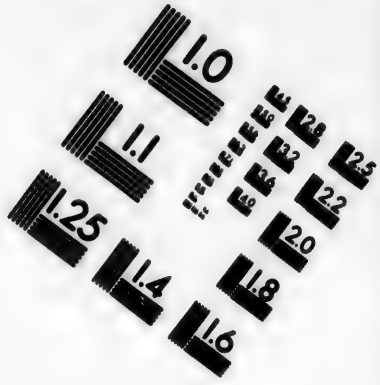

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

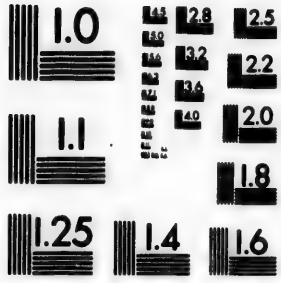

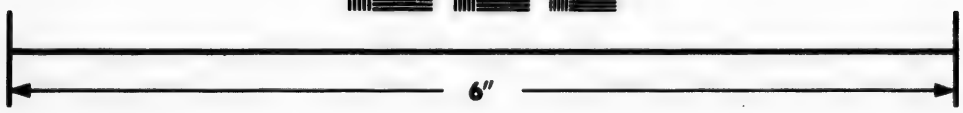

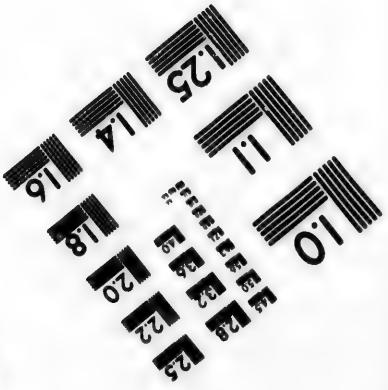

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

On leur caſſe la tête à coups de haches, aprés qu'ils ont fait brûler une certaine racine dont nous ne connoiſſons pas encore la proprieté, ou bien ils permettent qu'on les étrangle.

Quoique ce Chef ne ſoit pas tout-à-fait abſolu, on a cependant pour lui une grande veneration. Les femmes & les enfans n'oſent entrer dans ſa cabane, les anciens & les plus conſiderables ayant ſeuls ce privilege.

On n'aproche de ſon lit que de loin, & perſonne ne prend la liberté de paſſer entre ce Chef & un flambeau de canne qu'on y allume tous les ſoirs.

Le Village où il demeure s'aſſemble au temps des ſemences & de la recolte pour travailler ſur ſes terres. On commence d'abord par une danſe generale, chacun contribuant enſuite à un feſtin ſolemnel, aprés lequel c'eſt à qui lui rendra ſes ſervices.

J'ai peur, Madame, de m'engager dans un trop grand détail des mœurs de ces peuples, qui m'éloigneroit inſenſiblement de mon ſujet.

Revenons à Quebec. Je vous dirai, Madame, que le Château eſt ſur le bord d'une grande côte, eſcarpée de trente toiſes. Il eſt irregulier dans ſa fortification,

ayant deux Bastions du côté de la Ville, sans aucun fossé. La maison du Gouverneur general est de cent vingt pieds de long, au devant de laquelle est une terrasse de quatre-vingt pieds qui a la vûë sur la basse Ville & sur le canal. Ce bâtiment est fort agreable tant pour ses dedans que pour ses dehors, à cause des Pavillons qui forment des avants & arriere corps. Il est à deux étages, il y manque encore un Pavillon de trente-trois pieds de long.

Il y a une batterie de vingt deux embrasures à côté de cette maison, partie dans l'enceinte & partie au dehors, qui commande la basse Ville & le fleuve. A quatre cens pas au dessus est le Cap au diamant de quatre-vingt toises de haut, sur lequel est une Redoute qui commande le Fort, la haute Ville & toute la campagne.

Ce Cap est rempli de Diamans dans ses rochers. Il y en a d'assez beaux, & s'ils avoient la fermeté du vrai Diamant on s'y tromperoit aisément. Au dessous du Cap, en tirant au Nord-Oüest à l'extrémité de la haute Ville, est un Cavalier revêtu de pierre, sur lequel on peut mettre plusieurs pieces de canon, qui commandent la campagne, dans le milieu duquel est un moulin: On a fait un nouveau Bastion qui met la Ville à l'abri de l'insulte des ennemis.

Le Gouverneur general à douze mille francs d'apointement, trois mille en qualité de Gouverneur particulier, & autant pour le fret de ses provisions qu'il fait venir de France.

Il a huit mille sept cens quarante-huit livres pour sa compagnie des gardes, composée d'un Capitaine, d'un Lieutenant, d'un Cornette, & de dix sept Carabins.

La garnison du Château que les Fermiers du Canada entretiennent est composée de deux Sergents & de vingt-cinq Soldats. Ils ont trois mille sept cens soixante & dix livres, & quatre cens quatre-vingt livres pour leur bois & leurs souliers.

On compte onze Gouverneurs generaux, depuis l'établissement de la Colonie, parmi lesquels Mr. le Comte de Frontenac a gouverné l'espace de vingt ans. Il étoit l'amour & les délices de la Nouvelle France, la terreur des Iroquois & le pere des Nations Sauvages aliées des François. Il déclara la guerre à la Nouvelle Angleterre de la part du Roi en 1689. Il soutint le siege de Quebec en 1690. contre toutes les forces des Anglois. Corlard petite Ville de la Nouvelle York fut emportée d'emblée par ses ordres, dans laquelle on épargna une quarantaine d'Iroquois. Cette Nation ne reconnût point ce

bienfait. Elle se joignit dans la suite aux Anglois; mais il leur fit connoître que les ayant voulu considerer comme ses amis, il pouvoit, quand il voudroit, leur faire ressentir la force de ses armes. En effet, le fort des Aniés, une des cinq nations Iroquoises, fut pris d'assaut en 1693. dans lequel on prit trois cens de leurs Guerriers.

Il alla en 1694. attaquer en personne à l'âge de 74. ans les Onnontagués qui sont de la même Nation, où il porta le fer & le feu; & quelques résolus qu'ils fussent de se défendre jusques à la mort, ayant envoyé tous leurs vieillards & les femmes dans la profondeur des bois, ils furent contraints d'abandonner leur Fort plûtôt que de hasarder une défense incertaine, leurs campagnes de bled d'Inde furent brulées: ce qui leur causa une grande famine. Les Onneyoüts eurent en même-temps un pareil sort. Il les a obligez de le reconnoître pour leur Pere dans toutes les Ambassades où ils sont venus lui demander la Paix; mais dans le temps qu'il alloit la conclure il mourut. La nouvelle de sa mort se répandit aussi-tôt chez eux. Il fut sensiblement regreté. Tout ce que je peux vous en dire, Madame, est que la Nouvelle France a fait en lui une trés-grande perte. On reconnut quelques jours avant

sa mort où l'on estime les choses quand elles sont prêtes de finir, & où l'on commence à les mieux voir lors qu'on les va perdre, combien le Canada avoit d'amour & de tendresse pour lui. Ce n'étoit que larmes. On n'entendoit de toutes parts que des loüanges que l'on donnoit à sa vertu & à ses belles actions; de sorte qu'il pouvoit déja joüir de sa réputation & de sa gloire, & goûter comme par avance les favorables jugemens qu'on devoit faire de lui aprés sa mort. L'Etat Ecclesiastique l'honoroit pour sa pieté, & la noblesse l'estimoit pour sa valeur. Le Marchand le respectoit pour son équité, & le peuple l'aimoit pour sa bonté.

Le Convent des Recolets est tout vis-à-vis le Château. Leur Eglise est belle. Elle est entourée en dedans d'une boissûre de noyer de huit à dix pieds de haut. Le tableau du Maître hôtel est un Christ que l'on décend de la Croix fait par le fameux frere Luc qui y demeuroit pour lors. La maison est bien bâtie. Le cloître est trés-beau, tout vitré avec les armes de plusieurs particuliers. Il y manque encor quelque corps de logis. La Nouvelle France leur a obligation de l'établissement de la Foi. Leurs premiers Missionnaires se sont rendus recommandables par tous les

travaux Apoſtoliques auſquels ils ſe ſont occupez. Que de peines & de miſeres n'ont-ils pas ſouffert parmi cinquante Nations barbares qu'ils ont conduits inſenſiblement à la connoiſſance du vrai Dieu. A meſure que l'Eſprit du Seigneur ſe répandoit dans les cœurs de ces peuples, ils les voyoient venir en foule ſe jetter à leurs pieds pour être inſtruits des veritez qu'ils avoient ignorées juſques alors. Leurs Capitaines en tête venoient demander le Baptême, & le recevoient avec leurs Enfans. Cette ferveur augmentant de jour en jour paroiſſoit comme effacer celle de nos François. Des Villages entiers s'atachoient avec aplication à toutes les regles & aux exercices de pieté que ces zelez Miſſionnaires leur preſcrivoient. On voyoit en certains endroits des Chefs prépoſez aux prieres, aux conferences, & aux affaires de notre Religion.

Il ſe trouvoit même des Neophites qui déclamoient contre les vices & les déreglemens par des diſcours pleins de zele.

On s'eſt accoûtumé d'abord à leurs manieres barbares, & par ce moyen on les a humaniſez inſenſiblement. Le grand deſintereſſement qu'ils remarquoient dans les Miſſionaires leur faiſoit connoître que ils n'enviſageoient que leur bien & leur

salut. Ce seul endroit les toucha vivement parce qu'ils faisoient un juste discernement de leur vertu, par l'empressement qu'ils remarquoient dans les François qui ne s'embarassoient que du commerce de leurs Pelleteries. A mesure qu'ils dévelopoient les nuages où ils étoient ensevelis, ils trouvoient qu'ils n'étoient pas de veritables hommes : Et aprés avoir connu dans la suite des années le veritable caractere des François ; ils ont tâché de les imiter dans toutes leurs manieres.

Nous ne voyons pas presentement que les Recolets ayent des Missions chez les Sauvages. Ils s'occupent au dedans du païs où ils font les fonctions de Curez dans les Paroisses de la campagne.

Les Jesuites qui vinrent en 1665. partagerent avec eux les travaux Apostoliques. La moisson devint pour lors plus grande. Ils trouverent beaucoup de difficultez à passer en Canada, par tous les obstacles que leur fit Monsieur de Caën directeur de la Compagnie qui étoit de la Religion.

Mais Mr. de Ventadour à qui Mr. de Montmorenci son oncle avoit cedé le titre de Viceroi de ce païs, obtint l'agrément de Loüis XIII. en leur faveur, & la Compagnie qui vit bien qu'on la contraindroit d'y donner les mains, consentit de bonne

grace en leur établiſſement, étant obligez neanmoins d'entretenir toûjours le même nombre de Recolets.

Les Peres Lallemand, Macé & Brebeuf furent choiſis par le Pere Noirot Provincial de Paris pour être les Coadjuteurs ſpirituels, & les freres Buret & Charton pour les Coadjuteurs temporels. Mr. de Caën qui vint en Canada leur ſuſcita beaucoup de traverſes.

Les Peres Recolets les reçûrent chez eux pendant deux ans, où ils n'avoient qu'un même eſprit, & ne faiſoient qu'un même corps, juſques à ce que leurs affaires de France pûſſent être reglées. Ils travaillerent de concert dans les commencemens. Le Pere Joſeph de la Roche-d'Allion Recolet, de la maiſon du Dulude & le Pere Brebeuf, furent deſtinez pour la Miſſion des Hurons qui eſt à trois cens lieuës au-deſſus de Quebec.

L'Evangile commençoit à fleurir, & la Colonie augmentoit, mais le nombre d'Huguenots qui y étoient pour lors auroit fait un grand tort à la Religion, ſi le Pere Joſeph le Caron Recolet, n'eut fait tous ſes efforts en France pour faire mettre un Catholique à la place du Directeur de la Compagnie, qui obligeoit les Catholiques d'aſſiſter à leurs prieres.

La tranquilité devint un peu plus grande dans le centre du païs, lorsque Mr. de Caën fut rapellé. L'acroissement de la Foi n'étoit plus si travaillé par des gens qui ont coûtume de tourner en ridicule les Ministres de nos saints Misteres, mais lorsque les Jesuites arriverent en la Nouvelle France, ils devinrent une pierre d'achopement aux Religionnaires. Il étoit du bien de la Colonie que ces Peres fussent sedentaires, afin d'avoir lieu, à mesure qu'elle augmenteroit, de fournir des sujets aux Missions éloignées, & de contribuër à l'éducation des familles.

Je trouve, Madame, que leur conduite fut tout-à fait judicieuse, lors qu'ils freterent un petit bâtiment dans lequ' ils firent embarquer vingt ouvriers de métier pour faire un établissement solide. Les Peres Noirot & de la Nouë, vinrent en même temps prendre part aux travaux de leurs premiers Missionnaires. La maison qu'ils ont presentement est à la haute Ville. Le College a été fondé par le Pere Gamache qui fit present de vingt mil écus. L'Eglise est fort propre. Le platfond est en compartimens de plusieurs quadres, remplis de plusieurs figures & ornemens qui font une belle symetrie. Le jardin est grand, accompagné d'un petit bois de

haute

haute futaye, où il y a une trés-belle avenuë.

Ils enſeignent les Humanitez, la Philoſophie, & la Theologie; ils ont porté l'Evangile à plus de huit cens lieuës de Quebec. Ils ont ſçû dompter la ferocité des Iroquois; les Peres Lallemant, Brebeuf, & de la Noüe ont verſé leur ſang les premiers chez ces Infidelles: Les deux premiers furent brûlez & rôtis à petit feu, & ſouffrirent tout ce que la rage & la fureur pouvoient inſpirer, & l'on fit mourir celui-ci de froid. Je ne parle point de pluſieurs autres de cette Societé, qui étant venus dans la ſuite en Canada s'eſtimerent trés heureux de ſuivre les mêmes traces de ces premiers Apôtres.

Quelques traverſes qu'ils ayent rencontrées dans cette penible & dangereuſe Miſſion, ils ont cependant trouvé le ſecret de ſoûmettre une partie de cette feroce Nation, ſous le joug du Seigneur par la belle Miſſion qu'ils ont formée au Saut ſaint Loüis, proche l'Iſle de Montreal, où ils ont aſſemblé plus de mille Iroquois qui compoſent un beau Village. Ils ſont preſentement plus de cinquante Religieux dans toute la Nouvelle France. On compte treize Miſſions éloignées, & ils ont penetré juſques au bas du Miſſiſipi, à

plus de six cens lieuës de Quebec.

Quoique la derniere Guerre que nous ayons eû avec les Iroquois pendant douze ans, ait interrompu le cours des projets qu'ils avoient formé pour le parfait établissement du Christianisme, chez ces Sauvages, ils n'ont pas laissé de demander dans les dernieres Ambassades un de ces Religieux, pour être le mediateur de la Paix. Le Pere Bruyas fut en 1700. à Onnontagué, où il renversa tout ce que vouloit faire le Deputé du Comte de Bellomont, Gouverneur general de la Nouvelle Angleterre, contre l'alliance que les cinq Nations negocioient avec nous, & il ramena une partie de nos Esclaves.

Si les Religieux qui se sont établis dans la Nouvelle France n'ont envisagé que le bien public & la gloire de Dieu, les Hôpitalieres qui vinrent en 1639. travaillerent aussi de leur côté à tout ce qui pouvoit contribuër au soulagement des peuples, soit pour le spirituel, soit pour le temporel.

Dans quelle admiration n'étoient-ils pas de voir d'un côté des hommes qui se sacrifioient uniquement pour leur salut, & de l'autre des filles dont la charité leur faisoit abandonner leur Patrie & traverser les Mers pour venir prendre soin de leur

ſanté. Les travaux Apoſtoliques de ces Religieux les faiſoient quelquefois rentrer en eux-mêmes, ils ne pouvoient comprendre comment ils avoient pû être juſques alors dans l'ignorance du vrai Dieu, eux qui ſe croyoient les veritables hommes, & les veilles & les fatigues de ces ſaintes Religieuſes dans un païs ſi opoſé aux douceurs de la vie, les touchoient ſenſiblement.

Ces premieres Filles n'étoient pas venuës ſeulement pour y exercer le droit d'hoſpitalité, & pour le ſoulagement des malades ; mais auſſi pour inſtruire les femmes & les filles Sauvages. Il eſt vrai que l'on s'imaginoit en France qu'il n'y avoit qu'à *cabaner* dans les bois auprés des Sauvages. C'étoit à la verité l'intention de leur Illuſtre Fondatrice.

Elles le firent en effet. Madame la Ducheſſe d'Aiguillon, ſoûtenuë du credit de Mr. le Cardinal de Richelieu ſon oncle, voulant contribuër au bonheur & à la felicité de ce nouveau monde, tira de la maiſon de Dieppe trois Hôpitalieres Profeſſes de Cœur, avec l'agréement de Mr. l'Archevêque de Roüen. Elle leur fit un fond de ſoixante mil francs ſur les caroſſes d'Orleans. La compagnie leur accorda une conceſſion de terre en 1637, on

commença à bâtir en 1638. une petite maiſon à ſainte Marie, un peu au deſſus de Quebec, & on jetta dans la même année les fondemens de leur maiſon dans cette Capitale. Elles arriverent en 1639. avec des proviſions pour deux ans. La petite verole qui ſe mit la même année parmi les Sauvages, leur donna bien de l'occupation. Les maladies ayant ceſſé les Sauvages s'établirent à une lieuë au-deſſus de Quebec, ſur le bord du Fleuve. Les Hôpitalieres, qui n'étoient venuës que pour eux ſe trouverent obligées de ne les pas abandonner. Elles y firent un petit établiſſement en 1640. afin d'en être plus à portée; & en cas qu'il ne pût ſubſiſter, elles réſolurent d'en faire une metairie. Le feu prit malheureuſement la même année chez les Jeſuites, qui brûla la maiſon & l'Egliſe. Ces Dames leur cederent leur maiſon de Quebec, parce que les Jeſuites faiſant les fonctions de Curez, les François auroient eu de la peine à ſe paſſer d'eux. Elles allerent à ſaint Michel en attendant qu'elles pûſſent accommoder leur maiſon de Silleri, & elles ſe trouverent enſuite au milieu des *Cabanes* des Sauvages.

Que des perſonnes qui ont mépriſé le monde, ont de conſolation, Madame,

quand elles ſe voyent dans une telle ſituation.

La vie molle & oiſive des gens du ſiecle, faiſoit ſi peu d'impreſſion ſur l'eſprit de ces Filles, qu'elles goûtoient avec beaucoup de plaiſir toutes les amertumes attachées à leur emploi & à leur maniere de vivre.

Abandonner une des bonnes Villes du Royaume, où elles avoient toutes les commoditez convenables à leur état, pour aller en Canada habiter les bois dans une petite maiſon couverte d'écorce d'arbres, expoſée à un froid extrême & y manquer de toutes choſes, c'étoit faire un grand ſacrifice.

Ces ſaintes Filles l'ont fait genereuſement.

Je ne vous parlerai point, Madame, des ſoins qu'elles prenoient des malades qu'elles avoient chez elles, & qui étoient dans les cabanes voiſines. Elles demeurerent quatre ans dans cette ſolitude; mais les irruptions continuelles que les Iroquois faiſoient ſur les Algonkins les obligerent à la ſollicitation de ceux-ci de ſe retirer à Quebec, ne voulant pas ſouffrir qu'elles devinſſent leurs victimes; de ſorte qu'elles revinrent à Quebec en 1645.

Elles s'y établirent avec le ſecours de

Madame d'Aiguillon. Elles donnerent aſile l'eſpace de treize jours aux Urſelines, dont la maiſon fut brûlée. Le Regiment de Carignan-Salieres qui arriva en 1665, donna lieu à l'Hôtel Dieu de faire paroître ſon zéle avec d'autant plus d'empreſſement que les Sauvages commencerent à diminuër par les Guerres continuelles que les Iroquois avoient contre eux, & par les maladies qui en avoient beaucoup détruit; ce qui fit que les Hôpitalieres s'attacherent à la Colonie d'une maniere plus particuliere.

Ce Regiment ne laiſſa pas de leur être à charge, il y entra chez elles tout d'un coup deux cens malades qui avoient le Scorbut. Leur bâtiment étoit ſi petit, qu'on les mettoit dans le portail & aux greniers. Monſieur Talon qui étoit Intendant fort ſatisfait du zéle & des ſoins de ces Religieuſes, écrivoit en leur faveur à la Cour qui leur accorda trois mil livres de rente. Les dépenſes augmenterent cependant de plus en plus. Monſieur Talon toûjours porté d'inclination pour elles, entra tout-à-fait dans leurs interêts. Il leur prêta douze mille francs des deniers du Roi pour faire une grande ſale qu'il prit le ſoin lui-même de faire bâtir. Voici ce que l'on mit ſur la premiere pierre de ſes fondemens.

C'EST

En l'an depuis l'Incarnation de M. DC. LXXII. *En memoire & à l'honneur du* SANG PRECIEUX *que Jesus-Christ versa pour nous.*

ET

Pour plaire à sa SAINTE MERE, *la Mere de Misericorde.*

QUE SOUS

Le Pontificat de Clement X. & le Régne de l'Invincible & du Pacifique Monarque Loüis XIV. Roi Trés-Chrétien.

Avec la joye & la Benediction de Messire François de Laval, premier Evêque du Canada.

Pendant la Superiorité de la Reverende Mere Renée de la Nativité, & la felicitation de ses Filles.

Au bruit des aplaudissemens de toute la Colonie.

Et par les soins infatiguables de Messire Jean Talon Intendant pour le Roi, des Finances, Justice & Police de la Nouvelle France.

Vû l'acroissement qu'il plaisoit à Dieu de donner au nombre des Malades, aussibien qu'à celui des Habitans, on a vû ajoûter ce nouveau logement à l'Hôtel-Dieu, par une continuation de Charitez de sa celebre Fondatrice la Mere des Canadiens.

Et l'ame de ce Nouveau Monde l'Illuſtre Marie de Vignerot Ducheſſe d'Aiguillon, & la trés-digne Niéce du Grand, du Pieux, & l'Incomparable Miniſtre d'immortelle memoire l'Eminentiſſime Cardinal Armand Duc de Richelieu, auſquels ſoit honneur & ſalut éternel.

Monſieur Talon voyant que les Hôpitalieres n'étoient pas en état de rembourſer une ſomme ſi conſiderable, trouva le moyen de leur procurer encore trois autres mille livres de rente, dont il en retenoit une partie pour faire le rembourſement des douze mille francs.

Les mille écus que Madame d'Aiguillon leur faiſoit tenir tous les ans, étoient deſtinez pour la ſubſiſtance de la Communauté, & pour l'entretien des Sauvages. Elles s'épargnoient tellement ſur leur neceſſaire, que quand elles avoient une femme Sauvage elles nourriſſoient en même temps toute ſa famille, ce quelles pratiquent encore aujourd'hui avec une grande charité, quoi qu'elles en ſoient fort incommodées.

Cette illuſtre Fondatrice qui connoiſſoit la rigueur du païs ne vouloit pas que ces Filles ſe negligeaſſent ſi fort; elle pria Monſieur l'Evêque de leur commander en vertu d'obeïſſance de ſéparer les terres

qu'elles avoient pû acquerir, les meubles & la rente de France, afin que le bien des pauvres ne fut point confondu dans la ſuite avec celui des Religieuſes, & que l'on vit par là, la dépenſe que l'on feroit pour les Malades, & qu'ayant leur bien à part elles ne ſe privaſſent pas tout-à-fait elles-mêmes des ſecours neceſſaires à la vie.

La rente de mille écus n'eſt plus qu'à deux mille francs. Les Fermiers de la Nouvelle France leur payent depuis trois ans ce que Sa Majeſté leur avoit accordé. Elle leur fait encore la grace de leur donner mille franc ſur le Treſorier general de la Marine. Elles ont fait pluſieurs pertes ſur mer. La grande économie les ſoûtient. Le nombre des malades qui entrent chez elles eſt conſiderable. Il eſt ſurvenu depuis quelques années des maladies populaires, qui ont fait perir bien du monde. L'on y compte ordinairement tous les ans vingt & une mille journées de malades.

Elles ont preſentement un trés-beau Bâtiment de pierre de taille, accompagné de deux Pavillons, qui coûte environ quarante-ſix mille francs; & il en faudroit encore dix mille pour l'achever. Ces Religieuſes y ont travaillé elles-mêmes comme des Maneuvres, & les charois ont été faits par leurs domeſtiques. On a tiré la

pierre des fondemens, ce qui leur a épargné plus de dix mille francs.

Je vous viens de donner, Madame, une idée de l'Etat Eccleſiaſtique. Vous connoiſſez quel eſt le caractere des perſonnes qui ſe ſont trouvez dans le premier établiſſement de leurs maiſons, chaque Ordre s'eſt toûjours maintenu dans la pieté & dans la vertu. Les Communautez ſe ſont augmentées à meſure que la Colonie s'eſt étenduë. Elles ont obtenu des conceſſions de terre : des Habitans s'y ſont établis, & je trouve que l'Etat Eccleſiaſtique eſt le mieux partagé.

Le païs s'eſt policé inſenſiblement : les Gouverneurs generaux avoient trop d'occupations pour entrer dans le détail des affaires qui pouvoient naître. Sa Majeſté créa un Conſeil Souverain en 1663. pour pacifier les differens des particuliers, & prendre connoiſſance des interêts de la Colonie, qui devenoit fleuriſſante.

Le Palais eſt à la haute Ville, dans un fond au Nord Oüeſt ; il conſiſte dans environ quatre-vingt toiſes de bâtimens, qui ſemblent former une petite Ville. L'Intendant y a ſon appartement, & les Magaſins du Roi y ont leur place.

La Chambre du Conſeil eſt aſſez grande ; il eſt compoſé du Gouverneur gene-

nal, de l'Evêque, de l'Intendant, de sept Conseillers, d'un Procureur general, & d'un Greffier en Chef. Le Gouverneur general en étoit autrefois le Chef. Son autorité étoit trop absoluë dans un païs où l'on ne peut avoir des nouvelles de la Cour qu'au bout de dix mois. Quand les Conseillers ne donnoient pas dans son sens, ou qu'ils s'éloignoient de son avis, il les changeoit ou les exiloit: mais la Cour qui est si sage & si judicieuse a extrémement borné son pouvoir. Il n'est que Conseiller Honoraire, il est au haut bout d'une table ronde. Monsieur l'Evêque à sa droite, qui est aussi Conseiller Honoraire, & Monsieur l'Intendant à sa gauche qui fait fonction de President, quoi qu'il n'en ait pas le titre.

Les Conseillers sont placez selon leur ancienneté; ils entrent tous en épée au Conseil. Aprés qu'un Conseiller a fait son raport sur une affaire Civile, le Procureur general donne ses Conclusions. Quand il s'agit du Criminel il les donne cachetées au Raporteur avant les opinions. L'Intendant recueille les voix commençant par le Raporteur, prend à droit ou à gauche les avis, jusques au Gouverneur general qui dit le sien, & l'Intendant de même, qui ensuite prononce l'Arrêt.

Le Conseil nommoit dans ses commencemens des Commissairès, pour prendre connoissance des matieres civiles. Il y a presentement une Prevôté depuis 1677. composée d'un Lieutenant general, d'un Lieutenant particulier, qui est aussi Lieutenant criminel, & d'un Procureur du Roi. Ils vont en épée à leur Assemblée. Le rabat & la robe noire seroient quelque chose de trop embarrassant pour des personnes qui peuvent se trouver tout d'un coup obligez de se batre contre les Iroquois.

En 1695. Mr. Deschambaux Procureur du Roi de la Jurisdiction de Montreal, commandoit un Bataillon.

Tous les Conseillers ont cent écus de gage. Le premier a cinq cens francs d'augmentation, & les deux qui le suivent ont encore chacun cinquante écus. Le Lieutenant general est payé sur les charges indispensables du païs, par les Fermiers d'Occident. Le Lieutenant particulier a du Roi quatre cens livres, & son Procureur cent écus. Ils rendent tous la Justice sans épices. Il n'y a point d'Avocats ni de Procureurs. Chacun plaide sa cause soi-même, s'il ne veut avoir recours à des Huissiers qui font l'un & l'autre du mieux qu'ils peuvent. Au reste je ne voi pas qu'il y ait grand Procez dans le païs, du

du moins ils ne durent pas long-tems. Il y en a trés-peu pour le commerce, car comme il conſiſte en Caſtors, que l'on met au Bureau de la Ferme, dont on tire des Lettres de Change payables en France, les démêlez qui ſurviennent entre les Habitans, ne ſont pas de ſi grande conſequence pour empêcher les Juges de s'appliquer d'ailleurs au Commerce, qui eſt permis à tout le monde. Les revenus des terres n'étant pas ſuffiſiſans pour entretenir leurs Familles. Le païs eſt trop rude pour y joüir de toutes rles commoditez de la vie.

Le Commerce de la Nouvelle France eſt en Pelleterie, qui conſiſte principalement en Caſtor. Je ne ſçaurois vous parler de cet animal qui fait toute la richeſſe de ce païs, que je n'avouë en même-tems que c'eſt celui de tous les animaux qui paroît avoir le plus de raiſonnement; & je ne ſçai ce qu'en penſeroient les Carteſiens s'ils avoient vû avec quelle adreſſe il bâtit ſa maiſon.

Elle eſt ſi admirable que l'on reconnoît en lui l'autorité d'un maître abſolu, le veritable caractere d'un pere de Famille, & le genie d'un habile Architecte. Auſſi les Sauvages diſent que c'eſt un eſprit & non pas un animal. Il juge de la durée de

l'Hiver, & il y pourvoit avec toute la précaution possible.

Les Castors s'assemblent plusieurs ensemble, ordinairement au nombre de neuf. Ils jugent de la bonté de leur établissement par la quantité d'eau qu'ils y trouvent, & ils ont assez de prévoyance pour arrêter le cours des petits torrens, de peur qu'ils ne tarissent pendant l'Eté, & ils y font des Ecluses pour empêcher ou détourner le débordement.

Lors qu'il s'agit de faire la charpente, il y a un Castor qui commande & décide de tout; c'est lui qui est le premier mobile, & lors que l'arbre qu'ils coupent avec leurs dents est prêt de tomber du côté où il le juge à propos, il fait un cri qui est un signal à tous les autres d'en éviter la chûte. Le travail d'un Charpentier & l'aplication d'un Maçon y sont observées avec Art. Les uns taillent les arbres, d'autres font des fondations, & enfoncent les pieux avec autant de force qu'un Cap de mouton. Les autres prenans dulimon avec leur queuë en façon de truelles en font le ciment des murailles, qui se trouvent à l'épreuve des injures du tems.

Leurs maisons sont faites de bois, de jonc & de bouë. Elevées environ six à sept pieds hors la surface de l'eau. Elles ont

trois ou quatre étages. Les planchers ſont faits de branches d'arbres, groſſes comme le bras, dont ils bouchent le vuide avec de la terre & de la mouſſe.

Il y a pluſieurs ouvertures par leſquelles ils tiennent toûjours leur queuë dans l'eau, car ces animaux ſont amphibies.

Leur chambre eſt toûjours propre. Lorſque les eaux groſſiſſent ils montent à l'étage qui eſt au-deſſus de celui qui eſt innondé. Leurs proviſions qui ſont d'écorce de bois de tremble ſont la plus grande partie au fond de l'eau.

Quand ils bâtiſſent ſur les rivieres ils font leur bâtiment en demi-cercle, afin de rompre le fil de l'eau, & lors qu'ils bâtiſſent dans les lacs leurs cabanes ſont en rond, & n'ont aucune entrée ni ſortie par dehors.

Les Caſtors s'établiſſent ordinairement ſur les rivieres, les lacs & les ruiſſeaux. Les Sauvages voulant les prendre dans les rivieres, examinent à peu prés les ſorties qu'ils ont de les bien cacher; car c'eſt un effet de la ſubtilité du Caſtor: Ils coupent la glace, afin que l'eau ait ſon cours, qu'ils entourent de perches & de pieux pour les empêcher de paſſer outre, & laiſſent au milieu un filet de peaux de quelques bêtes fauves.

Quand les Caſtors ne paſſent point par là, les Sauvages jugent qu'ils ont des trous ſous terre ; & pour les connoître ils frapent en certains endroits de la glace qui puiſſe rendre un ſon clair, auſſi-tôt ils y font un creux, & connoiſſent au mouvement de l'eau que le Caſtor fait agiter par ſa reſpiration qu'il n'en eſt pas éloigné, à peu prés comme le mouvement de petites ondes qu'exciteroit une petite pierre que l'on jetteroit dans un étang : le Sauvage dreſſe des pieux aux environs de cette ouverture un peu au large pour lui faciliter le paſſage, & y mettre deux petites buchettes de bois qu'il faut de neceſſité que ce petit mouvement d'eau faſſe agiter ; & lors que le Caſtor arrive le Sauvage le prend par la patte de derriere, ou par la queuë & l'enleve ſur la glace, où il lui caſſe la tête.

Si les Sauvages veulent le prendre dans les lacs ; ils entourent de filets un peu au loin leurs maiſons ordinaires, & vont raſer celle de la campagne qui eſt environ à quatre cens pas, (car ceux qui habitent les lacs ont auſſi une cabane hors du lac.) celles-ci ne ſont point remplies de proviſions comme les autres, elles ne leur ſervent, pour ainſi dire, que pour s'égayer & prendre le bain avec plus de liber-

té. La maiſon de campagne étant donc abatuë, les Sauvages y jettent quantité de pouſſiere de bois pouri pour les offuſquer lors qu'ils veulent s'enfuïr par ce paſſage. Cette deſtruction faite, les Sauvages ravagent la premiere maiſon, d'où les Caſtors veulent ſe ſauver, & s'embaraſſent dans les filets qui ſont déja tendus, & d'autres croyant trouver un aſile plus aſſuré, s'enfuyent à leur maiſon de campagne où ils ſubiſſent le même ſort.

Enfin lorſque les Sauvages veulent les prendre dans les ruiſſeaux, ils détruiſent leurs chauſſées pour les deſſecher, le Caſtor croyant que la violence de l'eau rompt la digue, veut y apporter du remede, pour lors les Sauvages les tuënt à coups de dards & de fléches.

Les Sauvages ne comprenoient pas autrefois comment les François pouvoient venir de ſi loin chercher avec tant d'empreſſemens des peaux de Caſtors, dont les plus uſées & les plus ſales étoient les plus recherchées. On remarque ſix eſpeces de ces peaux dont les prix ſont differens.

La premiere eſt le Caſtor gras d'Hiver. Celui que les Sauvages tuënt dans ce tems a un duvet bien épais & de grands poils. Ils couſent ſept à huit peaux enſemble ſi proprement, que les Ouvrieres de Fran-

ce ont de la peine à coudre des gans avec plus de délicateſſe. Ils en font des robes qui leur traînent juſques aux talons. Elles leur ſervent d'habits. La ſueur du corps & leurs mains ſales de graiſſe d'ours qu'ils prennent à pleines mains pour la manger, leſquelles ils eſſuient à leurs robes, en font tomber les grands poils, & cotonnent inſenſiblement le duvet qui devient jaune. Cette qualité eſt la meilleure. Les Chapeliers en font de trés-bons chapeaux, & le Bureau en donne de la livre trois livres dix-huit ſols neuf deniers.

La ſeconde eſt le demi-gras d'Hiver. Les Sauvages ſe trouvant obligez de traiter de ces robes avec les François pour leurs preſſans beſoins, quoiqu'elles ne ſoient qu'à demi engraiſſées, & que le duvet ne commençant qu'à cotonner & le cuir à jaunir. Il faut cependant que la peau ſoit auſſi ſouple que celle du gras, il coûte trois livres dix-huit ſols neuf deniers.

La troiſiéme eſt le gras d'Eté. Ces animaux ont de grands poils pendant cette ſaiſon avec trés-peu de duvet. Les Sauvages en font des robes. Il ne vaut qu'une livre dix neuf ſols.

La quatriéme eſt le veule. Les robes ſont bien fournies; mais comme les Sau-

vages les ont portées trés-peu de tems, à peine le duvet en eſt-il gras. Ils ont la précaution d'en bien aprêter le cuir. Le Bureau en donne autant que du gras d'Hiver.

La cinquiéme eſt le ſec d'Hiver. Celui-ci n'eſt point réduit en robes à cauſe des coups de fuſils & des dards qui ont fait des ouvertures dans la peau. Son cuir eſt fort gros, mal aprêté. Son prix eſt de quarante ſols.

La derniere eſt le Moſcovite. Les Sauvages les prennent en Hiver dans des attrapes à ras de terre. Lors qu'ils voyent que la peau eſt belle, bien grande, & que les poils ſont longs ils en aprêtent le cuir. On fait un grand commerce en Moſcovie de cette eſpece.

Leurs Pelletiers ont l'adreſſe d'en tirer le duvet, ſans emporter le poil, & ces peaux leur ſervent de fourures, même de tapiſſeries. Il vaut un écu la livre.

Ce n'eſt pas ſans ſujet que l'on a fait toutes ces differences, afin d'obliger les Sauvages d'en traiter le plus qu'ils peuvent de la meilleure qualité.

Ceux qui ont du Caſtor le portent au Bureau de la Ferme, dont le Directeur donne des Lettres de Change payables en France. Il y en a eu en 1700. pour trois

cens trente mille quarante ſix livres. Le Canada tient preſentement la Ferme. Les Fermiers d'Occident & le païs eurent de grandes conteſtations en 1699. & 1700. ſur la diminution du prix des Caſtors. Il ſe tint à Quebec pluſieurs aſſemblées, où le Clergé, la Nobleſſe & le tiers Etat ſe trouverent, pour repreſenter à Monſieur le Comte de Pontchartrain le tort que eauſeroit cette diminution à la Nouvelle France. On a beaucoup enviſagé la Religion dans cette conjoncture par raport à tant de Nations ſauvages nos alliez, qui ſe ſoûtiennent dans la Foi par la liaiſon que nous avons avec eux, qui auroient pû faire commerce avec les Anglois, s'ils n'euſſent pas été contens de nous.

Le Sauvage eſt difficile à manier quand il s'agit de l'interêt. Monſieur le Comte de Pontchartrain a trouvé un milieu dans toutes ces diſcuſſions qui eſt de donner au Canada la forme. Les Canadiens ont établi pour cet effet des Directeurs pour l'adminiſtration des affaires. On a obligé ceux qui commercent d'y avoir action ſelon leurs facultez, & tous ceux qui veulent en être y ſont reçûs.

Il y a encore le commerce de peaux d'Orignaux qui étoit autrefois fort conſiderable. Il y en avoit beaucoup dans le gou-

vernement de Quebec ; mais tout eſt détruit, il faut aller bien avant dans les terres pour en trouver.

L'Orignac eſt de la grandeur du Mulet ; ſa tête lui reſſemble aſſez, il a le col plus long, les jambes fort ſeches, le pied fourchu & le poil gris blanc, ou roux & noir. Il porte ſur la tête un grand bois plat & fourchu en forme de main.

Il y en a qui peſent quelquefois juſques à cent cinquante livres. On tient que ſon pied gauche de derriere guerit du haut mal. Cet animal y eſt ſujet, & lors qu'il le ſent venir, il ſe gratte l'oreille de ce pied juſques à ce qu'il en ſorte du ſang. La chair de l'Orignac eſt plus délicate que celle du Cerf, & n'incommode jamais.

On les prend avec plus de facilité l'Hiver, principalement lors qu'il y a beaucoup de néges ſur terre.

Auſſi-tôt que le Chaſſeur a découvert dans les bois le *ravage* où il s'eſt attaché, (car il a cela de particulier qu'il demeure long tems où il trouve le jet du bois qui a pouſſé la même année) il tâche de le tuër par ſurpriſe ; mais, lorſque l'Orignac l'a éventé, le Chaſſeur le ſuit quelquefois cinq lieuës, la raquete aux pieds. Le verglats qui lui coupe les nerfs, l'accable ſi fort, qu'à la fin le Chaſſeur en vient à bout,

& qu'il le tuë de ſon fuſil, ou à coups de poignard, quand il eſt enfoncé dans la nége. Le muſle eſt le morceau le plus délicat, & la langue d'un trés-bon goût.

Son ennemi mortel eſt le Karkajou, qui eſt beaucoup plus gros qu'un chat. Il guête l'Orignac de deſſus un arbre, ou le ſuit à la courſe. Lors qu'il le peut joindre il ſaute ſur ſa croupe, & ſe va attacher à ſon col qu'il entoure de ſa queuë, il le mord & lui coupe la veine. Son ſang ſe perdant inſenſiblement il tombe en défaillance. L'Orignac a beau ſe frotter contre les arbres, le Karkajou ne quitte jamais priſe, à moins que l'Orignac ne ſe mette à l'eau.

La chaſſe que le Karkajou & les Renards font enſemble de cet animal eſt ſi plaiſante que je crois vous faire plaiſir de vous dire, Madame, de quelle maniere ils s'y prennent.

Les Renards qui ont le ſentiment meilleur que le Karkajou battent le bois à petit bruit pour trouver la piſte de l'Orignac. S'ils le voyent couché ou paiſſant, ils gagnent le large pour trouver l'endroit le plus commode à le faire paſſer du côté que s'eſt poſté le Karkajou.

Les Renards qui le mettent à vûë au milieu d'eux ſont comme deux Epreviers,

pendant qu'un troiſiéme qui eſt derriere l'Orignac jappe tout doucement pour le faire aller du côté du Karkajou : S'il s'en écarte, les autres jappent à leur tour ſelon le mouvement qu'il fait pour l'engager de ſe détourner. Ils font ce manége juſques à ce qu'ils l'ayent fait tomber dans l'embuſcade du Karkajou qui ſe jette ſur lui.

Je ne vous parle point, Madame, de la menuë pelleterie qui conſiſte en Martes, Ours, loups de bois, loups cerviers, Renards noirs & argentez. Karkajous, Pécans, Pichious Iſlinois, dont le commerce va devenir conſiderable plus que jamais.

Il ſe pourroit faire d'autre commerce ſi l'on vouloit s'y apliquer. On y feroit du godron en quantité. Le charbon de terre, le tranſport des planches de chêne, de ſapin, des bois de charpente : la pêche du Saumon, de la moruë & de l'anguille, avec des farines quand les années ſont abondantes, auroient un grand cours aux Iſles de l'Amerique.

On a fait en 1701. une tentative de la pêche du Marſoüin dans le fleuve à trente lieuës plus bas que Quebec, aux Iſles de Kamouraska. Monſieur de Vitré Conſeiller du Conſeil Souverain de Quebec, ſachant qu'une trés-grande quantité de ces

poiſſons qui ſont tous blancs, courent en Eté le harang dans ces quartiers, ſe perſuada que ſi l'on y tendoit des filets avec un arrangement particulier, il pourroit s'y en prendre. Il forma une Societé de deux Marchands pour en faire les frais. Monſieur le Comte de Pontchartrain qui ne ſouhaite que l'établiſſement & l'augmentation des Colonies, leur fit envoyer de Rochefort en 1701. des cordages pour en faire des filets. Mr. de Vitré dreſſa entre ces Iſles & la Terre-Ferme du côté du Sud la longueur de plus d'une demie-lieuë de filets qui formoient differens cheneaux avec une ouverture aſſez grande pour y laiſſer entrer les Marſoüins. Ceux ci fort avide du harang n'y étoient pas plûtôt, que des Canoteurs tout prêts tiroient une corde qui bouchoit ce paſſage.

Les Marſoüins qui avoient un champ aſſez vaſte ne s'embaraſſoient pas pendant que la marée montoit, s'amuſant aux harangs quand il s'y en trouvoit; mais lors qu'elle diminuoit à un certain point, on leur remarquoit un mouvement & une agitation qui leur faiſoit jetter des mugiſſemens. Plus la marée décendoit baſſe, plus ils paroiſſoient inquietez. Ils avoient beau aller de côté & d'autre, ils ne trouvoïent rien qui les arrêta: mais dés lors que

que la marée étoit sur sa fin, ils se tamas-soient tous comme un troupeau de mou-tons, & échoüoient pêle-mêle l'un sur l'autre. Monsieur de Vitré les envoyoit égorger, & les faisoit traîner, porter, ou remorquer à la marée montante quand ils étoient trop gros. Tels pesoient trois milliers. Il en a fait des Huiles qui seront d'un trés bon usage pour les Vaisseaux. On en fait des Fritures, & on a trouvé le secret de tanner les Peaux & de les passer en Maroquin. La Peau du Marsoüin est tendre comme du lard; elle a un limon d'un pouce d'épais que l'on gratte; elle devient comme un cuir transparent: les Taneurs les rendent minces ou épaisses se-lon l'aprêt qu'ils veulent y donner. On en peut faire des Hauts-de-chausses, des Ves-tes trés déliées, & à l'épreuve du pistolet, & on en pourra faire des Imperiales de Carosse, car il y en à de dix-huit pieds de long sur neuf de large. Une petite Balei-ne dérangea cette Pêche qui promettoit beaucoup. Elle s'entortilla dans plus de quarante brasses de filets qu'elle entraîna avec elle. On l'a trouva échoüée dans cet équipage à sept lieuës de là. Elle étoit fort maigre.

On pourra tenter dans la suite la Pêche de la Baleine, qui est extrémement abon-

dante dans le fleuve : il y aura dequoi occuper toute la jeuneſſe du Canada, & j'eſtimerois ce commerce le plus conſiderable de toute l'Amerique Septentrionale. On le feroit ſans beaucoup de peine & à peu de frais. Quand une chaloupe auroit pris ſa Baleine elle l'emmeneroit à terre, où l'on en compoſeroit les huiles ; on épargneroit un bâtiment & un grand équipage à entretenir. Si les Baſques qui avoient commencé cette Pêche dans le fleuve ne s'étoient pas amuſez à enlever ſecretement toutes les Pelleteries de Tadouſac & des environs, ils ne s'en ſeroient pas vûs privez comme ils le ſont preſentement.

Le commerce des Marchandiſes n'eſt pas extrémement conſiderable ; il n'eſt bon qu'à de petits Marchands forains qui aportent ou font venir tous les ans des Marchandiſes de France pour ſept à huit mille francs. Quiconque en aporteroit pour vingt mille francs il auroit de la peine à faire la vente la même année. Il y a cependant quelques Marchands particuliers qui ne laiſſent pas de faire un grand debit. On eſt beaucoup ménager car on cherche le ſolide. Le vin & l'eau de vie ſe debitent avec plus de facilité que tout autre choſe.

Le temps où le commerce roule le plus à Quebec eſt aux mois d'Aoûſt, Septembre & Octobre, que les vaiſſeaux arrivent de France. Il ſe fait une Foire dans la baſſe Ville; toutes les Boutiques & les Magaſins étalent leurs Marchandiſes. Ce ne ſont qu'empreſſemens de part & d'autre pour ſe défaire de ſes éfets, où pour avoir bon marché. On y voit ſur la fin d'Octobre les habitans des campagnes que l'on apelleroit Païſans en tout autre lieu que le Canada, qui viennent faire leurs empletes. Chacun tâche de régler ſes affaires avant la *Partance* des Vaiſſeaux, qui veulent profiter de la belle Saiſon pour éviter un coup de vent de Nord Eſt, qui vient quelques jours devant où aprés la Touſſaints. Lors qu'ils different leur départ juſqu'au mois de Novembre, ils courent riſque de rencontrer des glaces dans le fleuve.

La Rade qui ſe trouve tout a coup ſans vaiſſeaux à quelque choſe de triſte. Tout eſt mort, pour ainſi dire, & nous ſommes à peu prés comme les fourmis, ne ſongeant plus qu'à faire nos proviſions pour l'Hiver, qui eſt fort long. On à la précaution dés la fin de Septembre de ſaler des herbes pour le potage. On arrange les ſalades & les legumes dans les caves, qui ſont comme autant de petits Jardins pota-

gers. On ſe munit ſelon la portée de ſon ménage de viande de boucherie, de volailles & de gibier; qui étant gelées ſe conſervent tout l'Hiver. La nége qui paroît ſur terre dés le quinziéme Octobre vient à force dans le mois de Novembre. Il n'y à pour lors plus de commerce, & la pluſpart des boutiques ſont fermées. On eſt donc chez ſoi comme dans une taniere, juſques à ce qu'il y ait beaucoup de néges ſur terre. Quand elle commence à s'endurcir on n'eſt plus ſi ſedentaire : les carioles commençent à rouler. Une cariole eſt une eſpece de petit caroſſe coupé par le milieu, & poſée au lieu de rouës ſur deux pieces de bois, dont les bouts ſont recourbez pour gliſſer plus aiſement ſur la nége & ſur les glaces. Ces ſortes de Voitures ſont trés commodes, on les embellit de Peintures & d'Armoiries : il ſeroit impoſſible d'aller autrement en caroſſe à cauſe de la quantité de nége.

Le temps de l'Avent ſe paſſe avec beaucoup de pieté. On ſe donne le premier jour de l'an des marques reciproques d'une amitié qui paroît ſi étroite, que c'eſt à qui ſe préviendra. C'eſt un mouvement ſi grand des gens de pied & des carioles pendant huit jours, qu'il ſemble que tout eſt en trouble. On paſſe la reſte du temps

fort agreablement juſques au Carême. La joye & le plaiſir y régnoient il y a quelques années : On ne laiſſe pas de donner des repas magnifiques ; il y en a qui ſe font avec ceremonie & beaucoup de circonſpection, où l'on choiſit les perſonnes ſelon leur condition. On prie un jour les femmes d'Officiers avec leurs Maris, les Conſeillers un autre, & la Bourgeoiſie y tient ſon rang. Les perſonnes du ſexe de ce dernier Etat ont des manieres bien differentes de celles de nos Bourgeoiſes de Paris & de nos Provinciales. On parle ici parfaitement bien, ſans mauvais accent. Quoi qu'il y ait un mélange de preſque toutes les Provinces de France, on ne ſauroit diſtinguer le parler d'aucune dans les Canadiennes. Elles ont de l'eſprit, de la délicateſſe, de la voix, & beaucoup de diſpoſition à danſer.

Comme elles ſont ſages naturellement elles ne s'amuſent gueres à la bagatelle, mais quand elles entreprennent un Amant, il lui eſt difficile de n'en pas venir à l'himenée.

Le Carême eſt difficile à paſſer ; les mois de Février & de Mars étant la ſaiſon la plus rude de l'année : le froid eſt pour lors exceſſif, le temps neanmoins eſt beau & le Ciel trés pur ; l'Hiver à cela de par-

ticulier qu'il y a très peu de broüillards; ce qui fait que l'on s'y porte bien. On ſe fait ici au froid comme à toutes choſes, ſans que l'on ſe charge trop de hardes, les hommes ſont la pluſpart du temps tout déboutonnez. Quand on ne void qu'un à deux pieds de nége ſur terre on dit que l'Hiver eſt trés doux : il y en a ordinairement cinq à ſix, du moins dans les bois. Je ne vous parle point de certains endroits ou des tourbillons en aſſemblent une ſi grande quantité qu'on ne pourroit s'en tirer ſi l'on s'y engageoit : la chaſſe eſt alors plus abondante, on y prend plus de Martes, de Renards, & d'autres Pelleteries : il y nége au mois de Mai. Le fleuve devant Quebec eſt d'un grand quart de lieuë de large, gêle preſque toutes les années malgré le flux & reflux, il ne charie qu'à la fin d'Avril.

La longue durée de la nége fait que l'on ne commence les ſemences du bled & des autres grains qu'au mois de Mai, cela n'empêche pas que l'on ne faſſe la recolte en Août & Septembre. Cette abondance de nége eſt comme un fumier, qui engraiſſe & échauffe la terre.

Si l'Hiver eſt rude, l'Eté qui ne dure pour ainſi dire que Juin & Juillet, n'eſt pas moins inſuportable ; les chaleurs y

ſont exceſſives, & je trouve qu'elles ſont beaucoup plus grandes qu'aux Iſles de l'Amerique : le froid vient donc tout à coup & le chaud de même. On ne s'aperçoit point du Printemps qui ramene inſenſiblement les beaux jours : le dégel vient ſans qu'on s'en aperçoive, & nous n'avons point de ces Deluges comme à Paris. J'y ai vû des gelées ſi fortes les premiers jours d'Août, qu'il ſeroit difficile d'en voir en France à la Touſſaints de plus cuiſantes : elles paſſent & la grande chaleur revient auſſi-tôt. Le tonnerre eſt frequent en Eté, le bruit en eſt ſourd, & il tombe preſque toutes les fois qu'on l'entend. J'ai remarqué que celui qui ſe forme aux Iſles fait un furieux fracas dans l'air, ſans beaucoup d'éfets, parce qu'il ſe dilate auſſi-tôt; mais celui de Canada ſe forme par un temps extrémement couvert, & qu'il n'y a pas un ſouffle de vent ſur terre, alors on ne ſait, pour ainſi dire, où donner de la tête pour reſpirer. C'eſt dans ces momens que les chaleurs ſont inſuportables : les rhûmes, qui ſont plutôt des enroüemens, ſont pour lors à craindre.

Il ne me reſte plus qu'à vous parler, Madame, du reſte du gouvernement de Quebec, en montant le fleuve. On trouve au Nord & Sud des Villages ſur le

bord : il s'étend juſques à l'Echaillon & aux Grondines, à quatorze lieuës au deſſus de Quebec, & là commence le gouvernement des Trois-Rivieres. Dans l'eſpace de ces quatorze lieuës on trouve des deux côtez du fleuve pluſieurs Paroiſſes & quantité de Villages, & des habitations en ſi grand nombre qu'elles touchent preſque toutes les unes aux autres.

La riviere de Jacques Cartier eſt proche des Grondines, ſon entrée eſt remplie de Rochers à fleur d'eau. Je touché un jour à marée baſſe ſur un qui étoit fort pointu. J'étois heureuſement dans un canot de bois, & je courus grand riſque de me noyer avec deux des plus belles Canadiennes qui ſe puiſſent voir. Comme Jacques Cartier tentoit dans ſes premieres découvertes tous les plus beaux endroits du fleuve, il y fit malheureuſement naufrage, & fut contraint d'y paſſer un Hiver bien rigoureux.

Le Platon ſainte Croix eſt un peu plus haut du côté du Sud ; c'eſt une langue de terre qui eſt comme un fer à cheval, de ſeize arpens de ſuperficie, au pied d'une petite montagne faite en amphitéâtre, ſur le ſommet de laquelle eſt un païs plat, où ſont des campagnes de bled. Jacques Cartier jetta les yeux ſur ce lieu pour en

faire une Ville. La pêche d'Anguilles que l'on y fait, & à Lobinieres, (terre du Lieutenant general, qui eſt au deſſus) au mois de Septembre, eſt ſi conſiderable qu'il n'y a point d'endroits dans le païs où elle ſoit plus abondante. Elles décendent du lac Ontario, autrement Frontenac, qui eſt à plus de cent lieuës. Il y a aux environs de ce lac des marais pleins de vaſe de douze à quinze pieds de profondeur: les grandes eaux les en font ſortir, & elles décendent vers les iſles Toncata, qui en ſont auſſi toutes bordées; elles ſe tiennent enſemble, & font des amas groſſes comme des muids: les courans du lac les entraîne inſenſiblement dans des rapides, & lors qu'elles ſont dans le fleuve elles ſe répandent de toutes parts, mais elles donnent particulierement au Platon ſainte Croix & à Lobinieres. Un Habitant en prend quelquefois trois milliers à une marée; elles ſont beaucoup plus groſſes qu'en France. C'eſt une mâne dans la Nouvelle France, & lors que l'on ſait bien les aprêter elles ſont délicieuſes. On en envoye aux iſles de l'Amerique. La Baronie de Portneuf-Becancour eſt tout vis-à-vis. Elle fut érigée en faveur de Mr de Becancour Chevalier de ſaint Michel, grand Voyer de la Nouvelle France.

Voila l'idée la plus exacte que je puisse vous donner de ce gouvernement. S'il y avoit d'autres particularitez dignes de votre attention, j'aurois fait en sorte qu'elles ne me fussent point échapées pour vous en faire part. Il ne me reste plus qu'à vous assurer que je suis avec un profond respect,

MADAME,

Vôtre trés-humble, &c.

XI. LETTRE.

Le gouvernement des Trois-Rivieres concernant la deſtruction des Algonkins, peuples de l'Amerique Septentrionale, par les Iroquois.

Les interêts communs entre les Algonkins & les François.

MADEMOISELLE,

Lors que je penſe aux obligations infinies que je vous ai, aux bienfaits, & à l'honneur que j'ai reçû ſous vos auſpices de la plus illuſtre Dame du monde, je ne peux aſſez vous en témoigner ma gratitude. Toute la Cour ſçait, Mademoiſelle, que vous n'avez point de plus grande paſſion que de procurer du bien lorſque vous pouvez en trouver l'occaſion. Les pauvres, ſur tout la Nobleſſe affligée a recours à vous. Les plus grands Seigneurs même ſe font honneur d'ambitionner & de ménager votre eſtime. Qui vous inſpire tous ces ſentimens ſi genereux. C'eſt la vertu qui eſt née avec vous,

que vous conſervez au milieu de la plus auguſte Cour de l'Univers. Vous êtes à la Cour, & il ſemble que vous n'y ſoyez pas, par ce receüillement que l'on voit en vous, Mademoiſelle, & qui vous fait faire des reflexions que nous ne ſommes point nez ſeulement pour nous-mêmes, & que nous devons nous faire un devoir de procurer aux autres le plus de bien que nous pouvons.

Permettez, Mademoiſelle, que pour vous divertir, pendant quelques momens de vos ſerieuſes occupations, j'aye l'honneur de vous entretenir, en ſuivant l'hiſtoire que j'en ai commencé. J'en ſuis au Gouvernement des Trois-Rivieres & de ſes dépendances. J'eſpere que ce que je vous en dirai ne vous ſera pas deſagreable, & qu'il vous inſpirera le deſir de procurer le bien de cette partie du Nouveau Monde.

Le commencement du Gouvernement des Trois-Rivieres donne une agreable idée des campagnes & des habitations qui ſont ſur les rivages des plus belles rivieres de la Nouvelle France. Batiſkan & Champlain qui ſont deux Paroiſſes de quatre lieuës de long, ont dans cet eſpace leurs maiſons ſur le bord de l'eau, dans un païs plat. L'aſpect que forme la largeur

du

du fleuve qui y eſt de plus d'une lieuë, offre un point de vûë d'une longueur admirable par l'élevation des Caps & des terres eſcarpées qui viennent du côté de Quebec. Les Jeſuites ſont Seigneurs de Batiſkan, & Champlain eſt conſiderable par des mines de fer dont on a reconnu autrefois la bonté. Mr. Colbert envoya il y a trente ans la Pipardiere pour en faire l'épreuve; il y fit travailler pendant deux ans; mais le départ de Mr. Talon qui étoit Intendant du Canada, rompit cours à une tentative qui auroit pû avoir un heureux ſuccez, & être d'une grande utilité au Canada.

La ville des Trois-Rivieres qui eſt à cinq lieuës de Champlain tire ſon origine de trois canaux, dont l'un eſt plus large que la Seine au deſſus de Paris, & qui ſont formez par deux Iſles de quinze à ſeize cens arpens de long, chacune remplies de beaux arbres. Il y en a quatre autres fort petites au deſſus dans l'embouchure d'une riviere nommée Maitabirotine, d'où décendent pluſieurs Nations qui y viennent faire la traite de leurs Pelleteries. Elle à communication par des ſauts & delais avec le Saguenai qui eſt à ſoixante & dix lieuës plus bas. Un eſpace de terre, autrement un portage, empêche

que ces deux rivieres ne ſe communiquent l'une dans l'autre. Ces Sauvages qui ſont voiſins de la Baye d'Hudſon apportent les plus belles Pelleteries du Canada.

La ville des Trois-Rivieres eſt au 46. deg. quelques minutes. Il y a un Gouverneur & un Major ſeulement. Elle eſt entourée de pieux d'environ dix-huit pieds de haut. Comme elle eſt dans le centre du païs, on n'a pas tant lieu d'apprehender les incurſions des Iroquois. La ſituation en eſt belle. Le ſel eſt ſabloneux, & on y recueille de bon bled. L'union entre les Bourgeois dépend du deſintereſſement du Gouverneur ; car, pourvû qu'ils ne ſoient pas traverſez dans leur commerce de Pelleterie, il ne ſurvient point de diſſentions qui troublent le repos public. On y compte ſoixante feux. Les Recolets en ſont Curez. On y voit hors de l'enceinte un beau Convent d'Urſulines. Je ne vous parle point de pluſieurs Seigneuries qui ſont Nord & Sud dans ce Gouvernement.

Les Algonkins ſe refugierent autrefois dans ces quartiers. Cette Nation ayant été ſubjuguée par les Iroquois, fut contrainte d'abandonner ſon païs, qui étoit à cent lieuës au deſſus des Trois-Rivieres, dans celle des Outaoüaks. Les Algonkins qui

regardoient toutes les Nations avec beaucoup de mépris, principalement les Iroquois qu'ils traitoient de Païſans, ne vouloient point s'appliquer comme eux à la culture des terres. La chaſſe étoit leur unique occupation, pendant que ceux-ci leur fourniſſent du bled d'Inde & d'autres grains. Les Algonkins affectoient de regaler ſouvent les Iroquois de leur chaſſe, qui ſans trop s'embaraſſer de leurs manieres fieres & tailleuſes s'accommodoient aſſez de la bonne chere qu'ils leur faiſoient. Ceux ci qui frequentoient rarement les forêts, n'étoient point faits à coure les Orignaux ni les Cerfs. Ils accepterent l'offre qu'on leur fit de s'aprocher des Algonkins, & ne firent enſemble qu'un même établiſſement. Les Iroquois leur donnoient tous leurs grains, & les Algonkins leur apportoient leur chaſſe. Il falloit cependant beaucoup de vivres pour faire ſubſiſter tout ce monde. Ceux-ci ayant détruit inſenſiblement toutes les bêtes qui étoient à leur portée, étoient contraints de chaſſer au loin. Ils commencerent à s'en laſſer. Ils témoignerent aux Iroquois qu'il étoit à propos d'avoir de leur jeuneſſe pour les accompagner à la chaſſe, afin d'éviter un malheur commun, puiſque les uns avoient de la peine à con-

tribuër de leur bled, & que les autres ne trouvoient des bêtes qu'avec bien des fatigues. Les Iroquois avouërent qu'il falloit prendre cet expedient, & conçûrent en même tems qu'ils auroient lieu par là de ſe rendre habiles à la chaſſe.

Les Algonkins formerent donc pluſieurs bandes, où ils incorporerent des Iroquois. Tous ces partis ſe diviſerent, afin de chaſſer plus facilement. Les Sauvages ont cette coûtume, de s'aproprier un terrain d'environ deux lieuës en quarré, qu'ils batent ſans que d'autres oſent y aller chaſſer. C'eſt une Loi qui eſt reçûë par toutes les Nations, à moins que de vouloir ſe faire une guerre irreconciliable. Un de ces partis compoſé de ſix Algonkins & de ſix Iroquois, s'écarta plus loin que les autres. Ceux-ci qui ne ſervoient pour ainſi dire, que de Chevaux de bas pour porter le butin, ne ſe rebutoient pas. Il arriva malheureuſement que les Algonkins manquoient ſouvent leurs bêtes, ce qui les obligeoit de ne vivre que d'écorces de bois & de racines, que les Iroquois grattoient ſous la nége. Cette extrêmité obligea les Algonkins de faire bande à part. Aprés s'être preſcrit les uns aux autres le jour de leur retour, chacun laiſſa ſon bagage dans une cabane commune,

& prit ſon quartier. Les Iroquois qui commençoient à ſe bien ſervir de la fléche, avoient apris la maniere d'aprocher les bêtes. Les Algonkins ne furent pas dans la ſuite gueres plus heureux. Ils revinrent les premiers au *cabanage*, s'imaginant que les Iroquois trop écartez ſeroient ſans doute morts de faim. Comme ils s'entretenoient ſur les meſures qu'il y avoit à prendre pour les aller chercher, les ſix Iroquois arriverent chargez de viande d'Orignaux. Les Algonkins eurent de la peine à croire qu'ils euſſent été capables d'une ſi belle expedition, ſans avoir été ſecourus d'ailleurs par quelques uns de leur Nation. Ils ne laiſſerent pas de leur faire bonne mine & de les en congratuler. La bienſeance voulut que les Iroquois leur offriſſent ce qu'il y avoit de meilleur. Le repas ſe fit avec beaucoup d'honnêteté de part & d'autre; mais les Algonkins jaloux de ce ſuccés les aſſaſſinerent la nuit pendant qu'ils dormoient & les cacherent dans la nége. Ils ſuivirent le lendemain les piſtes par leſquels les Iroquois étoient revenus, & trouverent les endroits où ils avoient chaſſé. Ils y rencontrerent un aſſez bon nombre de bêtes qu'ils firent ſecher & s'en revinrent chez eux.

Les Iroquois s'informerent de leurs

Camarades. Les Algonkins répondirent aſſez froidement que ces ſix les avoient quittez au premier départ, ſans ſçavoir ce qu'ils étoient devenus. Les Iroquois trop impatiens de ce qui pouvoit leur être arrivé, firent pluſieurs détachemens dans les bois. On ſuivit les piſtes de ces Chaſſeurs, & aprés avoir beaucoup marché on trouva les cadavres des ſix Iroquois que les animaux avoient déterrez. Ils examinerent les endroits du corps où ils avoient été frappez. C'en fut aſſez pour ſe plaindre de l'inhumanité des Algonkins. Ils firent beaucoup de reproches à leurs Chefs, qui ſe contenterent de blâmer les meurtriers & les obliger de ſatisfaire à ces morts par quelques petits preſens, ſans ſe mettre en peine du reſſentiment des Iroquois, qu'ils regardoient comme gens incapables d'en pouvoir tirer vengeance.

Les Iroquois rongerent leur frein, & ne voulant plus ſe fier aux Algonkins, ils retournerent au Printems ſuivant dans leurs premieres terres qui étoient aux environs de Montreal, & le long du fleuve, en montant au lac Frontenac. Ils donnerent avis de cet aſſaſſinat à toute la Nation, qui conçût beaucoup d'indignation contre l'Algonkin. Celui-ci informé

des mouvemens ſecrets qu'ils faiſoient, réſolut d'entreprendre la guerre s'ils ne vouloient ſe ſoûmettre à ſes Loix. Les Iroquois quoique plus nombreux, les apprehendoient. Ils ſe retirerent adroitement au lac Frontenac, aprés avoir ſoûtenu aſſez foiblement pluſieurs attaques, qui les avoient cependant un peu aguerris, & comme ils commençoient à ſe connoître, ils ſe rendirent maîtres de ces lacs d'où ils chaſſerent les Chaoüanons, qui n'étoient accoûtumez qu'à tuër des Ours & des Cerfs.

L'Algonkin ayant pris goût à la Guerre, réſolut de détruire l'Iroquois. Il alla l'attaquer au milieu de ſes retraites. Les Iroquois furent contraints d'aſſembler toutes leurs forces pour lui reſiſter. Ils s'aguerrirent de plus en plus, & le grand nombre arrêtoit ſouvent les incurſions de l'Algonkin, qui les harceloit extrêmement dans tous les differens partis qu'ils faiſoient, pendant que les autres ne pouvoient gueres reſiſter & ſoûtenir qu'à force de monde.

Les premiers François qui s'établirent en Canada, trouverent à leur arrivée deux Nations en Guerre. Le bruit ſe répandit par tout le fleuve de ſaint Laurent, même juſques à la mer du Nord, qu'une

nouvelle Nation que l'on apelloit François, étoit venu d'un monde extrêmement éloigné. Toutes les Nations aborderent le fleuve pour leur demander du fer. Les Poiſſons-blancs qui habitoient fort avant Maitabirotine, ne balancerent pas de venir s'établir à ſon embouchure pour profiter de tous ces avantages, s'étant établi dans la ſuite à deux lieuës de la Ville au Cap de la Magdelaine, où les Jeſuites firent une Miſſion.

D'autres Nations qui étoient aux environs de Tadouſſac & les Montagnais du Saguenai, dont le païs étoit rempli de quantité de belles Pelleteries, furent cauſe que les François y bâtirent un Magaſin pour en faire le commerce. Ces peuples qui parloient tous la langue Algonkine, avec quelque difference neanmoins de prononciation, étoient fort dociles, & l'on n'en recevoit que de l'honnêteté. Ils ſe joignirent aux François, & les Algonkins qui continuoient toûjours de faire la guerre aux Iroquois, ayant eû connoiſſance des François, furent à la fin contraints de quitter leur païs pour ſe mettre à couvert des partis des Iroquois qui étoient devenus auſſi habiles qu'eux ſur le fait de la guerre.

Les Algonkins qui avoient rallié les Na-

tions avec leſquelles ils avoient fait la Paix, allerent chercher les Iroquois dans leur païs. Ils nous attirerent une guerre contr'eux, parce que s'étant déclarez nos amis, nous nous trouvions obligez de leur fournir des armes pour ſoûtenir l'établiſſement de la nouvelle Colonie.

Ils n'eurent pas la conduite que l'on doit avoir dans des entrepriſes d'éclat, n'y ayant aucune ſubordination entr'eux. Cette meſintelligence cauſée par une fierté inſuportable, rompoit toutes leurs meſures, les jeunes gens voulant être les maîtres comme les Chefs & les Anciens. Les Iroquois au contraire, ſur tout les Onnontaguez, qui étoient plus piquez avoient ménagé l'eſprit de leurs jeunes gens, & s'étoient inſinuez adroitement dans celui de tous leurs alliez qui leur donnerent du ſecours. Les enfans de quantité de familles de Chaoüanons, qu'ils avoient enlevez, ayant oublié inſenſiblement leur patrie, augmenterent auſſi leurs forces de beaucoup.

Cependant l'Iroquois redoutoit toûjours l'Algonkin. Nous ne fûmes pas exemts des manieres inſolentes des Algonkins, car ils eurent la hardieſſe d'attaquer le Château de Quebec, pour en faire ſortir Courville leur Interprete qui

leur avoit vendu de l'eau de vie contre les ordres. Cette Nation qui étoit un amas de plusieurs autres, dont la langue étoit commune, faisoit plus de quinze cens hommes depuis Quebec jusques à Silleri, qui en est à une lieuë sur le bord du fleuve, sans comprendre celles qui étoient dans le Saguenai, aux Trois-Rivieres & dans sa profondeur. Enfin elle devint peu nombreuse & resta à Silleri, où les Jesuites avoient fait un Fort de pierre qui leur servoit d'asile.

Les vrais Algonkins & leurs plus grands Guerriers, se rassemblerent aux Trois-Rivieres & au Cap de la Madeleine, d'où ils envoyoient tous les ans des partis contre les Iroquois, sans beaucoup de succez, à cause de la desunion qui survenoit. Ils ne laisserent pas de nous attirer les Iroquois qui faisoient de grandes incursions dans la Colonie. Les Algonkins la soûtenoient avec assez de fermeté, ils étoient quelquefois contraints de se battre en retraite; car les Iroquois qui dressoient des embuscades, les y faisoient tomber par de trés petits partis qu'ils envoyoient à la découverte, que les Algonkins poursuivoient avec trop d'ardeur; mais lorsque ils se trouvoient en nombre égal, ils revenoient toûjours maîtres des Iroquois.

L'action heroïque du fameux Piſkaret chef Algonkin, ne laiſſera pas, Mademoiſelle, de vous donner une dée de la valeur de cette Nation.

Cinq Chefs n'ayant pû réüſſir avec un parti de ſept à huit cens hommes, ſe réſolurent d'aller tous ſeuls vanger la mort d'un des leurs que les Iroquois avoient brûlé. Ils firent un canot & ſe munirent de pluſieurs armes à feu. Piſkaret qui en étoit le Chef, partit des Trois-Rivieres, & alla camper dans les Iſles de Richelieu, dont je vous parlerai dans la ſuite; qui ſont à douze lieuës plus haut. Ils entrerent le lendemain dans la riviere de Jorel, où ils aperçûrent cinq canots d'Iroquois de dix hommes chacun qui décendoient. Les Iroquois crûrent que c'étoient des avant-coureurs de quelque parti conſiderable, & s'enfuïrent à force de rames.

Comme ils s'apercevoient de tems en tems qu'il n'en paroiſſoit pas d'autres, ils revinrent ſur leurs pas. Lorſqu'ils furent à la voix, les Iroquois firent leurs *Saſſakonés* qui ſont des cris de Guerre, & leur dirent de ſe rendre priſonniers. Piſkaret répondit qu'ils l'étoient veritablement, & qu'ils ne pouvoient plus ſurvivre au Chef qu'ils avoient brûlé. Mais ne voulant pas qu'on les accusât de lâcheté, il les prioit de

venir au milieu du fleuve ; ce qu'ils firent tous dans le moment avec une viteſſe ſurprenante. Piſkaret avoit eu la précaution de faire paſſer de gros fil d'archal de dix pouces de longueur dans des bales de plomb, arrêtées par les deux extrêmitez, & les avoit accommodez en peloton, afin que par le fil d'archal s'étendant au ſortir du fuſil fit un plus grand eſcar, ce qui ne manqua pas d'arriver : car autant de coups dans un canot étoient autant d'ouvertures qui le couloient à fonds, les canots de ces païs ne ſont que d'écorce de bouleau extrêmement minces. Chacun de ſes gens devoit tirer à fleur d'eau ſur chaque canot des Iroquois, ſans s'amuſer à le faire ſur eux.

Lorſqu'il falut ſe battre, Piſkaret fit un mouvement pour ſe trouver enveloppé. Les Iroquois à l'envi des uns & des autres s'écarterent avec trop de précipitation. Les Algonkins prêts à faire feu, chanterent leurs *chanſons de mort*, feignans de ſe rendre ; mais ils firent tout à coup leur décharge par ordre qu'ils reïterent trois fois, reprenant d'autres armes. Les Iroquois culbuterent de leurs canots, qui coulerent bas, & les Algonkins leur caſſerent la tête, à la réſerve de quelques Chefs qu'ils embarquerent, dont

dont le ſort fut auſſi fatal que celui de l'Algonkin qu'ils avoient brûlé.

Piskaret fit encor une autre expedition où il réüſſit avec adreſſe. Comme il connoiſſoit parfaitement le quartier des Iroquois, il partit ſeul à la fonte des néges pour les ſurprendre. Il eut la précaution dans le chemin de mettre ſes raquetes le devant derriere, afin que, ſi l'on vint à découvrir ſes traces, l'on crût qu'il fut allé chez lui. Il ſuivit un côteau où la nége étoit fonduë, & ſes traces ne marquoient que ſur quelques petits Bancs qui ne l'étoient pas tout-à-fait. Quand il ſe vit proche d'un village Iroquois, il ſe mit le reſte de la journée dans un arbre creux. Il en ſortit la nuit & chercha un endroit à pouvoir ſe retirer à meſure qu'il faiſoit quelque expedition. Les Sauvages ont cette maxime de faire de grandes proviſions de bois pour l'Hyver, qu'ils ne brûlent que dans le mauvais tems, où lors qu'ils ſont occupez dans leurs campagnes de bled d'Inde. Ces amas ſont comme des chantiers en quarré tout proche leurs cabanes. Piskaret en aperçût quatre l'un contre l'autre. Tout étant pour lors paiſible dans le Village, il entra dans une cabane où il tua ceux qui dormoient, dont il enleva les chevelures.

Il ſe retira auſſi-tôt dans ſon trou. Le Village fut en allarme le lendemain que l'on aperçût ce carnage. Les jeunes gens ne balancerent pas de courir aprés le Meurtrier. On découvrit les traces qui paroiſſoient d'un homme qui s'enfuïoit, ils s'animerent davantage à les ſuivre. Tantôt ils les perdoient, & tantôt ils les retrouvoient. Ils eurent beau courir, ces traces s'évanoüirent à la fin, parce que les Bancs de néges étoient fondus. Les Découvreurs s'en revinrent bien haraſſez de fatigues. Piskaret toûjours tranquille dans le centre de ſes ennemis attendoit la nuit avec impatience, quand il vit à peu prés qu'il étoit temps d'agir : (les Sauvages ont cela de particulier que leur premier ſommeil eſt fort dur) il entra dans une autre cabane où il en tua autant qu'il en trouva, & puis gagna ſon chantier. Tout fut en rumeur le lendemain plus que jamais. Ce ne fut que pleurs, que gemiſſemens, & une conſternation generale. L'on courut encore aprés lui. On trouva bien les mêmes piſtes ; mais comme le tems avoit été extrêmement doux, la terre étoit découverte. On viſite les campagnes, on cherche dans les creux des rochers & dans les taillis, point de Meurtrier. Ils commencerent à ſoupçonner

Piskaret. Ils resolurent en même tems que deux hommes feroient sentinelle dans chaque cabane. Piskaret méditoit le jour de nouveaux stratagêmes, il accommodoit *ses chevelures* la nuit, & fit une troisiéme sortie. Il se glissa vers une cabane où il regarda par un petit trou s'il pourroit tenter quelque nouveau coup. Il s'apperçût qu'il y avoit des sentinelles éveillées, il alla à une autre où il trouva la même contenance. Quand il vit que l'on se tenoit sur ses gardes, il entr'ouvrit une porte où il y avoit un factionnaire assis qui sommeilloit la pipe à la bouche, dont il cassa la tête de sa hache d'armes, sans avoir le temps de lui enlever la chevelure & s'enfuit, parce que son camarade qui veilloit à un des bouts de la cabane, fit un cri. L'épouvante survint. Tout le monde s'éveilla; mais Piskaret prit les devans. On ne manqua pas de mettre bien des gens en campagne pour l'attraper. Comme il prenoit les Cerfs & les Orignaux à la course, il ne s'embarassoit gueres de toutes leurs poursuites. Les cris qu'il leur faisoit de tems à autre pour leur donner à connoître qu'il n'étoit pas loin, les animoient davantage. Ils ne douterent point de le joindre au jour. Lors qu'il en appercevoit quelques-uns, il reïteroit ses cris,

& redoubloit le pas, ſon deſſein étant de les amuſer inſenſiblement juſques à la nuit. Les Iroquois n'ayant qu'un homme à pourſuivre, donnerent le ſoin à cinq ou ſix des plus alertes de continuër. Piskaret voyant que la nuit aprochoit, précipita ſa marche & ſe cacha entre chien & loup dans un arbre creux. Les Iroquois déja fatiguez commencerent à perdre eſperance. Ils camperent la nuit aſſez proche de lui. Ils n'eurent pas le temps de ſe précautionner de vivres, ainſi ils n'eurent pas de peine à prendre du repos. Il attendit le moment qu'ils fuſſent accablez de ſommeil ; il ſe jetta ſi à propos ſur eux, qu'il les tua tous & enleva leurs chevelures. Il fit pluſieurs expeditions dans la ſuite contre eux, auſſi-bien que d'autres Algonkins qui décendoient à la Colonie & enlevoient ſouvent par ſurpriſe des chevelures.

Les Iroquois qui étoient continuellement harcelez, nous vinrent demander la paix, & auſſi aux Algonkins & aux Hurons, qui étoient nos alliez, leſquels ne faiſoient qu'un corps. Ils demanderent des PP. Jeſuites qui étoient bien-aiſes de profiter d'une occaſion ſi favorable pour introduire l'Evangile parmi ces Nations. Mais ils conſideroient ces Peres plutôt

comme des ôtages que nous leur avions donnez, que comme des perſonnes qui leur fuſſent utiles, & nous tenant par là dans une eſpece de contrainte de ne les pas inquieter, ils méditoient en même-temps les moyens de détruire plus facilement les Algonkins, lors qu'ils les trouveroient dans des partis de chaſſe.

On a vû, Mademoiſelle, par experience que les Iroquois n'ont jamais fait de Paix avec quelque Nation, qu'ils n'ayent eû deſſein de porter la Guerre ailleurs, & quand ils ont pû trouver les momens de fondre ſur celle qui s'étoit crûë en ſureté ils ne l'ont pas manquée. En effet ils détruiſirent quelques années aprés cette Paix les Hurons qui n'étoient qu'à deux lieuës de Quebec, ſans que l'on pût leur donner aucun ſecours, & s'ils avoient ſçû le peu de force qui étoit dans cette Place, ils euſſent paſſé tout au fil de l'épée.

Ils laiſſerent donc les François paiſibles, qui d'ailleurs n'étoient pas trop en état de ſecourir leurs alliez. Ils firent courir le bruit qu'ils viendroient voir leur Pere *Onontio*, * pendant l'Hiver. Ces ſortes de viſites ſe font avec éclat. Ils aſſemblerent un gros de mille à douze cens hom-

* C'eſt le nom qu'ils donnent au Gouverneur du Canada.

mes. Ils prennent ſouvent le prétexte de venir faire la traite ; mais on ſe tient ſur ſes gardes. Les Iroquois ſuivirent donc le lac Champlain, couperent dans les terres & tomberent dans la profondeur de la riviere Nicolet, qui eſt à huit lieuës au deſſus des Trois-Rivieres dans le Sud du lac ſaint Pierre. Six découvreurs marchoient trois lieuës devant eux, ils apperçûrent des traces d'hommes dont ils donnerent avis. Ils rencontrerent peu de temps aprés Piſkaret qui retournoit de la chaſſe chargé de muſles & de langues d'Orignaux. Ils chanterent une chanſon de Paix en l'abordant. Piſkaret les prenant pour des Ambaſſadeurs, s'arrêta & chanta la ſienne. Il les invita de venir à ſon Village, qui n'étoit qu'à deux ou trois lieuës plus loin. Il y en eut un qui reſta exprés derriere, ſous prétexte de vouloir ſe repoſer. Piſkaret qui les crût trop facilement, marchoit de bonne foi avec eux ; mais ce dernier revenant ſur ſes pas le jetta à la renverſe d'un coup de ſon caſſe-tête dont il mourut. Piskaret leur avoit apris que les Algonkins s'étoient ſeparez dans leur chaſſe en deux bandes, les uns au Nord dans * Oüabmaches & les autres dans Nicolet. Ils retournerent à leurs gens avec

* A trois lieuës au deſſus des Trois-Rivieres.

la tête de Piſkaret. Les Iroquois ſe diviſerent en même-tems en deux partis. Ils ſurprirent les Algonkins & les taillerent en pieces. C'eſt ainſi que fut preſque détruite la plus fiere, la plus belliqueuſe, & la plus polie de toutes les Nations de l'Amerique Septentrionale, par des gens qu'elle regardoit comme incapables de lui faire le moindre mal. Elle experimenta funeſtement pour elle qu'il ne faut jamais mépriſer ſon Ennemi, n'y s'y trop fier quand on eſt reconcilié avec lui.

Il ne reſta plus d'Algonkins que ceux qui compoſoient quelques Villages auprés de Quebec, dont la plûpart moururent à force de boire de l'Eau-de-vie. L'avidité des premiers commerçans François leur faiſoit paſſer toutes les bornes du Chriſtianiſme pour ſatisfaire à leur propre interêt. Les Caſtors etant pour lors extrêmement chers, les Sauvages les vendoient aux François pour de l'Eau-de-vie. Nous ne laiſſons pas d'avoir encore quelques Algonkins ou Attikamegues, qui ſortans des Poiſſons blancs, & de differens peuples, qui ſe ſont alliez les uns avec les autres, ſe diſent encore Algonkins. Il y a des Abenaguis parmi eux, des Nepiciriniens, & d'autres qui font un petit corps. Ils ſont preſentement errans & ſe tiennent où la chaſſe les meine.

Lorſque l'on quitte les Trois-Rivieres on trouve à deux lieuës au deſſus le lac ſaint Pierre, long de ſept lieuës, ſur quatre de large. C'eſt le premier lac de ce beau fleuve & le plus petit. Nos canots en côtoyent les bords. Les Barques ſeules oſent en prendre le large. Il s'y éleve de ſi grands vents, qu'il ſemble que c'eſt une mer, & nous y en avons vû y *ſombrer* ſous voile.

On fait dans le fond du Lac des pêches trés-conſiderables en Hiver. C'eſt l'endroit de toute la Colonie le plus abondant en poiſſons. On ouvre de grands trous dans la glace de diſtance en diſtance, ſous laquelle on paſſe des filets de quarante à cinquante braſſes de long. On y prend du Maskinongé, qui reſſemble beaucoup au brochet; ſa tête eſt beaucoup plus groſſe & ſa hure fait un retour qui le rend camus: il y en a qui peſe cinquante à ſoixante livres. Les bars ſont monſtrueux. Le poiſſon doré eſt un des plus délicats. L'Achigan eſt d'un trés-bon goût. Ceux qui font la pêche ſur la fin de l'Automne devant que le lac ſoit glacé, laiſſent geler leur poiſſon, dont ils en font un trés-grand commerce. Celui que nous mangeons en Hiver eſt quelquefois pris deux à trois mois devant. Il ne laiſſe pas d'être trés-bon.

Je ne ſçaurois quitter le Gouvernement des Trois-Rivieres que je ne vous parle des iſles de ſaint François qui en ſont les limites. Je ne vois point d'endroits dans tout le Canada où l'on puiſſe vivre avec plus d'agrément, ſi l'on n'y étoit point troublé dans le temps de la Guerre. Ces Iſles ſont cinq ou ſix à l'extrêmité du lac ſaint Pierre, du côté du Sud, dans un enfoncement. Une riviere qui décend de la Nouvelle Yorx vient s'y perdre, qui forme quantité de canaux fort larges, tous bordez de beaux arbres. Si l'on y pouvoit goûter avec ſûreté les plaiſirs d'une vie champêtre, on trouveroit tout ce qui peut la rendre heureuſe, & il n'y a point de ſi puiſſans Seigneurs en Europe qui ne vouluſſent avoir une pareille ſituation pour y faire leur demeure, un des plus agreables & des plus delicieux endroits du monde. Ces Iſles ſont d'une lieuë de long tout au plus, plates & remplies de bois de haute futaye. On y voit de grandes pinieres dont on a fait des mâts pour les Vaiſſeaux du Roi. Le chêne, l'Erable & le cedre s'y trouvent en quantité, le bled y eſt trés-bon, les prairies ſont charmantes, & les pâturages en ſont admirables. Le gibier y abonde en tout temps; celui qui eſt paſſager comme les

Oyes & les Outardes, qui n'y viennent qu'au Printems & en Automne, s'y trouve à profuſion dans ces ſaiſons, les canards branchus qui perchent y ſont en tout temps; ces oiſeaux ont ſur la tête une aigrette mêlée de couleur de feu & de violet changeans, qui leur donne beaucoup d'agréemens. On fait de trés-beaux manchons de ces houpes. Si le lac eſt extrêmement poiſſonneux, tous ces canaux ne le ſont pas moins.

Ce lieu eſt donc comme le centre de tout ce que l'on peut ſouhaiter de meilleur en Canada; mais que le repos de ceux qui y demeurent eſt traverſé lors que nous avons la Guerre avec les Iroquois. Le Laboureur qui travaille à ſa terre, quoiqu'armé de pied en cap, tremble à chaque pas que ſa charuë avance du côté des bois par la crainte qu'il à d'être tué par ces Barbares, ou quand ſes bœufs retournent pour faire un autre ſillon, que l'on ne fonde tout-à-coup ſur lui pour avoir la chevelure de ſa tête, ou d'être mené priſonnier chez eux pour y être brûlé.

Les Habitans ont preſentement moins lieu d'apprehender les incurſions des Iroquois, puiſque la Miſſion des Abenaguis eſt établie à une lieuë au deſſus dans la riviere, & ce ſeroit une grande temerité à

un Iroquois de venir d'un propos déliberé ſe cacher dans un buiſſon pour y faire ſon coup, puis qu'à la premier allarme il ne manqueroit pas de gens alertes qui l'attraperoient.

Ces Abenaguis, qui ſont conduits par les Jeſuites, quitterent en 1700. le Saut de la Chaudiere, qui eſt à deux lieuës de Quebec, parce que le terrain devenoit ſterile pour leur bled d'Inde. D'ailleurs le voiſinage d'une Ville eſt ſouvent une pierre d'achopement à des ames que l'on veut maintenir dans un eſprit de pieté & de religion. Je ne ſuis pas ſurpris ſi l'on n'a pas eû de peine à les voir changer de demeure. Ils ſe ſont ſeparez en deux bandes: les uns ſont à quinze lieuës dans la profondeur du Saut de la Chaudiere pour être plus à portée des Abenaguis de l'Acadie, avec leſquels ils ont été bien-aiſe d'entretenir plus facilement un commerce d'amitié, & les autres parmi leſquels ſont des loups & des Soxoxis, ont mieux aimé s'éloigner juſques à ſaint François, pour y profiter des commoditez de la vie. Les Iroquois n'aiment point à avoir affaire avec eux, ils les connoiſſent pour des gens intrepides dans le combat, & ils évitent autant qu'ils peuvent d'en venir enſemble aux priſes. Le P. Bigot en eſt le Miſſion-

naire, il est de la famille des Barons Bigots. La vie qu'il meine avec eux est tout-à fait Apostolique, il s'est fait à leur maniere, sa cabane est d'écorce d'arbre, son lit est une peau d'ours étenduë sur la terre, sa vaisselle est composée de petits plats d'écorce de bouleau, où les Sauvages lui mettent de leur *sagamité*, qui est un composé de bled d'Inde boüilli, quand ils ont du gibier, ils lui en font part. Il s'accommode à leur genre de vie, & il s'est tout dévoüé à leur conversion. Cet exemple seul est capable de les entretenir dans cet esprit de Religion, que le Seigneur leur a donné par un éfet de sa misericorde. Je suis avec beaucoup de respect,

MADEMOISELLE,

Votre trés-humble, &c.

XII.

arons Bi-
eſt tort-
leur ma-
bre, ſon
la terre,
tits plats
vages lui
un com-
quand ils
t part. Il
vie, & il
rſion. Cet
entretenir
ue le Sei-
le ſa miſe-
e reſpect,

nble, &c.

XII.

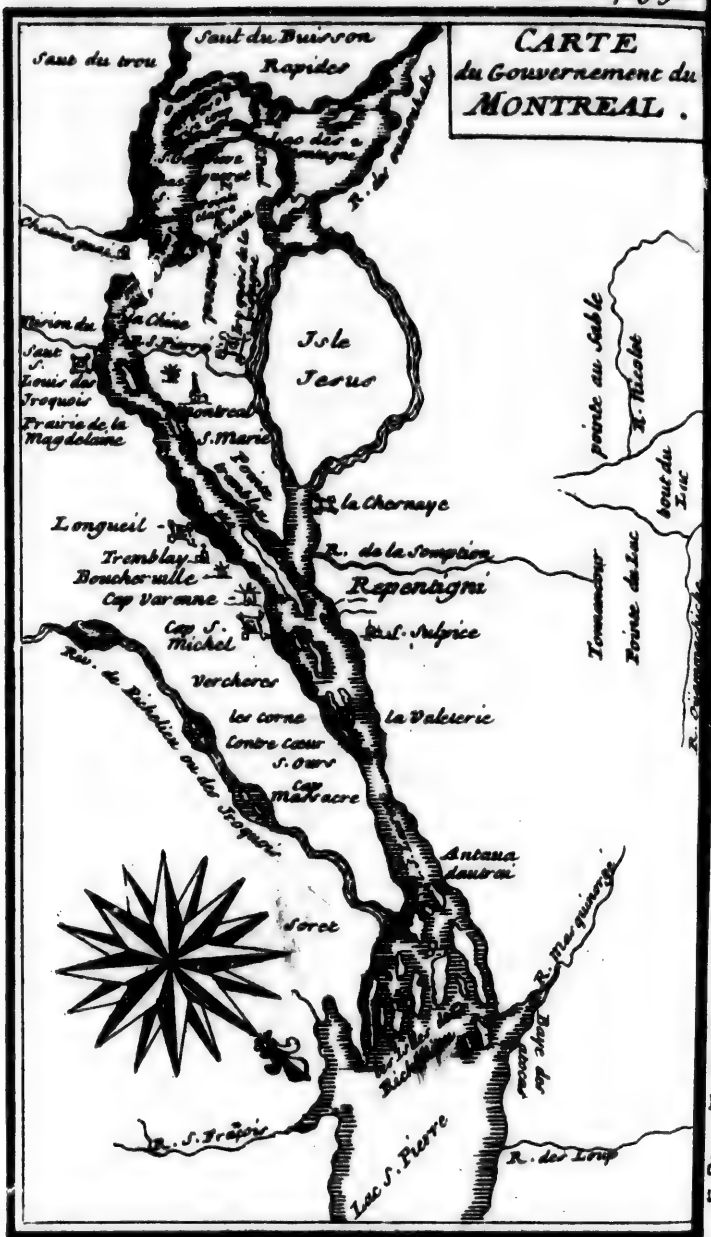
CARTE
du Gouvernement du
MONTREAL.
Saut du Buisson
Rapides
Saut du trou
Isle Jesus
Montreal
S. Marie
la Chesnaye
Longueil
Tremblay
Boucherville
Cap Varenne
Cap S. Michel
Repentigni
R. de la Somption
Pointe du Lac
Tonnancour
pointe au Sable
R. Nicolet
bout du Lac
Verchercs
la Valeterie
Cap Massacre
Foret
R. S. François
Lac S. Pierre
R. des Loups

XII. LETTRE.

Gouvernement de l'Iſle de Montreal.
Détail de toutes les côtes de ce gouvernement.
Pluſieurs actions paſſées entre les François & les Iroquois.
Etabliſſement des Iroquois Chrétiens à Montreal.

MADAME,

J'aurois bien beſoin ici de la délicateſſe de votre eſprit & de votre politeſſe pour écrire juſte. J'avouë ma temerité d'avoir entrepris de vous faire un détail du plus beau Gouvernement de la Nouvelle-France. Que diront les Dames de la Cour, quand elles verront que je vous mets à la tête d'une lettre qui ne parle que d'Iroquois. Les Muſes du Parnaſſe avec qui vous avez beaucoup de liaiſon, vont encor bien plus ſe déchaîner contre moi que les premieres. Elles diront que je ſuis un impoli, un indiſcret, un * Caraïbe; car

* Les Caraïbes demeurent à la Dominique, diſtante de douze lieuës de la Quadaloupe, lieu de ma naiſſance & de ma demeure.

rien n'eſt plus haſardeux pour un homme comme moi, que de ſe montrer à des yeux à qui nul défaut, nulle imperfection n'échape. Mais étant ſous vos auſpices, Madame, j'eſpere qu'elles auront quelque indulgence pour un homme d'un Nouveau Monde.

La beauté du Gouvernement de Montreal ne conſiſte pas tant en ſon agreable ſituation qu'aux mouvemens militaires que l'on y fait, lorſque nous avons la Guerre avec les Iroquois. Je ne vous raporterai point d'abord pluſieurs circonſtances qui feroient connoître avec quelle intrepidité l'on a ſoûtenu les irruptions de cette Nation, qui eſt devenuë la plus cruelle & la plus redoutable de toute l'Amerique. Trouvez bon, Madame, que je vous conduiſe juſques à l'Iſle de Montreal. Je ne laiſſerai pas de vous entretenir de quelques actions particulieres qui ſe ſont faites ſur ſes côtes. Permettez-moi en même temps d'entrer dans des particularitez qui regardent generalement ce païs.

Les Iſles de Richelieu qui ſont au nombre de plus de cent, font le commencement de ce Gouvernement. Elles ſont à la tête du lac ſaint Pierre, en remontant le fleuve, toutes remplies d'arbres, en-

tr'autres de Noyers dont le fruit à plûtôt le goût de l'amande que celui de la noix. On en conſerve en Hiver qui ſe mangent en cerneau. Il y a beaucoup de vignes, la chaſſe du Gibier y eſt conſiderable, ſur tout celle des Rats muſquez qui ſe fait au mois d'Avril. Ces animaux font leurs cabanes de terre ſur le bord du fleuve, l'odeur du muſc les fait reconnoître, ils ſont beaucoup plus gros que les deux poings, ils ont la queuë plate qui leur donne la facilité de nager. La chair en eſt délicate; mais il faut leur faire jetter un boüillon auparavant que d'en manger. La peau a un duvet que les Chapeliers mêlent dans les chapeaux, leurs teſticules ſont veritablement du muſc, tel Chaſſeur en tuëra à ſa part ſept à huit cens. Les Cerfs & les Chevreuils ont été détruits dans tous ces quartiers, ils étoient autrefois par bandes de deux à trois cens.

Lors que l'on a quitté cet Archipel qui ſert de retraites aux Iroquois, on trouve du côté du Sud la Seigneurie de Sorel. Tous les habitans de ce gouvernement ſont renfermez dans des Forts, paliſſadez de pieux, de douze à quinze pieds, pour être à l'abri des Iroquois; de ſorte qu'il y a trés-peu de maiſons à la campagne. Le Fort de Sorel eſt à l'embouchure

de la riviere de Richelieu, qui ſe décharge dans le fleuve ſaint Laurent. C'eſt par cette riviere que l'on apelle encore la riviere des Iroquois, où les premiers François accompagnez des Montagnais & des Algonkins les ont été chercher juſques dans leur païs pour leur livrer combat.

Monſieur Champlain qui a été le premier Gouverneur du Canada, voulant donner à ſes alliez des preuves de ſon eſtime & de la valeur de la Nation Françoiſe, ſe mit à leur tête, il entra dans cette riviere & pouſſa juſques à un lac qui porte aujourd'hui ſon nom.

Mais avant de vous parler de ce combat, il faut vous repreſenter, Madame, de quelle maniere les Algonkins diſpoſerent l'ordre de bataille. Ils conſultent ordinairement leurs Jongleurs ou Devins, pour ſçavoir l'évenement de leurs entrepriſes, ce ne ſont que des fourbes & des Impoſteurs qui ne laiſſent pas de rencontrer quelquefois juſte, car l'on tient que le Manitou * leur parle.

Aprés qu'ils eurent apris à peu prés le ſuccés qu'ils pouvoient eſperer, les Chefs prirent des bâtons de la longueur d'un pied autant qu'il y avoit de Combattans, & en firent de plus gros pour marquer ceux

* Le diable.

que l'on choisiroit pour Chefs. Le grand Chef arrangea tous ces bâtons en rase campagne, selon son caprice, & montra à ses gens le rang & l'ordre qu'ils devoient tenir dans le combat, par les mouvemens qu'il faisoit avec ces bâtons. Les Chefs de guerre & les autres fort attentifs sur lui se mirent en ordre, & se mêlant les uns parmi les autres, reprirent leur rang; ce qu'ils firent jusques à trois fois pour en savoir mieux l'exercice. Toutes ces mesures prises on continua la route, & on n'eut pas plutôt doublé un Cap du Lac Champlain, que l'on découvrit les Iroquois qui venoient en guerre, ce ne fut pour lors que des cris & des huées de part & d'autre. Monsieur de Champlain fit tenir les canots un peu au large. Les Iroquois mirent pied à terre & commencerent à abatre des arbres avec des haches de pierre, entre lesquels ils se barricaderent. Nos Algonkins arrêterent leurs canots avec des perches, à la portée d'une fléche de leurs barricades, & détacherent du monde pour leur demander s'ils vouloient se battre, les Iroquois répondirent qu'il faloit attendre le jour pour se mieux connoître. Toute la nuit se passa en danses & chansons de guerre, mêlées d'une infinité d'injures & de reproches que l'on

ſe fit de part & d'autre. Mr. de Champlain qui avoit mis des François dans chaque canot ne parut point, crainte d'être aperçû des ennemis. Le jour étant venu on fit la décente en ordre de bataille. Les Iroquois qui étoient environ deux cens hommes, ſortant de leurs retranchemens marcherent à petit pas, avec un air tout-à-fait grave, ayant à leur tête trois grands Chefs, qui avoient des panaches ſur leurs têtes. Les Algonkins n'eurent pas plûtôt débarqué, qu'ils coururent deux cens pas au devant des Iroquois, ils apellerent dans le moment Mr. de Champlain par de grands cris & s'ouvrirent en deux pour lui donner paſſage. Il ſe mit à leur tête, marchant vingt pas devant, pendant que les François avoient coupé dans le bois devant le jour. Cet objet nouveau ſurprit les Iroquois, ils firent alte pour le conſiderer. Mr. de Champlain voyant qu'ils balançoient à tirer, coucha en joüe ſon arquebuſe qui étoit chargée à morte charge, jetta par terre deux de ces Chefs & bleſſa un troiſiéme. Ce ne fut auſſi-tôt que des cris affreux de la part des Algonkins, les fléches volerent tout d'un coup de part & d'autre. Les Iroquois ne pouvoient comprendre qu'étans couverts de cuiraſſes tiſſuës de fil de coton, & de bois à l'épreu-

ve de la fléche, leurs Chefs avoient pû tomber morts ſi ſubitement. Mr. de Champlain rechargea ſon arquebuſe, & donna encore dans le corcelet du troiſiéme qu'il jetta à la renverſe. Le combat s'opiniâtra ; mais les Iroquois perdant courage de voir leurs gens tuez ſi vîte, dont les plaies leur paroiſſoient ſi extraordinaires, prirent la fuite, & abandonnerent le champ de bataille. On ſe ſaiſit de douze guerriers, on fit un grand butin de bled d'Inde, de fléches, carquois & d'haches d'armes ; on danſa & on chanta pendant trois heures la chanſon de la victoire. Tel fut le premier combat où nos alliez connurent l'utilité qu'il y avoit d'être de nos amis.

Ce n'eſt pas, Madame, la coûtume de remporter une victoire ſans qu'on ne la ſignale encore par des marques authentiques. Les Algonkins firent un diſcours aux priſonniers, par lequel ils leur reprocherent toutes les cruautez qu'ils avoient exercées contr'eux en differentes actions, & en firent chanter un pour voir s'il auroit du courage pendant qu'on allumoit un grand feu pour le brûler. Il dit ſa chanſon de mort d'un ton aſſez triſte, car il eſt ordinaire que ces Guerriers ſe laiſſent brûler ſans jetter une larme. Cha-

cun prit ſon tiſon & le lui paſſoit ſur le corps, avec une tranquilité auſſi grande que feroit un Peintre qui couche ſes couleurs ſur un tableau, ils lui donnoient quelquefois du relâche pour lui laiſſer prendre haleine ; & lui jettoient de l'eau pour le rafraichir ; ils lui brûlerent le bout des doigts, ils lui enleverent la peau de la tête, lui faiſant dégouter de la gomme toute chaude & lui percerent les poings, dont ils tiroient les nerfs avec des bâtons. Ce ſuplice eut duré plus long-tems ſi Mr. de Champlain n'en eut témoigné de l'indignation. Ils lui caſſerent la tête d'un coup d'arquebuſe. Ils ne voulurent pas en demeurer là ; ils lui ouvrirent le ventre, jetterent ſes entrailles dans le lac, lui couperent la tête, les bras & les jambes, & ſe reſerverent la chevelure, le cœur fut mis en pluſieurs petits morceaux qu'ils firent manger à un de ſes freres & à ſes camarades. Ce ſuplice n'eſt pas extraordinaire parmi eux ; ce ſont les loix de la guerre, & lorſque les Iroquois nous prennent des priſonniers, ils leur font ſubir le même ſort. Nous avons eû cependant trop d'indulgence pour les leurs, ils en ont abuſé, & ils ont crû que c'étoit un effet de notre timidité. Ce qui nous a obligé dans la ſuite d'uſer de repreſailles en toute rigueur.

Depuis que la Colonie s'eſt augmentée on a établi à quinze lieuës dans la riviere de Sorel le Fort de Chambli, qui eſt dans un lac du même nom, où il y a toûjours un détachement de Soldats commandé par un Capitaine. C'eſt un poſte avancé qui tient en bride les Aniers qui eſt une des cinq Nations Iroquoiſes, voiſine de la Nouvelle Angleterre ; mais quelque précaution que l'on prenne, ils paſſent au travers des bois avec autant de facilité qu'ils feroient dans la plus belle campagne. Cette Nation ſeroit preſentement détruite ſi on ne l'avoit pas trop ménagée.

Les Iroquois du Saut & de la Montagne de Montreal, nos Concitoyens, dont je vous parlerai dans la ſuite, firent tout ce qu'ils pûrent pour engager les Aniers de ſe joindre à eux, pour reconnoître & adorer enſemble le veritable Dieu du Ciel & de la terre, ou pour me conformer à leur expreſſion, afin de faire enſemble la priere. Ceux ci firent auſſi de leur côté tous leurs efforts pour les détourner de prendre ſi à cœur les interêts des François. Nos Iroquois ne pouvant rien gagner ſur l'eſprit de ceux ci, vinrent à d'autres extrêmitez, & jurerent en même tems leur perte.

On fit pour cet effet en 1693. un par-

ti de ſix cens hommes, compoſé d'habitans, de ſoldats, des Algonxins des Trois-Rivieres, des Hurons de Lorette, des Abenaguis du Saut de la Chaudiere & de nos Iroquois, commandé par Meſſieurs Mantet, Courtemanche, & la Noüe, trois Officiers ſubalternes.

On partit le vingt-cinq Janvier de la Prairie de la Magdeleine, nos François couperent dans les terres pour ſe rendre au lac Chambli. pendant que les Sauvages chaſſerent chemin faiſant, car c'eſt l'uſage d'en agir ainſi, lors que l'on va en guerre. Les fatigues du voyage furent grandes. Il falut paſſer à travers les forêts, marcher en raquetes, coucher ſur la nége, chacun portant ſes munitions de guerre & de bouche. On ne fait point ici la guerre autrement, à moins que le Gouverneur general ne marche à la tête de tout le païs en canots & en bâteaux.

On arriva le 16. Février à la vûë d'un des petits Forts des Aniés. La Noüe s'en rendit maître, & Mantet fit main baſſe ſur un autre, & on les brûla tous deux. Courtemanche gardoit les priſonniers que l'on avoit faits dans les bois. On alla deux jours aprés à un troiſiéme Fort de plus grande conſequence, où l'on entendit la nuit un grand bruit. La Noüe crût qu'il

étoit découvert. C'étoit un parti de quarante Guerriers qui chantoient leurs chanſons de mort, pour ſe diſpoſer à ſe rendre chez les Onneyouts, autre Nation Iroquoiſe qui formoient auſſi un autre parti. Les Aniés qui n'avoient pû encore apprendre que deux de leurs Forts venoient d'être pris, furent bien étonnez d'entendre tout-à-coup dans le temps le plus tranquille un bruit d'armes à feu, c'étoit à qui ſortiroit de ſa cabane pour ſçavoir ce que c'étoit. On avoit eu le ſecret d'ouvrir les portes du Fort, les Aniés ſe mirent auſſi-tôt en état de ſe battre, trente de nos Sauvages perirent au premier abord, la hache d'armes à la main; mais quelque reſiſtance que les Aniés puſſent faire il falut ſuccomber. On mit le feu aux pieux du Fort, aux cabanes, aux vivres, à tout ce que l'on ne pouvoit emporter, & l'on fit main baſſe ſur trois cens Guerriers.

Nos Sauvages ſe recompenſerent bien des peines & des fatigues qu'ils avoient eu pendant le voyage, ils bûrent tant d'eau-de-vie qu'ils oublierent aiſément le paſſé. Nos François repreſenterent en vain à nos Sauvages qu'il faloit caſſer la tête à tous ces priſonniers, ils s'embaraſſerent même peu de ce que Mr. le Comte de Frontenac leur en avoit donné l'ordre, &

comme ils ne se laissent ordinairement gouverner que par leur caprice, & selon les mouvemens de leur interêt, qu'ils ne connoissent pas toûjours bien, il n'y eut pas moyen de les y resoudre. L'Iroquois Chrétien ne pardonne ordinairement non plus à l'Iroquois, notre ennemi, qu'un Algonkin pardonneroit à celui-ci. Chose étrange La Plaque Chef de guerre de la montagne de Montreal tombant un jour sur son Pere dans un combat, lui dit. Tu m'as donné la vie, je te la donne aujourd'hui; mais ne te retrouve plus sous ma main, car je ne t'épargnerois pas.

Il fallut donc partir avec tous ces prisonniers que l'on mit au milieu de la marche, les François les plus alertes étant à l'arriere-garde. Un Sauvage donna avis que les Anglois les poursuivoient en toute diligence, les François se trouverent embarrassez plus que jamais. On pria derechef nos alliez de précipiter la marche, pour n'être pas obligez de se retrancher au milieu des bois où les ennemis pouvoient nous affamer. Il n'y eut pas moyen d'en être écouté. On fit à la hâte un Fort à quatre Bastions entassé d'arbres les uns sur les autres, entourez de pieux. Plusieurs Sauvages & François voulurent aller au-devant des ennemis pour les empêcher

pêcher de ſe fortifier. Ils les pouſſerent juſques à trois fois d'un retranchement où ils avoient fait alte ; mais l'on battit la retraite trés-mal à propos, ce qui cauſa du deſordre. Nous perdîmes huit hommes & nous eûmes quinze bleſſez. Nos Alliez ſe rendirent à la fin aux preſſantes ſollicitations qu'on leur fit d'avancer inceſſamment, pour n'être pas expoſez d'abandonner tous les bleſſez dans les bois, ſi malheureuſement les Anglois qui étoient au nombre de ſept cens faiſoient venir du renfort. On paſſa avec beaucoup de promptitude la riviere d'Orange ſur les glaces, pendant que les Anglois pourſuivoient aſſez lentement. Le tranſport de chaque bleſſé que vingt hommes portoient dans un brancard étoit fort difficile. Pluſieurs de nos Sauvages quitterent pour chaſſer, & beaucoup de priſonniers déſerterent ; la diſete des vivres fit prendre ſon parti à la plûpart plutôt que de manger toûjours des ſouliers ſauvages, que l'on faiſoit boüillir. Depuis ce temps-là cette Nation des Aniés eſt devenuë la plus petite des cinq Nations Iroquoiſes, & preſentement c'eſt celle qui nous fait le moins d'ombrage, quoiqu'elle ſoit voiſine des Anglois.

Lorſque l'on à paſſé Sorel en montant

le fleuve on trouve S. Ours qui en eſt à quatre lieuës. Le Seigneur de cette terre eſt le premier Capitaine des troupes de la marine. C'eſt un Gentilhomme des plus qualifiez du païs, il fait des preuves de cinq cens ans de nobleſſe. Quoique ce païs-ci ne ſoit pas ſujet aux Ouragans il y en eut un à S. Ours en 1695. Il s'éleva tout à-coup un vent du côté du Nord du milieu des bois, qui paſſant à travers le fleuve fit un ravage d'arbres de l'autre bord de la largeur de cinq à ſix arpens, qui a penetré plus de cent lieuës de long dans les terres, c'eſt un ſi grand abatis que les arbres ſe trouvent pêle-mêle, les racines en haut. Les melons ſont excellens à Saint Ours.

Toute cette côte eſt habitée Nord & Sud juſques à Montreal, la ſituation en eſt belle; mais il n'y a pas grande ſureté dans tous ces quartiers quand nous avons la Guerre avec les Iroquois.

Vercheres qui eſt à quatre lieuës au deſſus en a reſſenti de cruels effets. Je ne ſçaurois paſſer ſous ſilence l'action heroïque de Mademoiſelle de Vercheres. Vous verrez, Madame, que la Nouvelle France ne laiſſe pas de produire des Heroïnes.

Tout le Canada étoit dans des allarmes continuelles à cauſe des irruptions fre-

quentés que les Iroquois faiſoient dans le Gouvernement de Montreal. Il y eut un parti de quarante à cinquante Guerriers qui entourerent le Fort de Vercheres en l'année 1692. Ils étoient cachez dans de petits buiſſons aux environs, ils n'eurent pas plutôt fait leurs cris de guerre, qu'ils donnerent précipitamment ſur vingt-deux habitans qui travailloient à la campagne. Cette Demoiſelle qui n'étoit qu'à deux cens pas du Fort, ſur le bord du fleuve ſaint Laurent voulut s'enfuir. Deux Iroquois tirerent en même temps ſur elle qui la manquerent. Il y en eut un autre qui la pourſuivit juſques à l'entrée du Fort où il crût l'avoir arrêtée par ſon mouchoir de col qui lui reſta dans les mains. Elle conſerva aſſez de preſence d'eſprit pour fermer la porte du Fort ſur l'Iroquois qui n'oſa riſquer d'y entrer à cauſe du bruit qu'il y entendoit. Toutes les femmes qui voyoient enlever leurs maris ſans eſpoir que l'on pût les ſauver, faiſoient des cris pitoyables, penetrées de douleur de ce qu'ils ſeroient infailliblement brûlez par ces Barbares; il eſt vrai qu'il n'y en eut que deux d'exempts de ce ſuplice. Mademoiſelle de Vercheres prévoyant d'ailleurs, que toutes ces lamentations pourroient faire connoître aux Iroquois

qu'il n'y auroit perſonne à garder le Fort (car il n'y avoit pour lors qu'un Soldat) renferma toutes ces femmes. Elle monta auſſi-tôt ſur un Baſtion où étoit le Soldat, elle ôta ſes coëfures & mit un chapeau ſur ſa tête, & un fuſil ſur l'épaule, faiſant pluſieurs mouvemens militaires à la vûë des Iroquois, leur donnant à connoître par là que l'on étoit ſur la défenſive, & faiſant même feu ſur eux. Comme ils perſiſtoient à entourer le Fort, rangeant la nuit les paliſſades, elle chargea elle-même un canon de huit livres de bale, s'étant ſervie d'une ſerviete pour tapon qu'elle tira ſur eux. Ce coup les épouvanta de fraieur, il rompit toutes leurs meſures & en même temps fit un ſignal à tous les Forts Nord & Sud du fleuve depuis S. Ours juſques à Montreal, dont le circuit eſt de plus de vingt lieuës, de ſe tenir ſur leurs gardes. Chaque Fort ſe répondant donc de l'un a l'autre au premier ſignal de celui de Vercheres, juſques à Montreal, on détacha cent hommes pour lui donner du ſecours, qui arriva peu de temps aprés que les Iroquois ſe furent éclipſez dans les bois.

Je ne peux auſſi paſſer ſous ſilence l'action que fit Madame ſa mere deux ans auparavant. Les Iroquois cauſant pour lors

beaucoup de desordres à la côte du Sud du Gouvernement de Montreal, vinrent à Vercheres. Cette Dame s'ennuyant de se voir investie dans son Fort, se jetta dans une Redoute qui en est separée de plus de cinquante pas. La mort d'un nommé l'Esperance qui y fut tué d'un coup de fusil par un Iroquois, l'obligea de ne pas perdre de temps, parce qu'il ne restoit plus que deux ou trois personnes. Elle prit son fusil, de la poudre & des bales, se rendit à la redoute à la faveur d'un chemin couvert. Elle n'y fut pas plûtôt qu'elle se battit avec toute l'intrepidité que le plus aguerri soldat auroit pû faire. Le choc dura deux fois vingt-quatre heures, & Mr. le Marquis de Crisasi vint à son secours, qui manqua d'un moment les Iroquois qui avoient quitté prise.

Je mandai il y a deux ans l'action de Mademoiselle sa Fille à Monsieur le Comte de Pontchartrain, qui est le Protecteur des Canadiens. Elle écrivit aussi à Madame la Comtesse de Pontchartrain, pour lui suplier de l'être aussi des Canadiennes. Cette action d'une fille qui n'avoit pour lors que quatorze ans, parut trop belle & trop extraordinaire pour ne pas esperer qu'elle pourroit lui meriter quelque grace de Sa Majesté : Pour ne pas entrer dans

un détail de toutes les circonſtances qu'il fallut encore donner à la Cour pour confirmer une choſe que l'on avoit cachée juſques alors, je vous dirai, Madame, que Madame la Comteſſe de Pontchartrain a pris les interêts de cette Demoiſelle avec tant de generoſité, qu'elle lui à procuré pour toute ſa vie une penſion.

Je ne vous parlerai point de toutes les autres terres où il s'eſt fait pluſieurs coups de main avec les Iroquois, parce que cela me meneroit inſenſiblement à un trop grand détail.

Boucherville qui eſt un fief des plus conſiderables de ce Gouvernement, même de tout le Canada, eſt aſſez recommandable. Il y a dans cette Paroiſſe un bon Fort, & prés de cinq cens habitans.

Longueville qui eſt à deux lieuës au deſſus, eſt la plus belle maiſon de campagne de la Nouvelle France. Il ſe trouve beaucoup d'Iſles entre ces deux terres.

Le Fort de la prairie de la Magdeleine qui eſt tout vis-à-vis Villemarie, (c'eſt la ville de Montreal) me donne lieu de vous donner une idée d'un des plus rudes combats qui ſe ſoit donné dans le Canada.

Monſieur de Callieres qui étoit pour lors Gouverneur de Montreal, ayant reçû des avis que les Iroquois n'attendoient

que le moment de faire des courſes de toutes parts, jugea qu'ils attaqueroient Chambli, où ils avoient déja eu cinq de leurs Eſpions tuez par de nos Algonkins, où qu'ils couperoient à travers les bois pour tomber ſur la Prairie de la Magdeleine. Il détacha pour le premier endroit Mr. de Vallerenne ancien Capitaine, & trois autres avec *Routine* Chef des Themiskamingues, des Habitans, des Hurons de Lorette, & quelques Iroquois du Saut & de la Montagne de Montreal. Le fameux Aurioüaé dont je vous parlerai dans la ſuite étoit auſſi de la partie.

Nos troupes camperent à l'entour du Fort de la Magdeleine qui eſt à trente pas du Fleuve, ſur un lieu eſcarpé, au milieu de deux Prairies, les habitans furent poſtez à la droite d'un moulin avec des Outaoüaks qui étoient venus en traite de Michilimakinak, & les Officiers étoient tout vis-à-vis ſur une hauteur. Les ennemis arriverent à ce Fort, ils ſe gliſſerent le long de la petite riviere nommée la Fourche, & d'une ravine, à la faveur de laquelle ils vinrent fondre tout-à coup ſur les habitans qu'ils mirent en deſordre, & tuërent pluſieurs Outaoüaks. Mr. de S. Cirque qui commandoit en l'abſence de Mr. de Callieres ne pouvant comprendre

que le grand nombre de personnes qu'il apercevoit au Camp des habitans fussent les ennemis, ne fut pas averti de cette surprise, quoiqu'une sentinelle avancée eut tiré un coup de fusil. Le grand bruit qu'il entendit au camp, l'obligea de marcher droit à eux le long du bord du fleuve. Les Anglois & les Iroquois qui étoient cachez firent une décharge de mousqueterie sur lui, dont il reçût un coup à la cuisse. Mr. Des Cairac fut blessé à mort, & Mr. d'Hosta fut tué. Ce fut un grand desordre. Les Soldats donnant tête baissée sur les ennemis, les poussérent un peu trop loin, parce que les plus alertes tomberent dans une embuscade proche de la ravine, où Mr. Domergue Lieutenant fut tué.

Les Anglois firent ce qu'ils pûrent pour emporter le Fort d'emblée; mais Mr. de S. Cirque les attaqua si vivement, quoi qu'il eut la veine cave coupée; qu'il leur fit quitter prise, aprés leur avoir tué beaucoup de monde.

Monsieur de Vallerene qui avoit été jusques alors dans l'inaction, voulut aussi donner aux Sauvages des preuves de son experience. Il poursuivit les ennemis à la piste, à la tête de cent quatre-vingt hommes. Aussi tôt qu'il les eût joint, il leur livra combat. Il fit un retranchemont à la

faveur de deux gros arbres renverſez par terre, il fit ranger tout ſon monde en ordre. Les ennemis qui n'obſervoient point d'ordre dans leur marche, crûrent les intimider beaucoup par les hurlemens qu'ils vinrent faire à la portée du piſtolet. Trente de nos gens tomberent auſſi-tôt ſur eux. Les Aniés & les Anglois revinrent par trois fois à la charge. Les Loups leurs alliez plierent. Routine fit paroître beaucoup d'ardeur, & voulant les entourer, il fut lui-même repouſſé. Il falut en venir aux mains de part & d'autre. Les ennemis eurent d'abord tout l'avantage ſur nous, parce que nos jeunes Habitans qui n'étoient pas encore bien aguerris, furent ébranlez.

Monſieur de Vallerene voyant qu'il étoit beaucoup inferieur en nombre, montra une contenance ſi fiere, que nos Chefs Sauvages ranimerent leurs gens avec une telle intrepidité, qu'aprés s'être acharnez pendant deux heures contre les ennemis, ils leur firent abandonner le champ de bataille, s'emparerent de leurs Drapeaux & du Bagage, & les pourſuivirent dans des païs marécageux, entrecoupez d'arbres renverſez, juſques à ce que ſe trouvant eux-mêmes accablez de fatigues, Mr. de Vallerene fut contraint de faire faire alto

& de ſe retrancher par un grand abbatis d'arbres. La déroute des ennemis fut donc generale, & l'on ne rencontroit dans les bois que des traces de ſang.

Les Aniés eurent du malheur plus que les autres, car il n'en réchapa que vingt de cent qu'ils étoient. Les Loups qui avoient plié d'abord ne perdirent pas tant de monde. Les Anglois perdirent deux cens hommes, outre quantité de bleſſez. Nous perdîmes dans cette attaque & à la Prairie quarante hommes, & autant y furent bleſſez.

Je dois vous parler ici du fameux Aurioüaé, grand Chef de guerre, le fidelle ami de feu Mr. le Comte de Frontenac. Il ſe ſignala beaucoup dans cette occaſion, & eut la meilleure part à cette Victoire avec Mr. de Vallerene.

Aurioüaé, qui étoit le Chef des Onneyouts, fut arrêté au Fort Frontenac en 1687. avec quarante Guerriers, dans un Feſtin qu'on leur fit exprés. On avoit ſujet de ſe plaindre des Tſonnontoüans, qui malgré la Paix pilloient indifferemment tous les François qui alloient en traite chez nos Alliez. On les fit paſſer en France, où ils furent mis aux galeres. Monſieur de Frontenac revenant pour la ſeconde fois en Canada, repreſenta à la

Cour que ſi on lui rendoit Aurioüaé, ſon arrivée pourroit faire quelque impreſſion ſur ſa Nation, & que ſa preſence calmeroit beaucoup les eſprits qui étoient fort irritez de cet enlevement.

Aurioüaé ne fut pas plutôt à Quebec, qu'il inſpira au Comte de Frontenac d'envoyer aux Iroquois quatre Députez, pour les avertir qu'ils étoient tous deux de retour : il les exhortoit d'envoyer quelqu'un ſaluër leur Pere qu'ils avoient perdu depuis ſi long-temps, & de le remercier en même temps des bontez qu'il avoit eû pour eux en les faiſant délivrer de l'eſclavage. Les cinq Nations Iroquoiſes envoyerent en Ambaſſade Gagniêgoron, qui preſenta cinq Colliers au Comte de Frontenac ; & Aurioüaé les chargea de ſon côté de huit Colliers qu'il prononça lui-même. Il faut vous dire auparavant ce que c'eſt qu'un Collier.

Nous apellons Colliers des grains de Porcelaine enfilez, d'environ deux pieds de long, ſur trois à quatre pouces de large, arrangez d'une telle maniere qu'ils font diverſes figures. C'eſt leur écriture pour traiter de la Paix, pour faire des Ambaſſades, pour déclarer leurs penſées, pour apaiſer les Procez, pour faire quelque entrepriſe, pour juger, condamner ou ab-

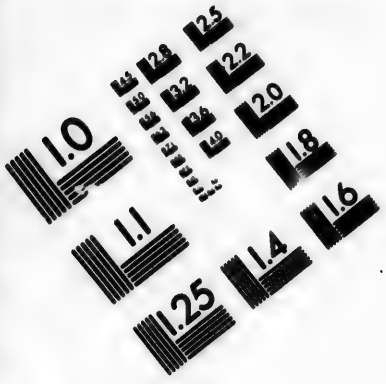

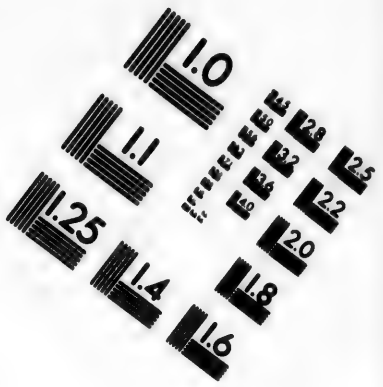

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

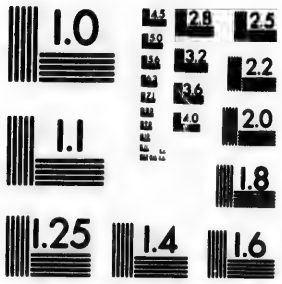

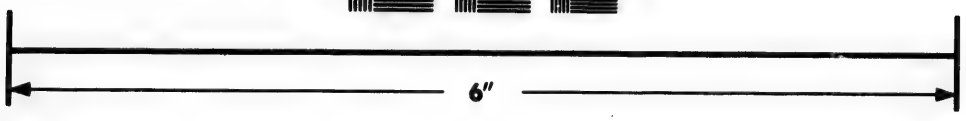

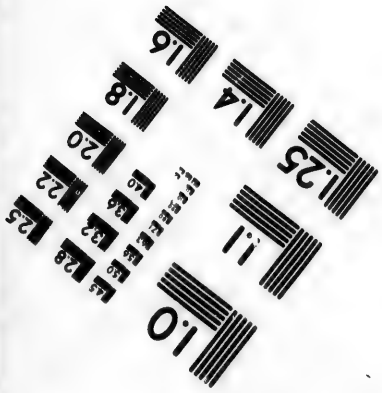

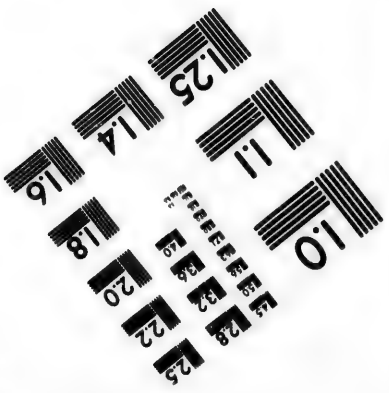

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

ſoudre ; ils ſervent d'ornemens aux jeunes Guerriers lors qu'ils vont à la guerre, ils en font des bracelets & des ceintures qu'ils mettent ſur leurs chemiſes blanches. Ces Porcelaines viennent de la côte de Manathe, en la Nouvelle York. Ce ſont des Bourgos ou Colimaçons, qui ſont blancs & violets, tirant ſur le noir, qu'ils ſçient avec une pierre à fuſil, dont ils font des grains un peu longs & qu'ils perçent ; cela auſſi tient lieu de monnoye.

Le Député qui porta la parole d'Aurioüaé, parla aux Iroquois en ces termes.

Le premier Collier.

Eſt pour eſſuyer les pleurs des cinq Cabanes (ce ſont les cinq Nations Iroquoiſes) & leur faire ſortir de la gorge ce qui pourroit y être reſté de mauvais ſur les méchantes affaires qui ſe ſont paſſées, & pour eſſuyer le ſang dont ils ſont couverts.

Le ſecond Collier doit être diviſé en deux.

La premiere moitié eſt pour leur témoigner la joye qu'Aurioüaé a eû d'aprendre que les Outaüaxs ont promis de ramener aux Tſonnontoüans les priſonniers qu'ils avoient ; l'autre moitié pour leur dire qu'il eſt bien aiſe qu'ils l'ayent averti de dire à *Onontio* qu'ils avoient recommandé à leurs

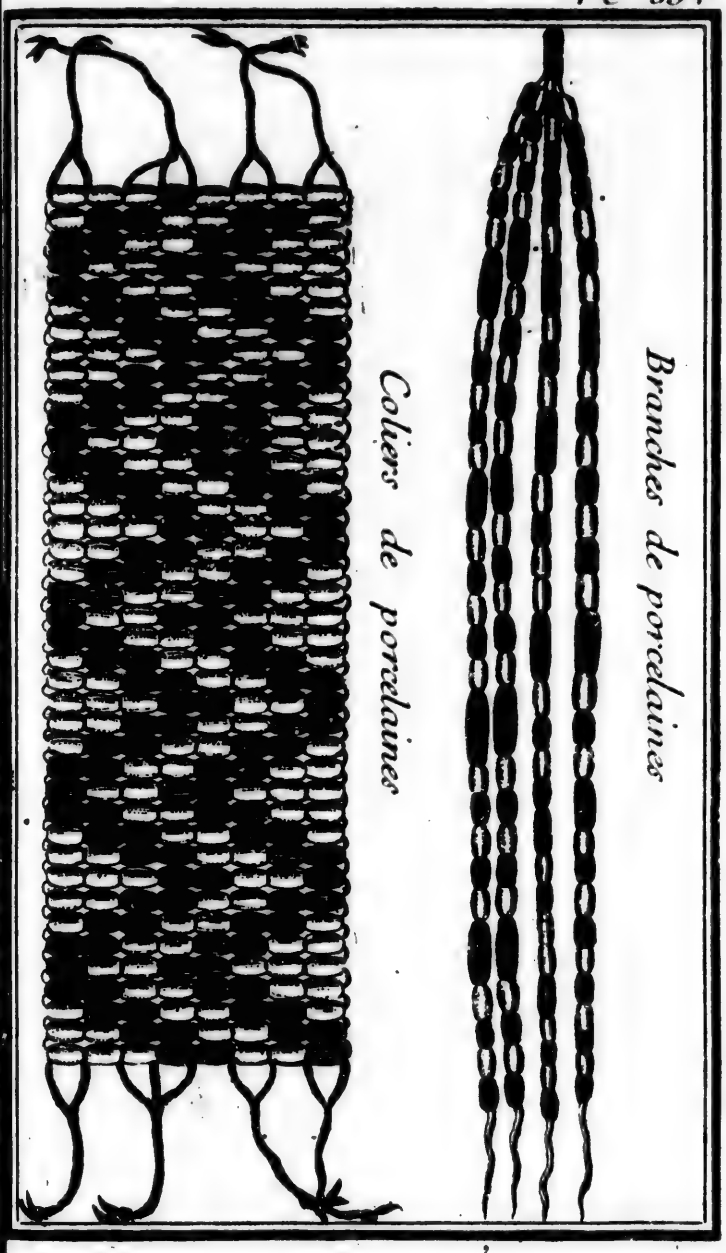

Branches de porcelaines

Colliers de porcelaines

leurs
ne po
vie a
ſur le
mis d
ſoient
roient
ponſe
Natio

Rer
voyé
ſes Ne
mettre
tre les
ſi les a
ſent re

Eſt p
l'ont o
pere O
voyé d
& pour
auroien
ment u

Eſt p
To

leurs gens qui étoient partis des l'Automne pour aller en guerre, de conserver la vie aux prisonniers qu'ils pourroient faire sur les François, & qu'*Onontio* lui a promis de son côté que si les François en faisoient quelques-uns des leurs, ils en useroient de même jusques à ce qu'il eut réponse des gens qu'il envoyoit aux cinq Nations.

Le troisiéme Collier.

Remercie les cinq Nations d'avoir envoyé prier *Onontio* de le renvoyer avec ses Neveux sur les glaces, & les prie de mettre tous les prisonniers François entre les mains des Onnontaguez, afin que si les affaires s'acommodent ils les puissent rendre.

Le quatriéme Collier.

Est pour leur dire qu'il void bien qu'ils l'ont oublié, aussi-bien que leur ancien pere *Onontio*, puisqu'ils n'ont point envoyé de leurs Notables pour le chercher & pour parler à leur Pere, & qu'ils lui auroient fait plaisir d'en envoyer seulement un.

Le cinquiéme Collier.

Est pour dire à toutes les Nations qu'il

deſire voir des Notables à Montreal, qu'il eſt comme un homme ivre, & qu'il a perdu l'eſprit de voir qu'ils n'envoyent perſonne pour le chercher, & qu'il ſouhaiteroit que ceux qui avoient accoûtumé de faire les affaires avec lui, vinſſent afin qu'ils puiſſent connoître la bonne volonté qu'*Onontio* à pour toute la Nation, & les bons traitemens que lui & ſes Neveux en ont reçû depuis qu'ils lui ont été remis entre les mains.

Le ſixiéme Collier.

Eſt pour lier les bras des cinq Nations, afin de les attirer à Montreal, & qu'aprés cela ils le r'aménent avec eux.

Le ſeptiéme Collier.

Pour leur dire que c'eſt à ſa priere qu'*Onontio* a envoyé pour accompagner ſes gens le Chevalier d'O, un des plus conſiderables Officiers qu'il eut, qui même eſt fort connu d'eux, que ce Collier eſt auſſi pour les exhorter à ne point écouter les Anglois qui leur ont renverſé l'eſprit, & à ne ſe point mêler dans leurs affaires, n'y être en peine de ce qu'*Onontio* a commencé à les châtier, parce que ce ſont des Rebelles à leur Roi legitime, que le *Grand Onontio* de France protege, (ils

apellent ainſi le Roi) que cette guerre ne les regardent point, qu'ils peuvent bien connoître par ce que les François ont fait en enlevant Corlard, où ils n'ont fait aucun mal aux gens de leur Nation, qu'ils ont renvoyez, ſans même en vouloir retenir de priſonniers.

Le huitiéme & dernier Collier.

Eſt pour dire que lui Aurioüaé eſt frere de tous les François, mais particulierement de Colin, qui a eû un trés grand ſoin d'eux pendant leur voyage de France, & depuis leur retour en ce païs, qu'ils ne font tous deux qu'un même corps, & que ne voulant point les aller trouver, à moins qu'ils ne le viennent querir, quoi qu'il ſoit en pleine liberté de le faire, il le ſepare en deux, & leur en envoye une moitié pour les engager de le venir trouver en toute aſſurance, puiſque ils ſeront auſſi libres que lui; qu'il ne veut point quitter ſon pere auquel il veut être toûjours uni. Qu'ils prennent donc courage & viennent à Montreal où ils le trouveront avec *Onontio*, qui conſerve toûjours pour toute la Nation & pour lui la même amitié dont il leur a donné tant de marques pendant dix années.

Les Iroquois laiſſerent Aurioüaé à ſa

liberté ; ayant fait tous leurs efforts pour l'engager de venir dans ſa patrie; mais ſon attachement aux François étoit ſi grand, qu'il ne voulut jamais s'en ſeparer. Il déclara même la guerre aux Iroquois lors qu'ils prirent les armes contre nous, à la ſollicitation des Anglois, il a porté lui ſeul le fer & le feu dans le centre de ſon propre païs, il étoit quelquefois quatre à cinq mois ſans revenir à Quebec. On tiroit ſouvent d'aſſez mauvais préjugez de ces ſortes d'abſences. On le voyoit cependant revenir victorieux avec quantité de chevelures d'Iroquois, qui ſont les marques les plus éclatantes de la valeur d'un homme : il mourut en 1697. aprés avoir donné dans toutes les occaſions les plus grandes épreuves de ſa fidelité. Mais lors qu'étant à l'article de la mort on lui dit que JESUS-CHRIST étoit mort pour le ſalut des hommes, aprés avoir été crucifié par les Juifs. Que n'étois-je là, repartit Aurioüaé, j'aurois vangé ſa mort, & je leur aurois enlevé la chevelure.

Il eſt temps, Madame, de vous parler de l'Iſle de *Montreal*, qui eſt au 45. degré latitude Nord. Elle à environ quatorze lieuës de long, ſur quatre dans ſa plus grande largeur. Une Montagne fort élevée lui donne ſon nom : la Ville s'apelle

Villemarie; elle eſt ſur le bord du fleuve qui à une lieuë de largeur. Sa ſituation eſt trés belle, & il eût été à ſouhaiter que l'on eût établi la Capitale de la Nouvelle France dans un endroit auſſi avantageux; on y compte prés de deux cens feux; Meſſieurs du Seminaire de ſaint Sulpice à Paris en ſont les Seigneurs. Cette Conceſſion leur fut accordée en 1644. Ils ont Haute, Moyenne & Baſſe Juſtice. Depuis 1701. juſques en 1714. que j'en ſuis ſorti, elle a augmenté de la moitié, avec une belle enceinte qui l'a met à l'abri de l'inſulte des Iroquois.

Cette Ville eſt un quarré long, entouré de grands pieux de dix-huit à vingt pieds de haut. Il y a un petit Fort revêtu de terraſſe, dont les batteries enfilent les ruës d'un bout à l'autre. De ſorte que ſi les Iroquois ſoûtenus même des Anglois, s'en rendoient jamais les maîtres, ils ne pourroient pas y tenir. Elle ne craint point d'être priſe par la force du canon, puis qu'il eſt moralement impoſſible d'y en amener au travers de plus de cent lieuës de Forêts. Il n'y a donc qu'un coup de main à craindre: mais comme les grands mouvement ne ſe font point ici que l'on n'ait auparavant le temps d'en être averti par des Eſpions, on eſt à l'abri de ces ſortes de ſurpriſes.

Messieurs de saint Sulpice qui sont les Curez primitifs, ont une grande Eglise de pierre de taille. Messieurs d'Urfé & de Quelas (familles Illustres) ont jetté les premiers fondemens de l'établissement de cette Communauté, qui a été gouvernée dans la suite par des personnes de qualité. Le revenu qu'ils tirent de cette Isle est assez considerable, il le seroit encore davantage si le quartier dela Chine, qui en fait la plus belle côte, n'avoit pas été rüiné tout-à coup par douze à quinze cens Iroquois qui vinrent y faire une irruption en 1689. dans le temps que l'on croyoit qu'ils venoient demander la paix. Rien ne fut plus touchant, ils brûlerent cinq lieuës de païs, ils passerent au fil de l'épée tout ce qu'ils trouverent, nous perdîmes plus de mille hommes, ils ouvrirent le ventre des femmes enceintes dont ils mangerent les enfans, & en firent crever d'autres avec de la poudre.

Nous y avons un Convent de Recolets, une Communauté d'Hôpitalieres dont l'établissement a été fait en 1669. Elles sont d'un grand secours aux habitans, principalement à nos Soldats.

Les Filles de la Congregation qui sont au nombre de cinquante-quatre, rendent aussi de grands services par l'instruction

& l'éducation des Filles qui n'en ſortent que trés bien élevées, elles s'établirent à Montreal en 1671, & elles ont des maiſons particulieres dans les grandes Paroiſſes du païs.

Je ne peux paſſer ſous ſilence un trait de vertu tout-à-fait extraordinaire d'une Demoiſelle qui fait ſon ſejour dans cette Communauté. Mademoiſelle le Bert fille unique du plus riche commerçant du Canada, ayant mené une vie extrêmement retirée dans la maiſon de ſon pere, crût que Dieu demandoit d'elle un plus grand receuillement, elle ſe retira pour cet effet il y a ſept à huit ans aux filles de la Congregation. Elle a un petit appartement où elle eſt renfermée de murailles, n'ayant communication que par une fenêtre qui donne dans la Chapelle. On lui apporte à manger par une petite ouverture qui eſt à la porte de ſa chambre. Cette fille eſt gouvernée par Mr. Seguenau Eccleſiaſtique de ſaint Sulpice. Le genre de vie qu'elle méne ne conſiſte point dans ces ſpeculations abſtraites d'Oraiſon mentale, elle y employe cependant deux heures par jour; elle s'occupe tout le reſte du temps à des Ouvrages dont elle fait preſent aux Communautez.

Elle couche ſur la dure, elle ne voit

que ſon Directeur & ſon pere, une fois ou deux l'année, elle a cependant l'eſprit fort aiſé & fort docile, elle s'eſt fait un nouveau temperamment dans cette ſolitude, de ſorte qu'elle auroit de la peine à vivre d'une autre maniere.

La maiſon des freres Hôpitaliers, que l'on pourroit apeller en Canada un Palais, ſi elle étoit finie, eſt le plus beau bâtiment que l'on y voye. Mr. Charon ayant gagné beaucoup de bien dans le temps que le Caſtor étoit fort cher, l'a fit bâtir il y a quelques années pour ſe retirer du commerce de la vie, il établit pour lors une petite Societé de Freres, pour avoir ſoin des vieillards infirmes, ou incurables, qu'il a retiré dans cette maiſon.

Il y a dans le Gouvernement de Montreal depuis Sorel, Nord & Sud du fleuve, juſques au bout de l'Iſle, plus de trente Seigneuries. Le climat eſt un peu plus doux qu'à Quebec. On remarque que le Printemps y commence quinze jours ou trois ſemaines plutôt, l'on y fait des ſemences de meilleure heure, & l'Hiver y vient auſſi plus tard. Les melons y ſont excellens, & ont de la peine à venir en maturité à Quebec, on y a des prunes, des pêches, de la renete blanche & griſe en quantité; les pommes de calvile y ſont

en abondance. Tel aura dans ſon jardin des deux à trois cens arbres fruitiers, & nous n'en ſçaurions avoir à Quebec qu'avec bien de la peine ; cependant il n'y a que ſoixante lieuës de difference Nord & Sud.

La maiſon de Mr. l'Abbé de Bellemont de la maiſon de ſaint André en Dauphiné, qui eſt à un quart de lieuë de la Ville eſt un des plus beaux endroits du païs. Il eſt de la Communauté de ſaint Sulpice. Il a dépenſé plus de cent mille francs à former une Miſſion d'Iroquois, qui ont quitté leur païs pour adorer le vrai Dieu. Il en eſt le pere & le ſoutien ; ſa maiſon eſt un Fort de pierre à quatre Baſtions, il a une Chapelle de cinquante pieds de long ſur vingt-cinq de large, dont les murailles ſont revêtuës d'un lambris, ſur lequel il y a pluſieurs Ornemens, comme d'Urnes, de Niches, de Pilaſtres & de Pieds-d'Eſtaux, en façon de marbre rouge vené de blanc. Les cabanes des Iroquois qui ſont plus de cent vingt, joignent ce Fort, & ſont entourez de paliſſades. Mr. de Bellemont qui ſçait parfaitement bien leur langue, les inſtruit lui-même, il leur fait un catechiſme les jours ouvriers aprés qu'ils ont entendu la Meſſe de grand matin. Ils ſe rendent le ſoir à la Chapelle,

où ils ſont la priere en commun, ils chantent les jours de Fête la grande Meſſe & les Vêpres en leur langue, il emploie tout ſon bien à l'entretien de cette Miſſion, qu'il a partagé en deux. L'autre moitié qui eſt de cent ſoixante perſonnes, eſt à quatre lieuës de la Ville, du côté du Nord. Les Chefs s'apercevant que le libertinage commençoit à corrompre les mœurs des jeunes Guerriers, par la proximité de la Ville, où ils s'amuſoient à boire à l'excés, engagerent il y a un an Mr. de Bellemont de faire une ſeconde Miſſion au Saut au Recolet, où les plus libertins demeurent, dont un Eccleſiaſtique prend le ſoin.

Quelque policée que puiſſe étre une petite Ville comme celle ci, il eſt bien difficile d'y empêcher quantité d'abus qui ſe commettent, par une Nation qui eſt l'appui & le ſoutien de toute la Nouvelle France, que nous ne pouvons même trop ménager.

Le penchant qu'ils ont à aimer l'eau-de-vie, les fait tomber dans de ſi grands excés, qu'ils ne ſont plus maîtres de leur paſſion. J'en ai vû de cruels exemples, entr'autres un fils qui étoit ivre, donner des coups de coûteaux à ſon pere: un mari s'en retourner ivre à ſa cabane, & toute ſa famille fuir à droit & à gauche pour

éviter d'être poignardez. L'Iroquois boit d'un propos déliberé pour avoir le plaisir de s'enivrer, & vendroit s'il pouvoit sa femme & ses enfans pour boire de l'eau-de-vie: quand il veut se vanger de son ennemi il s'enivre, & il est à couvert par-là du reproche que l'on pourroit lui faire en disant, j'étois ivre, je ne sçavois ce que je faisois.

Il y a deux ans que je vis une bande de ces gens ivres courir aprés un Algonkin, qui se trouva fort heureux d'être auprés du corps de garde. Ils s'étoient reprochez de part & d'autre quelques veritez qu'ils auroient tû dans un autre temps. Cet Algonkin étoit fort railleur, ils se jetterent sur lui au nombre de vingt, sans armes ni coûteaux; mais l'un lui mangea l'oreille, l'autre le nez, & c'étoit qui se ruëroit sur ce pauvre miserable qui avoit tout son corps déchiré des coups de dents, qu'ils lui avoient donné pour avoir chacun sa piece. La Sentinelle vint au secours qui fût lui-même battu & desarmé; la garde y accourut qui eut assez de peine à délivrer l'Algonkin.

Nous avons un autre Fort d'Iroquois à trois lieuës de la Ville, du côté du Sud, que l'on apelle Iroquois du Saut.

Ce Saut est une chûte de cascades dans

le fleuve, large d'une demie lieuë, ſur trois quarts de longueur. Ce paſſage eſt trés-dangereux, & à moins que les Canoteurs ne ſoient fort adroits il leur eſt trés difficile de s'en tirer. Cependant on le franchit, & tous les Sauvages qui viennent de quatre à cinq cens lieuës faire la traite à Montreal ſont obligez d'y paſſer. Les Jeſuites gouvernent la Miſſion du Saut.

Les Iroquois du Saut & de la montagne de Montreal ſont pour ainſi dire une ſixiéme Nation, que la Religion & le commerce avec les François ont réünis depuis trente ans. Les mœurs de ces gens ſi fiers & ſi cruels ont été adoucis ſans doute par le Baptême, avant & aprés la guerre déclarée contre les Iroquois non Chrétiens. Ils ont donné des marques d'humanité, & quand ils ont vû que ceux-ci en abuſoient, ils ont fait connoître que le Chriſtianiſme n'inſpiroit aucune lâcheté.

Les Iroquois convertis qui ſont reſtez chez eux pendant la Guerre, ont toûjours eu ſoin que leurs enfans n'entendiſſent point parler de ſuperſtitions & des coûtumes de leur païs, en leur faiſant ſucer la Foi avec le lait, ils font en ſorte que leurs enfans devenant grands ne demeurent plus au païs, de crainte qu'ils ne ſe perdent. Nous avons eû parmi ces nouveaux Chrétiens

tiens le *Grand Anier*, Chef de cette Nation, la *Cendre-chaude*, Chef des Onneyouts, *Paul* Capitaine auſſi, & Chef de la priere, & le *Borgne*. Ces gens ont fait des actions en Paix & en Guerre, qui meritent que je vous en parle.

Le grand Aniet ſe fit Chrétien aprés avoir dompté la Nation des Loups. Il apprit de lui-même à prier Dieu, étant à la chaſſe d'Hiver dans les bois. Il prêcha la Foi dans ſon païs, & il l'emporta ſur les Anciens de ſa Nation, qui ne vouloient pas que l'on vint demeurer à Montreal.

Il emmena lui ſeul cinquante de ſes gens dont une partie vît encore & ſert de pierre fondamentale à l'Egliſe du Saut. Il avoit fait pluſieurs belles actions contre les Tſonnontoüans. Il s'attiroit l'affection de tout le monde par ſa pieté & par ſa valeur. Il fut tué par un parti d'Algonkins & d'Abenaguis de nos amis, commandé par un Officier François, s'étant attaquez les uns les autres à l'improviſte à la pointe du jour ſans ſe connoître. Cette perte affligea ſenſiblement le païs. Nos Iroquois ne laiſſerent pas d'emmener avec eux des Abenaguis qu'ils garderent quelque tems. Les Chefs de cette Nation voulant qu'on leur rendit leurs gens, envoyerent pour cet effet un Collier de condoleance pour

conſoler les Iroquois du malheur qui étoit arrivé à quelques-uns des leurs, qui avoient été tuez dans cette conjoncture, & voici de quelle maniere ils s'énoncerent.

Mon frere qui prie (car, enfin c'eſt le nom dont nous t'apellons) depuis que la priere & l'obéïſſance à * *Onontio* notre Pere commun nous ont heureuſement réünis. Je vais te trouver par ce Collier pour te dire que ceux que tu gardes encor comme Eſclaves ſont mes parens; & pour te prier de me les rendre. Ne croi point que j'aye l'eſprit *malfait* de ce qui leur eſt arrivé. Voila ce que c'eſt que la Guerre. Les amis ſe tuent ſouvent les uns les autres avant de ſe reconnoître. Ce ſont des malheurs qui accompagnent la Guerre, & que l'on ne peut éviter; mais tu aurois l'eſprit mal fait, ſi aprés avoir pris pour ennemis tes Alliez mes parens, & les avoir menez chez toi comme Eſclaves, tu t'opiniâtrois à les garder lorſque tu connois que tu as tort. Je meſure ton eſprit ſur le mien. Si ce qui t'eſt arrivé m'étoit arrivé, & que j'euſſe pris pour ennemis tes parens, je ne m'apercevrois pas plutôt de ma faute, que je leur donnerois la liberté & te les rendrois. Ne croi point, mon frere, que je te trompe, lorſque je te dis qu'ils ſont

* Mr. le Comte de Frontenac.

mes parens. Les François peuvent bien rendre témoignage comme quelques uns de ceux que tu as tuez ou pris les ont accompagné, auſſi bien que nous, lors que nous étions allez contre les Anglois, & cela fort peu de jours avant que ce malheur arrivât. Je ne te dis rien de la perte que tu as faite d'un de tes braves, c'eſt le Grand Anié, quoique je la reſſente vivement. Je ſuis occupé à le pleurer avec deux braves que j'ai auſſi perdus dans cette triſte rencontre. Mon frere l'Iroquois *qui prie*. Pleurons les braves qui ne ſont plus, ſans que leur mort nous renverſe l'eſprit, & ſepare nos cœurs que la priere & l'amitié uniſſent depuis ſi long-tems. L'on eût égard, Madame, à leur priere, & on rendit leurs priſonniers.

La *Cendre Chaude* étoit un des deux Capitaines qui gouvernoit la Nation des Onneyouts. Avant qu'il fut Chrétien il avoit fait brûler le pere Brebeuf Jeſuite; mais aprés ſon Baptême il fut prêcher la Foi aux Iroquois, il commença par les Aniez, & parcourut les cinq Nations Iroquoiſes. Son exemple & ſon autorité en convertit quelques uns, ſon éloquence confondit les Anciens, il prêchoit les Dimanches dans la cabane où il aſſembloit la jeuneſſe. Quand la Guerre fut

déclarée ; il alla avec Mr. le Marquis de Denonville, qui étoit pour lors Gouverneur general, aux Tſonnontoüans où il fut tué combattant genereuſement contre les ennemis.

Paul étoit un Huron qui avoit beaucoup d'ardeur pour la Guerre, & qui ſoûtenoit bien la Foi. Dieu l'a récompenſé en lui donnant une fille qui a vécu comme une Religieuſe. Elle avoit à l'âge de treize ans avec l'innocence d'un enfant la ſageſſe d'une perſonne de trente ans, elle eſt morte vierge. Sa mere la voyant belle & bien faite, craignit que ce don de la nature ne fut peut être un jour la cauſe de ſa perte, elle engagea ſon mari de prier unanimement le Seigneur de permettre qu'il lui arrivât quelque maladie qui pût lui ôter ſa beauté. Peu de tems aprés il ſe forma une taie ſur ſon œil, & étant devenuë éthique, elle mourut en exhortant ſa mere à être toûjours conſtante dans la Foi. Aprés qu'elle eut donné une couverture de tafetas à l'Egliſe, avec ſes colliers, bracelets & ornemens, elle entra dans l'Egliſe le jour de Noël, où elle dit à Notre-Seigneur au pied du Crucifix, qu'elle lui avoit donné tout ce qu'elle poſſedoit, & que n'ayant plus que ſon corps & ſon ame, elle les lui offroit, afin qu'il l'enlevât de ce monde.

Le Borgne, ou en Iroquois *Sogaresſé*, a été mis en priſon chez les Anglois, parce qu'il étoit trop ami des François, & qu'il prenoit trop les interêts de notre Religion. Il regretoit en mourant de ce que Dieu ne lui avoit pas fait la grace d'être martiriſé par les Anglois, il prenoit le ſoin des enfans dans la Miſſion, il les catechiſoit, il leur faiſoit faire les prieres. Sa femme a été auſſi fervente que lui, & elle a demeuré prés d'un an en priſon chez les Anglois avec ſa mere. Si elle eût voulu ſe démarier on l'en auroit fait ſortir; mais elle aima mieux demeurer en priſon que de perdre la Foi & de ſe ſeparer de ſon mari.

La réputation de Catherine Tekakoüita Iroquoiſe, eſt trop recommandable dans ce nouveau monde pour paſſer ſous ſilence ce modéle de vertu & de ſainteté. Sa memoire eſt en grande veneration, on remarque que beaucoup de perſonnes ont reſſenti des effets admirables de la pieuſe confiance qu'elles ont eu en elle en differentes occaſions. Quoiqu'il en ſoit. * Il y a vingt ans que l'on vît parmi les Iroquois une fille de vingt-cinq ans, dans laquelle les meilleures qualitez des Algonkins & des Iroquois s'étoient réünies; elle étoit née d'une Algonkine & d'un Iroquois. Sa me-

* En 1680.

re avoit été priſe aux Trois-Rivieres. Il y a quarante ans, dans la grande déroute de cette Nation. Elle fut conduite aux Iroquois qui lui donnerent la vie & la marierent, elle avoit été Baptiſée aux Trois-Rivieres par les Peres Jeſuites, elle n'oublia jamais au milieu d'une Nation infidéle les devoirs du Chriſtianiſme. Texakoüita qu'elle eut dans la ſuite a été ſans doute la récompenſe de la vie Chrétienne qu'elle avoit toûjours menée. Cette fille a vécu parmi les Iroquois dans une innocence qui ne ſe peut expliquer, juſques à l'âge de vingt-deux ans, elle eut la petite verole dans ſa tendre jeuneſſe qui la diſgracia beaucoup. Elle conſerva toûjours avant ſon Baptême une pudeur naturelle qui lui donnoit de l'averſion pour les plaiſirs des ſens, & même pour le mariage, car elle ne voulut jamais ſe marier. Ce n'étoit pas pour être plus libre dans ſes actions; mais pour ſe conduire uniquement par la Providence, & pour vâquer plus librement aux exercices de pieté.

On ne remarquoit point en elle les vices auſquels ſont ſujettes les filles Sauvages qui n'aiment que le libertinage, elle ne donnoit point dans toutes leurs viſions, & les ſonges qui occupent ſi fort leur imagination, & dont ils font une divinité.

Son plus grand defaut étoit de souffrir qu'on l'habillât trop proprement, ce qu'elle ne faisoit que pour passer le temps ou pour complaire à ses parens, qui vouloient l'obliger à se marier. Quand ils la pressoient de se déterminer, elle se cachoit derriere une caisse de bled d'Inde, où elle s'enfuyoit dans les champs.

Un mal qu'elle eût au pied qui l'obligea de demeurer dans la Cabane, ne contribua pas peu à sa conversion. Le Pere Jesuite qui étoit alors dans le village des Aniez, qu'on apelle Gandaoüaqué, entra par hasard dans sa Cabane. Il lui parla de la Foi & l'exhorta de venir prier : elle obeït. Sa devotion fervente fit avancer son Baptême qui fut solemnel dans la Chapelle de son Village le jour de Pâques. Il s'en trouve plusieurs qui se contentent d'être Baptisez seulement, & ne font presque aucune fonction du Christianisme : ainsi c'étoit beaucoup à cette fille de se soûtenir au milieu de tant de mauvais exemples. Mais ce qui étoit admirable est qu'elle resistoit courageusement à toutes les tentations & à tous les efforts que l'on faisoit, pour l'empêcher de suivre les exemples des Chrétiens les plus fervens. Un jour elle fut touchée de celui-ci.

Les ivrognes vouloient obliger une

femme Chrétienne à boire de l'eau-de-vie: ils l'attirerent adroitement dans la cabane & firent ce qu'ils pûrent pour lui en couler dans la bouche : elle la leur cracha au nez par trois fois, & en fit autant toutes les fois qu'ils la preſſerent d'en boire. L'exemple de cette bonne Chrétienne confirma Tekakoüita dans ſes bonnes réſolutions. On remarqua en elle pendant deux ans une perſeverance admirable au milieu de cette Babilone. Le Pere Jeſuite qui l'inſtruiſoit des miſteres de notre Religion, lui dit qu'elle ne vivroit jamais en repos dans ſon païs, & qu'elle y ſeroit toûjours en danger de ſe perdre : elle conçût qu'il avoit raiſon. Il y avoit déja du tems qu'elle étoit reſoluë de venir demeurer à Montreal : elle cherchoit quelque occaſion favorable pour y décendre ſans que l'on en eut le moindre ſoupçon. C'étoit la coûtume de ce tems-là parmi les Iroquois de ſe viſiter au retour de la chaſſe : les uns venoient à Montreal en paſſant, & les autres alloient aux Anglois, & paſſoient à Anié pour voir leurs parens, & pour tâcher d'inſpirer à quelqu'un de devenir Chrétiens. Cette viſite annuelle réüſſiſſoit aſſez & pluſieurs quittoient Anié pour venir demeurer avec leurs parens au Saut, proche Montreal.

Un Capitaine d'*Onneyout* nouvellement baptisé, qui fut tué depuis à la Guerre contre les Tionnontoüans, fit un Voyage exprés en son païs pour y aller prêcher la Foi. Il passa d'abord à Anié où aprés avoir prêché en pleine assemblée plus par son exemple que par ses paroles, il procura à Tekakoüita une occasion pour se rendre à Montreal. Quand elle fut arrivée au Saut, elle prit la résolution d'y vivre en parfaite Chrétienne. Elle eut voulu choisir un état dont elle n'avoit qu'une idée confuse qui étoit celui des Vierges. Cet état est trop relevé pour être proposé à des Sauvages qui sont si charnels; c'est pourquoi on ne lui parloit que du mariage, afin de l'engager à rester au Saut. Elle embrassa d'abord l'une de ces propositions, qui étoit de se fixer dans ce lieu; mais elle ne pouvoit se résoudre à se marier. Elle demeura dans cet état demandant à Dieu de lui inspirer qui lui seroit le plus agreable. On dit que l'union étroite qu'elle avoit avec une femme Onneyoute eut servi beaucoup à lui faire embrasser l'état de perfection. Celle-ci étoit Baptisée depuis long-tems; mais elle ne s'étoit convertie que depuis deux ans. Le sujet de sa conversion fut un accident qui lui arriva à la chasse. D'une bande de

douze chasseurs parmi lesquels étoit son mari, il n'en revint que deux, les dix autres moururent de faim & furent mangez par ceux qui resterent en vie. C'est ce qui arrive souvent aux Algonxins & aux autres Nations ; & ce qui n'est pas ordinaire parmi les Iroquois, parce que outre la chasse, ils ont encore le bled d'Inde, & viennent chercher des vivres quand la viande leur manque. Ceux dont je parle n'eurent pas cette précaution : Ils crûrent qu'en montant le long du Saut dans la riviere des Outaoüaxs ils y trouveroient des bêtes. Le contraire leur arriva. Ils avoient avec eux un vieillard mourant qu'il falloit porter. Il demanda lui-même qu'on le tuât. On ne voulut pas le faire sans prendre conseil. On demanda à l'Onneyoute qui étoit Baptisée, ce que disoit la Loi Chrétienne là-dessus. Celle-ci apprehendant qu'on ne la tuât aussi à son tour n'osa répondre ; la crainte de la mort, ses ivrogneries, & la vie dereglée qu'elle avoit menée pendant sept ans depuis son Baptême lui causerent d'étranges peines d'esprit : elle fit cependant des reflexions assez fortes pour comprendre qu'elle avoit manqué de fidelité aux lumieres & aux graces de Dieu : elle promit de mener une vie toute opposée, si

elle pouvoit ſe retirer de la cruelle conjoncture où elle ſe trouvoit. Le vieillard mourut ſur ces entrefaites, & fut mangé. Un enfant mourut quelque tems aprés qui le fut encore, & ſucceſſivement pluſieurs autres, juſques à ce qu'ils furent arrivez à un Village d'Algonkins qui leur donnerent des vivres pour ſe rendre chez eux. Ce deſaſtre toucha vivement cette femme qui changea de vie : elle a vécu dans la ſuite en bonne Chrétienne, & a perſeveré pendant vingt ans. Son mari mourut au retour de cette chaſſe, accablé de miſere.

Cette veuve & Texakoüita vécurent deux ans enſemble dans des excés de penitence qui ſont connus de tout le Canada. Le Pere Jeſuite qui les conduiſoit, voyant qu'il étoit temps de parler, leur découvrit l'excellence de l'état de virginité, & leur dit que Dieu nous avoit fait maître de ces deux états, que c'étoit à nous de choiſir. Texakoüita embraſſa celui-ci avec une telle ferveur qu'elle en fit vœu le jour de l'Annonciation, & mourut vingt jours aprés. Pluſieurs filles ſauvages l'ont imitée dans la ſuite, malgré les deſordres que ces dernieres guerres ont cauſé parmi ces nouveaux Chrétiens.

Pendant que j'étois en Canada, plu-

ſieurs perſonnes malades des fiévres, avoient une grande confiance à Catherine Tekakoüita; mais depuis deux ans que j'en ſuis ſorti, j'ai appris que pluſieurs malades avoient été gueris par ſon interceſſion, & l'on a connu manifeſtement qu'il y avoit quelque choſe d'extraordinaire dans les graces que l'on obtenoit du Ciel en s'adreſſant à elle. Ce n'eſt pas, Madame, autrement mon fait de faire des Vers; mais j'ai crû ne pouvoir me diſpenſer de faire ceux-ci à ſa gloire.

De ta grace Seigneur, la lumiere éternelle
Eclaire, quand tu veux, change, choiſit, appelle
Les plus ſauvages cœurs & les attache à toi.
Ainſi l'on voit paſſer par elle
Celui d'une Iroquoiſe animé plein de zéle
De la nuit de l'erreur au grand jour de la foi.

Quoique nos Iroquois ayent quitté toutes leurs ſuperſtitions, ils ont cependant conſervé pluſieurs de leurs coûtumes qui regardent le civil. En effet, un Iroquois qui a ſa famille à part, ne laiſſe pas d'avoir une Cabane chez ſa mere, où il à droit d'être nourri. Il eſt aſſuré d'y trouver ſon plat de viande. Lorſque ſa mere vient à mourir, ſes Tantes maternelles qu'il appelle dans cette rencontre du même nom de Meres, ne peuvent auſſi lui refuſer ſon

ſon plat. Si celles-ci viennent encore à mourir, toutes ſes propres Sœurs tiennent leur place. S'il n'en à point, il a les mêmes prétentions chez les parens de ſa Mere. On à ſoin de lui garder dans cette Cabane ſa portion, ſur tout quand il y à quelque choſe de bon, ſon penchant le portant ordinairement à y demeurer la plus grande partie de la journée, parce que ſa Mere & ſes Sœurs lui ſont plus cheres que ſa Femme. Celle-ci lui porte dans ſa cabane ſon plat de viande. Elle doit y porter ou faire porter dans certaines ſaiſons de l'année vingt ou trente charges de petit bois ſec que l'on coupe proprement, & qui eſt deſtiné à faire boüillir la chaudiere quand on n'a pas le tems d'allumer de gros bois.

L'affection qu'il à pour la cabane de ſa Mere & de ſes Sœurs ſe rallentit, lorſqu'il commence à avoir pluſieurs Enfans; de ſorte qu'il n'en fait plus qu'une avec ſa femme, qui n'a pas de plus grande conſolation que celle d'avoir beaucoup d'enfans. C'eſt le moyen le plus efficace pour l'attacher auprés d'elle. Elle aime ſi tendrement ſes enfans, qu'elle leur donne à teter juſqu'à trois à quatre ans. Il eſt vrai qu'ils ſont extrêmement délicats dans ce bas âge; mais ils deviennent dans la ſuite du tems fort robuſtes.

L'Iroquois à une troiſiéme cabane qui eſt celle où ſon pere eſt né, où l'on ne manque pas de lui preſenter ſon plat quand il vient. Cette cabane eſt ſon *Atoni*, comme qui diroit le lieu d'où il eſt né. Il y en à une quatriéme qui eſt celle de ſon camarade où il va ſouvent, car chacun à le ſien. Ils ſe regalent ſouvent les uns les autres. On fait toujours honneur à l'ami de ce qu'il y a de meilleur lors qu'il vient, & même ſans être invité.

Le *Saut* eſt compoſé des cinq Nations Iroquoiſes, des Aniez, des Onneyouts, des Onnontaguez, des Goyogoüins, & des Tonnontoüans. Ils ont une même langue, avec quelque difference de mots & de finales : ils ont eû connoiſſance du Deluge & faiſoient décendre du Ciel le premier Homme, où plutôt la premiere Femme, dont les décendans ne durerent que juſques à la troiſiéme generation. Le Deluge étant venu les bêtes ſe changerent en Hommes ; ils ont retenu les Noms de ces animaux par chaque Famille, & nous en voyons encor aujourd'hui trois parmi les Aniez, celle de la Tortuë, celle de l'Ours, & celle du Loup.

On compte plus de mille Iroquois à la Miſſion du Saut, qui a une grande vûë au milieu du Fort, car le Village eſt un eſpece

de Fort, entouré de pieux de dix-huit pieds de haut. La Famille la plus nombreuſe de ces trois tient ordinairement un côté de ce Village, & les deux autres ont le reſte. Il doit y avoir autant de cabanes d'un côté que de l'autre. Si la Famille la plus grande ne peut occuper tout le rang de la ruë, une partie d'une autre Famille ſe joint au bout, & le reſte ſe met vis à-vis les cabanes de cette Famille.

Chacun eſt maître dans ſa cabane, qu'ils apellent communement leur feu. Ils ſont tous égaux, de ſorte qu'il n'y a ni Gouverneur ni Chef qui puiſſe preſcrire des Loix à qui que ce ſoit.

Chaque état à ſes occupations; les jeunes gens ont ſoin de faire les cabanes. Ils vont à la chaſſe ou à la Guerre contre les Iroquois non Chrétiens. Les vieillards s'occupent à la pêche, à faire des plats, des écuelles, à traiter ou regler les affaires, ſoit pour l'ordre du Village, ſoit pour la Guerre, & pour la Paix, les femmes abbatent le bois, travaillent à la campagne & font le ménage.

Les vieilles ſe rendent venerables aux jeunes filles par leur travail & par l'aſſiduité qu'elles ont à veiller, ſe donnant certaine autorité par une vie exacte de reproches.

Chaque Famille à ordinairement un Ancien, où pluſieurs qui prennent le ſoin des affaires domeſtiques ; comme il s'eſt acquis de l'experience & de l'eſtime, on lui confie tout ce qui regarde l'interêt commun.

Ces Anciens s'aſſemblent ſouvent, ſoit pour entretenir l'union, ſoit pour les affaires qui ſurviennent. Quand elles ſont d'importance & qu'elles regardent le bien public, ils font des cris autour du Fort, pour avertir que tout le monde ait à s'aſſembler dans une cabane. Les femmes y écoutent ſeulement, & les hommes déliberent. Un Ancien expoſe pour lors le fait dont il s'agit, & dit ſon ſentiment ſans être interrompu ; celui d'une autre Famille dit le ſien juſques à un troiſiéme. Si quelqu'un veut dire aprés ſon avis, on l'écoute. L'aſſemblée finie, chacun ſe retire ou s'entretient familierement dans les cabanes de ce qui a été propoſé. Ils tombent ſouvent dans le même ſentiment ; & mettant toujours les choſes au pis, ils ne ſe voyent point trompez dans leurs deſſeins & entrepriſes. Si le ſuccez a été ſelon leurs deſirs, ils ont pris en cela leur ſûreté contre ce qu'ils craignoient, s'il n'a pas été tel ils ne laiſſent pas d'être contens.

Les Anciens donnent avis de tout ce qu'il y a à faire, ſoit pour quelque feſtin, ceremonies ou autres coûtumes particulieres, & perſonne ne les contredit jamais. Ils ſe laiſſent conduire entierement par le Gouverneur general qui les fait venir à Montreal lorſqu'il s'agit de quelque affaire qui regarde le païs, & ils executent les ordres avec docilité. Nous les regardons comme le ſoutien de la Nation Françoiſe, ils ſe joignent avec nous dans les partis de Guerre, ils ſont pour lors plus cruels ennemis des Iroquois non Chrétiens que nous ne le ſerions nous-mêmes, n'épargnant point leurs parens quand ils tombent ſous leurs mains.

La Foi ſeule les engage de reſter parmi nous. La ſage conduite des Jeſuites qui les gouvernent, les entretient dans une union ſi grande, que rien au monde n'eſt plus touchant que de voir la ferveur de ces nouveaux Chrétiens. Ils ne font enſemble qu'un même eſprit par toutes les pratiques de vertu & de pieté qui les uniſſent. Ils chantent la grande Meſſe & diſent leurs prieres en la langue Algonkine, pour éviter une jalouſie qui auroit pû naître entre les cinq Nations. Les hommes ſe tiennent d'un côté de l'Egliſe & les femmes de l'autre. Il y a un Chef de la

priere qui eſt comme le grand Chantre ; qui eſt au milieu, tout de bout. Chacun ſe répond alternativement, & l'on y entend ſouvent des Chœurs de muſique.

Le grand commerce de toute la Nouvelle France ſe fait dans la ville de Montreal, où abordent des Nations de cinq à ſix cens lieuës, que nous apellons nos Alliez. Ils commencent à venir au mois de Juin en grandes bandes. Les Chefs de chaque Nation vont d'abord ſaluër le Gouverneur, à qui ils font preſent de quelques Pelleteries, & le prient en même tems de ne pas ſouffrir qu'on leur vende trop cher les marchandiſes, quoiqu'il n'en ſoit pas le maître, puis qu'un chacun diſpoſe du ſien comme il le juge à propos. Ils tiennent une Foire ſur le bord du fleuve, le long des paliſſades de la Ville. Des ſentinelles empêchent que l'on n'entre dans leurs cabanes, pour éviter les chagrins qu'on leur pourroit faire, & pour leur donner la liberté d'aller & venir dans la Ville, où toutes les boutiques leur ſont ouvertes. C'eſt à qui fera valoir ſon talent. Les plus fortes amitiez ne laiſſent pas de ſe refroidir dans ces momens. Le mouvement tumultueux qui regne pour lors, & l'envie que l'on à de faire ſon profit, diſſipe cette ouverture de cœur, & à

peine le fils reconnoit quelquefois ſon pere. L'un attend au paſſage un Sauvage qu'il voit chargé de Caſtors, l'autre l'attire chez lui & compoſe du mieux qu'il peut. Celui-ci qui eſt auſſi rafiné que le Canadien ſur le fait de la traite, examine attentivement ce qu'on lui montre.

Ce commerce dure trois mois à pluſieurs repriſes : On y voit des peaux d'ours, de loups cerviers, chats ſauvages, pecans, martes, pichioux, loutres, loups de bois, renards argentez, peaux de chevreuils, de Cerfs, de Squenontous & d'Orignaux vertes & paſſées, ſur tout du Caſtor de toutes les eſpeces.

On leur vend de la poudre, des balles, des capottes, des habits à la Françoiſe, chamarez de dentelles d'or faux, qui leur donnent une figure tout-à-fait croteſque, du vermillon, des chaudieres, des marmites de fer & de cuivre, & toute ſorte de quinquaillerie.

La Ville reſſemble pour lors à un enfer, par l'air affreux de tous les Sauvages qui ſe matachent plus que jamais, croyant par là ſe mettre ſur leur propre. D'ailleurs les hurlemens, le tintamarre, les querelles & les diſſenſions qui ſurviennent entr'eux & nos Iroquois augmentent encore l'horreur de ces ſpectacles ; car

quelque précaution que l'on prenne pour empêcher les Marchands de leur donner de l'eau-de-vie, il y a quantité de Sauvages qui ſont ivres morts.

Quoique les Canadiennes ſoient en quelque façon d'un Nouveau Monde, leurs manieres ne ſont pas ſi biſarres ni ſi ſauvages qu'on ſe l'imagineroit. Au contraire ce ſexe y eſt auſſi poli qu'en aucun lieu du Royaume. La Marchande tient de la femme de qualité, & celle d'Officier imite en tout le bon goût que l'on trouve en France. Il eſt difficile de trouver une plus grande union que celle qui eſt entre les femmes d'Officiers.

Les Dames de Quebec n'aiment pas tout à fait les manieres des Montrealiſtes : les premieres ſont beaucoup ſur la reſerve, principalement les Conſeilleres. Ces états qui ſont differens, forment differens caracteres d'eſprit : les Montrealiſtes ont à la verité des dehors plus libres, mais comme elles ont plus de franchiſes, elles ont plus de bonne foi, & ſont trés-ſages & trés judicieuſes.

Le Canadien a d'aſſez bonnes qualitez, il aime la guerre plus que tout autre choſe, il eſt brave de ſa perſonne, il à de la diſpoſition pour les Arts, & pour peu qu'il ſoit inſtruit il aprend aiſement ce qu'on

lui enſeigne ; mais il eſt un peu vain & préſomptueux ; il aime le bien, il le dépenſe aſſez mal à propos. Ceux que l'on apelle des Coureurs de bois, qui alloient il y a quelques années en traite aux Outaoüaks; ceux-ci dépenſent fort vite ce qu'ils ont gagné en peu de temps, & rien ne leur coute quand ils ont dequoi. Quand je blâme le Canadien d'avoir trop d'attache au bien il eſt un peu excuſable, car le païs de Canada n'eſt pas riche, chacun en cherche ſelon ſon induſtrie, & ſans le commerce du Caſtor la plus grande partie ne pourroit vivre du revenu de ſes terres.

Sa Majeſté fait ſubſiſter une bonne partie du païs, ſoit Convers, ſoit particuliers, par des penſions & des gratifications. Quatre cens mille francs qu'il envoye tous les ans, ne laiſſent pas d'être d'un grand ſecours. Les Officiers qui ſont mariez ne ſoûtiennent leurs familles que de leurs apointemens; leurs femmes ſont à plaindre quand ils viennent à mourir : les Troupes ſont d'un détachement de la Marine, compoſées de vingt-huit Compagnies. Les premieres qui arriverent en Canada étoient du Regiment de Carignan-Salieres, & de vingt-quatre Compagnies qui y étoient, on en fit repaſſer en France au bout de trois ans, & les quatre qui demeurerent furent

compoſées de 75. hommes chacune: Il y eut plus de trois cens perſonnes de ce Regiment qui s'établirent dans le païs. Ces quatre Compagnies furent encor reformées quelques années aprés, dont la pluſpart des reformez firent des habitations. Celles-ci furent remplacées la même année par quatre autres Compagnies. Les Officiers qui ne voulurent point paſſer en France eurent des conceſſions de terre, & quelques liberalités que Sa Majeſté leur fit.

Le Canada fut long-temps ſans Troupes, joüiſſant d'une profonde Paix, qui dura vingt ans. Je ne ſuis pas ſurpris, Madame, ſi les Canadiens ont tant de valeur, puiſque la pluſpart viennent d'Officiers & de ces Soldats qui ſortoient d'un des plus beaux Regimens de France. Le païs s'eſt beaucoup augmenté depuis ce temps-là.

On y compte preſentement quinze mille habitans. * L'étenduë de la Colonie eſt depuis le haut de l'Iſle de Montreal juſques à l'Iſle Percée, à l'embouchûre du fleuve ſaint Laurent. De l'un à l'autre il y a environ 180 lieuës. Ce fleuve eſt ſans pareil, non ſeulement par ſon étenduë, mais par tous les lacs qu'il forme. Sa ſource eſt bien loin au Nord-Oüeſt, dans des Savannes & des Marais, où ſe forment

* En mil ſept cens.

pluſieurs rivieres, qui ſe reüniſſant font le lac des *Aſſiniboels*, duquel ſort une grande riviere, qui aprés avoir par un grand détour paſſé dans le lac des *Chriſtinaux*, puis dans celui *d'Alemipigon*, vient enfin ſe jetter dans le lac *Superieur*, qui a 450. lieuës de tour, ſur 70. de largeur. Ce grand & fameux lac tombe dans le lac *Huron*, par un canal de quatorze lieuës de longueur, dans lequel il y à une chute d'eau que l'on apelle le *Saut Sainte Marie*. Le lac Huron qui a trois à quatre cens lieuës de circuit, ſur plus de cinquante de largeur, ſe décharge dans le lac des Iſlinois, connu ſous le nom du *Mécheygan*, qui à preſque la même étenduë. Le dégorgement de ces deux lacs tombe dans le lac *Herier*, qui a trente à quarante pieds de largeur, ſur prés de trois cens de circuit La Navigation y eſt trés dangereuſe par tous ſes bords eſcarpez, qui ſont de terre glaiſe; les Flots venant à ſe briſer contre rendent l'eau ſi bourbeuſe, que les Voyageurs ſouffrent & riſquent beaucoup. Un détroit de vingt lieuës de long, large d'une portée de fuſil boucanier dans le plus reſerré, forme le Saut de *Niagara*, qui eſt une des merveilles de la nature. Sa nape d'eau à dix arpens de face, & ſa chute fait un bruit que l'on entend à quinze lieuës loin. Le lac

Ontario, ou Frontenac, qui eſt le plus petit de tous, eſt le dernier de ce fleuve, il n'a qu'environ deux cens cinquante lieuës de tour, ſur trente à trente cinq, dans ſa plus grande largeur, ſa ſortie forme un trés-beau rapide, ſuivi de pluſieurs autres juſques à Montreal. Nous avons dans ce lac le Fort de Frontenac, qui porte le nom d'un Gouverneur-General de la Nouvelle France, il le fit bâtir pour tenir en bride les Iroquois pendant la Guerre dans leurs partis de Chaſſe, & pour les engager en temps de Paix d'entretenir un commerce d'amitié avec les François. Je ſuis avec beaucoup de reſpect,

MADAME,

Vôtre trés-humble, &c.

Fin du premier Tome.

TABLE DES LETTRES CONTENUES DANS CE PREMIER TOME.

LETTRE I.

Partance de la Rochelle. Circonſtances particulieres pendant la traverſe, deſcription de Plaiſance dans l'Iſle de Terre-Neuve, & de ſon Commerce. Page 1

LETTRE II.

Deſtruction preſqu'entiere de la Colonie Angloiſe en l'Iſle de Terre-Neuve, en 1696, & 1697. 22

LETTRE III.

Deſcription du détroit de la Baye d'Hudſon.

TABLE

Evenemens considerables.
Nouvelle découverte.
Nouvelle alliance avec les Esquimaux du Cap de Digue, au 62. degré 45. minutes latitude Nord.
Combat du Profond dans les glaces, contre les Anglois. 56

LETTRE IV.

Combat du Pelican contre l'Hamshier de 56. le Dering de 36. & l'Hudsonsbaye de 32. pieces de Canons.
Victoire remportée sur ces trois Vaisseaux.
Naufrage du Pelican par la tempête.
Bombardement & prise du Fort de Nelson. 89

LETTRE V.

Mœurs des Sauvages, qui viennent faire la traite au Fort de Nelson. 115

LETTRE VI.

L'origine des établissemens du Nord du Canada, dite Baye d'Hudson, avec les differens mouvemens qui se sont passez entre les François & les Anglois. 339

DES LETTRES.

LETTRE VII.

Détail des Peuples qui viennent faire la traite au Fort de Nelſon.
Ceremonie que l'on fait pour ouvrir le Commerce des Pelleteries. 172

LETTRE VIII.

Retour en France.
Deſcription d'une Maladie qui régne à la Baye d'Hudſon. 182

LETTRE IX.

Deſcription du Fleuve ſaint Laurent juſqu'à Quebec, Capitale de la nouvelle France.
De quelle maniere les François ont connu ce Continent, & le progrez que l'on y a fait pour la Foi. 197

LETTRE X.

Gouvernement de Quebec, ville Capitale de la Nouvelle France.
Idée du Commerce.
Caractere des Canadiens, & la maniere dont ils font leur établiſſement par les Caſtors. 229

TABLE DES LETTRES.

LETTRE XI.

Le gouvernement des Trois-Rivieres concernant la destruction des Algonkins, peuples de l'Amerique Septentrionale, par les Iroquois.

Les interêts communs entre les Algonkins & les François. 285

LETTRE XII.

Gouvernement de l'Isle de Montreal.

Détail de toutes les côtes de ce gouvernement.

Plusieurs actions passées entre les François & les Iroquois.

Etablissement des Iroquois Chrétiens à Montreal. 311

Fin de la Table du premier Tome.

RES.

eres con-
lgonkins,
trionale ;

Algonkins
285

ereal.
gouver-

François

rétiens à
311
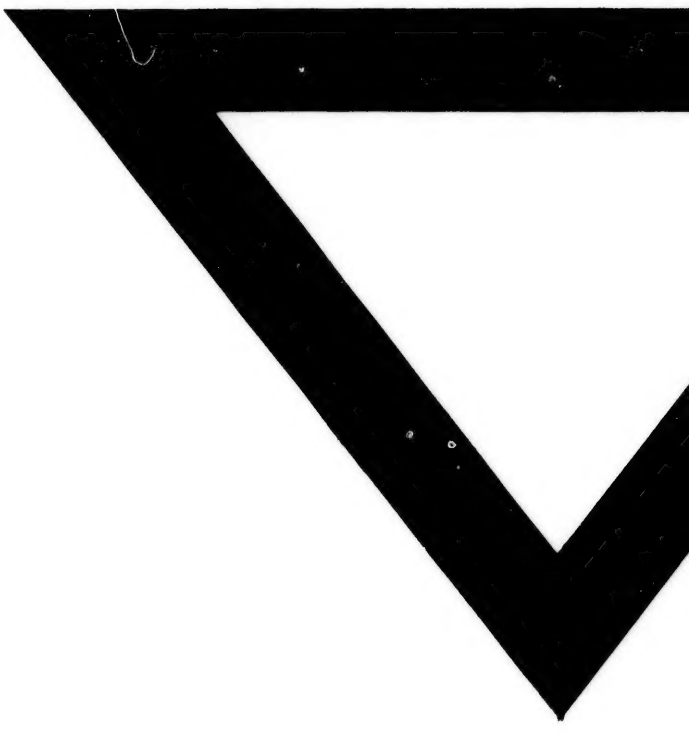
Tome.